BIBLIOTECA NAZ.
141
G
33
NAPOLI

BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
141
G
33
NAPOLI

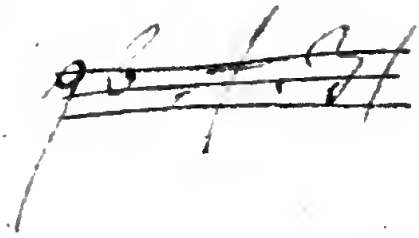

# HISTOIRE
# DE FRANCE.

# HISTOIRE DE FRANCE,

## DEPUIS CLOVIS

## JUSQU'AU RÈGNE DE LOUIS XVI;

PAR L. S. MERCIER,

MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

TOME II.

A PARIS,

Chez { CÉRIOUX, Libraire, quai Voltaire, n° 9;
LEPETIT, jeune, Libraire, palais du Tribunat, galerie de bois, n° 223,
Et rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n° 28.

AN X. — 1802.

# HISTOIRE
# DE FRANCE.

## LES CROISADES.

GRÉGOIRE VII regardant tous les princes comme ses vassaux, tous les peuples comme ses feudataires, avoit déja formé le projet de conquérir la Terre-Sainte et ses dépendances par les mains de ses sujets couronnés, ainsi qu'on le voit par les lettres qu'il écrivit à ce sujet aux souverains de l'Europe. *Les chrétiens ne pouvoient*, disoit-il, *laisser aux idolâtres cette sainte cité où le Sauveur du genre humain avoit été crucifié.*

Ce que Grégoire VII n'avoit pu qu'imaginer, son successeur, fidèle aux idées antérieurement conçues, voulut l'exécuter, et frapper enfin ce grand coup qui alloit émouvoir les esprits et enchaîner toute l'Europe chrétienne à la voix de Rome. Il fut aidé par un de ces hommes, instrumens aveugles des

projets qu'ils n'ont pas conçus, qu'ils ne conçoivent pas au moment même de leur exécution, mais qui sont nés pour communiquer à leur siècle l'enthousiasme ardent qui les presse, les domine, et qu'ils brûlent de répandre. C'étoit un pélerin qui s'étoit fait hermite et prêtre, après avoir porté les armes. Sensiblement ému des souffrances et de la misère des chrétiens qui gémissoient dans la captivité sous la domination des infidèles, frappé de la profanation des saints lieux et des sacriléges qui environnoient le tombeau de Jésus-Christ, il dépeignit, sous des traits si forts et si touchans, le malheureux état de ses frères et la cruauté des oppresseurs de ces contrées, qu'Urbain II l'engagea à parcourir les provinces de la chrétienté pour y répandre son éloquence véhémente. La mission du pape augmentant son zèle, on le vit parcourir l'Europe, nu-tête, nu-jambes, nu-pieds, tenant à la main un grand crucifix qu'il montroit avec un œil et un geste animés : lorsqu'il venoit à représenter les indignités que les mahométans faisoient souffrir aux chrétiens de la Palestine en haine de leur foi, il versoit des torrens de larmes ; et sa voix forte qui se perdoit dans les sanglots, avoit un si

grand empire, que tous les cœurs attendris et soulevés pleuroient avec lui. On s'attachoit à ses pas, pour ne plus le quitter.

Les princes, les gentilshommes, les artisans, les paysans, les moines, les femmes même, atterrées par ces traits véhémens, puisés dans le sein de la religion, malgré la diversité d'état et de caractère, reçoivent le même esprit. Tous demandent à passer en Orient, pour aller exterminer les infidèles, délivrer leurs frères et le tombeau du Sauveur du monde. Cette partie du globe est celle où tendent tous les regards, tous les vœux, tous les soupirs. Cette terre, arrosée du sang d'un Dieu, est la terre sacrée qu'il faut conquérir. Tous les autres objets sont terrestres, et indignes des desirs d'un chrétien.

Le pape averti de ces progrès, vient en France. Par-tout sur son passage il ne voit que des préparatifs pour cette conquête. Il tient un concile à Clermont, en Auvergne. Il avoit préparé un discours très-éloquent et très-pathétique pour amener les esprits au projet d'aller délivrer la Terre-Sainte. Il n'eut pas le loisir de l'achever. Un cri unanime s'élève et retentit comme par inspiration :

*Dieu le veut, Dieu le veut.* Tous ont entendu la voix céleste, elle imprime à tous les cœurs un courage surnaturel. Il n'y a plus ni crainte ni foiblesse. Le chemin de Jérusalem est le chemin des cieux. La guerre est sacrée, les soldats le sont aussi, et le pardon de tous les péchés est promis et annoncé à tous ceux qui partageront ou contribueront à cette sainte expédition.

Les prélats retournent dans leurs diocèses, et y communiquent le mouvement qui leur a été imprimé. On publie la *première croisade*, dont les autres ont retenu le nom, parce que le pape avoit ordonné que les fidèles porteroient une croix cousue sur l'épaule. Il n'y a plus d'autre distinction. C'est la seule honorable. Cinq millions d'ames entreprennent le voyage, ayant à leur tête l'hermite Pierre. Urbain II, moins épouvanté de son succès qu'on ne le croiroit d'abord, est transporté à son tour, en voyant cette foule obéissante qui lui reporte l'enthousiasme qu'elle a reçu. Et comment ne pouvoit-il pas espérer la conquête entière de l'Asie, après un tel spectacle, après un tel essai de l'autorité pontificale ?

L'or et l'argent sortent de l'Europe. Les terres

terres demeurent incultes, les arts sont abandonnés et les villes dépeuplées. On forme trois divisions. Pierre l'hermite, le froc en tête, la sandale aux pieds, une corde autour des reins, commande la première, composée de la populace des croisés. Dans sa marche, sans ordre et sans discipline, elle se livre à toutes les violences, à tous les crimes, sûre de l'absolution qui l'attend au tombeau de Jésus-Christ. Elle dépérit par la débauche et par les représailes qu'occasionnent ces horribles désordres. La moitié ne passa pas l'Allemagne et l'Italie ; elle étoit dissoute et presque anéantie lorsqu'elle arriva au détroit.

Les deux autres divisions, qui renferment la noblesse et les soldats, suivent avec moins de tumulte : mais la maladie, la famine, les fatigues la dépeuplent; et lorsqu'on fit la revue des troupes, avant le siége de Nicée, on ne trouva plus que six cent mille fantassins et cent vingt mille cavaliers.

Les combats, les chaleurs, les désertions diminuèrent tellement cette grande armée, que sous les murs de Jérusalem, l'objet important de cette confédération, elle se trouva réduite à vingt-un mille cinq cents hommes. Jérusalem soutint un premier assaut, et fut

emportée au second. Le cri de guerre étoit le cri du concile, *Dieu le veut.* Le massacre fut horrible; tout nageoit dans le sang. On égorgea les femmes et les enfans à la mamelle; et tout ce qui n'étoit pas chrétien fut passé au fil de l'épée. On vit ensuite ces croisés féroces laver leurs mains sanglantes, prendre l'habit de pélerins, se frapper la poitrine, soupirer et verser des larmes de sensibilité à l'aspect du saint sépulcre, le baiser, et parcourir avec componction tous les lieux où le Christ avoit souffert. Des sanglots et des gémissemens sortoient de ces cœurs impitoyables, que l'enfance, la vieillesse et l'infortune n'avoient pu attendrir.

Huit jours après, on élut pour roi le fameux Godefroi de Bouillon, rendu sur-tout immortel par les vers du Tasse. Il fut le premier roi de Jérusalem, c'est-à-dire d'un royaume qui n'étoit rien. Revêtu des ornemens royaux, il refusa la couronne, disant qu'il ne vouloit pas être couronné d'or, où Jésus-Christ l'avoit été d'épines; que dans la cité de Dieu un homme ne devoit point porter cette marque de souveraineté. Ce prétendu royaume, borné à la ville et à ses environs, subsista quatre-vingt-dix ans.

Cette conquête, si l'on peut l'appeler ainsi, quoiqu'elle eût coûté tant d'hommes, répandit une joie inexprimable dans toute la chrétienté. On ne voyoit que la victoire, et non les désastres qui l'avoient précédée. Ceux qui en revinrent échauffèrent encore les esprits, amans du merveilleux. On avoit touché la pierre du saint sépulchre; la Terre-Sainte étoit délivrée; l'Asie étoit soumise; le monde entier n'alloit plus voir qu'un peuple de chrétiens et de frères. Ces idées plongeoient dans l'extase ceux qui les méditoient. On vendit terres, fiefs, châteaux, principautés, pour avoir de quoi faire le même voyage. Que de réflexions naissent en foule! Nous devons les supprimer.

Il y eut sept croisades dans l'espace de deux siècles, tant la première impulsion avoit été profonde. Nous les suivrons, avec le cours de l'histoire, comme le monument le plus curieux peut-être qui subsiste dans les annales du monde.

Observons qu'il falloit que la population fût bien nombreuse sous le gouvernement féodal, pour que le royaume ne se trouvât pas totalement désert à la suite de ces émigrations propres à épuiser les états les plus

florissans. Ainsi que les habitans du Nord s'étoient précipités sur nos contrées, nous nous jetâmes sur les Turcomans, surpris de nous voir abandonner nos climats, et encore plus étonnés du motif qui nous attiroit chez eux. Cette première croisade ne fut faite que par les François, auxquels se trouva joint seulement un petit nombre d'Italiens et d'Anglois.

Les armoiries dûrent leur naissance à la nécessité où l'on étoit de pouvoir ranger et reconnoître les combattans de ces armées innombrables. On mit sur les drapeaux une marque distinctive. Tous ceux qui marchèrent sous une bannière se crurent en droit d'en retenir la marque, ou de prendre un sceau particulier. La vanité et la fantaisie firent que chacun dessina sur son écu l'emblême qui caressoit le mieux ses prétentions orgueilleuses. Le roturier le plus décidé, et dont le père avoit été serf, s'empara, à son gré, des pièces les plus illustres. Car sous ces enseignes religieuses, une espèce de licence impunie appartenoit au soldat qui alloit verser son sang et affronter les infidèles. Quiconque avoit fait le voyage d'outremer, revenoit se placer hardiment parmi la noblesse. La confusion fut extrême; on fut obligé dans

la suite de ne plus reconnoître que les noms connus par des actions éclatantes et personnelles, et de regarder avec indifférence ces écussons bizarres et capricieux, que l'orgueil et le mensonge avoient chargés de mille figures imaginaires ou usurpées.

L'ordre des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, appelé aujourd'hui l'ordre des chevaliers de Malthe, l'ordre des Templiers et celui des chevaliers Teutoniques, tirent leur origine des croisades. Avant d'arriver à Jérusalem, les Européens étoient obligés de passer à travers les Sarrazins, qui donnoient la mort ou les fers à ces hordes errantes de pélerins. Les mêmes mains qui secouroient les fidèles marchant pour visiter les lieux saints, qui soignoient les malades, et sur-tout les lépreux, imaginèrent de défendre par les armes ceux qu'ils consoloient par leurs soins charitables. On les vit protéger leurs passages, établir leur sûreté personnelle; et le plan nouveau d'un ordre monastique, hospitalier et militaire parut dans le monde. Un si généreux dévouement demandoit un courage héroïque. Toute la noblesse de l'Europe fut invitée à se consacrer à ces pieux devoirs. Un mélange d'amour pour la religion et pour la

guerre amenoit de toutes les parties de l'Europe une jeunesse florissante. De là cet ordre célèbre qui a fait tant de prodiges de valeur, sous le nom de chevaliers de Rhodes. De nombreux et d'illustres prosélytes montrèrent à l'univers que les vertus humaines ne sont pas rares, et qu'il est toujours plus difficile de les appliquer d'une manière éclairée que d'une manière grande.

Enfin, on doit à cette expédition le poëme du Tasse, monument du génie, où l'esprit de ce siècle est empreint, et que les siècles suivans contempleront comme un tableau non moins intéressant que fidèle.

---

## LOUIS VI,

### DIT *LE GROS.*

Louis VI, avant la mort de son père, que l'on a vu inappliqué, indolent, endormi dans la volupté, avoit déja tenté de réprimer l'indépendance altière des grands, et de faire respecter, autant qu'il le pouvoit, l'autorité royale, attaquée et méprisée.

Il portoit sur son visage une pâleur indélé-

bile, indice du poison qui lui avoit été donné par sa belle-mère; il avoit voulu la tuer dans la première chaleur de son ressentiment. Il ne fut sauvé que par les remèdes extraordinaires d'un médecin étranger que les médecins de la cour avoient traité, suivant l'usage, de charlatan. Le charlatan fit ce qu'ils n'avoient pu faire. Louis guéri, avoit pardonné généreusement cet attentat de la reine, à la prière de son père qui aimoit sa femme et ménageoit son fils.

Il fut sacré et couronné à Orléans, par l'archevêque de Sens. L'archevêque de Reims voulut s'y opposer, alléguant que cette cérémonie ne pouvoit être faite valablement que par lui. Il prenoit un usage pour un droit incontestable.

Paris alors étoit comme bloqué par sept ou huit petites villes, dont les seigneurs avoient des troupes qui incommodoient fort les voyageurs et les passans. Ainsi, non-seulement la France étoit partagée entre les seigneurs, mais le domaine royal étoit coupé encore par de petites souverainetés particulières; il fallut que Louis déployât autant d'adresse que de courage pour régner sur les seigneurs de l'Isle-de-France. Moins puissant

que quelques-uns de ses vassaux, il passa sa vie toujours à cheval, toujours sous les armes, combattant des seigneurs de Montmorency, des sires de Montlhéry, des châtelains de Rochefort. Il fut trois ans à réduire la forteresse de Puiset : le moindre château, le moindre village occupoit ses forces et sa bravoure. Cette foule de petits vassaux, tandis que les grands l'aimoient assez et ne le troubloient point, se liguèrent contre lui, et lui disputèrent son patrimoine réel. Ce titre pompeux de roi de France n'étoit bientôt plus qu'un titre subalterne, par la faute de son prédécesseur qui l'avoit avili après avoir ruiné sa fortune et ses forces. Un châtelain alors aspiroit à la royauté, et faisoit, entre les quatre ponts-levis de son châtel, des rêves superbes et imaginaires. On vit un comte de Corbeil, prenant ses armes pour aller combattre le roi, dire gravement à son épouse : *Comtesse, donnez-moi vous-même cette épée*; ce qu'elle fit. En la recevant, il ajouta : *C'est un comte qui la reçoit de vos nobles mains, c'est un roi qui vous la rapportera teinte du sang de son adversaire.* Le futur souverain fut tué d'un coup de lance dans le combat.

Louis VI porta les coups les plus vifs à la féodalité, et jeta de loin les fondemens de l'autorité de ses successeurs. Il ne perdit jamais de vue ce grand objet. Les plus légers succès lui coûtèrent beaucoup, mais il les jugea importans et essentiels. Il n'épargna rien d'abord pour soumettre à l'obéissance les petits feudataires. Il négocia aussi fréquemment qu'il se battit. Ses entreprises furent pesées et dirigées par quatre frères nommés les Garlandes (1) et par l'abbé Suger. Ils furent les véritables auteurs de la révolution prochaine; leurs conseils formèrent les communes, c'est-à-dire un corps qui jadis serf, et affranchi par le roi, reçut le droit de bourgeoisie, et en même temps la liberté de se choisir des chefs et des défenseurs. Telle est l'origine du gouvernement municipal, né alors pour être détruit ensuite. Dès que ce corps connut le prix de la liberté, il en devint extrêmement jaloux. Il fit valoir ses prérogatives naissantes; en se tournant tout entier du côté du monarque, il s'accrut sous

(1) Louis XIV ne se doutoit pas assurément qu'il dût le poids de sa couronne aux quatre frères Garlandes. Rien n'est plus vrai cependant.

sa protection, parce que le roi sut l'opposer habilement à la foule de tous ces petits vassaux dont la réunion le fatiguoit. Les communes étoient pour la couronne; et comme elle étoit servie par des hommes qui n'étoient plus esclaves, elle le fut bien. Ce corps, qui modifioit la constitution ancienne et alloit y apporter les plus grands changemens, devint par la suite le tiers-état, dont les députés parurent pour la première fois aux assemblées générales de la nation, en 1304. On lui accorda une jurisdiction, un sceau, une cloche et un beffroi. On nommoit ainsi une tour d'où l'on pouvoit observer les troupes qui approchoient.

Louis VI arma bientôt ces mêmes communes; et s'il étoit dangereux de mettre les armes à la main des bourgeois et des artisans, il étoit bien plus pressant pour lui de réprimer les entreprises continuelles des seigneurs qui, par la position de leurs châteaux, étoient redoutables à son domaine. Blessé dans l'endroit le plus vif, il offroit à ceux qui vouloient le défendre, tout ce qu'il pouvoit leur offrir. Dans la suite on reprit aux bourgeois, lorsqu'on n'eut plus besoin d'eux, les priviléges qui leur avoient été accordés, parce

que le monarque, après avoir senti l'indépendance des seigneurs, commençoit à craindre l'indépendance des villes, qui étoient devenues insensiblement de petites républiques; tant il a fallu d'années, de travaux, de combinaisons et de fortune pour fixer enfin l'autorité dans une seule main! Mais, ce qu'il y eut de plus adroit et de plus heureux pour ce dessein dans la conduite de Louis VI, ou plutôt dans celle de ses ministres, ce fut d'avoir créé et établi une justice royale au-dessus des justices seigneuriales. Par-là on les divisoit, on les opposoit entr'elles, et c'étoit les affoiblir. L'appel étoit ouvert aux mécontens. Les seuls juges royaux eurent l'attribution d'un très-grand nombre d'affaires, à l'exclusion des seigneurs particuliers; et dès que ceux-ci ne prononcèrent plus en dernier ressort, ils perdirent de leur considération.

Il naquit, il est vrai, du choc de ces tribunaux, une confusion épouvantable, que plusieurs siècles n'ont pas encore fait cesser. Mais la royauté alloit à ses fins. Elle vouloit se dégager du chaos qui alloit l'ensevelir. Elle vouloit montrer sa tête au-dessus de toutes celles qui prétendoient partager avec

elle le droit de justice, autant que le droit de l'épée. De premier juge que Louis VI étoit devenu, il n'y avoit pas loin au titre de législateur. Le temps perfectionna ce qui avoit été ébauché par les quatre frères, qu'on doit considérer comme ceux qui ont sapé l'antique monument du gouvernement féodal. Corrompu à cette époque, et sorti de ses sages limites, il n'a dû exciter les regrets que de ceux qui croient le despotisme plus dangereux encore.

Louis fut moins heureux contre le roi d'Angleterre; ce fut pour lui un ennemi formidable. La France avoit créé sa rivale, et commençoit à sentir son extrême imprudence. La rivalité de deux souverains avoit fait naître l'antipathie des deux nations, qui auparavant ne se haïssoient pas. Elle occasionna cette guerre qui dura trois cent quarante années, et pendant laquelle on se fit des maux réciproques et irréparables. L'avantage d'une des deux nations n'a jamais prévalu sur l'autre d'une manière assez décisive pour la dédommager de tant de sang répandu; et l'équilibre a subsisté jusqu'à nos jours, malgré l'apparente inégalité de forces; mais les empires ont des principes secrets de vita-

lité, qui ne doivent pas toujours faire examiner leurs forces respectives, parce que ces principes moteurs échappent au calcul. Dans cet espace de temps, plus de vingt traités de paix furent signés et rompus presqu'aussitôt; et les trèves étoient encore des guerres.

Louis VI fut battu à la journée de Brenneville, et obligé de fuir devant le duc de Normandie. Il étoit plein de valeur. Sa maxime, étoit qu'il vaut mieux mille fois mourir glorieusement que de vivre sans honneur. Dans la déroute, un Anglois saisit la bride de son cheval en criant, *le roi est pris. On ne prend jamais le roi*, dit Louis le Gros avec le plus grand sang-froid, *pas même au jeu des échecs;* et d'un coup de sa masse d'armes il l'abattit mort à ses pieds.

Il encouragea, ainsi que ses successeurs, ces expéditions à la Terre-Sainte, qui passionnoient toute l'Europe. Il avoit remarqué que s'il perdoit des sujets, il étoit délivré en même temps de ces seigneurs séditieux qui alloient porter leur courage superbe et indépendant au dehors du royaume. Ceux-ci affranchissoient leurs serfs pour se mettre en équipage; et quand ils s'étoient ruinés pour ces guerres lointaines, ils vendoient des por-

tions de leurs domaines, et quelquefois le domaine en entier, selon la figure plus ou moins brillante qu'ils avoient faite en Palestine. Les serfs, une fois libres, quittoient les terres témoins de leur esclavage, et alloient s'établir où ils jugeoient à propos. Le roi, qui se présentoit pour les recueillir, avoit la préférence. Il devenoit leur protecteur naturel; et voulant se les attacher encore plus, il leur donnoit, comme à sa propre milice, tous les priviléges qu'ils demandoient.

Les bourgeois datent donc de Louis-le-Gros. Avant lui il n'y avoit que les ecclésiastiques et les gens d'épée qui fussent parfaitement libres. Louis fixa les redevances et les tailles que chaque habitant paieroit désormais. Rien de si modéré que ces taxes. Ami de ces nouveaux affranchis, il facilita de tout son pouvoir l'achat des terres de ceux qui alloient à la Terre-Sainte; il fournit même sous main de l'argent à ceux qui en avoient besoin.

Le serf qui ne pouvoit pas acheter, se fit du moins fermier de son seigneur. Maître de son industrie, il prit à cens les terres qu'il cultivoit auparavant comme esclave. Cet esclavage avoit commencé par le droit de la

guerre qui avoit réduit en servitude les prisonniers, alors le plus riche butin du soldat.

Leur condition fut supportable et même heureuse sous les beaux jours du gouvernement féodal, parce qu'au milieu de ces grandes et immenses propriétés on ne contestoit pas au cultivateur les portions qu'il mettoit en valeur, et que par son travail il étoit regardé lui-même comme propriétaire de la terre, n'ayant, pour ainsi dire, qu'à en partager les fruits avec son maître qui le défendoit avec l'épée, tandis que l'autre le nourrissoit avec le soc de la charrue. Mais cet admirable équilibre ayant été malheureusement rompu par la sous-division des fiefs, la dépendance étoit devenue cruelle; les petits seigneurs, plus avides à mesure qu'ils avoient moins de moyens, s'étoient rendu oppresseurs; le sort du paysan devint à plaindre quand ils s'avisèrent, dans ces temps grossiers, de connoître un luxe non moins grossier. Le luxe ne contre-balance les maux qu'il fait, et ne sert de remède à lui-même, que quand il est extrêmement perfectionné et universellement répandu.

On comptera Louis le Gros parmi les princes estimables. Plus soldat que capitaine, il

fut infatigable et actif. Il aima le peuple, et le préféra constamment aux grands. Il avoit des idées de justice, et sur-tout de police. Sa prodigieuse grosseur ne déroba rien à la vivacité de ses expéditions. Il manqua, il est vrai, de politique dans les négociations, parce qu'il n'avoit pas de ministre habile en cette partie. Aussi fut-il toujours trompé par Henri I^er^, roi d'Angleterre.

ÈRE vulgaire. 1137.

Avant de mourir, il adressa à son fils, qu'il avoit déja fait couronner, ces paroles remarquables : *Souvenez-vous, mon fils, que la royauté n'est qu'une charge publique dont vous rendrez un compte très-rigoureux à celui qui fait les rois et qui les juge.*

L'oriflamme, bannière miraculeuse, à laquelle le peuple attachoit la victoire, parut pour la première fois dans les armées françoises. Elle étoit confiée à l'abbaye de S.-Denis, où on alloit la prendre solemnellement, et on l'y reportoit de même. Cet étendard inspiroit aux troupes une si grande confiance qu'elles sembloient invincibles lorsqu'il flottoit à leur tête.

# LOUIS VII,

## DIT *LE JEUNE.*

PARMI les vassaux de la couronne, qui s'apercevoient bien qu'on les menoit tantôt avec artifice, tantôt à force ouverte, il se trouvoit un comte de Champagne, plus altier que les autres, et qui cherchoit à reculer sa défaite par tous les moyens possibles. Il étoit déja fameux sous le règne précédent, par une vigoureuse défense qui avoit fait connoître son caractère indépendant. Le nouveau roi n'avoit ni l'activité, ni le courage de son père. Le comte qui voyoit avec un extrême déplaisir la puissance des rois s'accroître, n'en étoit devenu que plus attentif à traverser leur dessein, à leur susciter quelques querelles gratuites, uniquement pour les tenir en haleine et fatiguer leur autorité. Il ne se tramoit point d'intrigues, d'un bout de la France à l'autre, qu'il n'y eût plus ou moins de part. Quiconque avoit quelques dispositions à se révolter, pourvu que ce fût contre le monarque, trouvoit en lui, et des secours secrets, et un ap-

pui constant. Disposant au loin ses ressorts, et portant ses vues hors du royaume, il avoit eu le crédit et l'adresse de faire mettre en interdit, par le pape, toutes les villes, bourgades, villages et maisons qui appartenoient au roi. C'étoit-là un grand coup et qui pouvoit reculer l'époque de la monarchie. Louis VII, irrité de cet affront et de plusieurs autres traits, entra en Champagne la rage dans le cœur et le flambeau à la main. Après avoir surpris la petite ville de Vitry, maître des murailles, il ne trouvoit plus de résistance que dans l'église paroissiale. Treize cents personnes s'y étoient réfugiées pour se dérober à la fureur effrénée du soldat. Louis VII y fit mettre le feu; et quoique ces malheureux jetassent des cris épouvantables en implorant l'Être suprême, en demandant miséricorde, il eut l'inhumanité de faire entourer ce peuple désarmé, et de le livrer aux flammes. Sa colère passée, ce spectacle lui fit horreur. Ses remords étoient tardifs, mais si violens, qu'ils touchoient au désespoir. Il croyoit voir à toute heure le tonnerre du ciel venger la nature et tomber sur lui. Saint Bernard eut peine à lui persuader qu'il n'y a point de crimes dont on n'obtienne de pardon par un sincère et pro-

fond repentir. Comme son désespoir ne s'affoiblissoit pas, le saint lui offrit, comme un moyen d'expiation, d'envoyer un corps de troupes considérable au secours de la Terre-Sainte, et de se croiser à leur tête, rien ne devant être plus agréable à Dieu et au pape. Il prophétisoit des succès infaillibles, et disoit qu'alors le roi seroit réconcilié, et que le pontife de Rome leveroit l'interdit que les artifices du comte de Champagne avoient su amener sur le royaume.

Imprudent après avoir été barbare, Louis demanda la croix avec instance. Suger, abbé de S.-Denis, homme sage qui avoit eu beaucoup de part au gouvernement sous le règne de Louis le Gros, s'élevant au-dessus de l'esprit de son siècle, ce qui est le plus rare effort du génie, ne goûta point le projet qui fascinoit tous les esprits. Il y fut même opposé; il conseilla à ce prince de rentrer prudemment dans son royaume, de le gouverner en paix, et s'il y étoit obligé, de fournir seulement de l'argent et des troupes. Il n'eut pas de peine à lui faire entendre qu'il étoit plus conforme à l'esprit de la religion de maintenir par de sages lois l'empire des mœurs dans ses états, que de faire couler par torrens le

sang qui lui étoit le plus cher, pour enlever quelques toises d'un terrain sacré à des infidèles. Louis, qui malgré ses préjugés avoit ce sens droit qui ne se refuse point à la lumière de la vérité par-tout où elle se rencontre, commençoit à réfléchir sur les suites fatales d'une pareille démarche. Saint Bernard voyant le roi balancer, arma son éloquence impétueuse, et par ce ton prophétique qui semble inspiré des cieux, l'emporta sur les alarmes et la tranquille sagesse de Suger.

La seconde croisade fut donc prêchée dans une assemblée de la nation, tenue à Vezelai en Bourgogne. On ne répondit à la harangue de Bernard, que par cette acclamation universelle : *La croix ! la croix !* La plupart des femmes voulurent suivre leurs maris. On eût dit que les Français alloient trouver, sous d'autres cieux, une patrie plus belle et plus riche que la leur. On envoyoit une quenouille et un fuseau à ceux qui, chérissant l'ordre et l'économie de leur maison, se refusoient à augmenter la foule des croisés. La reine fit tout pour être du voyage; elle aima mieux suivre, au milieu des dangers et des fatigues, la jeunesse brillante de la cour, que de rester seule dans un palais désert.

On étoit si persuadé que la victoire étoit aux ordres de Bernard, qu'on lui fit instance pour lui faire accepter le grade de généralissime des troupes. Il refusa cet honneur; et content d'animer les autres aux combats, il se dispensa de suivre l'armée. Il ne fit point revivre l'exemple de l'hermite Pierre, devenu dans les champs de bataille, le rival des Renaud et des Godefroi.

Cette pieuse fureur échauffoit l'Allemagne comme la France. Déja l'empereur Conrad III avoit pris les devants avec une armée de plus de cent mille hommes. Il avoit commencé par écouter Bernard, avec la ferme résolution de ne lui rien accorder; et il avoit fini par s'enrôler lui-même.

L'incapacité de Louis VII se manifesta pleinement dans cette entreprise. Après avoir traîné, malgré Suger, l'élite de ses troupes en Palestine, il s'y comporta sans gloire. Il fut déshonoré comme roi et comme époux. Sa femme, qu'il avoit conduite imprudemment en Judée, fut éprise d'un jeune turc d'une rare beauté, et le scandale de leurs amours en instruisit jusqu'à celui qui devoit les ignorer, et qui ordinairement est le dernier instruit. Ses troupes furent battues: fu-

gitif, il est pris par les Sarrazins; il ne recouvre la liberté que par la valeur du roi de Sicile. Il rentre enfin dans ses états, et il n'entend de tous côtés que des cris lugubres. On lui redemande, ici un père, là des enfans, plus loin un frère, un ami. Dans cette désolation universelle, on se souvient des paroles de Suger, qui avoit blâmé ce fatal voyage. Ainsi c'est le malheur des nations qui révèle la sagesse de l'homme tranquille et sensé.

Ce grand homme avoit soutenu l'état, en avoit dirigé les rênes à la place du chef qui les avoit abandonnées. On le vit, pendant cette croisade, gouverner la France avec douceur, modération et habileté. Il eut de plus rares qualités que celles d'un roi; il eut les qualités d'un régent. Sans trop oser, sans trop craindre, tandis que toutes les forces du royaume étoient dans la Palestine, il protégea seul la monarchie, en temporisant, en économisant, pour ainsi dire, ce qu'elle possédoit de vie. La France eût péri par les troubles qui s'élevèrent, s'il n'eût eu la prudence de céder aux orages pour mieux sauver le vaisseau dont il étoit le pilote. Il enchaîna les armes des voisins qui pouvoient subjuguer le royaume, en entretenant dans leur

sein des discordes utiles. Toujours guidé par un génie prévoyant, il écarta de la France, avec une supériorité constante et marquée, les ravages qui, dans une telle circonstance, auroient décidé sa ruine. Enfin il avoit su gagner l'amour des peuples, en faisant conserver à la nation le respect pour son roi, qui étoit absent; dernier effort de sagesse, de fidélité et d'héroïsme.

Mais à peine Louis reprend les rênes du gouvernement, que sa main inhabile se fait sentir; il fait autant de fautes que de pas. Il a le malheur de perdre son sage ministre. Aussitôt, comme s'il avoit craint jusqu'alors son regard, il met le comble à ses imprudences; il répudie sa femme, l'accusant d'adultère; elle-même favorise ce divorce, parce qu'elle avoit ses projets tout formés. Louis n'aperçoit point le piége, lui rend la Guyenne et le Poitou, sans traité, sans conditions, sans examen, et six semaines après, elle les porte orgueilleusement en dot à Henri, duc de Normandie. C'est ce qu'avoit prédit Suger; c'est ce qu'il avoit voulu empêcher : il avoit lu dans le cœur de la reine la double trahison qu'elle vouloit faire à son mari et à la France: il avoit aperçu ce fatal démembrement. Le

duc, déja héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, possède encore, par la foiblesse de Louis, la cinquième partie de la monarchie françoise, et se trouve en état d'humilier le reste.

A cette époque, tout devint favorable à l'Angleterre : sa puissance alla toujours en croissant ; elle devint bientôt redoutable. Les descendans de Louis le Jeune eurent lieu, plus d'une fois, de l'accuser de cette énorme faute politique, quand ils sentirent les malheurs qu'elle avoit occasionnés : on déplora cette fatalité qui remit le destin des états entre des mains mal-habiles, et qui fit perdre alors en un instant presque tous les fruits de la sagesse et de la prudence de Suger. Sa mort précipitée devint aussi funeste à la France, que celle du meilleur de ses rois.

Louis VII fit des pélerinages de tous côtés, visita le tombeau de S. Thomas de Cantor-
1180. béry, et mourut avec la réputation d'un prince pieux et chaste ; mais il avoit frappé la France d'une plaie qui fut trois siècles à se cicatriser, et qui a plus nui à sa force, à sa grandeur réelle, que toutes les attaques de ses ennemis. On prétend que son surnom lui vint à la suite de l'incroyable faute qu'il avoit

commise, et qu'en l'appelant *Louis le Jeune*, c'est comme si l'on avoit voulu dire *Louis l'Ecolier*.

Les ordres monastiques se multiplièrent sous ce règne. Les hommes se précipitoient en foule dans ces asyles sacrés, parce que le repos, les richesses, la considération et des immunités sans nombre les y attendoient. Peut-être aussi que les agitations qui naissoient des propriétés bouleversées par la manie des croisades, ne contribuèrent pas peu à peupler ces lieux de paix et de solitude, où venoient expirer les cris de la guerre et le tumulte de ses préparatifs. Ces monastères firent un bien; ils établirent des écoles; on y copia des livres que, sans le travail assidu des moines, nous eussions perdus. Tous les trésors de l'antiquité, enfouis dans la poussière, parurent revivre sous leurs mains laborieuses; et ces mains sacerdotales, préparant la renaissance des lettres, nous ont transmis Homère, Tacite et Lucien, qu'un oubli un peu plus prolongé auroit pu faire rentrer dans le néant. L'université se forma. Vouée dès son origine à Aristote, qu'elle devoit brûler ensuite pour y revenir encore avec une plus grande superstition, elle se payoit et payoit

les autres, de termes inintelligibles. Elle se nommoit *Université*, comme ouvrant son sein à tout le monde, et embrassant de plus l'universalité des sciences; c'étoit prendre l'horizon pour les bornes du monde. Les subtilités obscures de l'école y régnèrent, parce que l'esprit subtil forme ordinairement le bel esprit des siècles à demi barbares.

Saint Bernard, l'abbé Suger et Abeilard (bien plus immortalisé par la tendresse d'Héloïse que par ses écrits) furent contemporains et rivaux. Ils méritoient, par leur génie et leur éloquence, d'appartenir à un autre siècle; si toutefois les siècles polis, par un autre inconvénient, n'étouffent point le génie, en interdisant ce qui le constitue, l'originalité. Abeilard avoit écrit contre la Trinité, mais il se rétracta, et il ne doit plus conséquemment figurer parmi les hérésiarques.

Louis le jeune fut inhumé dans l'abbaye de Barbeau, qu'il avoit fondée. Charles IX, en 1566, fit ouvrir son tombeau. Le corps se trouva encore tout entier. Il avoit aux doigts plusieurs anneaux d'or: Charles IX les détacha, et les porta long-temps, ainsi qu'une chaîne d'or trouvée dans la même tombe.

# PHILIPPE II,

## DIT *AUGUSTE.*

Les historiens ont chargé son nom de tous les titres les plus honorifiques : ils l'ont appelé le *Conquérant*, le *Magnanime*, le *Dieu donné*. Enfin, comme pour couronner toutes ces qualifications, ils l'ont surnommé *Auguste*.

On vit à son sacre une chose nouvelle. Le nombre des pairs du royaume étoit illimité. Ce nom, sous les deux premières races, se donnoit également à tous les grands vassaux qui relevoient du monarque, parce qu'ils étoient égaux entr'eux, ainsi que l'indique la signification précise du mot, que des écrivains adulateurs ont voulu combattre avec une mauvaise foi insigne. Les fils de rois, eux-mêmes, ne s'appeloient que pairs. Louis VII, dirigé par l'esprit des quatre frères, fit un choix de douze, six ecclésiastiques et six laïques. Ils formèrent dès ce moment un corps auquel on attribua exclusivement les prérogatives attachées à ce titre. Dans la suite le titre s'est pour ainsi dire annulé avec les prérogа-

tives; et comme il n'y a plus de duc de Normandie, ni de comte de Flandre, etc. les six pairs laïques sont représentés, au sacre de nos rois, par six princes du sang.

Philippe II avoit épousé Isabelle de Hainaut, qui descendoit en ligne directe d'Ermingarde, fille aînée du malheureux duc de Lorraine, reste du sang de Charlemagne, privé de son héritage et mort captif. Ainsi deux maisons qui sembloient devoir être éternellement séparées par tout ce qui s'étoit passé, se trouvèrent réunies au moyen de cette alliance : le temps rend tout possible. Lors de la cérémonie, un officier levant une canne haute pour faire ranger le peuple, renversa trois lampes d'huile qui se trouvoient au-dessus des augustes époux; on regarda cet accident comme une onction surabondante qui présageoit un règne trois fois heureux.

Philippe II, à son avénement au trône, publia trois édits. Le premier condamnoit tous les hérétiques au feu; le second ordonnoit de noyer quiconque blasphémeroit; le troisième enjoignoit à tous bateleurs et jongleurs de vider le royaume.

Les Juifs étoient en grand nombre et riches; ils faisoient leur ancien métier d'usuriers. Ils

furent arrêtés dans leur synagogue. Leurs immeubles furent confisqués, et vendus au profit du roi. Toutes les dettes contractées avec eux furent déclarées nulles ; on les bannit, on ne leur laissa emporter que leurs meubles; mais ils cachèrent leur argent, qui sortit du royaume sans retour.

On blâma cette conduite, parce que le roi les avoit dépouillés tous d'une manière également sévère, pour ne pas dire injuste, sans avoir examiné à quel degré chacun d'eux pouvoit être coupable. Au surplus, Philippe dépeuploit son royaume en les renvoyant, au lieu de les maintenir et de les corriger par de bonnes lois; d'ailleurs les prêteurs de cette espèce sont utiles au commerce, et quelquefois nécessaires. Ils font circuler l'argent, et donnent la vie aux échanges. On pouvoit remédier aux abus qui se trouvent par-tout, sans détruire tout-à-coup une race qui se chargeoit des travaux et des emplois les plus avilissans; car dans ce siècle de barbarie et de courage, d'ignorance et de fierté, le maniement des espèces passoit pour un commerce honteux. Le roi avoit écouté l'aversion qu'on lui avoit inspirée contr'eux dès son enfance. Lorsqu'il fut plus éclairé et qu'il eut

besoin d'argent, il les rappela. Il vit que si l'usure a ses dangers, en lui donnant un frein, l'on prévient, politiquement parlant, des malheurs beaucoup plus funestes qu'elle.

Des débris des croisés vaincus ou déserteurs, il s'étoit formé des troupes de bandits vagabonds, sous les noms de *Brabançons*, de *Routiers*, de *Taverdins*, qui, n'ayant plus de domicile, pilloient indifféremment les églises et les synagogues, brisoient les calices et les ciboires, découpoient les chappes et les chasubles des prêtres pour s'en habiller eux et leurs femmes, et traitoient les chrétiens comme ils s'étoient flattés de traiter les Turcs. Philippe se mit à leur poursuite, et, aidé des communes, les détruisit en peu de temps: ce qui fut très-agréable aux bourgeois, et sur-tout aux ecclésiastiques, obligés de garder nuit et jour contre leurs invasions l'argenterie des autels.

Ce qui est le plus difficile souvent à un roi, c'est de savoir régner, non dans ses états, mais dans son propre palais. Philippe sut en imposer à sa mère et à son parrain, son ancien tuteur, le comte de Flandre, qui, chacun de son côté, prétendoient le gouverner à leur gré. Il déploya de bonne heure, contre

ces titres de mère et de parrain, alors également respectés, le caractère de fermeté qui lui fut utile dans la suite. Le parrain vouloit lutter; mais il rencontra un souverain qui se fit restituer le Vermandois, que le tuteur prétendoit garder sur son pupille, comme dot de sa femme. Elle étoit morte sans enfans, et le prétexte étoit visiblement absurde.

Cependant les affaires d'Orient étoient devenues personnelles à l'Europe. Les divisions des croisés avoient servi le célèbre Saladin, qui déja avoit repris la ville de Jérusalem. Tous les templiers et hospitaliers avoient été massacrés. Le récit de ces désastres répandit la douleur et la consternation. Le pape prit l'événement fort à cœur, puisqu'il en mourut de chagrin. Les rois de France et d'Angleterre suspendirent tout-à-coup leurs querelles opiniâtres, pour former une troisième croisade. Aucune ne fut mieux ordonnée, aucune ne donna de plus brillantes espérances. Les chefs de l'expédition étoient Frédéric Ier, l'un des plus grands empereurs qu'ait eu l'Allemagne, Richard nouvellement monté sur le trône d'Angleterre, et Philippe Auguste. Ces deux derniers princes, tous deux jeunes, à peu près aussi puissans, étoient rivaux en gran-

deur comme en ambition. Richard impétueux, ardent, avoit ces qualités extrêmes qui font les héros. Philippe étoit plus prudent, plus politique, plus mesuré dans ses vues. Ils se jurèrent en partant une amitié éternelle; mais l'un des deux devoit détruire le lien de cette confiance trop peu durable.

Les deux rois étoient convenus de prendre la voie de la mer; ce qui étoit sagement vu. Philippe se distingue le premier. Il bat et écarte les Sarrazins, s'empare de plusieurs villes, et va mettre le siége devant Acre. L'impatient Richard accourt pour cueillir à son tour des palmes glorieuses; il avoit été retardé en Sicile, par un de ces événemens singuliers et merveilleux qui appartiennent à ce siècle. Battu par la tempête, il avoit échoué près des côtes de Chypre. Isaac Comnene, souverain de cette île, homme avare et féroce, au-lieu de lui donner des secours, avoit pris trois de ses vaisseaux et maltraité l'équipage. Richard irrité, obéissant plutôt au ressentiment qu'à la prudence, avoit débarqué ses troupes, livré un combat, pris la capitale, enchaîné le roi, et le traînoit prisonnier, impatient de se signaler par d'autres exploits, au camp des croisés.

Philippe

Philippe et Richard se regardèrent bientôt d'un œil jaloux. Tous deux prétendoient à la même gloire; et ces rivaux, mécontens l'un de l'autre, en vinrent aux reproches. Richard se plaignit de ce que Philippe avoit si fort pressé le siége d'Aere, qu'en quelque temps qu'on prît la ville, il en auroit seul la gloire. Philippe de son côté, disoit que Richard lui enlevoit ses meilleurs soldats. Les plus braves, il est vrai, s'attachoient au roi d'Angleterre, à cause de ses libéralités; largesses qui désoloient Philippe dénué d'argent, et qui d'ailleurs n'aimoit pas à le prodiguer. Le caractère de Philippe, moins franc et moins ouvert que celui de Richard, ne pouvoit conserver long-temps un ami chaud, qui avoit en horreur la plus légère dissimulation.

La prise d'Acre fit un extrême plaisir à Philippe, parce qu'il brûloit de retourner dans ses états. Il étoit las de cette guerre. Il disoit pour prétexte, que l'air de la Palestine étoit contraire à sa santé: mais ce qui le chagrinoit le plus, c'étoit la gloire dont Richard s'étoit couvert; c'étoit sa supériorité qu'il lui avoit trop fait sentir; c'étoit enfin le desir secret de profiter de son absence, malgré le serment réciproque de ne point attaquer les

possessions de son rival, jusqu'au retour de l'un et de l'autre.

Soit dépit de son infructueux voyage, soit prétexte plausible de l'attaquer et de se venger, Philippe accusoit Richard de choses bien extraordinaires, pour ne pas dire incroyables, entr'autres, d'avoir excité le Vieil de la Montagne à le faire assassiner.

L'histoire du Vieil de la Montagne a pu admettre l'exagération, mais ce n'est point une fable. Rien ne doit étonner, quand on parle du fanatisme; il se soutient en raison du sang qu'on verse pour lui; plus fort et plus redoutable par le nombre et par l'enthousiasme des hommes, quel coin de la terre n'a pas été soumis à son empire barbare?

Ce despote habitoit la Phénicie, où il s'étoit maintenu contre tous les efforts des caliphes d'Egypte et des rois de Jérusalem. C'étoit le prince d'un petit état; mais il s'étoit donné l'autorité la plus grande, en allant droit par le poignard, au cœur des souverains qui lui déplaisoient, et ne leur faisant pas autrement la guerre. De jeunes fanatiques, préparés dès l'enfance pour ses desseins, ministres obéissans de ses vengeances, de ses

caprices ou de ses fureurs, voloient exécuter ses ordres avec un dévouement que l'on est dispensé d'expliquer, quand on connoît la force de l'opinion et le pouvoir qu'un homme peut usurper sur son semblable. Ils étoient unis par le plus grand des ressorts, par l'idée de plaire au ciel en répandant le sang de son ennemi, de s'ouvrir par cet acte méritoire les portes de la félicité éternelle. Leur chef étoit un dieu pour eux, parce que leurs cerveaux avoient été disposés de bonne heure à admettre ces étranges illusions. Et que ne fait-on pas de l'espèce humaine, quand on l'environne de prestiges? On vit plus d'une fois ces assassins aller chercher le cœur qu'ils vouloient percer, à travers les lames et les épées, contens d'expirer après avoir frappé. S'ils étoient pris vivans, ils sourioient dans les supplices et défioient les bourreaux. Quand la tête humaine est exaltée ou plutôt dégradée à ce point, il n'y a plus de lumières pour dissiper les ténèbres qui l'offusquent.

Il paroît que Philippe redouta la puissance invisible de ce despote qui régnoit par la terreur du poignard sur les rois de la terre; car il lui envoya des présens considérables; et pour plus grande précaution, il se créa

une garde armée de massues d'airain, d'arcs et de carquois. Ce fut la première de cette espèce que l'on vit à un roi de France. Leur office étoit de ne jamais quitter le roi, de ne laisser aucun inconnu approcher de son auguste personne, de lire sur tous les visages si l'ame d'un de ces redoutables forcenés n'étoit pas cachée dans la foule, et d'exposer sur-tout leur vie pour sauver celle du prince. Fausses et puériles alarmes de Philippe ! Richard n'avoit point songé à le faire assassiner.

Devenu l'unique maître des opérations, Richard fit des prodiges de valeur, et déploya toute son expérience dans l'art militaire; il arracha la victoire à Saladin jusqu'alors invincible. Il sauva la ville de Joppé, où l'on avoit laissé beaucoup de femmes et de malades qui alloient périr. Aidé seulement de cinq cents hommes, il défit douze mille Sarrazins qui escortoient une caravane de sept à huit cents chameaux chargés de provisions; conquête d'autant plus précieuse, que les croisés manquoient de vivres.

Tandis qu'il poussoit ses succès avec une intrépidité héroïque, qu'il servoit la chrétienté abattue par les revers passés, et qu'il

commençoit enfin à se flatter de la victoire, il apprend que Philippe, de retour en France, a soulevé contre lui son frère, et qu'ils viennent de s'unir, l'un pour s'emparer du royaume d'Angleterre, et l'autre de la Normandie.

Forcé de renoncer à ses nobles espérances, se devant, avant tout, à la défense de ses propres états, il abandonne, en gémissant, des lauriers certains, et va combattre, dans un frère et dans un ami, l'ingratitude et la trahison; mais ne pouvant pas prêter plus longtemps le secours de son bras aux croisés, il songe à leur procurer des sûretés dans la Palestine; il conclut avec Saladin une trève. Il ouvre un asyle aux chrétiens dans différentes villes, soupirant de ne pouvoir entreprendre le siége de Jérusalem. Quelqu'un lui montrant de loin cette sainte cité, il se voila le visage, n'étant pas digne, disoit-il, de la regarder, puisqu'il ne pouvoit la délivrer.

Rien ne peut excuser l'infidélité de Philippe : il offensoit la foi des traités et l'honneur; mais l'orgueil humilié ne pardonne point. En partant de Syrie pour retourner en Angleterre, Richard mit sur ses gros vaisseaux ses riches meubles et son trésor, et

monta une frégate légère pour arriver plus vîte. Une tempête le jeta entre Venise et Aquilée. Il changea de dessein, et au lieu de se rembarquer, il prit la route d'Allemagne, le visage barbouillé de suie, de peur d'être reconnu. Les Allemands le haïssoient pour des différends survenus au siége d'Acre. On eut des soupçons, on le suivit, on l'épia; il fut pris dans le cabaret d'un village proche de Vienne, tournant la broche dans la cuisine.

Le duc d'Autriche le fit enchaîner, et le vendit comme un esclave à l'empereur Henri VI, qui ne rougit pas de plonger dans un cachot le héros défenseur de la chrétienté, uniquement pour tirer de lui une somme immense. Il fut protégé, dans ce revers, par la tendresse active et vigilante de sa mère, femme courageuse et hardie, qui somma le pape de faire intervenir son autorité en faveur d'un prince croisé; mais le pape préférant l'empereur puissant au roi humilié, temporisa en donnant de vaines paroles. Après onze mois de négociations, Richard se racheta pour cent cinquante mille marcs d'argent, que l'avarice la plus lâche avoit osé exiger.

Son frère et Philippe avoient fait offrir à

l'empereur la même somme, et au-delà, s'il vouloit retenir son prisonnier, et le leur livrer. L'empereur avoit balancé; mais les princes allemands lui ayant reproché, avec une courageuse indignation, une conduite si honteuse, il relâcha Richard. A peine l'eut-il mis en liberté qu'il s'en repentit, et fit courir après lui; mais Richard prévoyant sa perfidie, s'étoit éloigné avec diligence. Quand Philippe apprit qu'il n'étoit plus en prison, il écrivit de sa main à Jean-Sans-Terre: *Prenez garde à vous; le diable est déchaîné.* Langage qui peint celui qui l'a tenu.

Rendu aux vœux des Anglois, qui surent toujours connoître et soutenir les grands hommes, Richard ne respire que la vengeance: elle étoit juste; il tourne ses armes contre Philippe. La guerre dut être vive, et les peuples payèrent chèrement cette nouvelle discorde, qui n'auroit jamais dû naître, un seul des deux rois étant coupable.

Ils se firent beaucoup de maux, sans que la victoire parût se décider. Richard mourut au milieu de la gloire et des orages; et les nouveaux projets de Philippe se tournèrent soudain contre son successeur, contre son allié: tant il craignoit peu de manquer à ses

engagemens, et de dénouer ses sermens à la face de l'Europe! Cette mort de Richard et la politique perfide de son rival causèrent, comme nous le verrons bientôt, un nouvel embrasement dans l'Europe.

---

## SUITE

des événemens remarquables du règne de

## PHILIPPE-AUGUSTE.

JEAN, connu sous le nom de *Jean-Sans-Terre*, s'empara, après la mort de Richard, du trône de l'Angleterre; mais son neveu, Arthur, duc de Bretagne, le lui disputa en qualité de fils du frère aîné de son compétiteur. Il est vrai qu'il régnoit par le choix de la nation, droit sacré et incontestable. C'est Philippe qui souleva le jeune Arthur, et qui soutint ses prétentions; il occasionna sa mort par cette protection éclatante. La victoire s'étant déclarée contre lui, l'oncle inhumain le fit mourir. Le sublime Shakespeare a conservé ce trait historique, mais en poëte.

La Bretagne jeta des cris d'indignation et

de douleur, demanda vengeance du sang de son souverain. La noblesse ayant à sa tête la mère du feu prince, vint implorer la justice de Philippe qui, indifférent, n'avoit vu que ses intérêts. Il cita le monarque anglois, comme vassal de la France, à comparoître devant le tribunal des pairs. Celui-ci ne comparut point, et fut déclaré coupable du meurtre de son neveu, coupable de félonie envers le roi de France, son seigneur et maître, et comme tel, privé et déchu de tous les états qu'il avoit en-deçà de la mer, enfin condamné à mort.

C'étoit en faveur de Philippe, le plus âpre et le plus intéressé à la condamnation, que le docile tribunal avoit confisqué tous ces états. En cas d'appel ou d'opposition, son armée étoit prête pour soutenir le jugement et s'en appliquer le profit; il l'avoit dicté d'avance : il auroit été bien fâché de voir ressusciter le jeune Arthur. Il s'empara, avec une rapidité surprenante, de toutes les belles provinces qui donnoient à l'Angleterre un si grand avantage. Jamais décret n'eut un exécuteur plus prompt, plus ardent. Le Maine, l'Anjou, la Touraine furent soumis, et la Normandie se trouva réunie à la couronne,

environ trois cents ans après qu'elle en eut été détachée par la foiblesse de Charles le Simple. Il ne resta que la Guyenne au roi Jean.

Jean ne sut ni se justifier, ni combattre. Un si lâche adversaire fit que Philippe conquit tout ce qu'il voulut, sans peine comme sans gloire. Il n'eut qu'à parcourir les provinces pour s'en voir le maître; mais ses conquêtes n'auroient pas été si rapides, si la plupart des grands, qui avoient intérêt qu'il ne devînt pas si puissant, ne fussent partis un an auparavant pour la Palestine. Ils n'étoient pas là pour l'arrêter; et tandis qu'ils combattoient en Asie pour la gloire commune, ils ne voyoient pas que leur pouvoir expiroit en Europe.

Jean se rendit odieux à tous les ordres de l'état, mais avec une imprudence si marquée qu'elle appartenoit à l'extravagance stupide. Il offensoit jusqu'au clergé, qui pouvoit le défendre et l'absoudre. Il ne démêla point la politique tortueuse d'Innocent III, qui, tour-à-tour aussi souple que violent, méditoit de faire du royaume d'Angleterre un fief de l'église. Sa marche fut adroite. Il commença par lancer un décret d'excommunication, qui déclaroit Jean déchu du trône, et invitoit

ses sujets à le chasser. Il pressa Philippe Auguste de se saisir de son royaume. Philippe, toujours prêt à envahir, équipe une puissante flotte pour cette expédition, croyant sincèrement que le pape alloit lui faire présent de la couronne d'Angleterre. Il ne savoit pas qu'il avoit affaire au plus rusé des hommes, au plus habile à faire jouer à propos les ressorts qui lui étoient favorables. Vainement ses ministres lui représentèrent qu'on ne pouvoit acquérir un royaume par cette voie, et qu'il se mettoit en danger, par cet exemple, d'être un jour dépouillé du sien sans plus de formalités. Vainement ils alléguèrent que la résistance qu'on trouveroit en Angleterre, ou même le changement de volonté du pape, pouvoit tout faire échouer en un instant. Il s'aveugla dans son ambition peu réfléchie, au point de se croire déja maître de ce royaume.

Jean aperçoit enfin l'abyme où tout va le précipiter. Dans le désespoir qui l'agite, il cherche, il invoque par-tout des défenseurs. Il lui montre alors une ressource prompte et infaillible; il lui fait entendre que, s'il veut se rendre vassal du Saint-Siége et déclarer son royaume feudataire de Rome, ses états lui seront conservés. Jean, à la vue du péril

qui l'environne, se jette dans les bras du pape, et lui fait don de sa couronne. Il la remet entre les mains d'un légat appelé Pandolphe. Après la prise de possession et les cérémonies relatives à cet événement, on la lui rendit; mais Jean reconnut la tenir du Saint-Siége par un acte signé de sa main et scellé de ses armes. C'étoit une double politique que de l'ôter tout-à-la-fois et de la remettre au même prince. Philippe, qui croyoit pouvoir saisir ce qu'on lui avoit promis, s'avançoit avec confiance vers sa conquête; mais le légat repasse en France, et vient signifier lui-même au roi, que l'Angleterre étant rangée sous la protection du pape, non-seulement il n'y avoit plus d'occasion de l'envahir, mais que quiconque l'entreprendroit, seroit et demeureroit excommunié.

Philippe se voyant joué de cette manière, frémit de courroux et de honte. Il étoit dans l'incertitude du parti qu'il prendroit, lorsqu'il apprit, à son grand étonnement, qu'une puissante ligue s'étoit formée contre lui. L'empereur et le roi d'Angleterre en étoient les chefs. Les ducs de Brabant et de Lorraine, les comtes de Flandre, de Boulogne et de Nevers unissoient leurs forces, moins pour

soutenir Jean, qu'ils méprisoient tous, que pour traverser Philippe, dont la hauteur les choquoit, et dont l'agrandissement leur faisoit ombrage. Deux armées formidables sembloient devoir engloutir le royaume. Voici le beau moment dans la vie de Philippe. Il n'est point intimidé, il ne s'abaisse point à implorer ses ennemis. Il ne cherche de ressources que dans son courage. Les alliés présumoient si fort de leur nombre et de leur puissance, qu'ils partageoient déja la France entr'eux. Les vassaux de Philippe étoient peu disposés à lui donner de grands secours, parce que, le connoissant, ils craignoient qu'il ne s'en servît ensuite pour les opprimer. Le roi envoya son fils en Anjou, marcha lui-même en Flandre, et rencontra l'empereur Othon, à Bovines, entre Lille et Tournay.

Il n'y a point eu de bataille plus importante et plus glorieuse dans l'histoire de la troisième race. La victoire fut disputée avec une fureur égale. Le plus grand carnage fut au centre. Les François et les Allemands étoient acharnés, les uns à prendre l'empereur, et les autres à tuer le roi. Philippe fut désarçonné, blessé à la gorge, foulé aux pieds des chevaux. Il étoit pris ou tué, sans Galeas

ÈRE vulgaire. 1215.

de Montigny, chevalier vaillant, mais pauvre, et Pierre Tristan, qui soutinrent seuls, durant quelques momens, tout l'effort des ennemis, jusqu'à ce que le roi fut remonté à cheval, et se vit secouru par un gros corps de troupes. La victoire ne se déclara qu'après cinq heures de combat; enfin les alliés furent défaits et plièrent de tous côtés. L'empereur s'enfuit. Son étendard, et l'aigle impériale qui le couronnoit, furent mis en pièces. On fit prisonniers les comtes de Flandre et de Boulogne, trois autres comtes très-puissans, quatre princes Allemands, vint-cinq seigneurs portant bannières, et un nombre infini d'officiers et de gentilshommes.

Les François combattirent comme des lions. Un évêque de Beauvais se distingua dans la mêlée. Comme prêtre, il ne lui étoit pas permis de faire couler le sang humain: mais, à l'aide d'une pesante masse de fer, il ne perçoit point l'ennemi, il l'assommoit; et sa conscience étoit tranquillisée par un tel expédient.

Après cette grande journée, Philippe revint à Paris. Il y fut reçu avec acclamation: son entrée fut un triomphe; le comte de Flandre enchaîné ornoit le char du vainqueur, qui le

fit enfermer le soir même dans la grosse tour du Louvre.

Le roi Jean ne devoit recueillir dans son île qu'un mépris égal à sa lâche conduite. L'Angleterre étoit avilie sous cet indigne monarque ; mais elle ne le fut pas long-temps.

La nation voulut exister, si son prince n'existoit pas. Elle fit valoir ses antiques priviléges, et lui fit signer la grande chartre, fondement de sa liberté. Le roi avoit d'abord refusé sa signature ; il y fut contraint. Il crut ensuite pouvoir tromper la nation ; mais ayant violé sa promesse, les Anglois, dont la patience étoit lassée, détrônèrent leur prince, et élurent en sa place Louis, fils et héritier de Philippe. Ils sembloient ne point le craindre, ayant en main de quoi le renverser, s'il ne régnoit pas selon leurs lois. Ils bravèrent du moins ainsi les foudres du pape, qui, trompé à son tour dans ses chers projets, réclamoit vainement son vassal. On rejeta également ses menaces et ses négociations. Le légat eut beau parler haut, on ne l'écouta point. Philippe, intérieurement satisfait de voir un enfant de France roi d'Angleterre, dissimula sa joie, n'osa la manifester, tâcha d'adoucir

le pape par des excuses, protesta qu'il n'avoit aucune part à son couronnement, tandis que son fils équipoit une flotte sous ses yeux pour aller prendre possession du royaume, dont Innocent III s'attribuoit la souveraineté.

Pendant tous ces débats, Louis est reçu et proclamé à Londres; mais le légat traverse tout aussi promptement la mer, et lance sur le nouveau roi les foudres de l'église. Le pape vouloit maintenir son feudataire détrôné; l'excommunication est fulminée, non-seulement contre le fils, mais contre le père, pour lui avoir prêté des secours. Philippe nie, offre de confisquer toutes les terres de son fils, promet de ne point se mêler de ses affaires, dit qu'*il le blâme*, n'ose recevoir ses visites, et tremble en apparence de voir son royaume mis en interdit. Louis, de son côté, paroît mécontent de son père, se plaint des obstacles qu'il met à sa conquête, le menace de se révolter s'il continue. Le pape ne fut pas la dupe de ces rôles publics; il monta en chaire à Rome, pour donner à l'Europe le signal de sa vengeance; il s'écria, avec l'autorité incroyable que lui donnoit l'opinion du siècle: *Glaive, glaive du Seigneur, il en est temps, sors, sors du fourreau, et aiguise-toi pour tuer!*

*tuer !* Il redouble les anathèmes ; mais la colère enflamme son sang, il est saisi de la fièvre, et meurt. Son successeur, fidèle à l'esprit de Rome, soutient la même cause avec un zèle non moins véhément.

La mort de l'indigne roi Jean, qui laissoit un fils au berceau, sembloit devoir affermir le trône où Louis venoit de s'asseoir. Point du tout, cette mort fut le signal et le principe qui le lui fit perdre. On avoit détesté le père justement ; mais le fils étoit innocent de ses crimes. La pitié d'abord parla en sa faveur ; on avoit donné son sceptre, à qui ? Au fils d'un étranger qui avoit dépouillé la nation, et qui s'en étoit montré constamment l'ennemi. On savoit d'ailleurs que l'esprit de domination absolue lui étoit cher, et son fils pouvoit en hériter. Ces considérations pesées, jointes à l'ascendant de la cour de Rome, aux fautes que firent eux-mêmes les François qui, ne pouvant goûter que leurs mœurs, affectèrent du mépris pour les nationaux, tournèrent peu à peu les esprits en faveur du fils de Jean. Chaque jour le nouveau roi devenoit suspect aux Anglois jaloux à l'excès de leurs prérogatives. La révolution fut prompte ; Louis se vit assiégé dans

Londres, obligé d'implorer la permission de repasser en France, promettant de restituer aux Anglois, si jamais il devenoit roi, les provinces que Philippe avoit prises sur eux. Telle fut la courte royauté de Louis qui, ayant essayé du trône d'Angleterre, le trouva fatigant. Il sentit bien qu'il lui seroit plus doux de commander aux François, qu'à ce peuple inquiet, toujours en garde contre ses monarques.

Il s'étoit fait précédemment une quatrième croisade, et tant d'efforts malheureux n'avoient pas ralenti le goût pour ces émigrations lointaines. La France consentit encore à se dépeupler à la voix d'un curé de Neuilly. Sa parole étoit un tonnerre. Il prêcha dans un tournoi devant une multitude immense, monté sur un échafaud; et toute la noblesse ne vit plus que des royaumes à détruire ou à fonder. La passion des aventures extraordinaires, malgré les désastres passés, échauffoit les esprits, et les nourrissoit des plus pompeuses illusions. On se racontoit avec intérêt les merveilles des précédentes croisades, et la nouveauté des récits disposoit l'ardente jeunesse à visiter ces climats embellis par la parole.

Cette croisade fut remarquable, en ce qu'elle fit passer l'empire grec aux Latins. Les croisés manquèrent à leurs vrais engagemens; mais la prise de Constantinople, qu'ils firent chemin faisant, valoit bien la délivrance de Jérusalem. C'étoit un tout autre avantage pour la tiare : aussi Innocent III jugea l'événement heureux et licite. Baudouin, comte de Flandre, fut élu empereur. On vit l'union de l'église grecque avec la latine; mais cette union ne fut que momentanée. L'empire des Latins à Constantinople ne dura qu'un espace de cinquante-sept ans; et dans sa chute, il rompit pour jamais l'union des églises grecque et latine. La puissance des Vénitiens, qui avoient eu part à ces rapides exploits, fut plus solide et plus durable. A dater de cette époque, Venise devint la plus florissante république de la terre.

Jusqu'ici la milice sacrée des croisés n'avoit eu pour but que de faire couler le sang des infidèles; car le christianisme brûloit de se venger d'une religion ennemie, sa rivale en puissance et en étendue, dont le culte étoit répandu dans des régions immenses, et qui, de plus, avoit usurpé la terre hu-

mectée du sang d'un Dieu. Innocent III crut devoir tourner ces armées terribles et dociles contre des chrétiens sectaires qui, dans leur licence, attaquoient les dogmes les plus révérés. Ce pape avoit aperçu toutes les conséquences de la hardiesse de leurs principes. Les provinces méridionales du royaume receloient ces hérétiques, appelés *Albigeois* parce qu'ils demeuroient la plupart à Albi et aux environs. Ils vivoient sous la protection du comte de Toulouse, cousin germain de Philippe Auguste. Ce comte, soit tolérance, soit politique, ne demandoit pas de quelle religion l'on étoit, pourvu qu'on vécût en paix, sans troubler ni offenser personne. Ces novateurs, d'ailleurs subdivisés entr'eux par une croyance particulière et différente, se ressembloient en un point, dans leur déchaînement contre l'église romaine, qui les condamnoit et les enveloppoit tous dans le même anathème. Les opinions renouvelées depuis par les protestans, leur étoient familières. On leur avoit envoyé des missionnaires qui ne convertirent personne; on substitua l'épée à la prédication.

Simon de Montfort, dont le nom seul réveille l'effroi, commanda dans cette nouvelle

guerre, des soldats, ou plutôt des bourreaux, sous les ordres du pontife. Un tribunal s'élève, chargé de faire les recherches les plus vigoureuses. Il procède par une jurisprudence jusqu'alors inconnue sur la terre; il regarde le soupçon comme une preuve, et l'apparence comme un crime; il admet sans choix tous les délateurs; et le fils désormais peut accuser son père, l'épouse son époux. Il allume des bûchers pour punir des opinions dogmatiques.

Telle fut l'origine de l'inquisition, née dans le sein de la France, mais qui, abandonnant son berceau, a porté ses fureurs en Italie et en Espagne. Des milliers d'Albigeois périssent par le fer ou dans les flammes; deux ordres religieux, dont Dominique est l'ame, président aux supplices. Des villes entières sont détruites par les inquisiteurs. Montfort est le ministre sanguinaire, le plus froid, le plus inflexible, le plus digne de l'emploi qu'il exerce. On assiégeoit Beziers, où trente mille habitans furent passés au fil de l'épée. Sur le point de donner l'assaut, les soldats, conséquens dans leurs fureurs religieuses, lui représentent que, maîtres une fois de la ville, ils ne pourront plus dis-

tinguer les catholiques d'avec les hérétiques. Montfort se recueille, comme pour peser l'objection, et dit : *Tuez-les, tuez-les tous; Dieu connoîtra bien ceux qui sont à lui.* Jamais le fanatisme n'a proféré un mot qui le caractérise mieux.

Philippe fut spectateur tranquille de toutes ces horreurs, parce qu'il crut que les infortunes du peuple et de la noblesse, dans ces provinces éloignées, lui faciliteroient les moyens d'étendre de ce côté son autorité, unique objet qu'il ne perdoit jamais de vue. Il envoya même des troupes contre le comte de Toulouse.

La crainte qu'il avoit de la cour de Rome influoit sur toutes ses actions. Dans l'affaire de son divorce, il demanda au pape un nouvel examen, se soumettant à toutes ses décisions. Il avoit pris en aversion, la première nuit de son mariage, la sœur du roi de Danemarck, qu'il avoit épousée en secondes noces; et cette aversion étoit insurmontable. On s'attendoit que la passion qu'il avoit conçue pour la princesse de Méranie, éloigneroit la reine; mais Philippe voyant les foudres ecclésiastiques qui alloient l'environner, au grand étonnement du pape lui-même, re-

prit son épouse délaissée, l'embrassa, la ramena à Paris, et la déclara sa femme légitime. Maître de son penchant, il n'avoit plus rien à redouter de la puissance qu'il enchaînoit.

Il mourut de la fièvre quarte, dans la cinquante-huitième année de son âge, haï des grands, plus craint qu'aimé du peuple qu'il avoit surchargé d'impôts, avec une gradation savante qui avoit éloigné les révoltes, mais non les murmures. Quoique né hautain et opiniâtre, il sut se faire une politique changeante. Il avoit appris à profiter des conjonctures; mais il ne sut point donner un voile honorable à son ambition, et il ne lui imprima point, ce qui est facile à un roi, un caractère de grandeur et de noblesse. Il aimoit l'argent, étoit jaloux de ceux qui en possédoient, et en amassa le plus qu'il put. Il eut encore plus de bonheur que d'habileté. Ses conquêtes, qui étendirent le domaine royal, ne lui coûtèrent pas de grands travaux. Il faut l'avouer, tous ses édits ont une empreinte sévère qui annonçoit en lui une ame farouche et dure. Tout jeune qu'il étoit, il ne voulut souffrir aucun de ces divertissemens qui délassent les princes, et dont 1223.

les peuples s'amusent. Il ne protégea personne avec l'autorité nouvelle et considérable qu'il avoit acquise ; elle lui resta personnelle. Sa religion ne le fit jamais pencher du côté de la miséricorde ; et quoique violent, il étoit patient dans sa haine et dans sa vengeance.

Il sut mieux vaincre à Bovines, que profiter de sa victoire ; elle lui fut, pour ainsi dire, inutile. Une fausse crainte, à laquelle il étoit sujet, l'empêcha d'en tirer des avantages bien plus certains que ceux qu'il alla chercher en Angleterre, deux années après, sous le nom de son fils.

Il décida la révolution ; et l'aristocratie, qui étoit dans toute sa vigueur sous Philippe 1^er^, que Louis VI avoit attaquée avec succès, prête à renaître sous Louis VII, fit place, sous son règne, à une constitution qui n'étoit pas trop éloignée du gouvernement monarchique. Il devoit bientôt paroître à la suite de ces expéditions lointaines qui ruinoient les seigneurs et les privoient de leurs terres. La guerre des Albigeois, que Philippe fomenta secrètement, avoit éteint la puissance des comtes de Toulouse. Outre les provinces, plusieurs comtés réunis à la couronne, avoient abaissé la fierté des autres

vassaux. Il sut encore doubler ses forces par une économie exacte; empruntant des Juifs, avec lesquels il s'étoit réconcilié, traitant avec eux de l'édit de leur rappel, il en reçut des sommes immenses; et dès qu'il fut une fois en état de donner une solde assurée aux troupes, il eut un corps militaire à ses ordres. Ce corps ne connut bientôt plus que celui dont il tenoit sa subsistance. Etroitement attaché à ce chef, il fut toujours prêt à suivre son unique volonté, et à soutenir ses querelles.

Des circonstances heureuses le servirent et conspirèrent encore en sa faveur. Toutes les archives de l'état furent saisies à la journée de Frétival; et l'Anglois vainqueur ne voulut jamais les rendre. On les traînoit à la suite de l'armée, ainsi que fait encore de nos jours le grand-seigneur. Il fallut suppléer au manque de ces registres, par tout ce que la mémoire et la tradition purent fournir; sortes d'interprètes toujours infidèles. Malgré les recherches, le secours des manuscrits, que de lacunes énormes! Et comme tout cela se faisoit par ordre du roi, il est à présumer que les droits du monarque n'y perdoient rien.

La cour de Rome étendit sous son règne sa

milice monastique. Soustraite à la jurisdiction épiscopale, elle fut de la plus grande utilité au Saint-Siége. Tous les ordres mendians n'eurent plus qu'un moteur unique, ultramontain; et le pouvoir de la parole gouverna l'esprit et la confiance des peuples.

L'université eut des priviléges extraordinaires; mais tous les bienfaits du souverain ne lui attribuèrent pas cette saine logique qui seule établit la supériorité des connoissances humaines. La science resta obscure, bizarre, embrouillée, et la suprématie ne la dégagea pas des ténèbres du siècle.

Les Troubadours, premiers poëtes françois, vinrent alors de Provence, et chantèrent l'amour qui est également le dieu des bons et des mauvais poëtes. Leurs productions qui respiroient la galanterie, la répandirent et tempérèrent la grossièreté du libertinage. On connut les soins délicats, et le raffinement fut peut-être poussé trop loin, parce qu'on avoit voulu éviter un autre précipice, les excès de l'instinct aveugle. On vit se former un tribunal appelé la *Cour d'Amour*; les questions les plus subtiles sur la plus incompréhensible des passions y étoient portées et discutées d'une manière sérieuse. Les

dames avoient seules droit d'en résoudre les problêmes; mais il n'appartenoit qu'au siècle des arts policés de trouver cette juste température qui n'a rien fait perdre au sentiment comme au plaisir.

Les mœurs néanmoins étoient bizarres et extravagantes : on avoit un respect extrême pour la religion, et l'on n'en célébroit pas moins la fête des fous et celle des ânes. Dans la première, le jour de l'Epiphanie, on faisoit un buffet de l'autel : on y jouoit aux dez, on brûloit de vieux cuirs au lieu d'encens, on faisoit du bedeau un pape, on l'adoroit avec des contorsions : on couroit ensuite, on sautoit dans le lieu saint, ce qui la veille eût été une profanation. Dans la seconde, on faisoit entrer un âne dans l'église, une longue chasuble sur le corps. On l'invitoit à dire *amen* avec le chœur. On chantoit une hymne en son honneur, et pour mieux lui faire fête, on imitoit son accent en terminant chaque strophe par un *hin han*. Au lieu de dire, *ite missa est*, le prêtre se mettoit à braire. Quand on est accoutumé à voir dans l'histoire les hommes s'égorger avec rage, et qu'on ne les rencontre plus que ridicules, alors par comparaison on les juge sensés.

La capitale du royaume doit son pavé à Philippe Auguste. Elle portoit le nom de *Lutèce*, ville de boue, et le méritoit bien. Il lui fit faire le premier pas vers sa future splendeur.

On avoit cessé, dès le règne de Louis VII, de porter les cheveux longs, marque distinctive de la royauté, et chère à tous les hommes libres. Les ecclésiastiques s'étant coupé les cheveux en rond, exigèrent que chacun les imitât. Rien ne marque plus l'ascendant d'un corps, que lorsqu'il dirige l'empire de la coutume.

On n'avoit point encore fixé dans les familles un nom constant et héréditaire : la noblesse le prit des terres qu'elle possédoit ; les gens de lettres, du lieu de leur naissance; les bourgeois gardèrent le nom ou le sobriquet qui leur étoit échu : il dérivoit ordinairement de leur profession, de la couleur de leurs cheveux, d'un talent particulier, ou d'un défaut.

# LOUIS VIII,

## DIT *CŒUR DE LION.*

LOUIS VIII est le premier des rois de la troisième race qui ne fut point sacré avant la mort de son père. La succession directe au trône paroissoit suffisamment affermie. Il signala le commencement de son règne, en suivant les maximes de ses prédécesseurs. Il affranchit le plus de serfs qu'il put; c'étoit gagner des sujets et les enlever à ses orgueilleux vassaux. Le roi d'Angleterre avoit place au sacre du monarque, comme duc de Normandie. Au lieu de s'y trouver, il envoya un ambassadeur pour sommer le roi de France de l'exécution de sa parole. On ne l'avoit laissé sortir de Londres qu'après qu'il eut fait le singulier serment de restituer, quand il seroit roi, la Normandie, la Touraine, le Maine et l'Anjou. Captif, lui auroit-on imposé des conditions plus onéreuses? Et c'étoit pour fuir un trône qu'il avoit fait toutes ces promesses!

Louis répondit que ces provinces avoient été confisquées par un jugement de la cour des pairs, et qu'il offroit de justifier devant elle le droit qu'il avoit de les retenir. C'étoit dire en d'autres termes : *Je veux posséder; mes sermens sont nuls.* Il soutint la confiscation de la cour des pairs par les armes, et s'empara de la Rochelle.

Les Anglois n'avoient plus en France que Bordeaux et les autres places de la Guyenne, lorsqu'ils prirent le parti de ne point aller plus avant, et d'acheter la paix sous le nom de trève. Elle fut de quatre ans; elle leur coûta trente mille marcs d'argent. On s'étonnera que Louis ait accepté cette condition, maître qu'il étoit, pour ainsi dire, de leurs possessions en France; mais il avoit à soudoyer la milice créée par son père, et la caisse militaire ne souffroit déja aucun retard.

D'ailleurs, toute la Flandre étoit en trouble, par l'arrivée d'un homme qui se disoit le comte Baudouin, élu, vingt années auparavant, empereur de Constantinople. On le croyoit mort par ordre d'un roi des Bulgares, qui l'avoit pris dans un combat dès l'an 1205; mais celui-ci disoit qu'il s'étoit sauvé des mains de ce roi de Bulgarie, qui l'avoit re-

tenu long-temps prisonnier. La ressemblance étoit si frappante, qu'à le voir et à l'entendre discourir sur ses différentes aventures, tout le monde avoit peine à ne pas croire que ce ne fût point lui; mais la fille de l'empereur, qui avoit un grand intérêt que son père ne fût point en vie, soutenoit qu'il étoit mort, et ne voulut pas même consentir à voir l'aventurier. Elle goûtoit un si grand plaisir à régner, qu'elle ne se faisoit pas même à l'idée d'être dépossédée; et ce qui le prouve, c'est qu'elle se donnoit bien de garde de payer la rançon du comte Ferrand, son mari, prisonnier dans la tour du Louvre depuis la journée de Bovines.

Le peuple s'émut en faveur de l'aventurier, échauffé par ses discours et ses réclamations. La comtesse étoit en danger d'être chassée de ses états, comme fille ingrate et dénaturée; mais Louis la protégeoit, parce qu'elle avoit acheté, par une entière soumission, l'autorité dont elle jouissoit. Il se mit en marche pour la soutenir contre un peuple qui, soit à tort, soit avec raison, s'étoit rangé du côté du père, ou de celui qui en prenoit le nom.

A son arrivée, Louis le déclare un impos-

teur, et par une contradiction bien étrange, il lui donne un sauf-conduit pour sortir du royaume. Mais, ce qui est encore plus extraordinaire, celui-ci fut arrêté, nonobstant le sauf-conduit, par les gens de la comtesse : elle le fit tourmenter par les plus cruels supplices, avant de le faire pendre. Elle fit ensuite courir le bruit que le prétendu fourbe, avant de mourir, avoit avoué son imposture. D'autres soutenoient, au contraire, qu'il étoit le vrai Baudouin ; que la comtesse étoit capable de tout sacrifier à sa passion dominante, et qu'elle avoit mieux aimé faire pendre son propre père que de renoncer au commandement. Les bons esprits demeurèrent incertains; on reprocha aussi à la comtesse de Flandre d'avoir ajouté les tourmens à la mort de cet homme : ce qui pourroit prouver néanmoins qu'il lui étoit étranger, si elle n'avoit pas donné précédemment des preuves de sa cruauté envers ses proches, et de sa soif pour une domination absolue.

La trève faite avec l'Angleterre alloit expirer ; et le roi, au lieu de déployer ses armes et son courage contre les rivaux de son sceptre, écouta un zèle aveugle, et se tourna encore contre les Albigeois. Rome suivoit

son

son projet de les exterminer, et le pape permit même à Louis de lever sur le clergé de France une taxe extraordinaire. Louis, qui aimoit l'argent autant, pour le moins, que son père, voyant des avantages pécuniaires qu'il estimoit considérables, laissa les Anglois en paix, et marcha contre le comte de Toulouse.

Le fils avoit pris la place du père; sa situation étoit cruelle : il avoit contre lui le pape et la France; n'ayant point réussi à les fléchir, malgré ses soumissions, il se prépara à une défense vigoureuse. Sa cause étoit juste. Il eut pour alliés les habitans d'Avignon, fidèles, malgré l'excommunication, et qui, à la vue de tant de cruautés, avoient embrassé ce courage que le désespoir inspire.

Le roi, instrument de la vengeance de Rome, et soudoyé par cette puissance, fut arrêté plus de trois mois devant cette ville. Il s'en empara; mais elle lui coûta cher : il y perdit plus de la moitié de ses troupes et ses plus braves officiers. On prétend même qu'il ne la prit point en personne, et qu'il mourut pendant le siége. Voici le récit de Mathieu Pâris, historien contemporain :

Ennuyé de la longueur du siége, et plus

encore de se voir éloigné de la reine Blanche qu'il aimoit éperdument, et pour laquelle il avoit fait des vers et des chansons dont il tapissoit la grande salle de son palais de Troyes et de Provins, Thibaut, comte de Champagne, alla trouver le roi, et lui demanda son congé, parce qu'il l'avoit servi pendant quarante jours, et qu'il n'étoit pas obligé à un plus long service. Le roi le refusa, en menaçant de désoler ses terres, s'il se retiroit. Le comte, ne pouvant vaincre sa passion, résolut de partir; et pour empêcher l'effet des menaces, il empoisonna le roi, qui mourut peu de jours après son départ. *Hinc comes, ut fama refert, procuravit regi venenum propinari, ob amorem reginæ ejus, quam carnaliter illicitè adamavit, undè libidinis impulsu stimulatus, moras nectere non valebat ulterius.*

Telles sont les paroles de Mathieu Pâris. Le cardinal légat tint la mort du roi secrète jusqu'après la prise de la place. Comme on vouloit cacher la cause réelle de sa mort, on imagina de dire qu'il étoit tombé malade par une trop longue continence. On ajoutoit que comme la reine Blanche n'étoit pas du voyage, on avoit voulu, pour le guérir,

faire coucher avec lui une jeune fille, mais qu'il l'avoit renvoyée durement, aimant mieux mourir que de commettre un péché mortel.

Ce prince avoit eu onze enfans de Blanche de Castille, desquels il lui restoit cinq fils et une fille.

On rapporte qu'il eut des inquiétudes, en mourant, sur le sort de son fils aîné; il supplia les seigneurs et les évêques qui environnoient son lit, de le faire couronner dès qu'il ne seroit plus. Il donna des apanages aux autres, à condition qu'ils seroient reversibles à la couronne après l'extinction de la branche, tant masculine que féminine. Une disposition singulière de son testament, c'est qu'il ordonna que son cinquième fils seroit clerc, aussi bien que ceux qui pourroient naître après lui. *Volumus et præcipimus quod quintus filius noster sit clericus, et omnes alii qui post eum nascentur.* Il sentoit que tant d'apanages seroient considérés comme un fardeau écrasant pour la monarchie; et il vouloit s'arrêter, dans la crainte qu'on ne cassât toutes ses donations qui retomboient à la charge de l'état.

On l'a surnommé *Cœur de Lion*, *le Lion*

*pacifique*. Cet éloge ne lui convient nullement : son expédition contre le fils du comte de Toulouse étoit injuste, et avoit pour base une cupidité honteuse. Il n'avoit point de caractère à lui. Plus inquiet que guerrier, il ne suivoit que les renseignemens qu'avoit laissés son père. On eût dit que l'ombre de Philippe Auguste étoit encore assise sur le trône.

Ce règne, quoiqu'il n'ait duré que trois ans, a jeté dans l'Europe les branches éclatantes d'Artois, d'Anjou et du Maine, de Provence et de Naples.

On voit, par le testament de ce prince, que la lèpre, présent que les croisés firent à l'Europe, étoit devenue fort commune, puisqu'il légua des sommes à deux mille léproseries ou ladreries. Cette maladie a totalement disparu, mais elle a été remplacée. La triste humanité n'a rien gagné au change ; et les nouveaux ravages qui ont tourmenté l'espèce humaine, peuvent marcher de pair avec ces grands et anciens fléaux qui ont laissé sur le globe tant de traces désolantes.

# DE LA CHEVALERIE

## ET DES TOURNOIS.

Une nation belliqueuse, ayant incessamment les armes à la main, devoit s'occuper du soin de les manier avec force et adresse, sur-tout dans des siècles de bravoure, où le courage étoit rarement trompé, et où la manière de combattre exposoit toujours les guerriers à se battre corps à corps. Rien n'est donc plus célèbre, dans notre histoire, que les joutes et les tournois. Les divertissemens de nos aïeux, bien éloignés des nôtres, portoient une empreinte militaire, et devenoient l'image des combats véritables. Les François quittoient tout pour se rendre dans cette lice publique de la gloire : ils se ruinoient pour y paroître avec éclat, y étaler leurs armoiries, emblême de leurs exploits; et le regard de la beauté qui présidoit à ces sortes de combats, ne contribuoit pas peu à enflammer encore leur courage. Les dames applaudissoient *aux beaux coups de lances*, et jetoient aux vainqueurs quelques ornemens détachés de leur

parure, ou quelquefois un ouvrage tissu de leurs mains. On rompoit ensuite des lances en leur propre honneur. Leur suffrage n'étoit pas moins flatteur que celui de la patrie.

Il ne suffisoit pas d'être brave pour voir la barrière s'ouvrir; on ne pouvoit prétendre à entrer dans l'honorable barrière, qu'on ne fût gentilhomme de deux ou trois races de père et de mère. Après la noblesse, on examinoit la probité. Celui qui avoit commis une action indigne d'un gentilhomme, n'étoit pas plus admis que celui qui s'étoit mésallié. Bien plus, on n'estimoit un gentilhomme, qu'autant qu'il avoit été d'un tournois; et quand il y avoit combattu plusieurs fois, sa noblesse étoit authentique. Cette espèce de champ de bataille étoit l'école honorable où les jeunes gens apprenoient leurs exercices, où ils se préparoient à la victoire, où les guerriers fameux se reproduisoient tels qu'ils s'étoient montrés dans les combats. Quand on distribuoit le prix de la valeur, l'ivresse publique et les acclamations générales accompagnoient ce don; les dames frappoient des mains, et se levoient devant la marche triomphante des vainqueurs, tandis que les vaincus sortoient des lices sans trompette, et se sau-

voient honteux dans le bois le plus prochain.

Assemblée sur de vastes amphithéâtres richement décorés, la nation répétoit le nom, les armes, l'enseigne, les qualités des combattans; et l'on ne s'entretenoit plus ensuite, dans les foyers paisibles, que de ceux qui avoient mérité une si grande renommée. Il n'y avoit point d'autre gloire, ni d'autre honneur.

Ces jeux, quoiqu'ils occasionnassent souvent des accidens graves, ne perdirent rien de leur vif intérêt. Les épées résonnoient sur les cuirasses et sur les casques. Les cavaliers couroient à toute bride l'un contre l'autre, et se heurtoient de leurs lances; quand ils venoient à se rencontrer, il falloit se tenir bien ferme pour n'être pas désarçonné. Celui qui tomboit, risquoit d'être foulé aux pieds des chevaux, s'il ne remontoit en selle avec la plus grande agilité. Plus de vingt princes y périrent en différens temps; mais ces combats, pour être dangereux, n'en étoient pas moins chers à la nation: ils n'ont cessé qu'à l'époque de la triste et fatale découverte de la poudre. Eux seuls avoient maintenu chez les François ces dispositions guerrières, mélangées d'une certaine grâce plus facile à re-

connoître qu'à exprimer. De là le rôle brillant que la France a joué au milieu de l'Europe malgré ces revers, dont aucun ne sauroit être imputé au défaut d'activité ou de courage.

La vraie vaillance et la *courtoisie*, mot malheureusement suranné, sortirent de ces tournois, lorsqu'on vit ces chevaliers errans et loyaux assez généreux pour s'opposer à ces petits tyrans, scandale du gouvernement féodal dégénéré. Du haut de leurs forteresses, ces châtelains rançonnoient sur leur territoire les voyageurs, pilloient les marchands, enlevoient les femmes. Les chevaliers s'obligèrent gratuitement à parcourir les provinces pour attaquer et détruire les possesseurs de ces châteaux, qui ne furent jamais des gentilshommes connus, mais des déprédateurs obscurs. Leurs exploits tinrent souvent du prodige; et si l'on voyoit d'un côté le rapt et le brigandage, de l'autre on voyoit la grandeur généreuse, le courage héroïque et désintéressé. Tous ces exploits hardis et touchans qui remplissent les livres de nos romanciers, ont leur origine dans les fastes de la chevalerie. Elle terrassoit, en effet, les monstres et les géans armés, en arrachant la beauté à

la licence, en protégeant l'héritage de la veuve et de l'orphelin contre la cruauté et l'avarice.

De là le respect pour cet ordre et le cérémonial pour parvenir à la dignité de chevalier; de là les longues épreuves, l'éclat de la réception, les honneurs enfin qui accompagnoient ce titre, et l'infamie de la dégradation. Aucun gentilhomme, aucun prince n'étoit estimé avoir droit de porter les armes, s'il n'avoit été fait chevalier par le roi, par quelque prince, ou par quelque seigneur considérable.

Cette coutume étoit déja très-ancienne du temps de Philippe Auguste. La chevalerie suivit la fortune du gouvernement féodal. Elle fut florissante tant que la France fut partagée entre plusieurs souverains; elle en étoit alors le ciment et l'honneur. Elle maintint la dignité de ces augustes protecteurs, qui n'opprimèrent point la nation, mais qui la servirent. Elle présida anciennement à la confédération utile des grands vassaux; elle tendoit même à en faire bientôt un corps plus majestueusement uni. Les croisades, qui occupèrent ailleurs le courage de cet ordre magnanime, lui donnèrent un faux aliment.

La vanité et l'amour des richesses arrivées

d'Orient, apportèrent de fausses idées et de frivoles ornemens à des hommes qui, sous l'acier qui les couvroit, avoient un cœur droit, brûlant du plus pur héroïsme, et uniquement jaloux de maintenir l'égalité. Transplantés à différentes reprises dans ces régions éloignées, ils perdirent leurs mœurs originelles et le nerf de la vertu nationale. Le luxe et la volupté les dégradèrent. On fit de la chevalerie un puérile étalage d'armoiries; et des tournois, jeux sévères et guerriers, des fêtes dispendieuses. Les idées purement romanesques, la conquête de royaumes lointains, succédèrent à des vues bienfaisantes, et qui s'arrêtoient sur le sol de la patrie.

Les rois, toujours attentifs à ce qui pouvoit désunir le gouvernement féodal, donnèrent les mains à ces changemens, parce que leur cour, plus peuplée, plus brillante, réunissoit autour d'eux ces chevaliers épars, et adoucissoit insensiblement la fierté de leur caractère.

La chevalerie jusqu'alors errante, ayant trouvé un point fixe, ne fut plus la même, parce que la justice n'alloit plus au-devant des opprimés, et que leurs cris se perdoient déja dans les airs. Le crime enfin avoit cessé

de connoître l'épouvante que l'apparition subite de ces chevaliers lui imprimoit jusqu'au fond de son impénétrable asyle. Cette vertu magnanime qui avoit circulé dans le corps de l'état, qui l'avoit rendu sain, en protégeant également tous les individus contre la force injuste, n'étoit plus qu'une vertu de parade. Ces tournois, berceau de notre première noblesse, bientôt l'appauvrirent, et elle trouva son tombeau dans ces fêtes brillantes et trompeuses, où le luxe des cours avoit tendu tous ses piéges.

---

# LOUIS IX,

## DIT SAINT LOUIS.

Louis IX, un des plus grands rois dont la France et le christianisme s'honorent, mérite d'être considéré sous un double aspect. Nous allons nous arrêter un moment sur les événemens de la vie publique de ce prince, considéré comme souverain; puis nous le peindrons dans sa vie privée : et le tableau de l'homme ne sera peut-être pas moins piquant que celui du souverain.

Louis VIII, en mourant, n'avoit point dit dans son testament à qui appartiendroit la régence. Il n'y eut que trois ou quatre évêques qui attestassent lui avoir ouï dire qu'il souhaitoit que sa veuve eût la tutelle de ses enfans; mais la conduite de l'état françois n'avoit aucun rapport avec cette tutelle. C'étoit une nouveauté bien étrange, faite pour étonner, que d'en voir les rênes entre les mains d'une femme. C'étoit même une espèce d'atteinte portée à la loi salique; mais depuis que les vassaux avoient rendu leurs fiefs féminins, cet abus de la loi antique sembloit pouvoir se substituer à la loi même dans les cas extrêmes et difficiles. Le grand fief de la couronne pouvoit imiter l'exemple général. La reine mère s'empara de la régence, sans attendre et sans demander l'agrément des grands vassaux.

Cette nouvelle entreprise dut les irriter. Leur puissance avoit été fort abaissée sous les deux règnes précédens, et ils crurent avoir trouvé une occasion favorable de se rétablir dans leur ancienne domination. Invités au sacre, ils répondirent, la plupart, qu'avant que le jeune Louis fût couronné, il falloit que la reine, étant étrangère, leur donnât des sû-

retés positives qu'elle ne feroit rien contre les lois de l'état, qu'elle répareroit tous les dommages que la nation avoit soufferts sous les règnes des deux rois, et qu'elle s'engageât à restituer les terres que ces princes avoient usurpées sur quantité de gentilshommes qui n'avoient pu, selon les lois, en être dépossédés.

La reine-mère avoit pour ministre le cardinal romain, légat en France, versé dans la connoissance des hommes et des affaires, qui lui conseilla, sans avoir égard au refus des grands, de ne point retarder le sacre d'un instant. Il se fit donc à la hâte et sans éclat. Hors quelques évêques en petit nombre, il ne s'y trouva que trois comtes. Celui de Champagne étoit en chemin pour s'y rendre; mais la voix unanime des grands lui fit dire qu'il n'eût pas à paroître, parce qu'on le regardoit comme l'empoisonneur de Louis VIII. La régente, de son côté, donna ordre aux officiers qui gardoient les portes de Reims, qu'on le repoussât, même avec violence, s'il avoit l'audace de s'y présenter.

Le comte entra dans la ligue, et cette ligue étoit devenue très-puissante; car elle étoit composée de Philippe, comte de Boulogne.

second fils de Philippe Auguste, qui se flattoit d'être roi; de Jeanne, comtesse de Flandre, qui détestoit doublement la régente, comme femme et comme souveraine, qui vouloit s'affranchir de l'hommage qu'il faisoit au roi; de Hugues, comte de la Marche, qui prétendoit se saisir de quelques places à sa bienséance; de Raymond, comte de Toulouse, qui, animé du plus violent et du plus juste ressentiment, vouloit recouvrer ce qu'on lui avoit enlevé; et pour donner à toutes ces forces un poids décisif, le roi d'Angleterre avoit promis de passer la mer avec des troupes nombreuses.

C'étoit plus qu'il n'en falloit pour accabler un roi enfant. La régente, qui avoit du courage, mais peu d'amis, sentit bien qu'elle n'étoit pas en état de résister. Le gouvernement féodal à demi abattu, paroissoit sur le point de renaître, et alloit se dégager peut-être des vices qu'il tenoit de la barbarie des premiers siècles, vices inévitables, mais qui pouvoient se changer en qualités bienfaisantes; le gouvernement féodal auroit amené nécessairement les formes républicaines.

Blanche, pour regagner les cœurs que sa fierté avoit souvent aigris ou éloignés, chan-

gea tout-à-coup de conduite. Le cardinal romain la dirigea dans ces circonstances difficiles, avec non moins de prudence que d'adresse. Elle mit dès-lors tout son esprit et l'art qu'elle possédoit, à gagner ces mêmes grands révoltés; ce qui étoit beaucoup plus sûr que de les combattre. Elle fit publier que ceux qui avoient à prétendre quelques dédommagemens eussent à parler, et qu'elle y feroit droit: sans cette souplesse, elle risquoit de tout perdre. Elle distribua les terres, domaines et châteaux qui appartenoient au roi son fils, à tous ceux dont la fidélité cherchoit à se vendre. Elle offrit à chacun des confédérés des avantages considérables, et de l'argent à leurs favoris. La constitution nouvellement formée par Philippe Auguste, rétrograda de quelques pas, et la puissance quitta le trône pour aller revivifier ces mêmes vassaux qui, l'ayant vu s'échapper avec tant de regrets, n'en avoient pas moins conservé l'espérance de la ressaisir. Mais les dernières croisades dans lesquelles ils donnèrent aveuglément, devoient bientôt les tromper et les affoiblir.

Pendant ce temps, le roi d'Angleterre se reposoit sur son ministre des soins du gouver-

nement. Au milieu de sa gloire, d'ailleurs méritée, ce ministre vigilant n'étoit pas insensible à l'appât d'une forte somme; il eût dédaigné une offre mince : on lui compta trois mille marcs d'argent, pour qu'il empêchât le roi son maître de faire une descente en France. La descente n'eut point lieu.

Blanche fit sortir de prison le comte de Flandre, captif depuis treize ans dans la tour du Louvre; et par ce coup habile, elle rompit un mariage que l'ambitieuse comtesse alloit contracter avec le comte de Bretagne. Elle eut la joie secrète d'humilier sa rivale. On croira bien qu'elle n'eut pas de peine à ramener le comte de Champagne, qui l'aimoit depuis long-temps (1). Son dépit n'étoit que tendresse. Aisément détaché du parti des rebelles, dès qu'elle lui eut fait dire qu'elle le recevroit, le comte ravi vint se jeter à ses genoux, et lui demander pardon du passé.

Pour prix de la réconciliation, il donna avis à la régente, qu'un reste d'alliés avoit fait le projet d'enlever, tel jour, le jeune roi sur la route d'Etampes à Paris. Elle prévint l'attentat, en armant à la hâte un gros de pa-

(1) Voyez *Grande Chron. de Frois.* vol. 2.

risiens

risiens qui servirent le monarque fort à propos. Il ne falloit qu'un coup de cette nature pour rendre au gouvernement sa première forme, tant l'ancienne constitution, permanente au milieu des chocs qu'elle avoit essuyés, l'emportoit encore sur les actes de Philippe Auguste, et sur la politique ingénieuse de Blanche!

Deux des confédérés, non encore soumis, c'est-à-dire gagnés, le comte de Bretagne et Philippe, comte de Boulogne, pour se venger de l'infidélité et de l'inconstance du comte de Champagne, ravagèrent ses terres, et répandirent ensuite un manifeste horrible contre lui et contre la régente. Philippe alla jusqu'à l'appeler publiquement en duel, s'offrant de prouver qu'il avoit été l'empoisonneur de Louis VIII.

La régente, pour étouffer une telle accusation faite par l'oncle du roi, prince généralement estimé, et qu'elle sentoit bien retomber sur elle à cause de ses liaisons anciennes et intimes avec l'accusé, fit de si grandes offres, qu'il fallut bien les accepter après plusieurs refus simulés; mais indépendamment de ces offres, ce qui servit à le déterminer, c'est qu'il apprit que ses alliés avoient promis la royauté

au seigneur de Couci, et que celui-ci avoit été assez crédule pour commander d'avance à un orfévre une couronne d'or, et pour l'essayer en secret, en se donnant devant ses domestiques une attitude royale.

Ainsi la confédération fut totalement dissoute par la prudence active et les libéralités de la reine-mère. Elle ne s'écarta point des avis et des conseils que lui donna le cardinal romain ; elle s'en trouva bien. La discorde une fois semée entre les opposans, ils furent réduits à l'inaction; s'il y en avoit qui refusassent ses présens, elle publioit qu'ils en avoient reçu, et la chose passoit pour constante. Personne ne voulut d'une vertu à laquelle on ne croyoit pas. Le roi d'Angleterre, occupé de jeux et de festins, projetoit beaucoup, et n'exécutant rien, obéissoit, sans le savoir, à son ministre, bien payé pour le tenir dans l'oisiveté.

Elle avoit envoyé son fidèle cardinal faire la guerre en Languedoc. Egalement propre à commander une armée et à conduire une négociation, le légat força le jeune Raymond à la paix, et à demander l'absolution. On vit alors dans ce prince un changement bien propre à affliger et à détruire l'intérêt qu'il avoit

d'abord inspiré. Il fit voir qu'il n'avoit obéi qu'à la politique : il disputa de rigueur avec le zèle de l'inquisition, et fit brûler des hérétiques, après l'avoir été lui-même, après les avoir défendus si long-temps avec tout l'extérieur du courage le plus noble. Rien n'attriste plus que de rencontrer un tel caractère qu'il faut mépriser, d'autant plus qu'on a été trompé dans son admiration.

Le tribunal de l'inquisition, nouvellement établi, fut aussi parfait dans son origine, qu'il l'a été depuis. Il n'eut pas besoin d'être perfectionné ; il obtint une protection éclatante de la reine-mère. Les premières ordonnances de ce gouvernement sont contre les hérétiques. Il seroit difficile au plus vigoureux des hommes d'ajouter à leur sévérité. On ne traita pas avec moins de rigueur les juifs, toujours accusés du crime d'usure, toujours jugés nécessaires, toujours rappelés après avoir été chassés. Suivant l'esprit de ce temps-là, *le commerce d'un chrétien avec une fille juive étoit un crime non moins énorme que celui qui se commet avec les bêtes* (1), et

(1) Voyez *Glossaire* de Ducange, au mot *Judæi*. Hist. de l'abbé Velli, tom. IV, page 167, etc.

le coupable conséquemment étoit brûlé vif.

Blanche avoit donné au jeune roi une éducation extrêmement sévère. Il avoit pour elle autant de crainte, pour le moins, que de respect. Elle avoit su prendre et conserver sur son esprit une autorité si absolue qu'il étoit obligé de cacher jusqu'à l'affection qu'il avoit pour sa femme. Il se déroboit pour aller furtivement chez la jeune reine, parce que la reine-mère redoutoit ses charmes autant que ceux d'une maîtresse. Elle trembloit qu'elle ne prît un certain ascendant sur l'esprit du roi, et tous les jours on imaginoit de nouveaux prétextes pour les empêcher d'être ensemble.

La majorité des rois ne commençoit alors qu'après vingt et un ans. Louis avoit atteint cet âge; mais Blanche n'étoit pas encore lasse du fardeau du gouvernement. Elle n'abandonna l'autorité que le plus tard qu'elle put; elle en retint toujours une portion, et ne cessa jamais de prendre le titre de régente.

Cependant Henri, roi d'Angleterre, redemandoit hautement les provinces que le père de Louis IX avoit promis de restituer; et le fils se trouvoit fort embarrassé, parce que d'un côté la mémoire de son père lui étoit chère, et que de l'autre on lui soutenoit

qu'il n'étoit pas obligé de tenir cette promesse, les ennemis ayant manqué à la leur. Les scrupules l'emportèrent sur toutes les considérations politiques ; il offrit au roi d'Angleterre le Poitou en entier et la meilleure partie de la Normandie, s'il vouloit se contenter de ces provinces en échange de ses prétentions. Heureusement pour la France, que Henri fut assez aveugle, ou assez confiant en ses forces, pour refuser des offres aussi imprudentes. Il voulut courir le destin des combats, et fut vaincu sur les bords de la Charente.

C'étoit sans doute le moment, après cette victoire importante, de se rendre maître de la Guienne ; mais c'est ici que se manifeste l'esprit de constitution nationale qui luttoit contre les innovations. Les seigneurs françois redoutant moins l'ennemi, l'Anglois enfin, que la trop grande prospérité du roi, rappelèrent leurs troupes, alléguant qu'elles avoient fait le service pour le temps convenu. Le pacte fait entr'eux étoit clair et formel. Ils ne prétendoient pas faire tous les frais d'une guerre dont le fruit seroit visiblement pour accroître la puissance du monarque.

Louis, pour se venger de leur refus indocile, fit un édit dans une assemblée générale,

par lequel il leur étoit défendu d'épouser des filles étrangères sans la permission du souverain. Il vouloit par-là empêcher les étrangers d'hériter des terres en France. Le prétexte étoit spécieux, il faut l'avouer ; mais son grand et unique but étoit de leur interdire des alliances avec d'autres princes dont ils se faisoient un appui redoutable au trône. La lutte subsistoit encore, et presque dans toute son ancienne vigueur.

Par un autre édit, presque rédigé dans les mêmes vues, il fut statué que ceux qui avoient des fiefs en France et en Angleterre, choisiroient auquel des deux rois ils vouloient rendre hommage, et qu'ils ne pourroient plus les conserver en même temps.

Cette nouvelle loi bien conçue força les vassaux à opter, et à perdre conséquemment la moitié de leurs biens. Ils murmurèrent beaucoup, ils sentirent toutes les suites de cette loi ; mais ils avoient tant reçu, et tout récemment, qu'ils pouvoient restituer une partie de ce qu'ils avoient obtenu des circonstances. Louis dédommagea ceux qui s'attachèrent à lui, en leur donnant les terres de ceux qui s'étoient déclarés pour le roi d'Angleterre : conduite souverainement ha-

bile. La joie triomphante des uns étouffa les plaintes des autres.

Louis jusqu'alors avoit montré beaucoup de sagesse et une fermeté qui auroit pu donner au gouvernement une empreinte particulière et durable : mais étant tombé dangereusement malade, il fit vœu que, s'il recouvroit la santé, il iroit en Palestine avec une armée assez forte pour exterminer les infidèles. La sixième croisade n'eut point d'autre motif, ni un autre objet. C'est un prince mourant, qui se dévoue lui et tout son peuple à une guerre lointaine, pour obtenir du ciel la grâce d'être rappelé à la vie. Il la consacre au Dieu dont il la tient. Mais son peuple n'avoit pas fait le même vœu ; il falloit le décider. L'enthousiasme des croisades précédentes avoit été tempéré par la multitude des revers. On savoit par expérience, combien une pareille entreprise entraînoit de périls et de calamités; mais les idées les plus naturelles changeoient lorsqu'il s'agissoit de ces expéditions : on avoit même décidé qu'il n'y avoit point de honte à être vaincu par des infidèles, ennemis du christianisme.

Ce qui est remarquable dans cette sixième croisade, c'est qu'on s'opposa très-long-temps

au vœu du roi. Sa femme, ses frères s'unirent pour le détourner de ce voyage. L'évêque de Paris, prélat célèbre par ses vertus, lui représenta qu'il ne pouvoit accomplir ce vœu, sans exposer en même temps ses états à être envahis, et ses peuples à être ruinés. Il ne se rendit, ni aux raisons des hommes sages, ni aux prières de sa famille. La reine-mère agissoit aussi, mais bien foiblement, dit-on, parce qu'elle espéroit gouverner seule en l'absence du monarque. Ses conversations secrètes, à ce qu'assurent les contemporains, détruisoient les paroles qu'elle affectoit de prononcer en public.

Il falloit vaincre encore la répugnance des grands, sans lesquels on ne pouvoit entreprendre le voyage. On avoit besoin de leur courage et de leurs bras. La possession des lieux saints ne leur paroissoit plus un objet assez desirable pour qu'il leur en coutât tant d'hommes, de peines et de dépenses. Presque tous étoient déja résolus à ne point accompagner le roi en Asie; mais ce zèle, depuis peu si ardent, si universel, éteint dans tous les cœurs, s'étoit refugié tout entier dans le sein du saint roi. Il mit à l'exécution de son projet une constance, une adresse, au moyen

desquelles il détermina et subjugua ceux même qui, marquant le plus d'opposition, en espéroient le moins de succès. La régence des états fut confiée et donnée sans restriction à la reine-mère, ainsi qu'elle l'avoit prévu, desiré, arrangé. Le roi triomphant de toutes les volontés, satisfait de cette première victoire, menoit avec lui la reine et ses deux frères, Robert et Charles. Après avoir reçu la bénédiction du pape à Lyon, muni de l'oriflamme et du bourdon de pélerin, il descendit le Rhône, et alla s'embarquer à Aigues-Mortes.

Il débarqua en Egypte, parce qu'on lui avoit représenté la conquête de ce pays comme également facile et nécessaire pour recouvrer plus aisément la Palestine, ou du moins pour s'y maintenir. Quinze ou vingt mille Sarrazins qui campoient sur le bord de la mer, furent saisis d'une terreur panique, en voyant avec quelle ardeur les François faisoient la descente. Ils s'enfuirent en désordre; et ce qu'il y eut de plus extraordinaire, ils abandonnèrent Damiette, ville opulente, mieux fortifiée qu'aucune d'Europe: avantage considérable, auquel les croisés ne s'attendoient pas.

Ce premier succès ne présageoit pas moins que la conquête de ce royaume ; mais ce premier feu qui distingue les François fut bientôt ralenti, parce que les généraux firent une faute capitale, en n'accordant point aux croisés les deux tiers du butin, selon l'usage pratiqué dans les autres croisades. Ils s'approprièrent tout, l'argent, les armes, les machines de guerre, et on ne laissa aux croisés que quelques meubles de peu de valeur. Les historiens observent que, depuis ce partage inégal, les troupes furent moins attentives à observer les lois de la discipline. Ils ajoutent que, pour se dédommager, elles se livrèrent à la débauche qui les affoiblit encore. Les lieux de prostitution, qui se multiplièrent, ne respectèrent pas même le voisinage immédiat de la tente royale; et le pieux monarque, qui parmi ses soldats comptoit un très-grand nombre de volontaires, compromit quelquefois son autorité, en voulant réprimer de tels désordres.

Les offres du soudan pour engager Louis à se retirer de l'Egypte, étoient néanmoins magnifiques; car il s'engageoit à restituer tout ce qu'avoient possédé autrefois les rois de Jérusalem, à donner la liberté à tous les

chrétiens prisonniers, et enfin à lui laisser Damiette avec ses environs.

La croisade n'ayant pour but que la possession des lieux saints, il sembloit que l'imprudence la plus grave étoit de refuser le royaume de Jérusalem, qu'on obtenoit sans effusion de sang. Cette imprudence fut néanmoins commise. Le comte d'Artois et le légat du pape (ce n'étoit plus le cardinal romain), votèrent le plus fortement dans le conseil pour le refus. Ils insistèrent, malgré des représentations sages, et leur funeste avis prévalut.

Le frère du roi, qui avoit fait adopter cette résolution, avoit encore fait décider qu'on s'avanceroit vers le Caire, capitale du royaume, où l'on se flattoit de trouver des trésors immenses. La ville étoit séparée des François par un bras du Nil. Comme ils n'avoient, pour le passer, ni radeau, ni barques, ils entreprirent une chaussée, travail infructueux qui coûta des peines infinies. On lançoit sur l'ouvrage et les ouvriers des flèches de feu grégeois. Ce feu violent, une fois attaché à son aliment, le dévoroit en entier. Il brûloit dans l'eau; et quand il y entroit, il grondoit comme un tonnerre. On dit qu'on

a perdu le secret de cette funeste composition, et il est à desirer qu'il demeure toujours dans l'oubli. On étoit sur le point de renoncer à pénétrer dans le pays, lorsqu'un transfuge vint enseigner aux chrétiens que ce bras du Nil avoit un gué.

Aussitôt le comte d'Artois, impétueux, ardent, en veut prendre le chemin, sans rien écouter. Il passe le gué avec deux mille chevaux; et au lieu de se retrancher du moins sur l'autre bord, tant pour le défendre que pour favoriser le passage important de l'armée, il s'avance, il se précipite, il fond sans savoir où il va, sans s'embarrasser qui le suit; il tombe sur un corps de Sarrazins, avant-garde qui campoit à une lieue de là. Il les défit aisément, et les poursuivit dans une misérable bicoque, où il eut l'imprudence de se reposer en vainqueur, comme si c'eût été dans une ville fortifiée.

Les fuyards, revenus de leur premier étonnement, s'aperçurent que ce n'étoit pas l'armée toute entière qui les avoit mis en fuite; ils se rallièrent, investirent la place avec de nouveaux secours, et enveloppèrent le comte d'Artois.

Le roi, averti du danger de son frère, ac-

couroit pour le délivrer; il n'arriva que pour le voir sanglant et percé de coups. Repoussé lui-même après un carnage effroyable de son armée, il repassa promptement le bras du Nil, pour se réfugier et se retrancher, s'il étoit possible, dans les murs de Damiette; mais le point d'honneur voulut qu'on gardât le camp sans l'abandonner; et quand on voulut ensuite user de cette ressource, il n'étoit plus temps; on étoit coupé, environné, et dans un danger qui ne permettoit pas l'espérance d'en sortir.

La disette, le scorbut et la dyssenterie attaquoient les François, déja pressés par un ennemi supérieur en force. Le roi pleuroit son frère, et envioit son trépas, qu'il regardoit comme également glorieux, soit en qualité de guerrier, soit en qualité de martyr.

Tous les cadavres chrétiens et Sarrazins avoient été jetés pêle-mêle dans le Thanis; il s'étoit formé en plusieurs endroits des monceaux de ces corps morts qui, pourris et échauffés, exhaloient par l'action du soleil des vapeurs meurtrières. Le roi, par une piété peu réfléchie, voulut qu'on démêlât parmi ces cadavres ceux des François, afin qu'on

leur rendît tous les honneurs funèbres dus à leur mémoire.

On chercha dans cet amas dégoûtant de membres corrompus, au milieu de l'infection la plus horrible, ceux que l'œil épouvanté pouvoit distinguer à peine. La mort d'un grand nombre fut le prix de ces soins charitables. Aucun de ceux que l'amitié ou l'héroïsme portèrent à ce déplorable office ne réchappa, et la contagion ne fit qu'augmenter. Les symptômes qui affligèrent les malades étoient hideux. *La chair des jambes*, dit Joinville, *nous desséchoit jusqu'à l'os, et le cuir nous devenoit tanné de noir et de terre.* On étoit obliger de couper de gros morceaux de chair aux gencives des scorbutiques, et le camp retentissoit de cris douloureux. Après avoir présenté l'aspect d'un hôpital, il offrit bientôt celui d'un cimetière.

1250. Le roi fut fait prisonnier avec l'armée; tout fut pris ou tué. Le roi n'avoit, pour se couvrir la nuit, qu'une vieille casaque qu'un sujet fidèle lui céda; un seul homme composoit son domestique, et l'on avoit rompu toute communication entre lui et son armée.

Son épouse, renfermée dans Damiette, étoit livrée à tous les tourmens de l'inquiétude

la plus dévorante. Elle étoit grosse et près de son terme. Elle ne connoissoit plus qu'un sommeil troublé par des songes effrayans; elle voyoit les Sarrazins tuer son époux, et diriger le même fer contre son flanc. Il fallut faire veiller auprès de son lit un chevalier, âgé de quatre-vingts ans, qui, quand ces funestes impressions la dominoient, lui crioit: *je suis avec vous, n'ayez peur.* Elle avoit fait promettre à ce chevalier de lui couper la tête, si les infidèles prenoient la ville; et le vieux chevalier avoit engagé sa parole d'honneur de la servir selon ses souhaits. Le roi parut calme lorsqu'on l'arrêta; c'étoit l'heure de vêpres: il demanda son bréviaire à l'un de ses aumôniers, pour dire nones avec lui (1), et il le récita avec autant de tranquillité que s'il eût été à Paris dans son oratoire.

Le lendemain cependant il ne fut pas aussi serein dans sa prison: il craignoit qu'on ne le menât en Orient pour servir de parade au triomphe des infidèles, ou qu'on ne le plongeât dans les cachots du calife, d'où il ne sortoit jamais personne. Mais le soudan d'Égypte aimoit mieux tirer une grosse rançon

(1) Guill. de Nangis, page 356.

de son prisonnier, que de le faire périr infructueusement. Il fit d'abord des propositions extraordinaires; il demanda des places fortes et considérables en Europe, des châteaux appartenans aux chevaliers hospitaliers. Le roi les ayant rejetées, le Sultan, en colère, le menaça de le faire mettre *aux bernicles*. C'étoit une roue qui, en tournant, brisoit les os de celui qu'on y attachoit: ce supplice étoit très-usité parmi les Sarrazins. Un traité plus raisonnable ayant été offert, Louis l'accepta. Il fut dit qu'il y auroit une trève de cinq ans, que Damiette seroit rendue pour la rançon du roi, et que pour celles des autres prisonniers il payeroit environ huit millions de notre monnoie. On ne chicana point sur ces distinctions, et l'offre fut acceptée.

Mais ce ne fut point le soudan qui avoit fait le traité qui toucha la somme. Il fut assassiné par ses principaux officiers, sous les yeux de Louis, à cause de ce même traité qu'ils avoient jugé trop défavorable; et le roi courut risque, dans cette chaude émeute, d'avoir le même sort. L'un des meurtriers du soudan lui ouvrit la poitrine, lui arracha le cœur, le montra tout sanglant au roi, en lui disant: *Voilà le cœur de ton ennemi, que me*

*me donneras-tu pour l'avoir tué?* Louis détourna la tête sans répondre.

Le successeur ratifia néanmoins le traité, preuve qu'il étoit avantageux aux Sarrazins, qui obligèrent le roi à rendre préalablement Damiette. Il vouloit qu'on crût à sa parole : mais les vainqueurs lui imposoient la loi; et comme il étoit entre leurs mains, il fut obligé de céder. La ville rendue, ils furent un jour entier à le délivrer, délibérant entr'eux s'ils le tueroient. Le desir d'avoir les huit millions, plus fort que la haine et la vengeance, l'emporta, et sauva la vie au roi et à tous les barons de France.

Dans leur prison, ils s'attendoient tous les jours à la mort. Le sabre des Sarrazins étinceloit à chaque minute sur leur tête. Joinville rapporte qu'il vit le connétable de Chypre s'agenouiller devant lui, et se confesser en lui demandant l'absolution; qu'il en cherchoit une lui-même, et que, tout troublé, il la lui donna néanmoins, *autant que Dieu lui en accordoit le pouvoir* (1).

Au lieu de revenir promptement dans ses états, d'exercer ses vertus fermes et coura-

(1) *Vie de S. Louis*, page 71.

geuses dans son royaume, Louis passa trois ans dans la Palestine, faisant des alliances en Syrie, rétablissant des forteresses, méditant une nouvelle guerre contre les infidèles, pour réparer le désastre de sa défaite et de sa prison. On lui représentoit la France en danger: *Si je pars*, répondit-il, *que deviendra le royaume de Jérusalem?*

Toutes les fausses nouvelles qu'on s'étoit empressé de répandre à Paris, et qui avoient fait naître une trop prompte ivresse, firent place à la consternation, quand on y apprit la captivité du roi. Deux malheureux, qui les premiers débitèrent innocemment cette funeste nouvelle, furent pendus sur l'heure même, par ordre de la reine. Cette précipitation inhumaine ne rendit pas meilleur le sort du roi et de l'armée: elle se repentit dans la suite d'avoir sacrifié ces deux hommes innocens, à son emportement ou à sa politique.

Rome, sur-tout, fut consternée de ce revers. On dit que le pape Innocent, dans l'égarement de sa douleur, osa demander à Dieu ce qu'il avoit trouvé de répréhensible dans la conduite d'un roi si chrétien, pour justifier la sévérité de sa main appesantie sur le chef de la France.

Un moine, prenant le ton d'un apôtre, se mit soudain à prêcher dans les champs, que Dieu vouloit que le saint roi fût délivré par des bergers et des paysans, n'ayant pu l'être par des chevaliers. Cent mille cultivateurs, à la voix de ce prédicateur rustique, abandonnèrent les charrues. La reine-mère s'aveugla d'abord jusqu'à croire que cette armée sans chef, populace tumultueuse, pourroit servir le roi et le christianisme. La troupe se lassa bientôt de vivre d'aumônes, et finit par la férocité et le brigandage. La noblesse et les communes furent obligées de s'allier et de se réunir pour exterminer de concert cette horde vagabonde.

La reine-mère rappela enfin le roi dans ses états, et mourut. On eût dit qu'il n'avoit pas voulu y rentrer de son vivant, dans la crainte de la chagriner en lui ôtant le gouvernail, qu'elle paroissoit si jalouse de conserver. On eût dit que sa longue absence n'avoit point eu d'autre motif, et que son trépas seul avoit pu le déterminer à visiter son royaume. Mais depuis son retour, on le vit toujours triste et rêveur; rien ne pouvoit l'intéresser dans ses domaines: il jetoit un œil morne autour de lui, et son palais lui sembloit un lieu d'exil.

Il ne quitta point la croix, comme pour annoncer à ses sujets qu'il ne renonçoit pas à la conquête de Jérusalem : c'étoit cependant avec peine qu'on la voyoit sur ses habits ; on eût desiré qu'il renonçât à ces idées ; mais il s'en nourrissoit nuit et jour. Il fit bâtir la Sainte-Chapelle, pour y placer les reliques qu'il avoit rapportées de la Terre-Sainte. Il fonda l'hôpital des Quinze-Vingts, en mémoire de trois cents chevaliers à qui les Sarrazins avoient crevé les yeux. Il fit les ordonnances les plus sévères contre les blasphémateurs, et de plus rigoureuses encore contre les hérétiques, qu'il vouloit qu'on exterminât par le glaive ou par le feu.

Les Anglois, qui pendant la croisade de Louis avoient eu le temps de se rétablir, réclamoient toujours la Normandie, la Touraine, le Poitou, le Maine, l'Anjou, la Saintonge, le Berry, le Limousin, le Quercy, le Périgord, alléguant une possession de trois cents ans, fondée sur la cession solemnelle que les rois de France avoient faite de dix provinces, et soutenant qu'elles avoient été confisquées, contre tout droit et raison, sur Jean-Sans-Terre, et enlevées injustement par Philippe Auguste ; si bien même que Louis VIII,

avant sa mort, s'étoit engagé par serment à les rendre toutes aux Anglois, anciens et véritables propriétaires.

Louis IX, écoutant moins la raison d'état que sa conscience, étoit tenté de sacrifier à cette voix intérieure l'intérêt présent et futur de la couronne de France. Il craignit que le roi Philippe Auguste, son aïeul, n'eût fait une injustice condamnable, en mettant trop bien à profit les circonstances, et qu'il ne devînt lui-même coupable, en ne réparant pas de tout son pouvoir le tort fait à une nation voisine. Il vouloit tout rendre, et il auroit tout rendu, si les grands y eussent consenti. Les plus rusés, lisant dans l'avenir, l'y excitoient sous main, redoutant, plus que tout autre désastre, l'accroissement du pouvoir royal; mais le plus grand nombre, conservateurs augustes des droits de la patrie, jaloux de sa gloire permanente, oublièrent généreusement les antiques débats de la féodalité et du trône, et s'y opposèrent avec fermeté, en disant au roi, que l'Anglois d'abord avoit été justement dépouillé de ce qu'il possédoit en France; ensuite, que la nature, qui circonscrit les états, avoit posé elle-même les limites du royaume,

et que ce seroit faire une faute à jamais irréparable, que de rétablir l'Anglois, puisqu'il faudroit plutôt employer toutes les forces de l'état pour l'en chasser entièrement. Ce langage étoit noble dans leurs bouches; et l'on ne sauroit disconvenir que, dans plus d'une circonstance difficile, ces grands vassaux n'aient soutenu avec dignité les vrais intérêts de la patrie.

Louis incertain, pour obéir enfin à sa conscience qui le persécutoit, et ne perdant pas de vue, d'ailleurs, une nouvelle croisade, jugea qu'il lui seroit infiniment glorieux d'avoir un roi pour vassal. Mais ce mot ne commandoit pas toujours, comme on sait, une soumission profonde. Il intrigua lui-même en faveur du monarque anglois, afin d'obtenir le consentement des barons, et de disposer plus à son aise, et relativement à ses craintes, des domaines de la couronne. Il y parvint en partie. Il lui fut libre de céder à Henri, le Limousin, le Périgord et le Quercy, à condition que Henri, ses fils et ses frères renonceroient à toute autre prétention. Ce traité, si agréable aux deux rois, déplut tout-à-la-fois aux deux nations.

La conquête des Deux-Siciles par Charles,

comte d'Anjou, cadet de Louis, occupoit alors les François. Le fils d'un cordonnier, devenu pape sous le nom d'Urbain IV, avoit invité et appelé tous les princes de la terre, pour leur offrir le royaume de Conradin, comme étant dévolu au Saint-Siége, par la dégradation de Frédéric II, qui le tenoit cependant de ses aïeux. Charles, plus prompt ou plus avide que les autres, avoit accepté; il étoit venu diligemment à Rome, aux pieds du pape, lui rendre hommage du royaume de Naples et de Sicile. Il l'avoit à bon marché, puisqu'il ne lui en coûtoit que cette cérémonie. Ces deux royaumes alors n'en faisoient qu'un; mais le bâtard de l'empereur Frédéric II, homme brave et adroit, s'en étoit emparé, sans l'appui, sans l'aveu d'Urbain IV; et bien loin de se prosterner aux genoux du pape, il ravageoit ses terres. Urbain avoit publié une croisade contre lui, et promettoit sa dépouille à qui en délivreroit le Saint-Siége.

Charles d'Anjou vainquit le bâtard, qui combattit vaillamment, et reçut dix blessures avant de succomber. Aidé des anathèmes du Vatican, qui servoient à son gré son ambition, il fit une conquête rapide de la Pouille,

de la Calabre et de la Sicile. Un jeune et dernier rejeton de la maison de Frédéric se présenta, réclamant les biens de ses pères. A peine sorti de l'enfance, il alloit signaler son courage, et se montrer digne du trône qu'il redemandoit. Charles d'Anjou, qui n'avoit aucun droit réel à la couronne, le fit prisonnier par trahison; puis, sans compassion pour son âge, sans égard pour son rang, il osa se servir de l'organe de juges iniques et incompétens, de juges enfin qui lui étoient vendus, pour faire monter sur l'échafaud et périr par la main d'un bourreau, le descendant d'une maison qui, depuis plus de deux cents ans, tenoit le sceptre de l'Empire.

Le frère de Louis s'étoit rendu odieux, en mettant sur son front cette couronne usurpée et teinte de sang. L'héritier légitime avoit eu la tête tranchée dans sa capitale; et, pour comble d'iniquité, l'usurpateur se jugeoit innocent de la mort du jeune prince, parce que le pape l'avoit excommunié. Nous verrons comment, quatorze ans après, le trépas de Conradin fut vengé par le sang des François aux fameuses vêpres siciliennes.

Louis, toujours fortement occupé de son projet, n'avoit vu dans cette conquête que la

facilité d'entrer, selon ses desseins, en Égypte, et de là en Palestine; mais les esprits encore plus refroidis par les calamités récentes, étoient loin de vouloir entreprendre une nouvelle croisade. Le clergé la désapprouvoit hautement; les seigneurs étoient rebutés; le pape Clément IV lui-même fit ce qu'il put pour l'en détourner. Animé par les obstacles, et brûlant d'un desir qui ne s'éteignit jamais dans son cœur, Louis employa secrètement les prières, les promesses, communiqua ses illusions à ceux qui sembloient guéris, et leur fit ambitionner la palme du martyre, ou la conquête du saint tombeau. Il redoubla ses instances avec la même chaleur, jusqu'à ce qu'il eût vu un légat en France prêcher de nouveau la guerre contre les infidèles. La voix du pontife fortifiant la sienne, les esprits obéirent à l'impulsion tant de fois victorieuse.

Le voyage est résolu. On tient un grand conseil; il s'agissoit de déterminer le lieu du débarquement. Le roi de Tunis, par une ambassade expresse et mystérieusement secrète, avoit fait entendre à Louis qu'il ne seroit pas éloigné d'embrasser le christianisme, pourvu qu'il se vît appuyé des armes françoises. Il 1270.

avoit trompé par ce stratagème le zèle du saint roi; et c'étoit ainsi qu'il vouloit détourner les forces de la Sicile, que Charles d'Anjou lui faisoit craindre. Le roi, dans l'espérance de convertir le prince africain et son royaume idolâtre, avoit voulu qu'on fît voile vers le port de Tunis. L'armée étoit portée sur des vaisseaux vénitiens et génois. Mais, à son arrivée, elle trouva le port de Tunis exactement fermé, et les idolâtres sous les armes.

Louis, trompé dans sa chère attente, résolut de tirer une vengeance mémorable de ce prince infidèle. Il força le port, et fit attaquer Carthage, autrefois superbe rivale de Rome, et alors misérable bourgade, grossièrement construite sur les ruines de l'ancienne ville. Le château étoit si foible qu'il fut emporté sans résistance. On se retrancha, et l'on fit prudemment, pour attendre le roi de Sicile, qui devoit arriver avec des troupes et des provisions, dont on commençoit à avoir besoin. Le roi de Tunis bien cantonné, loin de se faire chrétien, menaçoit de faire couper la tête à tous ceux qui, dans ses états, en portoient le nom, si l'on osoit attaquer Tunis. Joignant ensuite l'ironie à la cruauté, il

avoit mandé au roi qu'il viendroit humblement le chercher à la tête de cent mille hommes, et que c'étoit dans cette posture qu'il se disposoit à recevoir l'eau du baptême.

On attendit Charles de Sicile, qui ne venoit point; on ne mangeoit déja plus que des viandes salées; l'eau des citernes étoit tarie; il falloit chaque jour disputer à l'ennemi une eau bourbeuse, et boire à main armée: on respiroit un sable brûlant. Les Sarrazins, lorsque le vent venoit de la zone torride, élevoient en l'air, avec des machines particulières, la poussière qu'ils savoient être mortelle à la respiration. Des maladies contagieuses désolèrent le camp. Les fils du roi avoient tous la fièvre quarte; les princesses se plaignirent de l'infection des corps morts. On soupiroit après le frère du roi qui ne paroissoit pas. Enfin on entendit de loin les trompettes de l'armée du roi de Sicile; mais il n'étoit plus temps, comme on va le voir. Celui-ci se sentant déja en retard, impatient, avoit précédé ses troupes, et avoit mis pied à terre auprès de Carthage. Il arrivoit avec des secours, des munitions, des rafraîchissemens. Surpris de voir que personne ne venoit au-devant de lui, il se douta de quelque

désastre : il laissa son armée à ses lieutenans; seul il avance, il pousse à toute bride vers le camp, descend de cheval à l'entrée de la tente du roi, et y entre... Son frère venoit d'expirer de la peste; il étoit encore étendu sur la cendre, où il avoit voulu mourir. A l'agonie, son imagination étoit encore remplie des idées de la Terre-Sainte; on l'avoit entendu répéter plusieurs fois ces paroles : *Nous irons, nous irons à Jérusalem.*

Il ne lui fut pas permis d'embrasser ces tristes restes. La tente du roi devint bientôt déserte et solitaire. La prudence, malgré le devoir, l'ordonnoit ainsi. Comme on ne savoit point alors, ou plutôt qu'on avoit perdu le secret d'embaumer, on fit bouillir son corps dans du vin et de l'eau. Son frère et son fils partagèrent ses dépouilles. Philippe eut les os, et Charles, la chair et les entrailles.

Ainsi mourut, en Afrique, saint Louis, le 25 d'août 1270, trois mois après son départ de France. Sa première croisade l'avoit mis dans les fers, sa seconde le mit au tombeau. Nous allons parcourir un moment les détails de sa vie privée : nous verrons que le héros d'un siècle de barbarie est digne des éloges d'un siècle de lumières.

## DE LA VIE PRIVÉE
# DE LOUIS IX.

Si l'on ne jugeoit Louis IX que par le tableau rapide des mœurs de son siècle, que nous venons d'esquisser, on seroit étonné de le voir parmi les grands rois dont la France s'honore. Mais quand on veut, avec Joinville, le plus exact de ses historiens, entrer dans tous les détails de sa vie, soit publique, soit privée, on retrouve aisément le grand homme.

Saint Louis eut plusieurs défauts qui appartenoient à son siècle; mais en général on peut dire qu'il fut plus éclairé que lui. Sa politique ne fut pas petite et tortueuse. Il savoit tout ce que ses prédécesseurs avoient souffert des grands vassaux de la couronne; et loin de fomenter entr'eux des divisions qui pouvoient lui être utiles, il ne chercha qu'à anéantir le germe de leurs querelles. C'est lui qui abolit leurs guerres particulières, et à ce titre il doit être considéré comme le bienfaiteur de la nation.

Sa piété ne l'empêcha pas d'avoir les yeux

ouverts sur les usurpations ecclésiastiques. Il empêcha, tant qu'il vécut, le sacerdoce d'empiéter sur le trône. Il eut le courage, en publiant la fameuse Pragmatique Sanction, de mettre sa couronne à l'abri des atteintes des papes.

Législateur de ses peuples, il fit des prodiges pour le temps où il vivoit. Il restreignit les droits d'asyle qui favorisoient l'impunité du crime; il réforma la jurisprudence, qui tendoit moins à punir qu'à autoriser les vols et les assassinats. Si, dans ses lois pénales contre les blasphémateurs, il adopta les préjugés de l'inquisition, on peut dire qu'il sortoit de son caractère.

On sait qu'ayant fait punir un homme coupable de ce délit, et le peuple, témoin de son supplice, s'étant échappé jusqu'à maudire son souverain, Louis le sut, et défendit de faire aucun mal aux chefs de l'émeute. *Je leur pardonne*, dit-il, *ils n'ont offensé que moi.*

A son retour de la croisade, il entreprit de visiter ses états, pour réparer les désordres particuliers; et par-tout il laissa des marques de sa générosité et de son grand amour pour la justice. Il avoit soin de la faire rendre à

son peuple; et outre les jurisdictions ordinaires, il faisoit tenir près de lui celles qu'on appeloit *Les Plaids de la porte*. C'étoient trois ou quatre seigneurs qui faisoient ces fonctions par ses ordres.

S'il y a au monde un spectacle intéressant, c'est de voir ce monarque s'asseoir au pied d'un chêne dans le bois de Vincennes, et là, recevoir les plaintes, écouter les débats, et donner une libre audience à tous ceux qui imploroient sa justice. La sagesse et l'humanité présidoient à ses décisions; et la majesté du trône, dans cette noble et touchante simplicité, sembloit repousser la fraude et l'imposture. Le bon roi tenoit quelquefois les mêmes audiences au jardin de son palais à Paris, où est à présent la place Dauphine. Joinville, qui rapporte tout ceci, étoit souvent de ces *juges de la porte :* il fait un tableau exemplaire de la confiance qui animoit le peuple, et du saint respect qu'il avoit pour ces sentences dictées par l'indulgente équité.

Il est encore digne d'éloges, pour avoir proscrit des terres de son domaine l'usage des duels judiciaires. Il ordonna que, quel que fût un procès, soit en matière civile, soit en matière criminelle, on prouveroit son droit ou

son innocence par des chartes, des titres ou des témoins. Il ne fut plus permis de se battre contre sa partie, ni contre les témoins qu'elle produisoit; car la force n'est pas un droit pour les êtres moraux.

Nous remarquerons néanmoins que Philippe le Bel, qui régna vingt-six ans après saint Louis, autorisa le duel judiciaire dans de certains cas où il y avoit de fortes convictions contre un accusé, sans qu'il fût possible de le connoître par des témoins: tant l'empreinte des anciennes lois étoit difficile à effacer.

Ce prince donna à l'Europe, dans sa vie privée, le spectacle de toutes les vertus pacifiques. Il ne manqua jamais à la vénération qu'il devoit à sa mère, à cette fameuse Blanche de Castille, à qui l'on a pu reprocher quelques-uns des défauts de son siècle, mais qui eut une foule de vertus à elle. Sa femme avoit son cœur tout entier; ses frères trouvoient en lui moins un souverain qu'un père et un ami.

Si l'on trouve quelques foiblesses dans la vie de ce prince, ce n'est que dans des occasions de peu d'importance. Dans les grandes, et lorsqu'il s'agissoit des intérêts de sa couronne

ronne de son honneur ou de la justice ; il déployoit un courage supérieur. Le comte d'Anjou avoit exercé un acte de tyrannie contre un de ses vassaux ; il le fit venir. *Croyez-vous*, lui dit-il avec un visage sévère, *qu'il y ait deux souverains dans l'état, ou que vous serez au-dessus des lois, parce que vous êtes mon frère ?*

Quoiqu'il parût entièrement consacré au service des autels, il ne s'opposa pas au progrès des lumières. Il est le premier de nos rois qui fonda une bibliothèque publique, et lui-même y alloit. Il écrivoit, pour donner l'exemple à la noblesse qui, dans ces temps de ténèbres, faisoit encore gloire de ne savoir ni lire ni écrire.

Il est le fondateur des Quinze-Vingts et de la Sorbonne, cette fameuse école de théologie, devenue depuis si célèbre. Ces deux établissemens en faveur de deux sortes d'aveugles, datent exactement de la même année.

Malgré les inductions qu'on peut tirer de quelques faits particuliers contre la personne de S. Louis, nous ne pouvons que confirmer le jugement de Joinville et des siècles ; et il faut dire de lui, avec bien plus de raison que

Duclos n'a dit de Louis XI : *Enfin c'étoit un roi.*

Il eut six enfans : quatre moururent avant lui. La maison qui règne aujourd'hui sur trois trônes, et qui fait le destin du midi de l'Europe, descend du sixième, nommé Robert, comte de Clermont, lequel avoit épousé Béatrix de Bourbon; il en eut un fils qui prit le nom de sa mère. L'attention de sa postérité à conserver les armes de France, ne contribua pas peu dans la suite à maintenir ses droits, sur-tout dans ces temps de discorde, où de nouveaux ambitieux qui s'élevèrent, auroient bien voulu mettre en oubli ou pouvoir anéantir les titres antérieurs.

Philippe III, dit *le Hardi*, avoit suivi son père dans son voyage d'outremer, et se trouvoit à l'armée lorsque ce saint roi mourut; mais lui-même étoit mourant : la fièvre qui ne le quittoit point, faisoit appréhender pour ses jours. Il avoit perdu à Lorenza son épouse Isabelle d'Aragon, à la suite d'une fausse couche. La douleur de Philippe le rendoit inhabile au commandement, Charles son oncle fut obligé de prendre soin de l'armée.

De part et d'autre on étoit las de la guerre; la peste lui servoit de cortége. Plus de trente

mille hommes avoient péri, sans avoir livré de bataille. On souhaitoit la paix, on la fit : on mit dans le traité, que le soudan de Tunis permettroit à ses sujets d'embrasser la religion chrétienne, et aux missionnaires de la prêcher dans ses états : clauses insérées pour sauver l'honneur des croisés, qui craignoient qu'on ne leur reprochât de n'avoir pas accompli leurs vœux. Ils voulurent, avant la retraite, établir un monument qui attestât du moins quelques services rendus à la religion pour laquelle ils avoient combattu.

Le nouveau roi, après avoir perdu son père, sa femme, un frère, un oncle, un beau-frère, échappa avec peine aux traits contagieux qui les avoient moissonnés. Il rentra en France, en ne rapportant de cette dernière expédition que des cercueils.

## DE L'INFLUENCE

# DES CROISADES.

Nous sommes parvenus à la seconde des trois grandes époques de l'histoire moderne, aux croisades dont nous avons fait le tableau; il nous reste à marquer leur influence. La première époque intéressante sur l'inondation des peuples barbares qui portèrent dans nos contrées leur gouvernement originel, et qui interrompirent, pour ainsi dire, l'influence que devoient avoir les événemens de l'histoire ancienne sur ceux des temps postérieurs. Nous avons vu que c'est dans leurs mœurs et dans leurs opinions qu'il faut chercher la source de certains usages et de certains préjugés qui dominent encore à présent chez les peuples les plus policés. La troisième grande époque sera la découverte de l'Amérique. Arrêtons-nous à celle où les peuples d'Europe allèrent inonder l'Asie. Cette époque a changé la face de l'univers, et c'est dans ce période de temps, que plusieurs états qui subsistent au-

jourd'hui, semblent avoir pris leur consistance.

Nos rois auroient pu tirer de grands avantages des croisades, pour l'extinction du gouvernement féodal, s'ils ne s'étoient pas eux-mêmes laissé entraîner à la dévotion de ces pélerinages guerriers, ou si du moins tous avoient eu la politique de Philippe Auguste, habile à tirer parti de cette épidémie.

L'Égypte et la Palestine étoient devenues des espèces d'exil pour une noblesse inquiète et violente : elle alloit cueillir des lauriers sanglans aux dépens de son patrimoine que ses voyages absorboient. L'autorité royale devoit s'accroître sur les débris de leurs possessions ; mais toutes les parties d'un état sont tellement liées, que, dès que l'une souffre, les autres ne tirent qu'un médiocre profit de son désastre. Le trône ne peut jamais gagner au dépouillement d'une partie des citoyens ; croire le contraire, seroit une illusion. Les fiefs restèrent entre les mains de femmes ou d'enfans mineurs, et les terres tombèrent en friche; les grandes propriétés furent morcelées, et ce passage trop brusque ne put servir l'agriculture. Les brigands, sous prétexte de former des armées utiles aux croisades, com-

mencèrent à piller dans leur patrie, tout ce qu'ils crurent devoir leur être nécessaire pour se transporter en Asie. Les lois furent sans vigueur, et le trône ne fut pas moins affoibli que le gouvernement féodal. Toutes ces sommes immenses qu'on avait fait passer en Asie et en Afrique, avoient plongé l'Europe dans une pauvreté presqu'égale à celle des temps où les barbares avoient ruiné les arts et le commerce. Les lois des fiefs subsistoient, malgré la prépondérance apparente de la couronne. Et si les guerres furent moins fréquentes entre le prince et ses vassaux, c'est qu'aucun d'eux ne se trouva plus en état d'exécuter les projets même les plus médiocres. L'épuisement, et non le goût de la paix, les empêcha de mesurer leurs forces.

D'ailleurs, le desir d'exterminer les infidèles avoit fait regarder comme sacriléges les guerres que les chrétiens se faisoient entr'eux. La cour de Rome, voulant se servir des princes croisés pour l'accomplissement de ses vastes projets, avoit mis leurs états sous sa sauve-garde; et des bulles protégeoient respectivement les nations contre les entreprises de leurs voisins. C'étoit-là du moins un avantage réel qui faisoit entrevoir ce qu'un es-

prit différent de celui qui régnoit auroit pu opérer en grand; car les moyens employés n'eurent jamais un caractère de petitesse.

Au milieu de ces entreprises téméraires, il se fit une ligue générale qui réprimoit puissamment l'avidité particulière; chacun se vit tout-à-coup dans l'heureuse impuissance de changer sa fortune. Spectacle vraiment nouveau, les préjugés publics enchaînèrent de tous côtés l'ambition naguère si ardente; elle n'eut plus qu'une physionomie religieuse, et n'osa plus se manifester que par un zèle unanime pour les guerres d'outremer.

Un même intérêt, à leur grand étonnement, ou plutôt même à leur insçu, unissant les princes chrétiens, les croisades donnèrent naissance à la politique moderne, c'est-à-dire commencèrent à établir entr'eux un commerce de relation qui fut dès-lors comme la source de cette correspondance ignorée des anciens, et depuis si utile au repos et à la sûreté des états modernes. Les princes apprirent à s'unir, à confondre leurs intérêts, à les balancer réciproquement, même à s'allier avec des puissances étrangères, qui ne sembloient pas faites pour se toucher, et qui

n'en avoient pas encore eu l'idée. Les talens de la négociation prirent naissance dans ces expéditions lointaines, parce qu'une conduite plus souple et plus habile devenant nécessaire, l'on reconnut qu'il existoit une autre puissance que le glaive, laquelle, pour être sourde, n'en est pas moins réelle.

Les croisades portèrent le coup mortel au parlement de la nation, à ce corps auguste qui, depuis Clovis, servoit de lien entre le roi et ses vassaux, et arrêtoit les coups trop violens qu'ils auroient pu se porter. Cette assemblée nationale, dès qu'elle fut, pour ainsi dire, transplantée, perdit de sa majesté, de sa vigueur, de sa puissance. Ces arrêts, qui avoient maintenu ou rétabli l'équilibre, ne pouvoient plus faire entendre leur voix dans ces jours d'expatriation et d'épuisement; le délire des esprits étant universel, on oublia la patrie, qui n'existoit plus sur son sol. On ne se regarda plus comme dans son sein; et dans ce renversement absolu, ces actes, jadis si révérés, furent des actes sans autorité.

L'aristocratie reparut donc; car il ne faut pas s'attacher aux termes, mais aux faits dont l'empreinte est incontestable. Cette aris-

tocratie, il est vrai, étoit languissante et sans caractère. Sa foiblesse ne permettoit guères de reconnoître ses traits; ce qui le prouve, c'est que les successeurs de Philippe Auguste, prenant chacun de leur côté une nouvelle politique qui provenoit de la différence de leur caractère, n'eurent d'autre appui et d'autre ressource que leur génie et leurs talens. La balance, malgré toute la supériorité que la victoire de Philippe Auguste lui avoit donnée, redevint égale entre le prince et ses vassaux; et la monarchie françoise, pour qui sait voir et examiner, étoit encore très-loin du caractère qu'elle a reçu depuis.

Il naquit de ces guerres sacrées une plus grande corruption de mœurs. La discipline militaire fut considérablement relâchée par ces voyages lointains; la licence extrême se marioit au courage désordonné; la fausse idée que tous les crimes étoient expiés, et le ciel ouvert à ceux qui mouroient les armes à la main, lâcha la bride à toutes les passions, exaltées encore par le climat, l'éloignement et une espèce de désespoir belliqueux. Il n'est point enfin de vices, soit honteux, soit atroces, que l'histoire ne reproche aux croisés.

Plus de quinze cent mille hommes s'arrachèrent tout-à-coup à leur patrie, pour aller combattre, à mille lieues, des peuples qu'ils connoissoient à peine de nom. Ils marchent tumultueusement à la voix d'un hermite: quelle preuve frappante de la rapidité avec laquelle se propage le feu de l'enthousiasme, quand on a su disposer les cerveaux, et les monter au ton qui les émeut et les ébranle! Quel pouvoir, dans les annales du genre humain, plus fait pour étonner, que celui qui régissoit cette multitude féroce et obéissante! Les papes, qui se virent tout-à-coup des armées nombreuses aveuglément dévouées à leurs ordres, armées qu'ils ne soudoyoient pas, favorisèrent ces émigrations. Les seigneurs crurent y trouver des conquêtes utiles et glorieuses, et se bercèrent long-temps de l'espérance de fonder des royaumes. Enfin, un ramas d'hommes perdus ne virent dans ces pays éloignés du lieu qui les avoit vu naître, que l'impunité de leurs désordres passés, et l'espoir d'une plus grande licence.

Mais la valeur héroïque et le crime, le zèle religieux et la cupidité effrénée eurent un égal destin. Un ciel brûlant dévoroit le soldat; il étoit vaincu avant d'avoir com-

battu. La longueur de la marche à travers des sables stériles métamorphosa sa bravoure en désespoir et en rage : il mouroit consumé par les maladies, et non frappé par le fer de l'ennemi. En vain ces lions furieux imploroient la bataille ; ils tomboient épuisés par la soif, sans avoir vu couler leur sang, sans pouvoir offrir à la patrie de glorieuses blessures.

S'ils obtiennent quelques victoires, la fureur les saisit et étouffe tout remords : ils se baignent dans le sang avec une volupté monstrueuse ; ils parlent de se venger d'une religion ennemie de la leur, et ils oublient la voix de cette pitié compatissante que le christianisme prêche et recommande à tous les hommes.

Considérées encore sous un nouvel aspect, les croisades firent sortir du chaos de tant de siècles d'ignorance, la géographie, le commerce et la navigation. Ces pélerinages fréquens dans la Terre-Sainte nous apprirent à connoître la partie occidentale de l'Asie ; et Gengis, qui à la tête des Tartares ravageoit son extrémité orientale, fixa les regards du côté de ses conquêtes. Le monde s'agrandit pour l'Europe, qui n'apercevoit rien au-delà

de ses limites. Elle vit de nouveaux pays, de nouveaux cultes, de nouvelles mœurs, et elle conçut l'idée de s'instruire. Plusieurs Européens, guidés par la curiosité, parcoururent l'Asie, et contribuèrent à étendre les notions sur la connoissance du globe.

Le commerce tourna bientôt son émulation et son activité du côté de l'Orient : il fit venir ses soies, ses précieuses denrées, ainsi que les fruits de la Grèce et les parfums de l'Arabie. Il falloit de plus fournir aux besoins innombrables des croisés, et toutes les républiques d'Italie perfectionnèrent leur industrie : on les vit se porter en tout sens sur la Méditerranée, dans les îles de l'Archipel, au fond de la mer Noire, dans les îles de l'Asie Mineure, et sur les côtes de la Palestine. Les villes anséatiques se formèrent, et vivifièrent l'Allemagne. Ce grand corps avoit demeuré jusqu'alors dans un état d'inertie absolue. Les vaisseaux nécessaires pour ces transports fréquens, furent construits aussi parfaitement que pouvoient l'être des masses flottantes privées de la boussole : il ne manqua peut-être à ces navigateurs hardis que l'aiguille aimantée ; mais cette merveilleuse marchine, présent du hasard, et qui devoit ouvrir un nou-

veau monde, n'avoit point encore été donnée à l'homme pour augmenter sa grandeur et accroître ses désastres.

Enfin, pendant les croisades, les princes et les seigneurs, jaloux de se distinguer par le nombre de leurs équipages, donnèrent à l'argent une valeur nouvelle. Pour en acquérir, ils vendirent leurs terres et multiplièrent les affranchissemens. Les serfs, ramassant ce qu'ils pouvoient, achetoient leur liberté. Affranchis eux et leurs enfans, ils pouvoient dès-lors être admis, en qualité de bourgeois, dans le clergé séculier ou régulier : les bourgs, les villes rachetèrent de même leurs redevances annuelles, et stipulèrent ensuite pour jouir de libertés nouvelles. Un ordre absolument nouveau parut dans l'état : des corps municipaux, protecteurs des bourgs et des cités, veillèrent à la conservation du citoyen; et les baillis et les sénéchaux formèrent la police qui subsiste aujourd'hui. Cet ordre recommandable établissoit la sûreté publique, purgeoit les grandes routes, veilloit à ce que les rivières fussent navigables; et, en facilitant les transports des denrées et des marchandises, il augmenta le commerce et servit doublement l'intérêt des monarques. Aussi

voyons-nous Louis IX, dans les dernières paroles qu'il adressa à son fils, lui recommander de maintenir les franchises et libertés des bonnes villes et cités. Il lui dit en propres termes : *Plus elles seront riches et puissantes, plus tes ennemis et adversaires redouteront de t'assaillir.*

Nous verrons les rois protéger et caresser ces corps municipaux qui leur donnèrent de nombreux sujets, chercher, par leur secours, à opérer la ruine du gouvernement féodal. Affoibli de toutes parts, il sembloit quelquefois vouloir se relever : il ne fut détruit que par les priviléges de ces nouveaux citoyens, qui s'attachèrent de préférence au trône.

---

## PHILIPPE LE HARDI.

Qu'on se figure un corps épuisé de sang et nécessité au repos par l'affoiblissement de ses forces : telles étoient la France, l'Angleterre et l'Allemagne, à la suite des croisades. Ces grands seigneurs si altiers, si remuans, étoient ou ruinés ou dans le tombeau. L'impuissance de faire la guerre donna la paix.

Le caractère de Philippe concourut à l'affermir encore : il avoit du goût pour une vie tranquille, et elle lui sembloit plus douce par le contraste des calamités passées. Il partageoit sa tendresse entre la reine, sa nouvelle épouse, et son favori Labrosse qui, par l'ascendant prodigieux qu'il eut sur l'esprit du roi, a prouvé que les valets de souverains ne sont pas les derniers dans leur confiance, ni les moindres moteurs des grands événemens.

Cet homme, autrefois barbier de saint Louis, avoit enchanté le père par un extérieur dévot, et le fils par ses complaisances. L'amitié de son souverain l'avoit élevé au titre de grand chambellan. Il étoit le confident, le ministre et le conseil de Philippe : ses parens et ses créatures possédoient les meilleurs emplois. Dans cette haute faveur, il fut jaloux de l'amour que son maître avoit pour la jeune reine ; il résolut d'anéantir la passion du mari, afin d'attirer à lui seul la confiance entière du roi, et le crédit qui en étoit la suite. Le fils aîné de Philippe étoit mort subitement. Labrosse fit courir le bruit qu'il avoit été empoisonné par la reine qui, voulant assurer le trône à ses propres enfans, avoit mé-

dité la mort de tous ceux du premier lit. Philippe effrayé et ne sachant que croire, s'imagina que des devins pouvoient seuls pénétrer ce mystère et produire la vérité. Il consulta une béguine qu'on disoit illuminée. Cette béguine tenoit néanmoins entre ses mains la destinée de la reine; après plusieurs réponses ambiguës, qui allumèrent la curiosité et redoublèrent l'incertitude du roi, elle déclara qu'une révélation surnaturelle lui avoit fait connoître que la reine étoit innocente. Rassuré par cet oracle, qu'il regardoit comme infaillible, Philippe augmenta de tendresse pour son épouse, et commença à voir de mauvais œil son favori Labrosse. L'aversion succéda par degrés à son amitié, d'autant plus que ce dernier possédoit plusieurs secrets de son maître, et que le roi se repentoit sans doute de l'en avoir rendu dépositaire. Après une telle intimité, l'on passe plus facilement à la haine qu'à l'oubli ou à l'indifférence.

Sur une lettre interceptée, et dont on n'a jamais pu savoir le contenu, Labrosse fut mis en prison, et pendu quelque temps après. Ce revers étrange et subit ne laissant pas que d'être inexplicable, on croit qu'il fut sacrifié

à la

à la vengeance de la reine et à la jalousie de plusieurs grands; mais on n'a jamais su la vraie cause de sa condamnation. Il ne fut pas jugé comme calomniateur de la reine, seul crime qu'on pouvoit lui imputer. Le peuple, quoiqu'ennemi né des favoris puissans, témoigna de l'indignation de le voir mettre à mort, et la sévérité absolue du maître remplacer si cruellement la confiance de l'ami.

Le frère de la reine, et tout ce qu'elle avoit de partisans, assistèrent à son supplice avec une joie triomphante, mais indiscrète. L'évêque de Bayeux, frère du favori, craignant le même sort, quitta promptement la France et se réfugia à Rome.

Quelque temps après, le roi eut un extrême chagrin de son trépas; et privé de ce confident, dont la société lui étoit devenue nécessaire, il avoua que sa vie ne seroit plus pour lui désormais qu'un enchaînement d'ennuis et d'amertumes; ce qui feroit penser que Labrosse n'étoit pas coupable, mais que Philippe le Hardi n'eut pas le courage de le maintenir contre le parti ardent de sa femme, ou qu'il céda à une de ces apparences trompeuses qu'on fait naître souvent avec succès pour tromper les souverains.

Cet orage de cour appartient moins sans doute à l'histoire que la révolution en Sicile. Néanmoins nous n'avons pas cru devoir omettre le trait précédent; il peut servir de leçon pour apprécier l'amitié des grands.

Charles d'Anjou, aussi bouillant que Philippe étoit tranquille, se nourrissoit toujours de vastes desseins; il ne songeoit pas moins qu'à conquérir Constantinople, à se rendre maître de l'Italie, et à forcer les Allemands à le choisir pour leur souverain. L'empire d'Allemagne avoit passé en tant de mains, que les princes ne briguoient plus cette dignité, parce qu'elle donnoit peu de pouvoir. Le titre d'empereur se vendoit argent comptant.

Après la mort du comte Richard, frère de Henri, roi d'Angleterre, les électeurs étoient convenus de ne point avoir d'empereur qui ne fût de leur nation. Ils élurent Rodolphe, comte d'Hapsbourg, d'une ancienne maison issue d'Alsace, mais si dénuée de biens, que, selon quelques historiens, il avoit été domestique d'Ottocare, roi de Bohême.

Le soin unique de Rodolphe fut d'amasser de l'argent. Il offrit l'affranchissement à qui-

conque voudroit le payer. Milan, Lucques, Florence, et autres villes, qui relevoient de l'empire, s'affranchirent. Ces petites républiques naissantes, au lieu de s'accorder, furent jalouses l'une de l'autre. Le roi de Sicile y avoit semé un germe de division, dans l'attente de les envahir toutes; mais il n'eut pas la politique de cacher son dessein, ce qui le fit échouer.

Il mettoit dans ses entreprises un emportement qui annonçoit plutôt un orgueil impérieux, qu'une généreuse audace: son courage et ses talens imprimoient l'effroi au lieu de l'admiration. On entreprit de ruiner un tel prince. Il avoit conquis le royaume de Naples, mais il n'avoit pas su conquérir de même le cœur et l'affection de ses sujets. Son nouveau gouvernement étoit en horreur. L'insolence et le libertinage effréné des François, qui insultoient les femmes, après avoir outragé les maris, avoient tellement aigri les esprits, qu'ils eussent volontiers donné leur vie pour se venger de leurs tyrans.

Pierre III, roi d'Aragon, soutenu du pape et de l'empereur de Constantinople, avoit épousé la fille de Mainfroi, de ce bâtard courageux et infortuné qui avoit péri les armes

à la main. Il regardoit la Sicile comme le patrimoine de sa femme; et la vengeance lui auroit créé des droits dans tous les esprits, s'il en avoit manqué. On se servit, pour nouer sourdement la trame, d'un gentilhomme Italien, nommé Procido, habile, hardi et rusé, soldat, négociateur et capitaine, qui, déguisé en cordelier, fit, sous ce vêtement favorable, tous les voyages nécessaires pour diriger le feu de la révolte; car il étoit allumé depuis long-temps dans les cœurs. Tout étant prêt, il fit promettre aux Siciliens d'ôter la vie à tous les François domiciliés dans leur île; et la fête de Pâques fut choisie pour cette sanglante exécution.

ÈRE vulgaire. 1282.

Ce jour mémorable, au premier coup de vêpres, en moins de deux heures, les François de tout âge et de tout sexe furent égorgés dans toute la Sicile; les meurtriers n'épargnèrent pas leurs propres filles qui se trouvèrent grosses de leurs ennemis: tant la haine étoit ardente contre ceux qu'ils regardoient comme les usurpateurs de la patrie! Plus de huit mille hommes furent massacrés, et le sang du jeune Conradin ne fut que trop vengé. Cependant le roi d'Aragon se tenoit dans le voisinage avec une grosse flotte,

équipée en partie de l'argent que lui avoient prêté les rois de France et de Sicile. Il descendit à temps, fut reçu à bras ouverts, et on lui mit la couronne sur la tête. Cette prompte révolution punissoit l'arrogance et la tyrannie de Charles d'Anjou.

Outré de fureur, et non moins surpris, il rassembla promptement ses forces, et mit le siége devant Messine. Comme les papes se succèdent trois fois plus rapidement que les rois, on observera que la chaire de S. Pierre n'étoit plus occupée par le pontife qu'on a toujours cru l'auteur ou le complice des vêpres siciliennes. Il étoit mort quelque temps avant le massacre. Son successeur, qui voyoit différemment, lança l'excommunication majeure contre les Siciliens; foudre précipité qui se perdit dans l'air, et dont l'Aragonois se moqua. Attentif à la puissance, il dédaigna le frivole point d'honneur, et refusa le défi de Charles, qui, dans son désespoir, lui avoit envoyé un cartel. Il le fatigua par ses artifices et ses supercheries; il lassa sa fureur, et ayant fait son fils prisonnier, il étoit sur le point de lui couper la tête, en représailles du supplice du jeune Conradin, sans les prières de la reine qui, se jetant aux genoux

de son mari, fit abattre l'échafaud et sauva la vie au prisonnier. Charles mourut de chagrin en apprenant cette nouvelle, ou plutôt de l'effort qu'il fit sur lui-même pour dissimuler sa honte et sa douleur. Il avoit été toute sa vie cruel et injuste; il fut environné, à sa mort, des images les plus effrayantes; la captivité de son fils, son sort encore incertain, tout le précipita dans le tombeau, avec cette terreur douloureuse qui devroit toujours accompagner les attentats tyranniques.

C'étoit à Philippe qu'il appartenoit de venger le sang de la France, répandu à grands flots. Déja une bulle du pape, qui regardoit le royaume de Sicile comme tributaire du Saint-Siége, avoit donné à son second fils la conquête de l'Aragonois, appelé usurpateur: mais la bulle lui défendoit vainement de prendre le nom de roi; il falloit une armée et une flotte victorieuse, pour l'obliger de repasser en Aragon.

Comme on donnoit gratuitement un royaume à son second fils, Philippe crut ne pas pouvoir se dispenser de répondre au don du pape. Il pénétra en Catalogne, accompagné du légat, qui commandoit aux

soldats de n'épargner personne, et de tuer sans remords hommes, femmes et enfans, attendu qu'ils étoient tous excommuniés. Les barbaries allèrent plus loin que les ordres. Au siége de Gironne, on tua, dans l'église, ceux qui s'y étoient réfugiés : atrocité nouvelle; car ces sortes d'asyles avoient été jusqu'alors respectés; et l'on a vu que la férocité tomboit désarmée devant les murailles des temples. Cette entreprise de Philippe, qui paroissoit si menaçante, aboutit à la prise infructueuse de cette ville.

On avoit congédié imprudemment les vaisseaux génois et pisans. Les ennemis coulèrent à fond ou prirent ce qui restoit de l'armée navale de France. La garnison vint à manquer de vivres. Ce revers causa tant de déplaisir à Philippe, qui faisoit cette guerre malgré lui, qu'il mourut de langueur à Perpignan. Le roi d'Aragon, blessé dans une escarmouche, le précéda de quelques jours au tombeau; et le pape, qui avoit excommunié l'un et protégé l'autre, mourut aussi la même année. 1285.

Le caractère de Philippe le Hardi étoit tout opposé à son surnom : aucun acte de vigueur n'a signalé son règne. Il fut foible,

facile à tromper; il ne fit que de mauvais choix dans tous ceux qu'il employa, soit à la guerre, soit dans les affaires publiques. On dit qu'il n'avoit aucune connoissance des lettres, et que ce défaut d'éducation le rendit la victime de tous ceux qui lui apportèrent un mensonge hardi. Il aima l'argent; et l'histoire remarque qu'ayant fait mettre en prison plusieurs usuriers, il leur fit payer une amende à son profit, et les relâcha ensuite. Mais malgré l'avarice qu'on lui reproche, il fut attentif à ne point charger ses peuples d'impôts; et ceux qu'il levoit étoient répartis avec tant de douceur et d'égalité, que personne n'en murmura. On verra dans la suite, que l'impôt a toujours bien moins alarmé et fatigué les peuples, que le poids de la régie.

Par une singularité digne du siècle, on vit un débat très-vif et très-opiniâtre au sujet de sa sépulture. Les moines de S.-Denis ne voulurent jamais permettre que le cœur du roi défunt fût distrait de son corps; et les Jacobins prétendoient garder le cœur dans leur église, d'après la donation qui leur en avoit été faite par le successeur. Il survint opposition de part et d'autre. La Sorbonne

s'assembla pour examiner la question et juger la querelle. Les docteurs (ce qui n'est pas moins curieux), décidèrent que le nouveau roi n'avoit pu donner ce *cœur* aux Jacobins, ni ceux-ci le retenir, ni les moines de Saint-Denis l'avoir, sans une dispense expresse du pape. Le procès ne fut jamais jugé, et chaque église garda ce qu'elle possédoit.

Philippe le Hardi fut le premier qui donna des lettres de noblesse en faveur de Raould, l'orfévre. Jusqu'alors les citoyens de France étoient tous d'une condition égale, habiles à remplir les mêmes emplois, et à monter aux plus hautes dignités. L'état de tout homme qui n'étoit pas serf étoit à peu près le même : ce qui faisoit la sûreté de l'ancien gouvernement féodal, qu'il ne faut pas apprécier uniquement par l'esclavage qu'il fut forcé d'admettre, mais plutôt par la somme infinie de toutes ces libertés dont il étoit le gardien et le conservateur.

La bourgeoisie ayant formé un corps intermédiaire, dont l'existence n'étoit plus équivoque, on vit une nouvelle race de nobles s'introduire par la seule volonté du prince. Cette nouvelle race tendoit en même temps à s'éloigner de la roture, et à se rap-

procher des seigneurs qui possédoient les charges et les terres. L'inégalité des états ne commença qu'alors à se faire sentir; on ne distinguoit auparavant que les nobles et les hommes libres, entre lesquels il n'y avoit pas de distance considérable. Cette distance s'établit; et depuis, la séparation devenant immense à la voix du préjugé, nulle condition ne fut égale : ce qui est un terrible inconvénient. Les citoyens opposés aux citoyens, se sont armés les uns contre les autres de toutes les prérogatives que le hasard, la fortune et les titres héréditaires ont pu leur fournir. De toutes ces sous-divisions il est résulté une animosité secrète et une lutte perpétuelle, qui, loin de servir l'état, ont produit d'un côté la jalousie et ses foiblesses envieuses, et de l'autre, le faste et le délire de l'orgueil.

# DU TIERS-ÉTAT.

Il n'est point d'empire qui demeure constamment dans la même situation. Les gouvernemens semblent rentrer tous les uns dans les autres par quelque point de contact. Cette foule d'événemens contraires, qui changent si souvent la fortune d'un état, changent de même le caractère de ses habitans; ils agissent sur les lois, comme les lois agissent sur eux. Des usages nouveaux et inattendus ne tardent pas à devenir lois; car pour peu que l'on observe la marche des idées, on verra que presque toute loi a commencé d'abord par n'être qu'une coutume.

Le tiers-état sortit du démembrement de l'ancien gouvernement féodal. Le royaume changea de face lorsque tant de citoyens furent licenciés, et figurèrent enfin à leur tour comme propriétaires. Les priviléges qu'il fallut accorder aux villes, les peuplèrent et les rendirent bientôt importantes. Le tiers-état, appelé par les rois à la liberté, mais pour qu'il se montrât opposé aux barons, se jeta alors nécessairement dans les bras des

justices royales. Il étoit de son intérêt d'échapper de tout son pouvoir aux justices seigneuriales.

Les bailliages royaux n'avoient embrassé que les domaines du prince ; ils devinrent des asyles ouverts à la réclamation des citoyens lésés. On imagina toutes sortes de plaintes : les cas les plus ordinaires furent appelés des cas royaux, et, comme tels, ressortirent aux baillis qui les multiplièrent, en admettant toutes les demandes formées au sujet des droits et des devoirs des fiefs. On s'accoutuma à regarder le roi comme le gardien et le protecteur des coutumes du royaume, et de-là naquit bientôt la puissance législative. Cette révolution commencée par l'adresse et la politique, reçut des mains du temps un accroissement considérable ; mais la marche en fut lente et insensible.

Les villes s'étant rachetées de la servitude, à l'exemple des particuliers, demandèrent à avoir dans leur sein le siége de leur jurisdiction. Auparavant la justice était ambulatoire, et on alloit la chercher aux lieux où il plaisoit à l'assemblée des barons de la fixer. Les affaires s'étant multipliées par

l'affranchissement des serfs, et par les nouveaux débats qui en résultoient, il fallut à la justice un temple immobile et permanent.

Nous verrons les légistes, n'ayant pour eux que la science et la capacité de décider les procès, invités à s'asseoir au milieu des gens d'épée et des prélats, les anciens et vrais juges. Ils n'eurent pas même dans leur assemblée voix délibérative; mais ils dictoient les avis et les jugemens d'une cour peu versée dans ces contestations nouvelles et litigieuses, et accoutumée à n'avoir d'autres querelles que celles qui naissent entre des égaux, et que l'on tranche avec l'épée. Ces légistes donnèrent naissance à la *Robe*, et formèrent un ordre nouveau qui eut, comme les autres, sa marche, son esprit et son agrandissement.

Les seigneurs et les barons, plus versés dans la guerre que dans les combats judiciaires, ne sentirent pas combien il leur importoit de conserver leur justice, et de continuer à en être les propres ministres. Leur faute fut capitale et leur devint funeste. Ils se dégoûtèrent de ces fonctions qui exigeoient beaucoup d'étude, d'application et d'assiduité. Ils désertèrent les siéges où ils étoient

assis, ayant la nation à leurs pieds; et masquant leur ennui ou leur paresse de ces expressions orgueilleuses qui ne manquent jamais à l'insuffisance, ils appelèrent l'administration de la justice, un emploi indigne de leur courage.

Qu'arriva-t-il? Les légistes, doués de lumières, honorés pour leur probité, montèrent à leurs places, et se trouvèrent les maîtres du temple abandonné. Successeurs légitimes, puisqu'il faut des juges à une nation, ils héritèrent des droits les plus beaux, dont les barons avoient méconnu le prix. Ils remplirent les offices les plus importans et les plus honorables, et tous les priviléges leur furent concédés par le roi lui-même, qui fit corps avec eux. Ces nouveaux juges, voués à une vie laborieuse, méritèrent le respect des peuples; mais irrités du mépris injuste que leur témoignoient les seigneurs, et flattés des caresses intéressées du monarque, ils s'occupèrent, et par vengeance et par reconnoissance, à étendre l'autorité royale. Ils diminuèrent donc autant qu'ils purent, les immunités et les priviléges autorisés par la constitution des fiefs: tous les titres qui favorisoient la couronne,

et qui alloient au détriment des barons, furent accueillis. Les entreprises des baillis et sénéchaux sur les propriétés seigneuriales furent protégées ; les citoyens, dont les droits devenoient plus étendus à la faveur de ces opinions nouvelles, sollicitèrent ces tribunaux avec une confiance qui leur assuroit la victoire, et par reconnoissance s'habituèrent à regarder ces nouveaux magistrats comme les juges de la nation. Pourquoi les véritables avoient-ils déserté ? Pourquoi avoient-ils abandonné des fonctions nécessaires et sacrées? Pourquoi avoient-ils dédaigné des travaux qui ne souffrent aucune interruption ? Ils furent punis de leur orgueil et de leur nonchalance. Il en résulta un changement absolu dans les idées. Ce fut à la suite de ce nouvel ordre de choses que l'on vit Philippe le Bel parler et agir en législateur.

Un autre avantage pour la couronne eut sa source dans le même changement. Le tiers-état se livra tout entier aux arts. La France devint plus riche ; tous ces hommes que la misère de leur condition avoit aigris, embrassèrent une patrie, et en recevant la liberté, payèrent, sans chagrin, des impôts

modérés qui servirent à protéger leur naissante industrie. Auparavant, le commerce, borné entre les provinces limitrophes, ne sortoit guère de ces étroites limites : il parcourut depuis un plus vaste espace, embrassa le royaume, passa les mers, attira l'or de l'étranger; et la France, qui n'avoit dans son sein que des soldats couverts d'acier, ou des cultivateurs esclaves courbés vers la terre, eut autant d'hommes qu'il lui en falloit pour cultiver les différentes branches que les arts commençoient à indiquer.

Il n'étoit pas à craindre que l'esprit dominant de la nation cessât de se tourner du côté de la guerre : l'honneur de répandre son sang pour la patrie, honneur qui n'avoit été refusé qu'aux esclaves, appartient au tiers-état. La nation fut capable de plus grandes choses que lorsqu'on avoit établi une injurieuse ligne de séparation. La police des fiefs, déchue de son antique grandeur, avoit amené l'esclavage au lieu de cette subordination qui distinguoit les maîtres des vassaux, sans opprimer ceux-ci.

Enfin le tiers-état s'élevant tout-à-coup entre les barons et le trône, les empêcha de se porter des coups trop violens; rétablissant

blissant l'équilibre, donnant à l'un un appui dont il avoit besoin, il forma le poids de l'autorité royale. Il décida le gouvernement monarchique, lorsqu'il eut entrée dans l'assemblée des états; et dans la suite les monarques n'ont point eu de sujets plus fidèles ni plus désintéressés.

## PHILIPPE IV,

### DIT *LE BEL*.

Roi à l'âge de dix-sept ans, surnommé *le Bel* à cause des grâces de son visage, il avoit épousé à seize, la riche héritière du roi de Navarre, comte de Brie et de Champagne. Ces nouveaux états réunis aux siens, lui donnèrent un degré de puissance qui rendit son autorité formidable à ses peuples et à ses voisins.

La France fut en paix les huit premières années de son règne. Philippe le Bel fut obligé de renoncer aux très-injustes prétentions de son père sur l'Aragon et sur la Sicile. Ce royaume, donné par le pape au comte de Valois, s'échappa rapidement de ses mains. L'A-

ragonois se maintint malgré la France, et la Sicile forma un royaume séparé de celui de Naples.

Edouard Ier, suffisamment occupé des affaires de son royaume, s'appliquoit à prévenir toute guerre étrangère, et étoit venu rendre hommage pour la Guienne. Cette ardente rivalité des deux nations sembloit s'éteindre, lorsque Philippe le Bel, fier, hautain et jaloux, donna le signal d'une guerre générale pour une querelle frivole et particulière.

Un matelot anglois, dans une rixe, avoit tué à Bayonne un matelot normand. Qui croiroit que, sur un tel prétexte, l'on courut sur les mers, sans plainte ni déclaration, attaquer, insulter et brûler les vaisseaux anglois? Philippe étoit évidemment l'agresseur.

Les Anglois usèrent de représailles. Philippe fit ajourner le roi d'Angleterre à la cour des pairs. Le monarque répondit qu'il avoit à Londres un tribunal indépendant; qu'on pouvoit y porter en toute confiance ses plaintes, et que ce tribunal, aussi équitable que la cour des pairs de France, rendroit une justice prompte et éclatante. Ce n'étoit pas-là

une déclaration de toute indépendance, encore moins de guerre. Philippe, qui vouloit confisquer la Guienne, s'obstina à vouloir traiter Edouard comme un humble vassal de la couronne, en sa qualité de duc de Guienne. Edouard avoit fait partir son frère pour l'excuser et répondre en son nom. Philippe exigea que le roi comparût en personne, sachant très-bien qu'il ne passeroit pas les mers pour obéir à un tel décret.

La Guienne fut enlevée aux Anglois, et la guerre déclarée; on dit même que Philippe dut cette rapide conquête à la perfidie. Il s'étoit fait un traité secret entre les deux princes, en vertu duquel la Guienne devoit être remise entre les mains du roi; mais après cette satisfaction donnée à la France, Philippe devoit la restituer et ne la garder que dix jours. Dès qu'il en fut le maître, il la retint par les armes, et fit marcher de nouvelles troupes pour la défendre.

Adolphe, roi des Romains, qui n'étoit déja que trop occupé de ses querelles avec les princes de l'Empire, déclara la guerre à Philippe; celui-ci ne daigna seulement pas donner audience aux ambassadeurs, et les renvoya avec un grand papier cacheté, sur

lequel il avoit écrit ces mots : *Nimis germanè.* Cela est trop allemand. Il fallut cependant rabattre de cette fierté, quand il vit l'Anglois se liguer avec l'empereur, le duc de Bar et le comte de Flandres : il traita avec le prince allemand, et acheta sa neutralité.

Philippe fut plus heureux que ne le méritoit sa cause. Il triompha d'Edouard et de ses alliés. La Flandre fut conquise, et le comte de Flandre ne vit plus d'autre ressource que de se jeter dans les bras du pape. On a vu que tous étoient prompts à défendre les princes qui mettoient leurs possessions sous leur puissante sauve-garde.

C'étoit Boniface VIII qui occupoit la chaire pontificale. A ce nom, qui ne se rappelle qu'on ne pouvoit avoir en tête un ennemi plus inflexible, plus orgueilleux? Ce pontife connoissoit toute l'étendue de la puissance spirituelle, et avec quelle étonnante prépondérance elle commandoit à l'Europe. Son caractère plein de hauteur, de fierté et d'audace, répondoit au rang qu'il occupoit. On le vit s'attribuer, sans le moindre déguisement, une domination temporelle sur les états de tous les princes chrétiens. Il faisoit porter devant lui les deux épées nues dont il

est parlé dans l'Evangile; l'une pour marquer la puissance spirituelle, l'autre la temporelle. Il ne paroissoit en public que la couronne impériale sur la tête, et disoit au peuple : *Ego sum Cæsar et Papa.*

Il prétendoit avoir droit de connoître des différends qui naissoient entre les souverains de la chrétienté, sous le prétexte qu'il étoit le père vénérable des chrétiens, et que c'étoit à lui d'examiner si la guerre qui rassemble tous les fléaux, qui les traîne tous à sa suite, étoit juste, nécessaire, inévitable; si elle pouvoit enfin se faire sans crime. Ses raisons pour commander un tel examen, sembloient plausibles. En effet, les querelles des rois de la terre, portées à un tel tribunal, auroient pu être étouffées dans leur naissance, ou ceux qui se seroient refusés à ce jugement absolu, auroient donc eu soif du sang humain. Dès-lors, ennemis de la société universelle, qui fait des chrétiens un peuple de frères, ils en auroient abjuré le nom glorieux; et leur ambition dénaturée, cruelle, pouvoit-elle être trop réprimée, en perdant ce pouvoir effroyable dont ils abusoient? Conséquemment il n'y avoit point d'injustice à mettre leurs états en interdit,

et à délier leurs sujets du serment de fidélité.

Certes, il n'y auroit point sur la terre d'autorité plus légitime, plus sacrée, plus desirable, si un semblable pouvoir pouvoit être confié à un homme d'une justice intègre, et sur-tout exempt de toute imperfection. Mais Boniface VIII étoit loin de la dignité nécessaire pour exercer sans reproches ce sublime ministère. Parvenu à la papauté par les moyens les plus opposés à la sainteté et à la vertu, son caractère étoit tour-à-tour souple et fougueux.

Voulant réparer le défaut d'une naissance obscure, il s'étoit insinué avec adresse dans l'esprit de son prédécesseur qui le fit cardinal. Ce pape étoit simple d'esprit; placé sur le Saint-Siége, après avoir été hermite quatre-vingt-deux ans, il soupiroit après la retraite. Il refusa de se séparer de son âne, le compagnon de sa solitude, et fit son entrée dans Rome, monté sur cet animal. Le peuple de Rome se plut à retrouver dans cette scène l'image de Jésus-Christ entrant dans Jérusalem. Il sortit tenant à la main des rameaux verts, tandis que deux rois à pied dirigeoient la bride de sa monture, et

que tout le faste de la cour romaine l'environnoit.

On l'avoit élu malgré lui, parce qu'on se flattoit de le gouverner; et son successeur avoit abusé de sa simplicité, pour lui persuader de se démettre de la papauté en sa faveur. On rapporte qu'ayant fait un trou à la muraille de son oratoire, la nuit il lui disoit à l'oreille par une sarbacane : *Célestin, retourne dans ta solitude, tu n'es point propre à être pape.* Le vieillard avoit cru que c'étoit un ange envoyé de Dieu, qui lui ordonnoit de sa part de quitter le gouvernement de l'église, et il avoit abdiqué le pontificat.

Mais Boniface VIII avoit rencontré, dans la personne de Philippe le Bel, un prince d'un caractère aussi altier, aussi impérieux, aussi violent que le sien, d'ailleurs infiniment jaloux de ses droits et bien instruit de ceux des papes. Les démêlés les plus furieux dûrent naître et naquirent de leur fermeté invincible.

Déja de fameuses bulles, plus audacieuses les unes que les autres, avoient lutté contre le droit des couronnes. Une vigueur égale dans l'attaque et dans la défense laissoit dou-

ter quel étoit le téméraire. Ce combat avoit préparé aux excès où l'on se porta depuis de part et d'autre. Boniface avoit paru s'endormir, mais pour mieux signaler le réveil de ses emportemens. Médiateur de la paix entre Philippe et le roi d'Angleterre, il manifesta le desir qu'il avoit d'humilier le premier, en prononçant, en juge absolu, la prompte restitution de la Guienne et des places enlevées au comte de Flandre.

A la lecture de cette bulle, le comte d'Artois n'étant plus maître de son indignation, l'avoit arrachée des mains d'un évêque anglois, en présence de Philippe le Bel, et l'avoit déchirée, protestant à haute voix qu'on rejetoit à jamais la médiation de Boniface.

Il fut long-temps bravé; mais il parvint, en déguisant les profondes blessures faites à son orgueil, à faire rendre au comte de Flandre, son protégé, Lille, Douay et Courtray, à rétablir la paix entre la France et l'Angleterre; et, ce qui ne doit pas moins étonner, il arrêta qu'Edouard, veuf depuis un an, épouseroit la sœur de Philippe, et que Philippe donneroit sa fille à l'aîné des fils d'Edouard. Ces mariages s'accomplirent.

Après ce premier essai de son autorité

méconnue et triomphante, il déclara que son intention étoit, que Philippe fît incessamment le voyage d'outre-mer à la tête de toutes les forces de la France, pour chasser les Sarrazins de la Syrie et de la Palestine; usant de la politique de ses prédécesseurs qui, quand ils vouloient se débarrasser des princes qui faisoient ombrage à leur puissance, leur commandoient des croisades, afin de les éloigner de leurs états. A ce grand nom de croisade, les esprits étoient encore puissamment émus, soulevés; et le vertige, pour être refroidi, n'étoit pas encore totalement dissipé.

Le motif étoit la reprise, en Orient, de la ville de Ptolemaïde par les Turcs. Des François nouvellement arrivés d'Europe, ayant violé avec imprudence la trève signée avec les Turcs, ceux-ci, qui de leur côté l'avoient gardée exactement, assiégèrent soudain la ville, la prirent d'assaut, et passèrent au fil de l'épée tout ce qui s'y trouva de chrétiens.

Boniface ayant à cœur de ranimer l'esprit du dernier siècle, fit une peinture exagérée de cette perte, et publia, pour la réparer, une croisade universelle, ordonnant que tous

les princes en fussent, ou du moins qu'ils y contribuassent d'hommes et d'argent, à proportion de l'étendue de leurs états. Mais le temps de la première illusion étoit passé : les étincelles de ce feu qui avoit embrasé l'Europe, pâles et mourantes, ne pouvoient recommencer l'incendie. Les croisades postérieures, quoique publiées de temps en temps par les légats, n'ont eu aucun effet sur des hommes de guerre, ou n'ont servi que de prétexte à lever de l'argent au profit des papes, ou des princes qui les imitoient.

Le nonce qui vint en France exhorter Philippe le Bel à prendre la croix, étoit habilement choisi par Boniface pour négocier avec ce prince. Brouillé avec la cour, il avoit bravé son souverain ; et docile au pape, il avoit obtenu son évêché sans le consentement du monarque. Boniface vouloit précipiter le moment où il frapperoit le grand coup, en lançant sur la tête de Philippe le foudre d'excommunication, et mettant son royaume en interdit. C'étoient-là ses armes ; il savoit qu'elles n'avoient encore rien perdu de leur force.

Le nonce parla au roi avec une extrême hauteur, et du ton d'un sujet qui ne craint

plus son ancien maître, mais qui s'en venge. Philippe lui ayant répondu que des affaires importantes ne lui permettoient point d'envoyer des troupes au Levant, moins encore de les y mener, le nonce en vint aux menaces et l'insulta en face, en osant dire au roi, que *son indigne conduite méritoit des peines qu'on n'avoit que trop différées.*

Dans les conversations, il ne se montra pas plus modéré : il appeloit Philippe un fantôme d'homme, qui n'avoit ni esprit ni cœur. Le roi né emporté, ne voyant pas le piége, fit arrêter et mettre le nonce en prison, mais toutefois sous la garde de l'église.

C'est ce qu'attendoit et demandoit Boniface. Quelle que fût l'insolence du légat, il falloit la mépriser. Mais que de clameurs s'élevèrent! On avoit violé en sa personne, le ministre du père commun des fidèles : ce délit paroissoit voisin du sacrilége. Pour nous, disons que Philippe avoit manqué à la politique la plus commune, en ne le ménageant pas ; car ce même pape, par une de ces contradictions si communes dans l'histoire, estimant ou protégeant le frère du roi, autant qu'il haïssoit et persécutoit Philippe, l'avoit nommé son lieutenant dans toutes les places

de l'église, et usoit de tout son pouvoir pour lui faire donner l'empire d'Allemagne. Peut-être ne vouloit-il que l'opposer au roi de France : mais enfin il avoit comblé d'honneurs et de bienfaits plusieurs princes de la maison de Philippe; et si son cœur étoit orgueilleux, sa main du moins étoit très-libérale.

Depuis l'affront insigne fait à son nonce, Boniface ne parla plus de croisades : il révoqua toutes les grâces que les papes avoient accordées à Philippe en particulier et aux rois ses prédécesseurs; et si l'on se rappelle le passé, si l'on veut considérer le pape comme prince temporel, jouissant d'un crédit et de richesses immenses, on ne sauroit disconvenir que la nouvelle autorité des rois de France ne fût le véritable ouvrage des pontifes. Ils avoient toujours consacré leur pouvoir, et recommandé l'obéissance aux peuples, pourvu que cette obéissance ne fût point opposée à celle qui leur étoit due.

Boniface ne tenoit que le langage usité à Rome, en disant *que Dieu l'avoit établi pour planter et pour arracher, pour détruire et pour édifier; que c'étoit une folie de croire et une hérésie d'assurer que les rois ne sont pas sujets du pape.*

Philippe lui-même répliquoit qu'il désobéissoit à Boniface, non comme au pape, mais comme à un hérétique, à un simoniaque. Il établissoit cette distinction, dans la crainte de paroître rebelle au Saint-Siége ; il accusoit son rival de tous les crimes, pour ne pas paroître lui-même criminel envers le chef de l'église.

Cependant le tableau des événemens passés, l'exemple de tant de rois foudroyés par les décrets du Vatican, tout engageoit Philippe à prendre en même temps de sages mesures pour écarter la tempête qui menaçoit son trône, et c'est ce qu'il fit.

Il avoit besoin de subsides extraordinaires pour vider cette querelle, et vouloit être soutenu par toute la nation, sentant qu'il seroit bien foible s'il étoit seul. Il assembla les états généraux, le tiers-état y fut convoqué : les trois ordres assemblés auroient pu se montrer non moins dangereux à son pouvoir que Boniface ; mais d'autres idées les dominoient. Philippe, assemblant les diètes de la nation ; ne vit que le danger où il étoit, et devina très-bien que la roture sortant de l'esclavage, ne porteroit pas ses vues jusqu'à l'indépendance. Philippe ne lui avoit accordé cette distinction

que pour la disposer à donner de l'argent de meilleure grâce. Il faut écouter Pasquier dans son langage naïf. Voici comme il s'exprime en parlant du tiers-état, ce troisième corps de la nation : *On lui fit acheter cette faveur par une infinité de subsides qu'on ne connoissoit point encore en France.... Ainsi les sages qui manioient les affaires du royaume, pour faire avaler avec plus de douceur cette purgation au commun peuple, furent d'avis d'y apporter quelque beau respect..... De sorte que le roturier, contre l'ancien ordre de France, ne fut ajouté à cette assemblée que parce que tout le faix tomboit principalement sur lui. Invention grandement sage et politique : car, comme le commun peuple trouve toujours à redire sur ceux qui sont appellés aux plus grandes charges, il pense qu'en découvrant ses doléances, on rétablira toutes choses de mal en bien : chatouillé de l'honneur qu'on lui a fait en le consultant... il court avec joie à ces diètes générales, et se rend plus hardi prometteur à ce qu'on lui demande.*

Pendant l'assemblée, ce que Philippe craignoit arriva ; le royaume fut mis en interdit, le roi excommunié, déposé, ses sujets déga-

gés du serment de fidélité, et ses états donnés au premier saisissant.

On appela au futur concile de cette sentence, et au Saint-Siége pourvu d'un pape légitime : tant on trembloit encore d'offenser ce tribunal suprême.

Nogaret fut chargé d'aller signifier cet appel. Cette commission cachoit l'ordre de se saisir du pape, et de l'amener à Lyon pour lui faire son procès dans un concile général. Boniface tranquille sur son trône, et s'applaudissant de loin des troubles qu'il causoit, avoit une si haute idée du respect qu'on lui devoit, qu'il étoit loin de soupçonner qu'il fût, même parmi ses ennemis, une main assez téméraire, assez sacrilége pour oser rien entreprendre contre sa personne. Cette profonde sécurité enhardit son adversaire à tenter son enlèvement.

On gagna par argent les plus considérables personnages de l'Etat ecclésiastique. Le complot fut conduit secrétement; la famille Colonne, à qui le roi avoit donné retraite, ennemie du pape, fournit des troupes à Nogaret. Il s'introduisit avec Sciarra Colonne dans la ville d'Agnanie, où Boniface s'étoit retiré, s'y croyant plus en sûreté qu'à Rome,

où il savoit qu'il n'étoit pas aimé. On força, à la pointe du jour, le palais du pape peu gardé, et qui se reposoit sur ses foudres spirituels. Au premier bruit, Boniface prit sa chappe et sa tiare, s'assit sur son trône, tenant ses clefs d'une main, et de l'autre sa grande croix, afin d'en imposer aux meurtriers dans tout l'appareil du pontificat. Les soldats françois n'en vomirent pas moins contre sa personne les paroles les plus outrageantes, auxquelles le pontife calme, ne répondit rien. Immobile, il attendoit son triomphe ou la mort. Sciarra le frappa d'un coup de gantelet au visage et le mit en sang. Pressé d'abdiquer la papauté, il répondit enfin d'un ton ferme et intrépide, qu'il préféroit de mourir; et présentant sa tête, il dit aux soldats, *frappez*.

Sciarra se laissant emporter à la colère et au ressentiment, alloit le tuer; mais Nogaret le repoussa fortement et s'opposa à sa violence. Les satellites l'arrachèrent de son trône, lui ôtèrent ses ornemens pontificaux, et le firent monter presque nu à cheval, sans selle, sans étriers, et le visage tourné vers la queue. Comme il paroissoit impossible de le conduire jusqu'à Lyon, les conjurés délibérèrent

rèrent sur ce qu'ils en feroient. Les uns opinoient à le tenir enfermé jusqu'à ce qu'il mourût de faim ; les autres à le décoller, pour envoyer sa tête à Philippe. La décision fut heureusement remise au lendemain. La nuit, les habitans d'Agnanie se soulevèrent, prirent les armes au nombre de six mille, en criant : *vive le pape, vive le pape !* Ils intimidèrent les soldats françois, qui, épouvantés eux-mêmes de l'audace de la veille, n'osèrent frapper et lâchèrent leur proie.

Boniface délivré, fut escorté jusqu'à Rome; mais à peine y fut-il arrivé, qu'il apprit que son palais avoit été mis au pillage, tant par ses ennemis que par ses défenseurs. Ses richesses étoient immenses; tout le trésor de l'église y étoit enfermé. Les rois du monde auroient eu peine, unis ensemble, à étaler une si merveilleuse opulence. La douleur qu'il en conçut le jeta dans des transports frénétiques. On dit que dans sa fureur il se déchira avec les dents et se mangea les mains. On ajoute que son prédécesseur, animé par un esprit prophétique, lui avoit dit, lorsqu'il le fit mettre en prison pour n'en plus sortir, ces mots si connus : *Ascendisti ut vulpes, regnabis ut leo, morieris ut canis.*

La vengeance de Philippe avoit sans doute surpassé l'orgueil superbe de Boniface. De quoi étoit-il coupable? Il avoit fidélement suivi la marche hautaine de ses prédécesseurs, qui tous eurent pour but de soumettre à la triple couronne le diadême des souverains. Boniface VIII ajoutant encore à ces idées ambitieuses, mais reçues, auroit voulu attirer à Rome les catholiques de toutes les contrées, et se faire reconnoître, à la face de toutes les nations, pour monarque universel. Il aspiroit à poser la dernière pierre de la pyramide élevée qui dominoit les autres royaumes. L'ostentation qu'il eut de paroître avec la couronne et le sceptre de l'empereur, dévoila ses intentions; et son projet échoua, parce qu'il l'avoit trop fait connoître.

Le treizième siècle expiroit. Il institua le jubilé, qui semble tirer son origine des jeux que les anciens Romains célébroient tous les cent ans. Cette fête profane fut sanctifiée; une bulle accorda une entière rémission de toutes les peines dues aux péchés, à ceux qui, étant vraiment repentans, visiteroient le tombeau des apôtres S. Pierre et S. Paul. On accourut à Rome de toutes les parties du monde chrétien. Un concours prodigieux de per-

sonnes de tout âge et de tout sexe peuploit la basilique de S. Pierre. Boniface fit compter les pélerins, et vit avec joie que sa ville en renfermoit régulièrement chaque jour, pendant toute l'année, près de deux cent mille. Ce torrent de fidèles lui apportoit un argent immense; et la ferveur de cette dévotion procura de grands trésors à l'église.

Philippe étoit vengé, mais il n'étoit pas sans terreur. Malgré son caractère impétueux et violent, il trembloit que le successeur de Boniface ne publiât une croisade contre lui, pour punir l'affront inoui et scandaleux que l'on avoit osé faire au Saint-Siége; mais la politique de Rome parut céder au cours des événemens. Le nouveau pontife ne fut pas plutôt élu, que, sans être sollicité, il envoya un bref au roi, pour l'absoudre de toute censure, lui et ceux qui avoient assisté à la prise du pape, excepté toutefois Sciarra Colonne et Nogaret, qui ne devoient jamais espérer de pardon. Ce nouveau pape si indulgent, mourut huit mois après son élection.

Philippe avoit besoin d'un pontife non moins docile à ses volontés, et qui ne voulût pas sur-tout partager avec lui les décimes levées sur le clergé de France. Un archevêque

de Bordeaux, quoique jadis ami intime de Boniface, lui parut propre à ses desseins. La papauté devint le fruit du pacte secret fait entr'eux; mais on sut dans la suite quelles étoient les conventions. La faction italienne crut avoir trouvé un homme fier et vindicatif qui éclateroit contre Philippe; elle fut bien surprise, lorsque le nouveau pape, sous le nom de Clément V, fut consacré à Lyon, en présence du roi, dont il suivoit les enseignemens.

Clément V exécuta ses promesses: mais il répugnoit à accomplir la dernière; elle étoit de nature à ne pouvoir jamais être remplie, sans un renversement total des idées dominantes. Il falloit que la vengeance de Philippe fût bien extrême, pour avoir osé la dicter. Il ne s'agissoit pas moins que de faire le procès à la mémoire de Boniface, de le condamner mort comme hérétique, de l'ôter du rang des papes, et de faire brûler son corps publiquement. Dans cette persécution ardente, inconcevable, Philippe n'épargna ni prières, ni caresses, pour flétrir la mémoire de son ennemi. Cette condamnation ne dépendoit pas uniquement de son successeur, mais d'un concile. Il s'assembla; Philippe s'y rendit

exprès, croyant par sa présence entraîner la décision des pères. Clément avoit reculé le jour de la sentence autant qu'il lui avoit été possible. Le roi fut extrêmement chagrin, lorsqu'il vit les pères du concile déclarer unanimement, malgré les accusateurs soudoyés, *que Boniface n'avoit point été hérétique; qu'au contraire il avoit vécu et étoit mort en bon catholique.* Nogaret, qui n'avoit point encore été absous, le fut enfin par Clément v. Philippe, pour se consoler de n'avoir point réussi dans son projet de vengeance, le fit chancelier de France, ainsi qu'on le voit dans quelques actes anciens.

Pendant ces étranges démêlés, Philippe avoit vu la Flandre se révolter. Il en avoit laissé le commandement à Jacques de Châtillon, comte de Saint-Paul, qui par sa rigueur tyrannique avoit forcé ces peuples opprimés à réagir contre un pouvoir odieux. Un tisserand de Bruxelles ordonna la révolution, et elle se fit, parce que tous les esprits étoient aliénés. On peut remarquer que les Flamands, peuple flegmatique et patient, une fois soulevés, ne pardonnent plus à l'injustice ni à l'oppression. Les garnisons françaises furent massacrées, et ils mirent des troupes sur pied.

Ces troupes levées à la hâte, mal armées, mal disciplinées, avoient ce qui détermine enfin la victoire, malgré le nombre et la force, une horreur invincible pour la tyrannie. L'armée de France, supérieure du côté de la discipline et de l'ordre, commandée par le comte d'Artois, habile général, fut battue. Le mépris qu'il affecta envers les Flamands contribua à sa défaite. Il traita de *canaille* ces généreux défenseurs de leur liberté; et dans une présomption aveugle, dédaignant la prévoyance, il marcha contre eux au galop, sans les faire reconnoître; s'imaginant que la fuite la plus prompte les déroberoit à son épée.

ère vulgaire. 1302.

Cette arrogance fut punie. La poussière épaisse qu'élevoit la cavalerie, l'empêcha d'apercevoir un canal marécageux qui étoit sous ses yeux; la plupart tombèrent dans ce gouffre. Les escadrons qui suivoient, ne pouvoient plus ralentir leur course, se trouvant pressés par d'autres escadrons. Le désordre fut épouvantable. Le canal dans un instant fut comblé de morts. Les Flamands passèrent sur un pont d'hommes et de chevaux entassés, chargèrent l'infanterie, et en tuèrent près de la moitié. Vingt mille François périrent dans cette jour-

née. Le comte d'Artois et le comte de Saint-Paul y perdirent la vie. Quatre mille paires d'éperons dorés furent suspendues aux voûtes des temples Flamands.

Philippe vaincu leur renvoya leur comte qu'il tenoit en prison, en leur demandant la paix; mais les Flamands rejetèrent ces offres insidieuses, et déclarèrent qu'ils vouloient absolument s'affranchir de la domination françoise. On vit le comte de Flandre, comme un nouveau Regulus, retourner avec calme et grandeur dans sa prison à Compiègne, selon la parole qu'il en avoit donnée au roi. C'étoit un vieillard de quatre-vingts ans, et l'intérêt touchant qu'il inspiroit à ses sujets ne prévalut point sur la haine qu'on portoit à Philippe.

Toutes les forces de la France rassemblées défirent enfin ces Flamands, mais ne les domtèrent pas. Ils se soulevèrent sous Philippe de Valois, et prouvèrent que, lorsqu'on ne sait pas gagner l'affection d'un peuple, le sang versé dans les batailles est du sang inutilement répandu et prodigué sans gloire.

Nous touchons à l'époque à jamais mémorable de l'abolition de l'ordre des Templiers; mais il est bien difficile à la main de

l'historien de satisfaire à ce qu'on exigeroit de lui et de soulever le voile qui cache les véritables motifs de leur persécution. Cet ordre religieux et militaire fleurissoit depuis près de deux cents ans, institué pour défendre les pélerins chrétiens contre le sabre des Turcs, et pourvoir à la sûreté des chemins. Il étoit devenu en peu de temps fort nombreux. Tous ses membres s'étoient distingués par des actions plus ou moins éclatantes. L'héroïsme, la valeur les caractérisoient; et les devoirs de l'hospitalité, qu'ils accomplissoient, ajoutoient encore au respect que l'on avoit pour eux. Ils acquirent, par la voie des donations pures et libres, des richesses immenses en Europe et en Asie. Enfin, ils étoient devenus si puissans, qu'ils mettoient des armées sur pied.

Leur force, leur opulence, la licence des armes, l'orgueil de la naissance, le poids de leur réputation établirent entr'eux un système d'indépendance. Ils s'accoutumèrent à l'indocilité, rejetèrent les chaînes de la subordination, et ne reçurent plus qu'avec dédain les ordres des rois et des autres puissances. Invinciblement uni par des sermens particuliers, ce corps devenoit redoutable,

et sa grande richesse ne laissoit pas que de tenter la cupidité de ceux qui pourroient l'en dépouiller. Philippe qui le haïssoit, cherchoit depuis long-temps les moyens de le ruiner.

Une sédition s'étoit élevée à Paris au sujet de la monnoie, tellement altérée par le roi qu'elle ne valoit pas le quart du prix pour lequel elle avoit cours. Le peuple appeloit à grands cris Philippe *faux-monnoyeur*, et ce nom lui est resté. Il avoit pillé la maïson du maître de la monnoie et assiégé le palais du roi. On enleva, on couvrit de boue les viandes qu'on lui portoit pour son dîner; on l'attendoit pour lui faire insulte. Dans cette occasion, les Templiers ne se mirent pas en devoir de réprimer le peuple, et approuvèrent au contraire le soulèvement. Leurs propos libres, où le mépris même perçoit, offensèrent le monarque qui étoit né vain. Il fit tout auprès du pape et du concile pour que l'ordre fût sacrifié à sa vengeance, tandis que quelques particuliers étoient seuls coupables. On reconnoît bien à ce trait l'esprit qui anime les hommes puissans.

Il paroît que les Templiers ne croyoient

pas à la religion qu'ils défendoient; qu'ils avoient des sentimens particuliers, opposés aux intérêts des papes et des rois; qu'étant prêtres et hommes d'épée, ils luttoient contre l'autorité des prélats; qu'ils se distinguoient trop de la noblesse françoise; que leur orgueil s'exaltoit quelquefois avec une imprudence superbe; que leurs principes tendoient à répandre des idées nouvelles et bien différentes des idées accréditées; qu'ils ne reconnoissoient enfin pour supérieur que leur grand-maître. Voilà leur véritable crime; ne leur en cherchons pas d'autres. Toutes ces froides iniquités dont on les accuse, ne sont que le partage de ces obscurs scélérats qui peuplent les cavernes. Un ordre riche, puissant, respecté, ne connoît pas ces abominations. Son libertinage ou ses débauches n'ont pas ce caractère d'infamie qu'on leur reproche, et qui est au-dessous même du crime. Il falloit dans leurs juges, ou plutôt dans leurs ennemis, une complaisance bien lâche et bien criminelle, pour écouter le récit de ces turpitudes qui offensent autant l'oreille de la raison que l'œil de la justice.

Il n'y eut jamais d'accusations plus bizarres, plus contradictoires, plus révoltantes

en tout sens. Leur procès est un modèle d'iniquité à l'usage des plus impitoyables et des plus absurdes tyrans; mais la cupidité, la vengeance n'écoutent rien.

Philippe le bel fit arrêter en un seul jour le grand-maître et tous les Templiers qui se trouvèrent à Paris et dans les différentes provinces de son royaume. On saisit en même temps tous leurs biens, qui furent mis sous la main du roi. Le soir même de leur détention, le monarque s'empara du Temple, et y mit son trésor et les chartres de France: précipitation bien aveugle et bien extraordinaire. N'étoit-ce pas prononcer d'avance leur condamnation? il retint les deux tiers de l'argent comptant et des meubles pour les frais, disoit-il, du procès. Leurs dépouilles furent partagées entre le pape et le roi, également acharnés à leur destruction et à leur supplice. 1307.

Nous n'avons pas le courage d'entrer dans les détails de ce procès monstrueux: le bon sens s'en indigne, et la main s'y refuse. On fit à la populace la lecture des abominations dont on chargeoit les chevaliers. C'étoit une lecture digne de son génie. Les uns redoutant l'appareil de la torture, se reconnurent

d'abord pour criminels; les autres, exposés à la question la plus affreuse, soutinrent, avec une fermeté invincible, qu'ils étoient innocens.

Le grand-maître et les principaux de l'ordre, ayant déclaré sur l'échafaud qu'ils révoquoient leur première confession, et que, s'ils étoient coupables, ce n'étoit que d'avoir chargé de faux crimes un ordre respectable, vaincus qu'ils étoient par la violence des tourmens; Philippe le Bel se donna le plaisir de les faire brûler à petit feu. Ils protestèrent de l'innocence de l'ordre au milieu de cet horrible supplice; et le grand-maître n'ayant plus que la langue libre, ajourna Clément V et Philippe le Bel à comparoître, dans l'année, au tribunal du souverain Juge.

Le pape et le roi étant morts dans l'espace de dix-huit mois, le peuple prit leur mort pour une manifestation de la justice divine, et passa de la haine à la pitié, avec cette rapidité qui distingue ses jugemens. Il les avoit cru coupables, parce qu'ils avoient été condamnés; il les crut innocens, parce que la prédiction s'étoit accomplie. L'avarice et la cruauté ont présidé à leur abolition;

la raison et la philosophie ont seules rétabli et vengé leur mémoire.

Avant de mourir, Philippe le Bel vit le désordre dans sa famille et dans son royaume. Une révolte presque générale, occasionnée par son avidité insatiable, lui causa les plus vives alarmes. Il avoit trois fils, réputés les plus beaux hommes de leur temps, dont les femmes furent accusées d'adultère. La femme de l'aîné et celle du cadet en furent convaincues. Les auteurs du crime étoient deux frères qui n'avoient point en partage les grâces de la figure : ils furent condamnés, par le roi en personne, à être écorchés tout vifs, ensuite à être traînés dans un pré nouvellement fauché : *mentulis exsectis pelle nudati sunt.* On traita de même un huissier de la chambre, qui avoit favorisé leurs coupables amours. Les trois princesses furent renfermées dans des châteaux. La reine de Navarre y fut étranglée aussitôt, par ordre exprès de son époux. Il est honteux à Philippe le Bel d'avoir rendu de telles sentences, et de n'avoir pas prévenu ou étouffé ces scènes scandaleuses.

La mère de ces trois princes ne fut pas exempte elle-même d'accusations de cette

nature : on disoit qu'elle s'abandonnoit à des écoliers, et qu'après avoir satisfait sa passion, elle les faisoit jeter des fenêtres de sa chambre dans la Seine, afin de cacher ses débauches en faisant périr ses complices. Ces bruits, véritables ou calomnieux, déshonoroient la majesté du trône par leur infamante publicité.

Il y avoit long-temps que Philippe le Bel étoit en horreur à ses peuples; les exactions, le poids des subsides, l'altération des monnoies ne l'avoient pas rendu plus riche. Ses coffres, dit un historien, ressembloient au tonneau des Danaïdes, où l'on versoit sans cesse sans qu'il se remplît. Il se forma contre lui des ligues secrètes et ouvertes; plusieurs provinces méditoient déja la défense de leurs priviléges et de leur liberté.

La première ligue fut en Champagne. Les évêques, abbés et seigneurs y entrèrent. Il s'en fit de pareilles en Nivernois, en Vermandois, en Beauvoisis. La révolte, fruit du mécontentement général, alloit éclater de toutes parts, et l'on étoit sur le point de contraindre le monarque à révoquer ce qu'il avoit fait d'injuste contre ses sujets. Il fut véritablement effrayé de les voir prêts à lui demander

compte de son administration. Il se troubla, tomba malade, et mourut à Fontainebleau. 1314.
Selon d'autres historiens, un sanglier s'étant jeté entre les jambes de son cheval, le renversa, et il fut tellement froissé de cette chute, qu'il en périt. Gaguin rapporte qu'il y a quelques soupçons qu'il avoit été assassiné par les ordres de l'évêque de Châlons en Champagne, auteur de la première ligue. Le peu de certitude qui règne parmi les historiens au sujet de son trépas, donne à cette dernière opinion une certaine probabilité.

Au lit de la mort, il témoigna un grand regret d'avoir foulé les peuples et attenté à leurs priviléges; mais tous ces repentirs tardifs ne justifient point les rois, et ne réparent pas le mal qu'ils ont fait. Un règne dur et violent, un génie impitoyable et vindicatif, une dissipation perpétuelle, une avarice honteuse, les plus basses manœuvres pour avoir de l'argent, au milieu d'un faux air de grandeur, des désordres infinis qui résultèrent de l'altération des espèces, tout le condamne au tribunal de la postérité.

On le vit le premier interdire aux barons la fabrication des espèces d'or et d'argent, et enlever ainsi à ses rivaux un des privi-

léges les plus avantageux à la souveraineté, et qui, plus que tout autre, décida la révolution prochaine.

Il réunit à la monarchie Lyon, la seconde ville de l'état. En vertu de ses anciens priviléges, elle se gouvernoit comme une république : elle cessa de l'être ; et qu'obtint-elle pour dédommagement ? Il fut statué *que tous les biens du chapitre seroient tenus à titre de comté.* De-là vient que les chanoines sont nommés aujourd'hui comtes de Lyon.

1308. On vit se former sous son règne l'heureuse république des Suisses. Trois cantons se liguèrent contre l'empereur, qui étoit leur souverain en qualité de duc d'Autriche. Ils chassèrent leur gouverneur, tyran subalterne, qui les traitoit avec rigueur ; et leur généreux courage ayant été récompensé par le succès, ils ébauchèrent la confédération qui subsiste aujourd'hui. Cette république doit encore plus sa force et sa durée à ses montagnes et à ses rochers, qu'à sa constitution proprement dite ; mais le local et les mœurs suppléent beaucoup à son imperfection.

Le parlement, dans son ancienne et respectable

pectable origine, étoit l'assemblée générale de la nation, seule arbitre des affaires importantes du royaume. Peu à peu s'introduisit dans cette cour la coutume de rendre justice aux particuliers qui la demandoient. Les causes se multiplièrent; et les plaideurs qui avoient intérêt de se soustraire aux justices féodales, ne manquoient pas d'implorer les justices royales, émanations directes et visibles du parlement. Les barons, les grands juges avoient appelé auprès de leur siége des légistes versés dans la connoissance des procédures; ils leur confioient l'examen des différends entre particuliers, afin que les affaires publiques ne fussent point interrompues : mais ils s'étoient réservé le droit de prononcer les jugemens, l'épée au côté. Philippe le Bel rendit sédentaire à Paris cette partie du parlement, destinée à juger les procès. Il ne créa donc point le parlement, il fixa seulement son domicile.

Le fatal code de Justinien vint dans ces circonstances, et acheva de renverser l'ancien gouvernement françois, qui donnoit aux peuples toute la liberté que la rudesse de ces siècles grossiers pouvoit leur permettre. Il étoit susceptible de la plus grande perfection, et

les fondemens en étoient majestueux et admirables. Ce code de Justinien, jeté au milieu de nos coutumes, dénatura nos lois, et en les embrouillant, occasionna une confusion affreuse. Ces lois romaines, convenables sans doute à un peuple dominateur et affermi sur une large base, à un peuple déja ancien, et qui étoit, pour ainsi dire, seul au milieu de l'univers qu'il embrassoit, étoient faites pour accabler un peuple naguère errant, et qui, n'ayant pas encore les lumières suffisantes, ne pouvoit participer aux bienfaits d'une législation étendue. Elle devenoit étrangère à une nation que l'on pouvoit considérer comme n'étant encore ni libre, ni esclave. Nos mœurs, notre superbe mépris pour les sciences, la domination de Rome moderne, le reste de cette féodalité qui n'étoit pas encore détruite, tout s'opposoit à l'adoption de ce code. Il n'en régna pas moins sur des peuples peu formés pour ses maximes : il fallut dans la suite le ployer en tous sens pour le faire obéir à nos mœurs; et la raison humaine ne trouvant pas un fil dans ce dédale de contradictions, abandonna l'étude sacrée des lois à l'ineptie et à l'extravagance des commentateurs.

Les représentations théâtrales remontent à l'époque de ce règne. Les mystères furent mis sur la scène. Et pourquoi s'en étonne-t-on de nos jours? Quels sujets plus intéressans pouvoit-on mettre sous les regards de la multitude, que les actions si connues des personnages de la Bible? Les auteurs ne péchèrent donc point par le choix, ainsi qu'on l'a dit sans réflexion. Ils parloient de ce qui occupoit profondément toutes les familles; on citoit les Ecritures dans les actions de la vie; un théâtre chrétien étoit un théâtre vraiment national; les auteurs avoient saisi l'esprit du temps ainsi que son langage. Le génie leur manqua; mais leurs talens n'en frappèrent pas moins le but de leur art. Tous les historiens s'accordent à dire qu'on pleuroit à chaudes larmes, en voyant la mère de Jésus, son divin fils, ses souffrances, les saints apôtres et tous les augustes personnages dont il est parlé dans l'Evangile. Les échafauds étoient couverts d'un peuple immense qui se frappoit la poitrine, et dont la joie égaloit la componction. Ce n'est pas à nous qu'il appartient de trouver ridicules les plaisirs de nos aïeux; ils étoient plus vifs que les nôtres, puisque l'attendrissement et l'admira-

tion étoient au plus haut point. Depuis cette époque, quand des auteurs plus polis et plus ingénieux ont formé un théâtre uniquement composé des débris des théâtres anciens, ce théâtre factice s'est trouvé prodigieusement rétréci; il n'a rien dit à la multitude, et on a laissé échapper un grand moyen d'éclairer les hommes.

---

# LOUIS X,

## SURNOMMÉ *LE HUTIN.*

Un règne d'un an six mois et six jours ne pouvoit guère laisser une empreinte remarquable parmi cette foule d'événemens qui varient le spectacle de l'histoire. Ce règne fut heureusement court, si l'on considère le caractère mou, foible, irrésolu, de Louis X. Tous les rois font quelque bien à leur avénement au trône, il n'en fit aucun; il n'eut que les vices et point les vertus de la jeunesse.

La punition d'Enguerrand de Marigny surintendant des finances, est tout ce qui mérite notre attention. Sous le dernier règne il avoit gouverné le roi et l'état. Le ministre

de Philippe le Bel n'avoit pu être qu'un homme dur et avare. Les exactions dont on se plaignoit, il les avoit autorisées. Le ressentiment général de la nation l'accusoit des maux qu'elle avoit soufferts. Quoiqu'on eût levé des sommes immenses sous le feu roi, il y avoit, quand il mourut, si peu d'argent à l'épargne, qu'on n'y trouva point de quoi faire les frais du sacre de son successeur. C'étoit une nécessité alors de thésauriser, parce que la circulation égale des espèces, à l'aide du papier, n'étoit pas encore connue. Cependant la fortune du surintendant insultoit à la disette du trésor royal; cette fortune surpassoit les richesses légitimes qui doivent appartenir à un serviteur désintéressé et fidèle.

Appelé pour se justifier, Enguerrand répondit que de tant de deniers qu'on avoit levés sur le peuple, le comte de Valois, oncle du roi, en avoit pris la plus grande partie, et que le reste avoit servi à payer les charges du royaume.

Il étoit déja coupable, par son propre aveu, d'avoir laissé l'oncle du roi puiser à son gré dans les coffres de l'état. Il étoit au moins le fauteur de ce crime; car n'étoit-ce pas à lui de veiller sur ce dépôt sacré avec une fer-

meté incorruptible ? La fureur du comte de Valois, trahi par cette confession, prouve que le vol avoit été réellement commis ; et pour se venger, il accusa à son tour le ministre d'avoir conseillé l'altération des monnoies, les concussions sur le peuple, la dégradation des forêts royales, et d'avoir reçu de l'argent des Flamands, auxquels le roi faisoit la guerre.

Sur ces accusations, il fut pendu aux fourches patibulaires de Montfaucon, qu'il avoit fait élever. Son procès ne lui fut pas fait dans les règles, il est vrai, parce qu'il fut mis à mort par le complice de ses malversations, qui craignoit d'être chargé de nouveau, et qui ne permit pas qu'il fût entendu ; mais ses richesses prodigieuses déposoient évidemment contre lui, encore plus le cri public; et, comme le dit Mézeray, rigide défenseur de l'équité, *toute la France appeloit la justice du ciel sur la tête de Marigny.*

Le repentir que témoigna le comte de Valois après sa mort, ne prouve pas encore son innocence ; il pouvoit se reprocher justement le supplice d'un homme dont il avoit partagé les vols, et sentir des remords, sans qu'ils justifiassent le concussionnaire. Enfin, l'histoire

a remarqué que le comte, tombé en paralysie, eut depuis l'imagination aussi malade que le corps, et que ses regrets ne commencèrent que dans cet état de foiblesse et d'infirmité.

Plusieurs historiens ont voulu réhabiliter la mémoire d'Enguerrand de Marigny; mais les faits authentiques et qui sont venus jusqu'à nous, réfutent le caprice dangereux de ces écrivains. L'impunité attachée au crime de péculat est trop commune dans l'histoire, pour qu'elle n'applaudisse point à la justice rare qui frappe enfin l'une de ces têtes coupables qui font le désordre et le malheur des états.

Louis le Hutin avoit aussi la soif de l'argent. Il offrit aux nombreux esclaves de ses domaines, c'est-à-dire aux habitans de la campagne, des lettres d'affranchissement, à condition qu'ils les paieroient; mais ces cultivateurs qui vivoient des fruits de la terre, et qui avoient très-peu d'argent à eux, s'écrioient qu'ils n'avoient pas le moyen de devenir libres; qu'on vouloit leur vendre ces lettres trop cher, et que la servitude étoit moins rigoureuse que cette liberté pénible qui alloit les dépouiller de leurs héritages.

Louis le Hutin leur répondit qu'ils étoient nés *Francs*, et qu'ils devoient prendre de ces lettres au prix qu'on y mettoit. Comme il n'étoit plus en leur pouvoir de n'être pas libres, ils achetèrent de ces lettres en les arrosant de larmes. Ce bien n'étoit pas pour eux, mais pour leur postérité. Il eût été plus généreux dans le royaume des *Francs* de les affranchir gratuitement ; alors ils auroient béni la main qui les eût dérobés à l'esclavage, sans les dévouer à la misère.

Ces hommes ne suffisant pas encore à l'insatiabilité, on fit payer aux Juifs leur rappel pour douze ans. Vouloit-on quelques taxes extraordinaires ? on les accusoit de profaner des hosties, de crucifier des enfans ; et ils se sauvoient du bûcher avec de l'argent. Il falloit bien que cette nation infortunée se consolât, par l'usure, des outrages dont on l'accabloit sans cesse. Et n'étoit-elle pas nécessitée à des gains peu légitimes, puisqu'on la choisissoit toujours pour réparer la dissipation des finances ?

Une expédition malheureuse, faite en Flandre contre la foi des traités, fut suivie d'un plus grand désastre ; une armée entière périt dans la fange à la merci des ennemis.

Louis X l'avoit conduite sans vivres ni munitions, à un siége inconsidéré. Sans la famine qui ravagea le camp des vainqueurs, et qui les rendit aussi à plaindre que les vaincus, l'état restoit sans défenseurs contre les nations voisines.

S'étant échauffé à jouer à la paume, et ayant bu trop précipitamment à la glace, Louis le Hutin tomba malade et mourut, laissant sa seconde femme enceinte de trois mois. ère vulgaire. 1316.

Son frère Philippe étoit à Lyon, où il travailloit, de tout son pouvoir, à faire un pape. A la première nouvelle, il abandonna sa négociation, et se rendit en poste à Paris. Il se logea au palais du défunt, et ayant convoqué une assemblée des grands, il leur demanda le gouvernement. Il fut arrêté qu'il l'auroit jusqu'aux couches de la reine; que si elle accouchoit d'un garçon, il auroit la régence, nonobstant l'exemple donné sous la minorité de S. Louis, et qu'il seroit reconnu roi, si sa belle-sœur accouchoit d'une fille. Nous avons remarqué que la régence accordée à la reine Blanche étoit une innovation qui avoit soulevé les esprits, et l'ancienne coutume reprit sa vigueur.

Cependant la couronne lui fut disputée

par sa nièce, fille de Louis le Hutin. Cette grande question n'avoit pas encore été agitée dans le fait, depuis la fondation de la monarchie. Voici les objections téméraires des ennemis de la loi Salique, et il est du devoir de l'historien de les rapporter. Quelle loi écrite excluoit les princesses du sang? Les autres monarchies appellent les femmes à l'héritage du trône. Les pairies de France ne les rejettent pas. Pourquoi le royaume seroit-il d'une autre nature que les fiefs qui en relèvent? Les filles ont hérité dans tous les temps, soit du Languedoc, soit de la Champagne, soit de la Flandre, soit de la Normandie, soit de la Guienne, soit de la Bretagne: pourquoi n'hériteroient-elles pas du premier fief, du grand fief du royaume? On opposoit à ces raisonnemens la loi salique. Mais, ajoutoient ces critiques audacieux d'une constitution aussi chère aux François, qu'est-ce que la loi salique? Qui l'a faite? C'est une loi de tradition qui ne veut point, dit-on, que les femmes héritent de la *terre salique*, et qui dit que le royaume de France en général est *terre salique*, aussi bien que chaque terre du royaume: mais l'usage avoit attribué les terres-pairies aux

femmes ; mais c'étoit la première fois que l'on faisoit l'application de cette loi, et elle n'avoit jamais été vivante, c'est-à-dire mise en exécution ; on n'avoit pas même encore examiné dans aucune assemblée des états, s'il existoit vraiment une loi par laquelle les filles fussent exclues de la couronne. Il est vrai que, par une singularité assez étrange, le cas ne s'étoit point encore présenté. La couronne, depuis Pharamond, avoit toujours passé du père au fils, ou du frère mort sans enfans, au frère son héritier.

Charles, comte de la Marche, cadet de Philippe, appuyoit fortement les prétentions de la fille de Louis le Hutin. Et par quel intérêt ? On l'ignore. Il ne savoit pas alors qu'il devoit succéder à son frère en vertu de la même loi qu'il combattoit. Cette importante question restoit indécise, car un simple arrêt n'auroit peut-être pas ôté ou donné un royaume tel que la France ; mais Philippe, en attendant le décret du sort, employa les quatre mois qu'il fut régent, à se concilier, avec les revenus de la couronne, des amis puissans qui l'aidassent à se la mettre sur la tête. Ce parti étoit plus sage que de s'amuser à soutenir l'authenticité de la loi salique.

# PHILIPPE V,

## DIT *LE LONG.*

Le sexe de l'enfant que la reine portoit dans son sein étant incertain, l'interrègne étoit ouvert, et les esprits demeuroient en suspens. La reine accoucha d'un fils; Philippe fut détrôné, mais ce roi posthume ne vécut que cinq ou six jours. Philippe remonte sur le trône. L'enfant monarque fut porté à Saint-Denis, et enterré aux pieds de son père. On le proclama, dans la pompe funèbre, roi de France et de Navarre, sous le nom de Jean I^er^. Nous blâmons très-fort les historiens qui ne l'ont pas mis au nombre des rois. Pourquoi son nom n'entreroit-il pas dans la liste, et ne se mêleroit-il pas au nom de ses ancêtres?

La reine ne pouvant se consoler d'avoir perdu son époux et son fils, ne cessa de les pleurer pendant douze années, et mourut de douleur.

L'oncle hérita du trône par la mort du neveu, et ce fut le premier roi de la troisième

race qui vint à la succession de la couronne en ligne collatérale. Il précipita son sacre. L'inquiétude que causoient la protestation de la cour de Bourgogne, et les réclamations des pairs, fut si grande, qu'on tint la porte fermée pendant la cérémonie. De retour à Paris, il gagna, par des alliances et par des dons considérables, les grands, dont il redoutoit le plus la puissance et les intrigues.

Il ne manqua pas de convoquer une assemblée qu'il présida, et où l'on fit des lois expresses pour exclure de la couronne les princesses du sang; mais cette assemblée n'ayant pas été convoquée avec les formalités prescrites et anciennement consacrées, les sermens ayant été faits entre les mains du chancelier, ce qui étoit une innovation, ce nouveau décret, dicté plutôt par le monarque que par la nation, n'ajouta rien à la force de l'ancien usage, qui seul a fait de cette loi une loi fondamentale.

A l'exemple de son aïeul, Philippe le Long altéra les monnoies; et à l'exemple de ses prédécesseurs, il fit un trafic de la liberté civile, qu'il vendit aux serfs de ses domaines. Renchérissant encore sur ce commerce, il

anoblit des familles roturières à prix d'argent ; il lui étoit plus court et plus avantageux de hâter la liberté générale, que de revenir sur les institutions récentes. En licenciant tant d'hommes, ils étoient perdus pour les seigneurs, et ils revenoient à la couronne.

Il déclara le domaine de nos rois *inaliénable* ; loi utile dans un siècle où tous les principes politiques étoient méconnus, et où les rois montroient pour l'argent une avidité qui devenoit préjudiciable à eux-mêmes. Cette vieille loi pourroit recevoir de nos jours des modifications très-étendues, et sur-tout salutaires ; elles tourneroient à l'avantage du prince et de l'état.

Mais une loi éternellement bonne par sa nature, fut celle par laquelle il rendit reversibles à la couronne, au défaut d'héritiers mâles, les apanages qui auparavant appartenoient dangereusement en toute propriété aux enfans de France.

L'esprit des croisades avoit laissé dans le royaume un reste de fomentation qui rassembloit de temps en temps des hordes errantes et indisciplinées, toujours promptes à se précipiter dans le brigandage. De non-

veaux pastoureaux causèrent des désordres effroyables. Les infidèles alarmés, et instruits par les désastres passés, voulant arrêter cette émigration dans son origine, chargèrent les Juifs d'empoisonner les puits. Ceux-ci remirent cette commission dangereuse aux ladres ou lépreux, dont le nombre étoit considérable. On leur avoit persuadé que quiconque boiroit de ces eaux seroit frappé de la lèpre, et qu'alors, toute distinction honteuse venant à cesser, ils rentreroient égaux dans la société. On punit l'erreur ou le crime de ces malheureux par le supplice du feu. Ceux qui les avoient conseillés, eurent le même sort; mais ce qu'on auroit peine à croire, si tous les historiens ne l'attestoient, c'est que ces Juifs s'élançoient dans le bûcher avec une joie triomphante, et que les femmes y jetoient leurs enfans avant elles, dans la crainte qu'on ne leur donnât l'eau du baptême, qui leur imprimoit plus d'horreur que les flammes du bûcher.

Les ladreries furent confisquées : nouveau profit pour le monarque qui s'attribuoit sans honte tout ce qu'il pouvoit envahir. Ces hôpitaux utiles, fondés depuis les croisades, étoient riches; c'étoient autant d'asyles ou-

verts aux infortunés qu'une piété prévoyante avoit rassemblés et soustraits à la société, pour la préserver de la contagion générale. On ne manqua point de prétextes, ou réels ou imaginaires, pour dépouiller ces hospices fondés par la charité et le patriotisme.

ÈRE vulgaire. 1322.

Philippe le Long mourut à vingt-huit ans, après un règne de cinq. Il ne laissa que des filles. En soutenant la loi salique, il avoit prononcé contre son propre sang, déshérité par l'acte même qu'il avoit été si jaloux de publier. Il avoit repris sa femme, accusée d'adultère, et condamnée, peu après, à finir ses jours en prison dans le château de Dourdan, persuadé de son innocence, ou feignant de l'être; sa jalousie ne fut pas cruelle, ainsi que l'avoit été celle de ses prédécesseurs. On l'a surnommé le Long, à cause de sa taille haute et déliée.

Si l'on veut avoir une idée de la jurisprudence criminelle sous ce règne, on l'aura complétement dans le fait suivant. Le prévôt de Paris détenoit dans les prisons du Châtelet un riche homicide. Le crime étoit notoire; il fut condamné à mort d'une voix unanime. L'exécution étoit confiée au prévôt. Le condamné lui offrit de grosses sommes

mes pour se soustraire au supplice. Mais comment l'y soustraire ? L'avide magistrat tira des mêmes prisons un pauvre prisonnier innocent, qui avoit malheureusement quelques traits de ressemblance avec le meurtrier, et le fit pendre sous le nom du coupable. On s'épouvantera de la facilité d'une telle méprise, et de l'audace du juge assassin. Le forfait du prévôt fut reconnu; on l'attacha au même gibet où avoit expiré l'innocent.

Philippe le Long vouloit établir dans le royaume un même poids, une même mesure, une même monnoie. Ce projet auroit pu avoir son utilité; mais il n'étoit pas praticable : il n'y avoit aucune union dans les différentes parties du royaume, et les coutumes étoient encore plus opposées qu'elles ne le sont aujourd'hui. D'autres abus plus pressans étoient à déraciner. L'homme qui veut le bien, s'attache le plus souvent à des mots, et faute de connoissances plus fines, plus particulières, veut soumettre à son opinion despotique des détails qui roulent d'eux-mêmes. Une loi inflexible en fait de commerce, est toujours une loi dangereuse; il faut composer avec les institutions établies depuis long-temps, parce qu'il y a toujours

quelques biens qui s'y trouvent cachés ; et il y a des changemens qui ne dépendent point du législateur, mais du temps.

## CHARLES IV,

### DIT *LE BEL.*

Ce même prince qui s'étoit élevé avec force contre la loi salique, changea d'opinion, quand elle le fit succéder à son frère ; mais il ne devoit lui-même laisser que des filles. C'étoit une destinée assez extraordinaire que de voir quatre rois de la postérité de Philippe le Bel décéder de suite dans l'espace de douze années et à la fleur de leur âge. Le même événement devoit se reproduire dans la personne des trois rois sortis de Henri II, mort sans enfans mâles.

Il avoit répudié sa femme convaincue d'adultère, et l'avoit confinée au château Gaillard d'Andeli. Elle s'échappa de sa prison, et se fit religieuse à Maubuisson, moins pour y faire pénitence, que pour mettre sa vie en sûreté.

Charles le Bel avoit des talens et des vertus.

Son amour pour l'ordre et pour la justice ne se borna point à des actions insuffisantes : il commença son règne par réprimer, avec une louable sévérité, les violences des gentilshommes, et par punir les financiers, presque tous Lombards et Italiens; car les François dédaignoient encore d'exercer ce métier, qui, en réveillant des idées de contrainte et d'oppression, avoit quelque chose d'avilissant. On confisqua le fruit de leurs rapines ; on les renvoya dans leur pays, tels qu'ils en étoient venus : *punition la plus grande qu'on pût leur infliger*, dit Mézerai. Le maître de la monnoie, receveur général des revenus de la couronne, aimoit mieux mourir que de révéler le lieu où il avoit caché les deniers du roi. Cet homme de basse naissance, nommé Laguette, n'avoit pas été épouvanté par la fin de Marigny. L'esprit de ce concussionnaire revivoit en lui avec la même souplesse et la même audace.

Un seigneur de Casaubon, allié au pape Jean XXII, dont il avoit épousé la nièce, croyoit à l'impunité de ses crimes par le crédit que lui donnoit cette haute alliance. Il violoit les vierges, rançonnoit les passans, protégeoit les brigands. Il pensoit que l'au-

torité royale n'oseroit jamais l'atteindre dans son châtel fortifié. On le vit assommer l'huissier de la cour qui lui apportoit l'ordre de comparoître au parlement, et menacer du même traitement ceux qui viendroient après lui. Charles le fit arrêter; et, malgré la recommandation du pape et tout ce qu'on mit en œuvre pour fléchir la justice du monarque, le coupable fut puni de mort.

La sage conduite de ce prince, habile à profiter des circonstances, donna la paix à la France, et la fit respecter de ses voisins, tandis que l'Angleterre étoit en proie à des troubles honteux. Sa mâle probité ne faisoit aucune grâce au vice, quelque puissant qu'il fût. Rigide observateur des lois, il mettoit sa gloire à bien gouverner ses peuples; et si sa carrière n'eût pas été sitôt bornée, selon toute apparence il eût fait de grandes choses pour leur bonheur. Une mort prématurée enleva ce monarque, dont les courtisans faisoient, sans le savoir, le plus bel éloge, en disant *qu'il tenoit plus du philosophe que du roi.*

ÈRE vulgaire. 1324.

Il se joignit au pape, pour lever des décimes sur les biens ecclésiastiques dans son royaume : par-là il soulageoit la partie souf-

frante de l'état, et n'attaquoit qu'un corps excessivement riche, en état de rendre une partie des donations immenses qui lui avoient été faites.

On ne peut lui reprocher que d'avoir voulu réunir l'Empire à la maison de France : démarche qui, n'étant pas couronnée par le succès, fut regardée comme imprudente; mais il avoit la gloire de Charlemagne si présente à l'esprit, qu'il sentoit en lui-même ne devoir pas la dégrader par des vertus inférieures. Il ne fut point élu roi des Romains. Il auroit pu rappeler l'ancien gouvernement féodal; il en eût été digne par sa générosité. Les princes Allemands se jouèrent de ses espérances, et lui manquèrent de parole.

Honorant la nation françoise dont il étoit le chef, et l'esprit plein de ses antiques libertés, quand il se sentit près de sa fin, il fit appeler les grands, et leur déclara la grossesse de la reine, en ajoutant que si elle accouchoit d'un fils, il ne doutoit point qu'ils ne le reconnussent pour roi; mais que si elle n'avoit qu'une fille, ce seroit aux grands barons de la France à adjuger la couronne.

La maison de Bourbon présenta requête

sous ce règne, pour obtenir l'érection de la baronnie de Bourbon en duché-pairie. Les lettres du roi exhortent la maison de Bourbon *à maintenir par ses services la dignité de la couronne.*

Le gouvernement monarchique n'étoit pas encore formé, puisque les principes de l'obéissance n'étoient pas établis; il ne pouvoit avoir lieu que par la réunion des grands fiefs à la couronne. Ces grands fiefs ne reconnoissoient le monarque que pour suzerain. Les provinces même qui étoient soumises, avoient une multitude de priviléges qu'elles s'étoient réservés; et les ducs de Guienne, de Bourgogne, de Bretagne, et le comte de Flandre, enlevoient au trône une partie de sa prépondérance.

# PHILIPPE VI,

## DIT *DE VALOIS.*

On vit un interrègne pour la seconde fois, et une grande question à débattre. La veuve de Charles le Bel étoit enceinte. Edouard III, roi d'Angleterre, disputoit la régence à Philippe de Valois. Edouard étoit fils aîné de la sœur du dernier monarque. Philippe étoit fils aîné de l'oncle paternel des trois derniers rois. L'un fondoit ses prétentions sur la proximité du degré; l'autre invoquoit la loi salique. Edouard interprétoit cette loi, en disant que si elle avoit exclu les femmes de la couronne, attendu la foiblesse de leur sexe et la nécessité d'avoir un roi guerrier à la tête d'une nation guerrière, cette même loi n'excluoit point les fils des princesses, et que le neveu devoit l'emporter sur le cousin germain; qu'enfin le plus proche parent mâle étoit le plus habile à la succession.

Ces raisons sembloient plausibles et concluantes, vu l'impossibilité de découvrir le véritable sens de la loi salique; mais de

puissans amis, et l'aversion invincible que les François avoient pour la domination angloise, déterminèrent les états, bien plus que la vieille et obscure loi, à donner la régence à Philippe de Valois : c'étoit lui assûrer la royauté. D'ailleurs, Edouard vouloit-il conserver les deux couronnes ? L'auroit-il pu ? Que de difficultés à vaincre ou à concilier ! Il étoit beaucoup plus facile de couronner celui qui étoit présent et né en France.

L'enfant posthume, dont la reine veuve accoucha, fut une fille. Philippe fut proclamé roi. On le nomma *le Fortuné*, parce qu'il obtenoit une couronne après trois princes décédés jeunes : titre qu'il ne garda point, et qui n'est guère convenable avec le poids, les fatigues et les devoirs de la royauté.

L'étranger, lors de son couronnement, renouvela les traits de malignité dont les nations voisines aimoient depuis long-temps à se repaître. On citoit ce Dante Alighiéri, poëte célèbre, qui écrivit, pour se venger du comte de Valois, qu'il jugeoit l'auteur de son exil, que Hugues Capet, premier roi de la troisième race, étoit fils d'un boucher de Paris. Cette calomnie faisoit impression, mal-

gré les preuves les plus évidentes ; et l'on opposoit une chronologie fausse et imaginaire, à celle qui étoit véritable et reconnue. Mais on vouloit humilier Philippe de Valois, et les moyens les plus grossiers ne sont pas toujours ceux qui réussissent le moins.

Son premier acte d'autorité, auquel on applaudit, fut de faire faire le procès à un Pierre Remy, qui avoit eu l'administration du fisc sous Charles IV. Il fut convaincu de péculat, et condamné à être pendu ; ce qui fut exécuté.

Les Flamands, toujours en guerre, toujours opposés au roi de France pour le maintien de leurs libertés, coûtèrent beaucoup à réduire. Ils le furent pour un temps : Philippe les traita avec une cruauté bien faite pour répandre parmi ces peuples cet esprit de vengeance qui éclata, dix années après, avec une fureur implacable. Le soulèvement des Flamands avoit eu pour cause les levées d'argent que leur comte faisoit sur eux, afin d'acquitter, à leur détriment, des traités particuliers signés avec le roi de France.

Philippe, enflé de ses succès, connut la vanité au lieu du noble orgueil : il mit la

vengeance à la place de la gloire. Il résolut d'humilier Edouard son rival et son compétiteur ; il le somma, d'une manière hautaine, de venir en personne lui rendre hommage de la Guienne et du comté de Ponthieu : c'étoit abuser de son droit, et faire parade d'une vaine cérémonie. L'Anglois, après avoir balancé sa démarche, prit l'avis des pairs de son royaume, vint en France comme duc de Guienne ; mais il étala dans sa suite et dans ses discours l'appareil et la fierté d'un monarque. Il créa la forme de l'hommage qu'il rendit, et se retrancha dans des termes généraux, qu'il expliqua depuis dans des lettres qui ne compromettoient plus sa dignité personnelle.

Après cet acte forcé, et qui lui fit concevoir une haine immortelle contre le prince qui l'avoit traité avec tant de hauteur, il protesta qu'il demandoit justice aux états, pour les terres que le roi de France lui retenoit depuis la dernière guerre faite en Guienne par Charles de Valois ; qu'il souffroit impatiemment de voir qu'on lui retenoit une partie du duché pour lequel il venoit expressément de faire hommage.

Comme il étoit prudent, il dissimula ses

desseins, attendant l'occasion d'humilier à son tour le roi de France. Il tâcha d'attirer les Flamands dans son parti, et il y réussit. Un brasseur de bière, nommé Jacques Artevelle, devint pour lui un allié plus puissant que l'empereur Louis de Bavière, et que cinq autres princes qui étoient entrés dans la ligue.

Pierre Artevelle étoit un de ces hommes que l'orgueil des rois vulgaires auroit dédaigné, et que le génie éclairé d'Edouard reconnut et employa. Entreprenant, politique, brave, vigilant, ce brasseur de bière avoit acquis sur les Flamands le pouvoir que donnent le courage, le patriotisme, l'éloquence et les succès.

Philippe de Valois, après avoir irrité mal-à-propos le roi d'Angleterre, dont il ne sut pas distinguer ni connoître les talens, s'étoit fait un nouvel ennemi dans Robert d'Artois, petit-fils du comte d'Artois, qui fut tué à la bataille de Courtray, contre les Flamands, sous le règne de Philippe le Bel, et arrière-petit-fils de Robert, comte d'Artois, frère du roi S. Louis.

Après la mort de son aïeul, le comté d'Artois lui appartenoit, comme au légitime hé-

ritier ; car son père étoit mort avant son aïeul. Philippe le Bel, par des raisons personnelles, l'avoit donné à Mathilde, sa tante, fille du comte, femme du duc de Bourgogne. L'enfance où étoit alors Robert, l'empêcha de ressentir le tort qu'on lui faisoit ; mais sous le règne de Philippe de Valois, de qui il avoit épousé la sœur, il s'en plaignit, et demanda justice au parlement. Il y plaida sa cause contre sa tante, et perdit son procès. Philippe de Valois pouvoit aisément le dédommager ou le satisfaire d'un autre côté, et étouffer ainsi les étincelles d'une querelle dangereuse ; il ne le fit pas.

Il paroît qu'on avoit produit contre Robert de faux actes ; qu'on avoit plutôt consulté une coutume obscure que le droit naturel ; que la forme judiciaire, toujours tranchante et despotique, avoit écarté les plus justes réclamations. Robert, désespéré, arma de son côté de faux actes, trop communs alors. C'étoit un pernicieux moyen ; il ne réussit pas : une femme que le prince aimoit, avoit fabriqué, pour lui plaire, ces fausses pièces, en y joignant l'application des sceaux, ce qui étoit le comble de l'imprudence. La conviction de cette extravagante témérité étoit facile. La

femme fut condamnée à être brûlée vive: supplice cependant trop rigoureux pour le délit.

Indigné du trépas de cette femme, Robert, aigri par le malheur, s'emporta contre le roi avec tant de véhémence et de fureur, qu'il fut cité à comparoître devant la cour des pairs; elle lui avoit déja été défavorable; la fuite devenoit nécessaire. Il passa à Londres précipitamment; et, d'après les services récens qu'il avoit rendus à son souverain, en appuyant ses prétentions au trône, il dit que comme il avoit mis la couronne sur la tête de Philippe, il sauroit bien la lui ôter.

Cette menace, qui sembloit hasardée, ne fut pas entièrement vaine; il alluma, par ses conseils, la guerre la plus opiniâtre et la plus sanglante que la nation eût soutenue jusqu'alors. Elle ravagea le royaume pendant cent vingt ans. Il eût été facile à Philippe de l'éviter, en montrant moins d'ostentation d'un côté, et témoignant plus de reconnoissance de l'autre.

Les Flamands étoient sur le point de se déclarer contre Philippe, qu'ils détestoient à juste titre: un scrupule inattendu vint les arrêter; ils avoient promis, dans un dernier

traité, d'être fidèles au roi de France. Jaloux observateur de sa parole, ce peuple aimoit mieux en être la victime que de se montrer parjure. Le brasseur et Robert d'Artois persuadèrent à Edouard de prendre hardiment le nom et les armes de France, parce qu'alors les Flamands ne feroient plus difficulté de le servir. On sait que les noms n'ont que trop souvent déterminé les peuples, et qu'ils accordent avec une singulière facilité ce qu'ils refusoient opiniâtrément sous une autre dénomination. Edouard prit donc le titre de roi de France et les armes pleines; et pour justifier sa témérité, il mit son manifeste en vers du temps. Les voici:

*Rex sum regnorum binâ ratione duorum,*
*Anglorum in regno sum rex ego jure paterno,*
*Matris jure quidem, Francorum nuncupor idem;*
*Hinc est armorum variatio facta meorum.*

On a traduit ces vers de la sorte:

Je suis roi par double raison,
Roi d'Angleterre en ma maison,
Roi de France par Isabelle:
Pour quoi de France j'écartelle.

Philippe ne voulut pas rester court, et ri-

posta à ces vers, par ceux-ci absolument dans le même goût :

*Prædo, regnorum qui diceris esse duorum,*
*Francorum regno privaberis atque paterno.*
*Succedunt mares huic regno, non mulieres :*
*Hinc est armorum variatio stulta tuorum.*

Après les vers vinrent les négociations infructueuses et les combats sanglans. Edouard passa en Allemagne, fit alliance avec l'empereur, leva beaucoup de troupes dans ses états. Le roi d'Angleterre avoit les qualités brillantes qui forment les héros; il gagnoit les cœurs de tous ceux qui l'approchoient. Son extérieur, ses grâces, son éloquence, ses ressources lui préparoient des succès; et Philippe, dont l'ame étoit sèche, austère et inflexible, n'avoit pas les avantages suffisans pour lutter avec égalité contre le génie et la fortune d'Edouard.

L'Anglois, lié d'amitié avec Robert d'Artois, que la vengeance enflammoit, et qui de plus étoit un brave capitaine, sembloit, avec son collègue, commander à la victoire, tant sur mer que sur terre. Un combat naval, devenu mémorable par le sang qui y fut versé, fut aussi funeste aux François que glorieux

pour Edouard; mais les pertes contrebalançant les succès au milieu du hasard des batailles, Edouard, pour épargner le sang, envoya à Philippe un cartel. Il lui proposoit de terminer leur ardente rivalité par un duel ou par un combat de cent gendarmes contre cent, puisqu'il s'agissoit plutôt d'une guerre de roi à roi, que de nation à nation.

La réponse de Philippe fut, que le seigneur n'étoit point tenu d'accepter un défi fait par son vassal. Un poëte a dit depuis sur notre théâtre, que le sceptre de France et celui d'Angleterre ne pouvoient pas se peser dans la même balance.

Des trèves interrompues par des trahisons, des assassinats prémédités, des seigneurs bretons égorgés après avoir été invités, sous l'apparence de la cordialité, aux fêtes d'un tournoi, ne disposèrent pas Edouard à la paix qu'il cherchoit et qu'il auroit voulu conclure. Il accusa Philippe publiquement, le traita d'homme perfide et faux, violant ses promesses; mais il devenoit juge dans sa propre cause, en le nommant usurpateur d'un royaume qu'il prétendoit lui appartenir. Sur quoi fondoit-il cet appel, lorsque la volonté nationale s'étoit manifestement déclarée contre lui?

Edouard,

Édouard, malgré la modération de son caractère, faisoit serment de traverser la France la torche et le fer à la main, pour punir son roi. Il lui reprochoit la mort de son fidèle ami, de Robert d'Artois, mort de ses blessures ; mais il avoit péri les armes à la main, en poursuivant l'auteur de sa disgrâce. Cette mort ne pouvoit être imputée à Philippe. La douleur du sensible Edouard n'en étoit pas moins aveugle.

Il descendit en Normandie ; et après avoir rapidement conquis la plus grande portion de cette province, il prit la route de Flandre. Il ne voyoit qu'avec regret tant d'hommes périr pour sa propre querelle : il défia une seconde fois Philippe à un combat singulier. Pour cette fois, n'ayant point reçu de réponse, il fut offensé de ce mépris ; il poursuivit sa route, traînant après lui quinze ou seize mille prisonniers qui l'embarrassoient beaucoup dans sa marche. Il passa la Somme, et vint asseoir son camp sur une élévation qui dominoit le village de Crecy, devenu si fameux par la victoire mémorable qu'il remporta sur l'armée françoise. ÈRE vulgaire. 1346.

Cette victoire auroit pu appartenir à Philippe, s'il n'avoit pas résisté aux représenta-

tions de ses meilleurs officiers, qui tous étoient d'avis qu'on pouvoit vaincre les Anglois sans rien hasarder. Il n'y avoit en effet qu'à les affamer, en les resserrant dans leur camp, et ils étoient obligés alors de se rendre à discrétion; mais Philippe se crut plus habile que ses officiers; et voulant tout ordonner par lui-même, il fit de ces fautes que la valeur la plus extraordinaire ne sauroit réparer; il perdit, par son ridicule entêtement, l'honneur d'une des plus importantes batailles dont l'histoire fasse mention.

Il avoit fait commencer l'attaque par quinze mille Génois, tous arbalétriers, et ces arbalètes faisoient autant de ravages que les fusils de la tactique moderne; mais une pluie qui venoit de tomber, avoit tellement ramolli la corde de leurs arbalètes, que les flèches, privées de leur ressort accoutumé, ne portoient plus au but désigné. Ces troupes auxiliaires voyant leurs armes devenues inutiles entre leurs mains, lâchèrent pied. Il étoit aisé de s'opposer à la confusion de cette retraite; il n'y avoit qu'à s'ouvrir et leur livrer passage, afin de leur donner le temps de se remettre et de se rallier derrière la gendarmerie; mais le roi et son frère d'Alençon crié-

rent aux hommes d'armes : *Tuez, tuez cette canaille qui nous empêche la voie.* Cet ordre imprudent occasionna un désordre épouvantable dont Edouard profita. Posté sur une éminence d'où il découvroit le fort et le foible des deux armées, il eut la gloire d'une victoire complète, due à la sagesse et à la rapidité de son coup-d'œil.

Cette fatale journée coûta à la France trente mille soldats, douze cents chevaliers et quatre-vingts bannières. Le roi, quoique vaincu, s'obstinoit à ne vouloir point faire retraite, et le carnage continuoit. Il alloit être pris par l'Anglois, lorsque le comte de Haynaut, saisissant à propos la bride de son cheval, l'entraîna, malgré lui, hors du champ de bataille.

On reprocha justement à Philippe d'avoir engagé trop précipitamment une bataille après une marche de cinq lieues, que l'ardeur du soleil avoit rendu très-fatigante, lorsque les troupes étoient lasses et harassées, et tandis qu'on lui avoit conseillé de les laisser reposer jusqu'au lendemain. Les suites de la bataille furent plus horribles que la bataille même. Edouard assiégea Calais ; et cet habile prince avoit si bien pris ses mesures, 1347.

qu'on ne put secourir la place. On avoit fait sortir de la ville toutes les bouches inutiles. Ces malheureux, au nombre de dix-sept cents, errans sur des plaines dévastées par la guerre, étoient venus se réfugier au camp des assiégeans. Edouard leur fit donner à dîner, et deux schelings à chacun; il pourvut à leur sûreté et à leur retraite. Cette générosité du monarque, alliée à une fermeté si prudente, en fait un héros accompli.

L'armée françoise sembloit n'être venue devant cette ville, que pour être témoin de sa prise. Cette conquête étoit d'une telle conséquence, qu'Edouard se vanta d'avoir, en la possédant, les clefs de la France. Le dévouement d'Eustache de S. Pierre et de quelques autres bourgeois, est une fable. Les Anglois sont demeurés possesseurs de cette place importante jusqu'en 1558.

Tant de prospérités n'aveuglèrent point Edouard, et n'empêchèrent pas qu'il ne consentît à une trève avec la France, quoique ses armes ne fussent pas moins heureuses en Bretagne, en Guienne et en Ecosse.

Mais ce triomphe des Anglois et ces calamités nationales disparurent bientôt au milieu d'un fléau plus terrible que la guerre,

et qui menaçoit l'espèce humaine d'une désolation entière. Une peste générale, et dont 1348.
l'histoire la plus reculée ne fournit point d'exemple, ravagea en dix-huit mois toutes les parties de l'univers connu. Elle avoit commencé au Cathay, au nord de la Chine. Après avoir désolé l'Asie et l'Afrique, elle dépeupla l'Europe, pénétra jusqu'aux extrémités du pôle; et revenant sur ses pas, enleva, dans les endroits qu'elle parcourut, les deux tiers des habitans. Ce fléau avoit été précédé par d'affreux tremblemens de terre, qui engloutirent des villes.

On vit, sous le même règne, deux femmes extraordinaires, qui sembloient annoncer la fameuse Jeanne d'Arc. Philippe avoit protégé Charles de Blois, contre le comte de Montfort, et s'étoit rendu maître de sa personne, en le faisant enfermer dans la tour du Louvre; mais la femme du prisonnier étoit une héroïne, qui sut défendre et venger son époux. On peut la placer dans la classe de ces femmes qui, s'élevant au-dessus de leur sexe, ont déployé ces vertus belliqueuses qui captivent l'admiration et forcent au respect. La comtesse de Montfort savoit combattre, donner dans un bataillon de fer, le

rompre, ordonner une bataille, garder une place, assaillir et se défendre, soutenir le choc et la fatigue des combats; elle savoit ensuite faire un traité et enchaîner son ennemi par le conseil, après l'avoir réduit par l'épée. Quand elle vit son époux dans les fers, elle ne s'amusa pas à verser des larmes inutiles; elle courut de côté et d'autre, son fils entre ses bras, conjurant la fidélité de ses sujets et de ses partisans. Après plusieurs actions, où sa tête eut autant de part que son bras, le comte de Montfort fut mis en liberté. C'étoit un beau moment pour l'amour et le courage!

On vit la femme de Charles de Blois, le protégé de Philippe, douée du même esprit, mais n'ayant pas une aussi belle cause à soutenir, combattre la comtesse, se montrer son égale; et ces deux héroïnes donnèrent à ce siècle des preuves de la bravoure la plus rare, et de la prudence la plus consommée.

Philippe mourut haï du peuple et méprisé des grands: son caractère étoit vain, opiniâtre et borné; il ne sut jamais connoître, même après ses désastres, l'ennemi qu'il avoit en tête; il crut, dans sa présomption orgueilleuse, pouvoir commander aux événemens;

et quoique né inquiet, défiant, soupçonneux, il ne compta jamais sur l'incertitude des événemens, les croyant subordonnés à son courage, qu'il prenoit pour du génie.

Il perdit le cœur de ceux qui lui étoient le plus attachés, parce qu'il n'avoit aucune sensibilité; il força les hommes à l'ingratitude, en n'offrant jamais aux siens qu'un front dur ou sévère; il n'aima aucune science, aucun art; il fut au-dessous même des lumières de son siècle. Dans la célèbre dispute sur la jurisdiction ecclésiastique, ceux-ci furent maintenus dans la jouissance de leurs droits abusifs; ce qui acheva de brouiller notre jurisprudence, qui tendoit à s'épurer. Un avocat du roi, nommé Cugnières, avoit jeté les fondemens de l'appel comme d'abus, utile barrière pour la conservation de nos libertés. Ce bon citoyen fit beaucoup d'autres réclamations patriotiques, mais superflues.

Le pape Jean XXII ayant écrit spéculativement, que les ames des bienheureux ne jouiroient de la vue de Dieu qu'après la résurrection, cette doctrine fut condamnée en France, comme un dogme hérétique. Philippe, tant son zèle étoit extrême, écrivit le jour même au pape qu'il eût à se rétracter;

sinon *qu'il le feroit ardre.* C'étoit-là une étrange menace faite à un souverain pontife.

On voit par le silence de Jean XXII, que ce pape n'avoit point le caractère fougueux et altier du fameux Hildebrand. Il ne songea point, pour se venger de cette lettre téméraire, à excommunier le roi, à délier ses sujets du serment de fidélité, à armer contre lui les princes ambitieux de l'Europe. Peut-être aussi que cette retenue du pontife étoit moins de la foiblesse que de la prudence; le siècle étoit changé, les esprits s'éclairoient; une politique sage commençoit à placer des barrières entre le trône et le sacerdoce: et ces barrières, il eût été dangereux à un pape de les rompre, quand même il auroit hérité du génie d'Hildebrand.

Edouard appeloit plaisamment Philippe l'*auteur de la loi salique*, parce qu'il se rendit maître de tout le sel qui se faisoit dans son royaume, et qu'il le vendit au prix qu'il voulut. Cet impôt haussant par degrés, excita dans la suite de fréquens murmures; il paroît que plus modéré, il rendroit davantage, et qu'on pourroit concilier parfaitement l'intérêt du prince et celui des nombreux consommateurs. Le sel, si nécessaire à l'homme

et aux bestiaux, est le bienfait, par excellence, que la nature a accordé à la France. La nature nous l'a prodigué, et les rois nous le vendent.

L'acquisition qu'il fit du Dauphiné ne lui 1349.
coûta qu'une grosse pension et quarante mille écus comptant. Le vendeur, prince foible d'esprit et de corps, dégoûté du monde pour avoir causé la mort de son fils unique, qu'il laissa tomber du haut d'une fenêtre, se fit Jacobin, et livra cette belle province, à la charge que l'aîné des enfans de France porteroit toujours, à l'avenir, les armes et le titre de Dauphin. Il voulut immortaliser ainsi sa douleur, et faire revivre le nom du fils qu'il avoit perdu.

A peu près dans le même temps, Avignon fut vendu au pape quatre-vingt mille francs, par Jeanne d'Anjou, reine de Naples, qui n'étoit pas encore majeure, et qui ayant étranglé son mari, cherchoit par-tout une ressource et un asyle.

Quelque malheureux qu'eût été le règne de Philippe de Valois, l'opprobre du règne suivant sembla réhabiliter sa mémoire.

## JEAN II.

Il avoit quarante ans quand il parvint à la couronne : c'est l'âge de la modération et de l'expérience. Il n'en fut ni plus habile sur le trône, ni moins violent dans ses projets, ni moins rebelle à prendre conseil. On ne vit dans sa conduite aucune sagesse, aucune prévoyance, aucun discernement. Il étoit brave dans les combats; il savoit mépriser la vie. C'est à quoi se réduit tout son éloge.

Il commença son règne par un assassinat. Le connétable Raoul de Brienne, comte d'Eu, fut décapité en sa présence, sans aucune forme de justice; et il donna froidement ses dépouilles à ses lâches favoris, complices de sa cruauté.

Charles, dit *de la Cerda*, eut l'épée de connétable, et Jean d'Artois eut le comté d'Eu. Cet horrible abus du pouvoir alarma et indigna les grands; ils virent qu'il falloit se réunir contre une autorité despotique et sanguinaire, et se défendre contre les violences dont ils étoient tous menacés.

On peut rapporter à la mort du connéta-

ble l'origine de tous les soulèvemens particuliers qui agitèrent bientôt le royaume : tant il est dangereux à un souverain de donner l'exemple de l'injustice et de la perfidie! Jean, par un aveuglement incompréhensible, ne fut point averti par les fautes politiques de son père, et en fit de plus considérables.

Les seigneurs, déja aigris par la perte de leurs priviléges, cherchèrent un chef capable de les seconder, et le trouvèrent dans Charles Ier, roi de Navarre. *Il avoit*, dit Mézerai, *toutes les bonnes qualités qu'un mauvais caractère rend pernicieuses*, l'esprit, l'éloquence, l'adresse, la hardiesse et la libéralité. Il étoit fils aîné de Philippe, comte d'Evreux, et de Jeanne, reine de Navarre, fille unique de Louis le Hutin.

On ne pouvoit choisir un homme plus dangereux, plus fait pour braver Jean, et le surpasser en audace et en méchanceté. Il demanda justice au roi, de l'indigne favori qui avoit hérité, par un crime, de la charge de connétable. Il savoit bien qu'il ne l'obtiendroit pas; et sur le refus, il le fit assassiner; puis il écrivit à tous les grands seigneurs, et aux villes du royaume, qu'il en avoit usé ainsi pour le bien public, les priant d'être toujours

unis à lui, afin d'obliger le roi à gouverner suivant la loi et l'équité.

Ce redoutable adversaire de la royauté, aussi cruel que hardi, n'agissoit pas seul ni au hasard. La noblesse le voyoit, avec une joie secrète, déployer l'étendard de la révolte, et se charger de ce rôle violent et dangereux : elle favorisoit ses plaintes audacieuses, sans excuser toutefois ses attentats. Mobile infatigable d'une conjuration achetée, Charles avoit su gagner et attacher à son parti jusqu'à l'héritier du trône, jusqu'au Dauphin, qui depuis fut roi sous le nom de Charles V. Jean sut aisément regagner son fils, dont le cœur n'étoit pas fermé à la vertu. Il se servit de la liaison intime qui existoit entre les deux princes, pour faire donner son ennemi dans un piége où celui-ci tomba, tout rusé qu'il étoit.

Invité à des réjouissances publiques, le roi de Navarre fut saisi, emprisonné ; et Jean se donna le barbare plaisir de faire exécuter quatre de ses amis, entr'autres le comte d'Harcourt, et de rassasier ses yeux cruels de leurs supplices. Cette action tyrannique décida la révolte, qui, timide ou circonspecte, marchoit dans l'ombre ; elle ne manqua pas de rallumer la guerre entre la France et l'An-

gleterre. Le frère du Navarrois, tous les amis de sa maison, les parens des gentilshommes que l'on avoit exécutés, tous ceux enfin qui redoutoient la hache du despotisme, se mirent en campagne, invoquèrent les secours de la Normandie, appelèrent le roi d'Angleterre, et lui livrèrent quelques places; pour l'obliger à rompre la trève signée avec le roi de France.

Les factions du roi de Navarre triomphèrent. Si toutes les villes n'étoient pas révoltées, le soulèvement des esprits du moins étoit général, et la sanglante bataille de Poitiers dut bientôt apprendre au monarque, que sa conduite inconsidérée et son impétuosité féroce avoient avili et dégradé son pouvoir et son caractère.

Il avoit rejeté les offres pacifiques du prince de Galles, le même qui, dix ans auparavant, jeune encore, avoit acquis tant de gloire à la fameuse journée de Crecy; prince recommandable par l'union des vertus les plus rares. Le jour de la seconde bataille si funeste à la France, il n'avoit que huit mille hommes contre une armée de quatre-vingt mille; il étoit enfermé auprès de la ville de Poitiers dans un lieu fort étroit, où l'on pouvoit le

contraindre sans combattre, ou de se rendre, ou de mourir de faim.

1356. L'impatience de Jean, qui croyoit la victoire sûre, lui fit même négliger de tenir conseil pour régler l'ordre de la bataille. Il attaqua, et le fit avec tant d'imprudence, de précipitation et de malheur, que la petite armée du prince de Galles défit entièrement la grande armée royale, et que le chef inhabile fut fait prisonnier.

Au moment qu'on se saisit de la personne du roi, comme chacun vouloit en être le maître, on se l'arrachoit, on se le disputoit, et au milieu de ces rudes débats de la soldatesque, Jean courut risque de la vie. Si ce prince avoit péri glorieusement sur le champ de bataille, l'état eût été moins malheureux; car il tomba dans l'anarchie la plus déplorable par la captivité d'un seul homme, dont l'impéritie d'ailleurs étoit bien constatée.

Le jeune vainqueur usa modestement de la victoire. A l'âge à peu près d'Alexandre et de Scipion, il en montra les vertus sans faste. Il eut soin des blessés avec toute l'humanité, qui depuis a distingué les siècles les plus civilisés : contraste étrange avec les fureurs de la guerre, mais qui laisse au philo-

sophe l'espoir ou le rêve de son entier abolissement. Il consola son prisonnier, loua sa valeur, et le traita avec autant d'égards que de respect.

La petite armée victorieuse, diminuée de plus de mille hommes, épuisée de fatigues, surchargée de butin, conduisit le roi Jean à Bordeaux. Comment les troupes françoises, trois fois encore supérieures en nombre, ne se rallièrent-elles pas pour la combattre? Comment les villes et les bourgs, semés sur la route, laissèrent-ils passer leur souverain sans faire aucune tentative pour le reprendre? C'est que sa personne n'inspiroit plus que de l'indifférence, toujours voisine du mépris, et que la bravoure des Anglois en imposoit réellement aux vaincus.

De Bordeaux il fut mené à Londres, où on lui fit une entrée magnifique. Monté sur un cheval blanc, marque de la souveraineté, il tenoit la droite, tandis que son vainqueur, sur une petite haquenée noire, sembloit lui servir de cortége; mais plus ces honneurs étoient grands, plus il devoit se sentir humilié.

La France étoit dans un si grand trouble, que, si les Anglois eussent poussé vivement

leurs conquêtes, au lieu d'écouter les propositions qu'on leur fit, elle auroit été en danger de passer sous leur domination. La haine nationale sembloit refroidie dans cette circonstance : tant le prince de Galles et les Anglois avoient rendu leurs personnes et leurs armes respectables et glorieuses ! On admiroit également l'énergie de leur caractère et la noblesse de leurs procédés. Le roi d'Angleterre prit l'apparence pour la réalité ; et enorgueilli de manger souvent en public avec deux rois ses prisonniers, le roi de France à sa droite, et le roi d'Ecosse à sa gauche, il consentit à une trève.

Cependant le roi de Navarre, échappé de sa prison, faisoit reparoître son génie ardent, amoureux de troubles politiques, et rempliſoit le royaume de factions. Le dauphin avoit été reconnu lieutenant du royaume: mais le Navarrois dominoit au milieu des états assemblés; et ses partisans, qui voyoient l'ascendant de son caractère, augmentoient chaque jour, et se sentoient enhardis à tout oser. On le vit assembler le peuple, et monté sur une espèce de théâtre, le haranguer avec force et véhémence. Il se plaignit de l'injustice et de la dureté de sa prison. Il peignit,

sous

sous des traits odieux et quelquefois ressemblans, le dauphin et les ministres. Son auditoire, qui étoit composé de plus de vingt mille ames, fut ému par l'éloquence de ses paroles, de son geste, de son maintien noble et assuré. A Rouen, il fit faire un service funèbre aux quatre seigneurs qui avoient été décapités par les ordres de Jean. Elevé sur un échafaud, il fit leur apologie en présence du peuple; et quand il vint à parler de cette tyrannique exécution, il fit frémir la multitude; il entraîna tous les esprits, et les disposa à la vengeance. C'étoit pour la première fois que l'éloquence politique se déployoit ainsi au milieu de la nation, et plaidoit à son tribunal; mais les rares talens de Charles étoient souillés par la perversité de ses desseins sanguinaires.

Trois fois les états généraux furent assemblés; mais le dauphin y fut si peu le maître, qu'on y fit le procès aux ministres du roi son père. Il faut avouer qu'ils l'avoient mérité par leurs vexations publiques et leurs violences particulières.

Si le dauphin parvint à être déclaré régent, ce ne fut qu'à condition qu'il ne feroit rien d'important sans l'avis de trente-six personnes

qui lui furent données pour conseil. Le malheur des règnes précédens sembloit nécessiter ces précautions ; et la fermeté du dauphin n'étoit pas encore connue.

Si l'on veut se transporter à cette époque, on conviendra qu'il devoit inspirer la plus grande défiance. Il avoit trahi le roi de Navarre, sous le voile de l'amitié. Il avoit fui et abandonné son père à la bataille de Poitiers. Il fit une faute non moins capitale, en altérant les espèces ; mais il y étoit sans doute forcé par les circonstances. Ce moyen honteux n'en étoit pas moins lucratif ; mais les factieux subalternes auxquels le Navarrois donnoit l'impulsion, le Coq, évêque de Laon, et le prévôt Marcel, saisirent ce prétexte pour rejeter sur le dauphin tous les désordres, et annoncer la subversion du royaume, si l'on n'y remédioit. Animés et furieux, ils coururent jusqu'au palais du dauphin, massacrèrent, au pied de son lit, le maréchal de Normandie et celui de Champagne. Leur sang rejaillit sur les vêtemens du prince. Il témoigna quelque frayeur ; le prévôt des marchands lui dit qu'on n'en vouloit pas à sa personne, et lui jeta un chaperon rouge et bleu ; c'étoit la livrée triomphante de la ligue ; on

n'échappoit à la vengeance du peuple qu'en la portant.

Sur ces entrefaites, le roi de Navarre vint à Paris, bien escorté, et fit publier à son de trompe, qu'il vouloit haranguer le peuple encore une fois, et dans la même place où se faisoient les combats en champ clos ; on s'y porta en foule. Il parut, et avança, dans cette harangue publique, qu'il avoit droit à la couronne plus que le roi qui la portoit et que l'Anglois qui y prétendoit. Il enchanta les Parisiens, par la noblesse et les grâces de son débit; en conséquence l'orateur, idole du peuple, se permit de temps en temps des actes d'autorité.

Le dauphin, qui voulut haranguer aux halles, vingt-quatre heures après, n'eut pas le même succès. Il ne sut ni parler à la multitude, ni gagner son affection; il n'avoit pas les dons naturels de Charles, ni son assurance, ni son organe; et la comparaison qu'on en fit, l'exposa aux huées.

Il fut obligé de réhabiliter la mémoire des quatre seigneurs qu'on avoit décollés. Réduit à dissimuler, il accorda et promit tout ce qu'on voulut; mais il s'assuroit en secret des secours de la noblesse, toujours prompte à signer des

traités particuliers avec les rois, ou leurs représentans, parce qu'elle y trouvoit son avantage, et qu'elle regagnoit ce qu'elle avoit perdu. Le dauphin quitta prudemment la capitale, où la faction de Charles auroit pu lui faire un mauvais parti; et ayant parcouru la Champagne, le Vermandois, et quelques autres provinces, il tint les états généraux à Compiegne.

On lui accorda enfin des troupes et de l'argent. Il assembla près de trente mille hommes et trois mille lances. Dès ce moment, le parti foible et timide qu'il avoit dans Paris, commença à grossir; et Marcel, chef des séditieux, ayant été tué fort à propos par Simon Maillard, la trahison du prévôt des marchands fut mise dans son jour. A ce tableau évident, le peuple qui alloit se déclarer pour le roi de Navarre, prit tout-à-coup, selon son usage, des impressions directement opposées et avec la même fureur.

Que fit alors Charles? Cet homme si profondément souple et dangereux, offrit tout-à coup lui-même la paix au dauphin; et ce changement subit n'étonna que ceux qui ne connoissoient pas le caractère du Navarrois, aussi prompt à rompre sa foi qu'à prodiguer

le parjure. Le besoin que le dauphin avoit d'une trève ou d'une paix simulée, lui fit tout accepter dans un temps où le roi d'Angleterre auroit pu envahir la France.

Cependant le roi Jean s'ennuyoit dans sa captivité; et pour en sortir, il vouloit donner aux Anglois, en toute souveraineté, la Normandie, la Saintonge, le Poitou, la Guienne, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le pays d'Aunis, le Périgord, le Limousin, le Ponthieu, le Boulonnois, et quatre millions d'écus d'or. Les états et le dauphin lui-même refusèrent de ratifier de si lâches promesses. Et quel nom donner à un roi qui, pour ne plus respirer l'air de Londres, consentoit à la dégradation totale de la monarchie et à l'enlèvement de ses plus belles provinces?

Irrité de ce qu'on ne vouloit pas souscrire en France, au traité honteux que Jean n'avoit pas rougi de signer à Londres, Edouard ravagea plusieurs provinces; mais du moins elles ne tombèrent point entre ses mains, et les événemens postérieurs sauvèrent la patrie du plus horrible désastre, du danger d'être conquise, et par l'Anglois.

La paix de Bretigny fut donc un avantage très-considérable pour la France, et valoit 1360.

une victoire, si l'on considère à quelles conditions dures et humiliantes l'Anglois avoit d'abord mis la liberté du monarque. On l'amena en grande pompe à Calais, où il fut échangé avec les otages.

Au milieu de tant de revers, la patrie portoit en elle-même un ferment corrupteur, qui ne pouvoit pas manquer d'altérer l'ancien caractère des François. Le luxe, car tout est relatif, avoit fait des progrès dangereux chez un peuple livré au métier des armes, et étranger, pour ainsi dire, au commerce. On diroit que le luxe se plaît à étaler ses excès dans les temps de misère. On ne voyoit que somptueux repas dans les villes, tandis que les campagnes étoient dévastées; et ces fameux chaperons que portoient les ligueurs, étoient chamarrés d'or, de dentelles et de broderies.

La noblesse avoit perdu ses richesses territoriales dans les voyages d'outremer; elle avoit vendu ses domaines pour aller se faire égorger par les Sarrazins; il ne lui restoit plus, pour ainsi dire, que le centre de ses possessions, le château antique, le donjon, et ses tours crénelées, avec ses dépendances. Les nobles, de protecteurs, d'amis, de défenseurs qu'ils étoient des habitans de la cam-

pagne, tant que ceux-ci ne furent que fermiers, devinrent exacteurs et des tyrans, lorsqu'ils virent entre les mains des *villains* des portions étendues de leurs domaines divisés; ils les détestèrent alors comme propriétaires de leurs biens, les persécutèrent comme ennemis, mirent leur gloire à leur faire une guerre constante et injuste. Ils frémissoient devant le contrat de leurs ancêtres, qu'ils accusoient de précipitation et d'aveuglement; et ne pouvant l'annuller, ils abusoient de la force qui leur restoit pour opprimer les cultivateurs, qu'ils auroient voulu réduire à leurs anciennes conditions. Il n'est point d'iniquités ni de vexations qu'ils n'exerçassent sur les paysans. Ils ressuscitoient chaque jour des droits abusifs et oubliés. Ils composoient de faux actes et les soutenoient avec une perfidie ingénieuse, accompagnée de violences. Le sort des paysans étoit pire que lorsqu'ils labouroient sous le drapeau de la servitude. Ces pauvres gens, battus, pillés, courus comme des bêtes sauvages, étoient obligés, le plus souvent, de céder à la cupidité et à la force. Le passage à la liberté coûta bien cher à cette malheureuse génération; ce n'étoit que par des compositions outrageantes, que

les cultivateurs parvenoient à rentrer dans un terrain acheté et payé. Le jeune héritier, avide d'argent, l'injure à la bouche, le bâton à la main, cassoit ce que le vieux gentilhomme avoit signé. L'injustice de ces petits seigneurs se prêtoit une force mutuelle. Ils rompoient avec une facilité coupable les marchés de leurs ancêtres, et leurs enfans les imitoient à leur tour. Les lois n'étoient pas encore faites pour les *manans*, et ces tyrannies odieuses ne prenoient pas fin.

Les paysans de Beauvoisis étant assemblés un jour de fête, et discourant sur leurs désastres, l'un d'eux dit que tous les malheurs publics provenoient de l'orgueil et de la dureté de la noblesse; qu'elle avoit dégénéré de son antique générosité; qu'elle n'avoit plus de courage et de force que pour maltraiter les paysans; et qu'il seroit bon d'en faire un massacre général, pour délivrer les villageois, hommes comme eux, de leur insolente oppression.

Cette proposition ayant été goûtée et approuvée, ils s'armèrent de ce qu'ils trouvèrent; la première victime de leur fureur fut le seigneur du lieu. Ils l'assiégèrent, violèrent sous ses yeux sa femme et sa fille, pil-

lèrent et brûlèrent son château. Le gentilhomme voisin fut mis à la broche, et l'on contraignit sa femme à manger de sa chair. Ces vengeances atroces prouvent combien leur désespoir étoit extrême; ils vouloient imiter, disoient-ils, les cruautés qu'on avoit exercées contre eux. Leur nombre s'accrut si promptement, qu'ils se trouvèrent, en peu de jours, près de quarante mille. Ils élurent pour chef un d'entre eux, qu'ils nommèrent Jacques Bonhomme, parce que les gentilshommes, lorsqu'ils pilloient le paysan, l'appeloient encore par dérision le bonhomme Jacques.

La noblesse s'étant confédérée contre ces furieux, le sire de Coucy en tua vingt mille; un autre, sept mille. On poursuivit le reste; et cette multitude, qui n'avoit d'autres armes que sa férocité, fut exterminée, sans peine, par des hommes couverts de leurs cottes de mailles, montés sur le palefroi, et qui portoient la lance en arrêt.

Le principe de haine resta caché dans le cœur des villageois; eux qui, sous le gouvernement féodal, bénissoient, respectoient, chérissoient leurs maîtres et seigneurs, dont la force les protégeoit et ne leur imposoit que la redevance légitime de leur culture.

Tout étoit changé, pour le malheur de la partie nombreuse de la nation. Cette demi-liberté, plus funeste que l'esclavage, les exposoit à tous les coups de la violence; et il a fallu des siècles pour métamorphoser leur affranchissement en bienfait réel.

Qui croiroit que le roi Jean, de retour en France, au lieu de profiter de ses disgrâces, et de chercher à réparer les malheurs que sa prison avoit attirés sur la France, s'entêta d'une croisade, à la prière du roi de Chypre, et se croisa pour aller porter la guerre en Egypte.

Cette incroyable démence, que ne purent guérir les représentations les plus fortes, le porta même à faire le voyage d'Angleterre, dans le dessein d'engager Edouard à se joindre à lui pour cette croisade. D'autres attribuèrent ce voyage secret à la passion qu'il avoit conçue, pendant sa captivité, pour la comtesse de Salisbury. Le motif qu'on lui prête de remplacer un de ses fils, qui, étant en otage, s'étoit échappé, est absurde et controuvé. Il pouvoit faire repasser la mer à son fils, de gré ou de force, et réparer son imprudence, sans en commettre une plus considérable.

Il ne fut pas long-temps à Londres ; il y mourut au bout de deux mois. Son corps fut apporté à S.-Denis ; les princes peuvent lire sur sa tombe ce que produit le défaut de règles et de prévoyance. 1364.

L'impôt sur le sel, qu'on appelle la gabelle, commença sous Philippe le Bel. Philippe de Valois établit les greniers à sel, et obligea tout le monde à s'en pourvoir dans ses greniers royaux, et non ailleurs. Le roi Jean établit les aides, ou les impositions sur les marchandises et boissons. Nous verrons Charles VII fixer la taille, et Louis XI l'augmenter considérablement. Autrefois nos rois subsistoient sur leurs domaines et sur quelques revenus casuels. Philippe-Auguste fut le premier qui imposa des taxes, à l'occasion des croisades. Ce seroit un chapitre curieux, que l'histoire des subsides et impositions ; mais on pourra le suppléer, en suivant avec attention les époques où le consentement du peuple et la volonté des états généraux cessèrent d'en ordonner la levée.

Un changement notable dans le gouvernement, date de ce règne malheureux. Dans la confusion générale, il s'éleva un droit absolument nouveau. Jusque-là ce n'étoit point

le monarque qui déterminoit les impositions; les états lui en accordoient à proportion des besoins publics. L'argent étoit reçu et dépensé par des officiers qui étoient à leur nomination. De-là le nom d'*élus*, qui subsiste encore. Au milieu de ces guerres dangereuses, où l'Anglois menaçoit de consommer la ruine de la patrie, les besoins augmentèrent au point de ne pouvoir être calculés lentement. On fit des levées, qu'on annonça comme devant être passagères. L'assemblée des états devint plus rare, fixa son attention sur d'autres objets; et les délibérations nécessairement tumultueuses, pour avoir abandonné l'objet essentiel, eurent moins de pouvoir. Celui de mettre des impôts demeura insensiblement à la discrétion du monarque.

On ne peut voir sans douleur l'insuffisance de ces états généraux, dans les crises les plus violentes de la patrie. Ils ne surent point remédier à ses maux, quoique la nation fût courageuse. Ces assemblées majestueuses, privées des lumières politiques les plus ordinaires, ne soupçonnoient pas les lois qui devoient réunir les différens ordres, et les maintenir dans un équilibre heureux. Cette ignorance profonde, et non moins fatale,

nuisit aux bienfaits qu'elles auroient pu répandre, et dont d'autres royaumes ont joui. Les états généraux empêchèrent néanmoins un plus grand désordre, et leurs secours vinrent quelquefois à temps; mais ils n'ont pas fait à la nation le bien qu'elle avoit droit d'en attendre.

Le tiers-état fit toujours paroître plus de zèle que les deux autres. C'étoit la portion dédaignée : mais elle écoutoit l'intérêt général; et devenue libre récemment, elle avoit une idée plus nette et plus juste des devoirs du citoyen. Les autres ne s'occupoient que de leurs prétentions respectives. Est-ce le génie de la nation? est-ce le malheur des temps, qui empêcha la sagesse, la fermeté, l'amour de la gloire et de la liberté, de s'introduire dans ces *illustres synodes ?*

# CHARLES V,

## DIT *LE SAGE.*

ENFIN, voici un homme de sens, un sage, un réparateur. Sans lui la monarchie tomboit, et le royaume passoit inévitablement sous le joug des Anglois. Sur le bord de ce précipice, ce même Edouard, ce redoutable vainqueur à Poitiers, quoique secondé des intrigues et des forces de Charles le Mauvais, se vit enlever, en moins de six campagnes, ces mêmes provinces dont la conquête lui avoit coûté vingt années de travaux.

Tous nos rois, chefs d'un peuple belliqueux, furent guerriers, et combattirent en personne dans les batailles. Charles sauva l'état par sa prudence, et non par son épée. Il remplaça, par la supériorité de ses lumières, cette bravoure qui appartenoit à ses ancêtres, et vit qu'il falloit agir de la tête plutôt que du bras. Il se souvenoit de la journée de Poitiers; et ayant le courage de se juger, il sentit qu'il n'avoit pour la guerre qu'un talent médiocre : il la fit par ses frères et par ses

officiers. Les ordres réfléchis qu'il donna avec activité du fond de son cabinet, opérèrent des victoires capables d'immortaliser le plus grand capitaine. D'ailleurs, sa santé frêle, sa constitution délicate, le rendoient peu propre aux expéditions militaires.

Sa prudente lenteur et ses mesures concertées arrachèrent à nos superbes rivaux ce cours de victoires et de prospérités qui les enorgueillissoient, et qui n'étoient fondées que sur l'impétuosité de notre courage, beaucoup plus ardent que réfléchi.

Charles avoit eu besoin, dans sa jeunesse, de recourir à la dissimulation. Sur le trône, il devint prudent sans finesse, politique sans fausseté, constant sans opiniâtreté. Son coup-d'œil diligent et attentif, embrassoit les démarches les plus mystérieuses de ses voisins, et les besoins particuliers de son état, livré à des convulsions dangereuses. Il avoit acquis la profonde connoissance des hommes; et ce qui est plus rare encore, il sut mettre en usage leurs talens. Jamais précipité dans aucune de ses actions, il étoit vif quand la circonstance l'exigeoit. Autant le père étoit indiscret dans ses vengeances, autant le fils étoit maître de son ressentiment.

La guerre recommença contre le Navarrois, qui avoit osé renouveler ses prétentions sur la Brie et sur la Champagne ; mais il en fut aussitôt puni. Bertrand du Guesclin, le bras droit du monarque, le battit et l'humilia. Il y avoit trente ans que les François avoient désappris à vaincre ; ils se sentoient renaître à la gloire des armes.

Cette insurrection fut principalement due au brave du Guesclin, dont le nom seul fit trembler les Anglois *qui*, dit Mézerai, *n'osoient plus le regarder que par les créneaux de leurs murailles*.

La marine, à l'occasion de la guerre avec l'Angleterre, devint plus considérable qu'elle n'avoit encore été. Elle fut fort négligée sous les règnes suivans ; rétablie sous le ministère du cardinal de Richelieu, on la vit successivement renaître et mourir. Tel semble devoir être son destin.

Nous ne dissimulerons pas que plusieurs des guerres que Charles entreprit, pouvoient au fond lui être étrangères ; mais il y avoit dans l'état un principe de destruction, un fléau plus cruel que la guerre même : c'étoit le corps militaire, qu'on n'avoit pas encore eu l'art de tenir enchaîné. Sitôt qu'il étoit en

paix,

paix, il dévoroit les citoyens. On avoit coutume de le licencier, quand la campagne étoit finie ; alors il se partageoit en différentes bandes, et les soldats continuoient leur métier, en pillant ceux qu'ils avoient défendus. Ils ne vouloient pas retourner à la culture des terres, et ils dédaignoient le soc de la charrue, après avoir manié l'épée. Ils s'attachoient à leur commandant qui, n'ayant plus de salaire, se mettoit à leur tête. Ces bandes furent connues sous le nom de *grandes Compagnies*. Elles avoient fait une ligue plus terrible et plus dangereuse que toutes celles de l'ennemi ; on étoit enfin menacé d'un désastre beaucoup plus affreux que celui qui naît des guerres civiles.

Le mal alloit croissant ; la politique ordonnoit à Charles d'employer ailleurs le courage indiscipliné de ses soldats, qui dégénéroit en brigandage, et de les occuper loin de la patrie, de peur qu'ils n'achevassent de ravager les champs témoins de leur naissance. Du Guesclin, qui n'étoit pas exempt de la rapacité trop ordinaire aux gens de guerre, fut envoyé d'abord en Bretagne, à la tête des troupes, pour soutenir Charles de Blois ; puis en Castille, au secours de don Henri,

qui disputoit cette couronne à son frère Pierre le Cruel. Charles le Sage dut donc se féliciter d'avoir trouvé deux fois l'occasion de chasser du royaume ces *grandes Compagnies*.

Du Guesclin fit monter sur le trône l'heureux bâtard que sa naissance illégitime en avoit éloigné; mais Henri, moins prudent que Charles V, licencia trop tôt les *grandes Compagnies*; elles lui reprirent la couronne qu'elles venoient de mettre sur sa tête : indifférentes à la cause qu'elles soutenoient, pourvu qu'elles touchassent la solde et que le pillage leur fût permis.

Le prince de Galles ayant épousé les intérêts de Pierre, dans l'idée flatteuse, mais chimérique, de soumettre l'Espagne, après avoir vaincu la France, avoit acheté les *grandes Compagnies*, que l'imprudent Henri avoit congédiées. Du Guesclin restoit à celui-ci, il est vrai; mais les combats ont leurs revers : tous deux furent vaincus; du Guesclin fut fait prisonnier, et Pierre remonta sur le trône.

ÈRE vulgaire. 1367.

Il paya d'ingratitude le prince de Galles, comme s'il eût deviné ses projets; il devoit du moins temporiser avec l'auteur de son

établissement. Il se crut affermi, parce qu'il avoit répandu beaucoup de sang. Mais il ne jouit pas long-temps de sa nouvelle fortune : les peuples, irrités de son orgueil et de son inhumanité, rappelèrent don Henri, venu à cette époque en France, pour implorer le secours du roi. Charles V, résolu de renvoyer en Espagne la guerre civile, qui seule avoit maintenu le repos de la France, accorda à Henri ce qu'il demandoit. Du Guesclin sortit de prison, et ramena une seconde fois le sort en faveur de Henri. Pierre fut vaincu à la bataille de Montiel.

La haine ardente qui anime les deux frères leur fait tourner le fer l'un contre l'autre à la première rencontre. Henri de Transtamare, dans la lutte, prévient son ennemi et sa vengeance, en lui plongeant un poignard dans le sein.

Henri ne fut point ingrat, comme l'avoit été Pierre; il s'allia avec la France, avouant, avec une noble et sincère reconnoissance, tout ce qu'il devoit à son roi; et lorsque la guerre vint à se rallumer avec les Anglois, il se déclara ouvertement et franchement contre eux, sans avoir recours aux ruses, aux prétextes, aux lenteurs du cabinet. Il donna à

Charles V une armée de terre et une de mer.

Charles qui avoit bien lu dans l'avenir, étoit allé au-devant des événemens futurs. Il avoit vu de quel poids seroient dans la balance l'amitié et l'alliance de Henri. Pour faire disparoître la honte du traité de Bretigni, il prit le moyen ordinaire, celui d'ajourner à la cour des pairs le duc de Guienne, y étant autorisé comme seigneur suzerain; et tout en citant le fils, il déclara la guerre au père. C'étoit la politique, et non l'orgueil, qui lui commandoit cet acte purement d'ostentation et de vanité sous les rois ses prédécesseurs.

Ce n'étoit plus ce jeune et redoutable Edouard, actif, fier, ardent; c'étoit un autre roi dans la même personne. La vieillesse des rois est souvent une calamité nationale. Edouard avec l'âge étoit devenu voluptueux, mou, efféminé.

Cinq armées sont sur pied, Charles ne les commande point; mais il a tout prévu, tout ordonné. Il a réglé les marches, les campemens, se prémunissant contre les coups du hasard. Il a de l'argent, du crédit chez l'étranger, des liaisons étroites et secrètes avec ses voisins, des espions jusques dans la cour

d'Edouard. Il veut vaincre ; mais il veut encore épargner le sang des soldats, et triompher sans livrer trop de batailles. Du Guesclin, qu'il a fait son connétable, va commander la plus nombreuse de ses armées.

Les armes françoises eurent en Guienne la victoire la plus rapide. Tout alloit être conquis ; mais le général du prince de Galles, par une marche adroite et savante, fond à l'improviste et menace la capitale. Elle est fortifiée ; les Anglois défient le roi au combat. On entendoit du Louvre les fanfares de leurs trompettes, leurs bravades insolentes. Rien n'émeut le sage prince ; il n'obéit pas à la vanité, ni à la première fougue du ressentiment. Il est calme ; il ne fait point de sortie, parce qu'elle eût été imprudente. Il oppose au général anglois, du Guesclin, qui le pousse, le resserre, l'oblige à la retraite ; et la capitale, qui étoit dans la crainte, reconnut bientôt que son roi possédoit la véritable bravoure, qui consiste à ne point grossir le danger. Du Guesclin poursuit ses exploits, et chasse bientôt les Anglois, déja maîtres du Berry, de la Touraine et de l'Anjou.

A son tour, il reprend sur eux le Rouergue, le Périgord et une partie du Limousin. Ce

même prince de Galles, si noble, si généreux, flétrit sa gloire au siége de Limoges, par des cruautés effroyables: comme s'il ne devoit pas exister, parmi les princes seuls, une vertu entièrement pure. Ce fut-là son
1376. dernier exploit. Il mourut. Les seigneurs de la Guienne, enchaînés de son vivant par l'estime, l'admiration et la crainte, portèrent leur hommage à Charles, malgré tous les efforts du prince de Galles, et son successeur au duché de Guienne.

Tout favorise le sage roi, et le récompense de ses travaux médités. Don Henri, son allié, attaque les flottes angloises avec succès, Edouard, faute de vaisseaux, ne peut plus envoyer assez promptement des troupes en Poitou, en Guienne, au pays d'Aunis; les généraux François trouvèrent peu de résistance. La révolution, tant de fois tentée et tant de fois interrompue, se consomme, et pour comble de gloire, sans coûter beaucoup de sang. Edouard éprouve l'inconstance de la fortune, qui l'abandonne sur mer comme sur terre. Le génie tranquille de Charles lasse ses ennemis et les ruine en détail. Il évite les batailles; il n'a que des camps volans pour harceler en tous sens les armées angloises:

quelque nombreuses qu'elles soient, elles se foudent insensiblement, sans pouvoir livrer de combats ni faire de siéges.

Sa prospérité ne l'aveugle point; il accepte, sans trop user de la victoire, les trèves qui lui sont offertes, sachant bien que les révolutions qui changent la face des empires ne sont point brusques, et ne peuvent être que le fruit de la patience et du temps.

Le célèbre prince de Galles avoit fini à quarante-cinq ans une vie glorieuse que toutes les vertus illustroient. Il avoit la physionomie d'un héros de l'antiquité; simple, modeste, grand, sans ostentation et sans foiblesse. Edouard, son père, mourut onze mois après, terminant un règne qui jette un grand éclat dans l'histoire. Ces deux héros de l'Angleterre étant disparus, elle perdit sa force et sa prépondérance. La trève est expirée, et Charles v alors ne veut plus de paix, parce que le moment de reconquérir est arrivé. Il avoit donné à ses projets une maturité qui lui en assuroit le succès. En-delà, en-deçà de la mer, il épouvante les Anglois dans leurs possessions. Il leur ôta cinq provinces, par la supériorité de son coup d'œil et de sa conduite. Il paroît néanmoins qu'il manqua l'oc-

casion de se rendre maître de la Bretagne, pour avoir trop manifesté son dessein. Les fiers Bretons, qui depuis mille ans combattoient pour maintenir la franchise de leur pays, crurent que le roi de France en vouloit à leur liberté, et se liguèrent contre lui. Ce revers le mortifia beaucoup, et il avoit résolu de porter toutes ses forces en Bretagne, lorsque la mort, comme pour lui conserver sa
1380. gloire et ses vertus, le prévint.

On rapporte que, n'étant encore que dauphin, le roi de Navarre lui avoit administré un poison qui lui fit tomber en un mois la barbe, les ongles et la peau; qu'il ne conserva la vie qu'en se faisant faire une incision au bras, pour laisser une issue à l'activité du venin. Tous ces détails et le nom du médecin arabe que lui envoya l'empereur, impriment à ce trait historique la plus grande probabilité. Il n'appartient point à un moderne de contredire sur ce point des faits narrés par les contemporains; on peut vivre vingt-deux ans après avoir reçu un poison; la main perfide de la méchanceté ne donne pas toujours la mort, parce qu'elle s'égare, et que la nature, par ses ressources inconnues, trompe sa cruauté. On ne flétrit point la mémoire de

Charles le Mauvais en le chargeant de ce crime; il étoit capable de tous les forfaits, et celui-ci pouvoit lui devenir très-utile.

Quoi qu'il en soit, il porta dans un corps débile une ame active, forte, et sa constitution foible ne déroba rien à la continuité de ses travaux.

Il mourut à quarante-sept ans : ce fut une grande perte pour la France, comme on le verra bientôt. Quelques historiens lui reprochent d'avoir thésaurisé. On trouva à sa mort des richesses immenses pour le temps, qu'il ne pouvoit avoir amassées que par la voie onéreuse des subsides. Il reconnut cette faute en expirant, et en demanda pardon à ses peuples. Ce trait doit être regardé, à certains égards, comme celui qui fait le plus d'honneur à sa mémoire.

Il ne sut pas lire dans l'avenir, lui qui étoit si pénétrant, en donnant à son fils cadet, né audacieux et arrogant, un duché d'une aussi grande importance qu'étoit celui de Bourgogne, et sur-tout en lui faisant épouser l'héritière de Flandre. Cela ressembloit trop à ce dangereux partage d'état, qui avoit eu lieu sous la première race. La postérité du cadet devint si puissante, qu'elle fut plus d'une

fois sur le point d'accabler la branche aînée. Que sa prudence accoutumée n'a-t-elle su étouffer ce germe de division ! Mais la tendresse paternelle l'aveugla; et il n'est pas permis aux rois, subordonnés en tout au bien public, de donner même à cette passion toute son étendue.

On reproche encore à Charles v d'avoir favorisé le schisme; mais qu'on se mette à sa place. Cette double élection de papes devoit laisser l'esprit fort incertain. Les raisons sembloient, des deux côtés, également fortes et puissantes; Charles se décida en politique ; il choisit le pape de qui il pouvoit obtenir le plus aisément des décimes et autres grâces. C'étoit autant d'épargné pour son peuple.

Enfin la censure la plus rigide, en scrutant sa vie entière, y rencontrera toujours un de ces hommes rares sur les trônes, et qui, au défaut de l'admiration, doivent captiver le respect. *Je ne trouve les rois heureux*, disoit-il, *qu'en ce qu'ils ont le pouvoir de faire du bien.* Sentiment profond et vrai.

Il dut peut-être à son peu de santé son aversion pour les plaisirs. Les vertus de tempérament ne sont pas les plus glorieuses, mais les plus sûres. Le grand plaisir de ce

monarque étoit la conversation ; c'est de nos jours le plaisir des ames éclairées et sensibles ; il y brilloit ; et son bon sens, qualité bien moins connue que l'esprit, le faisoit écouter avec intérêt. Il aimoit à lire, parce qu'il sentoit le charme qui accompagne la lecture ; mais comme il ne savoit que le françois, il se fit traduire la Bible, ainsi que les auteurs qui ont excellé dans la littérature ancienne. Son amour pour les sciences et les arts, si propres à éclairer une nation, à adoucir ses mœurs, mérite les plus grands éloges. Nous n'aurons pas toujours lieu de les placer dans des siècles plus éclairés. Les progrès de la raison humaine ont eu depuis des adversaires implacables.

Charles v a fixé la majorité de nos rois à treize ans et un jour. Ce n'est pas ici le lieu de peser les avantages et les désavantages de cette fameuse loi : l'histoire nous instruira mieux que nos propres réflexions.

On peut le considérer comme le fondateur de la bibliothèque royale. Vingt volumes épars formoient toute la bibliothèque du roi Jean. Les livres étant d'une cherté extrême, leur possession n'appartenoit qu'aux princes,

qui les enfermoient souvent sans les lire. Charles laissa près de neuf cents volumes. Depuis la découverte de l'imprimerie, le nombre est monté à près de neuf cent mille. Il a fallu un édifice particulier pour les contenir, et le dénombrement n'en sera peut-être jamais fait. Ce réceptacle des erreurs et des délires de la raison humaine, qui contient mille mensonges en tous genres pour une vérité, mille ouvrages bizarres et tristes pour un ouvrage heureux, fait gémir le philosophe sur ces nuages amoncelés qui dérobent à la vue les vraies et utiles connoissances. Il craint que cet immense dépôt ne trouble et ne fatigue l'œil qui cherche le vrai; il craint que tant de livres indiscrétement ouverts à tous les regards, ne propagent une partie des sottises déplorables dont les tablettes sont surchargées. En effet, il y a un beau livre à faire sur la destruction nécessaire de tant de livres menteurs ou inutiles. Cette destruction épargneroit bien du temps, et la raison y gagneroit.

La mode d'armorier les habits commença sous ce règne. Les femmes portoient sur leur robe, à droite, l'écu de leurs maris; à gauche, le leur. Cette mode qui dura deux cents

ans, pourroit fort bien renaître, à l'exemple de tant d'autres.

Charles laissa deux fils, Charles VI et Louis 1^er^, duc d'Orléans.

---

## DU SCHISME D'OCCIDENT.

L'ÉTROITE liaison des affaires ecclésiastiques avec celles de l'état, nous oblige à parler de ces longs troubles qui divisèrent le monde chrétien. Tout ce qui tenoit à la cour pontificale avoit droit de remuer et d'enflammer les esprits de l'Europe. On avoit vu naguère la forme des capuchons des cordeliers diviser ce grand ordre; les papes et les rois prendre parti dans cette singulière querelle; les efforts de ces puissances se choquer avec fureur comme pour un intérêt réel; l'opiniâtreté des moines se transformer en soif du martyre, et les bûchers s'allumer pour la cause la plus frivole.

Quel trouble ne devoit donc pas occasionner la rivalité étonnante de deux papes qui, l'un à Rome, l'autre à Avignon, s'excom-

munioient mutuellement, et, blessés des mêmes anathêmes, laissoient l'Europe indécise entre les deux compétiteurs ! Les couronnes étoient partagées : le Saint-Siége étoit-il sur les bords du Tibre, ou sur les bords du Rhône ? Quel étoit le successeur légitime du premier apôtre ? Qui devoit-on croire en fait de doctrine, et auquel des deux porter ses hommages ? Les uns adhéroient au pape d'Avignon, et les autres au pape de Rome. La neutralité étoit presqu'impossible, parce qu'il falloit un chef visible à la religion.

Les cruautés se mêloient au scandale : malheur aux cardinaux qui tomboient entre les mains du pape qu'ils ne reconnoissoient pas ! Les tortures les plus cruelles punissoient les réfractaires ; la ruse et l'artifice éludoient le projet de ceux qui vouloient sincèrement la pacification de l'église ; les consciences troublées cherchoient, avec inquiétude, de quel côté étoit le véritable pontificat. On voyoit les cardinaux, tantôt déclarer nulle leur élection, comme forcée, tantôt revenir sur ce qu'ils avoient fait volontairement ; on voyoit les papes qui avoient promis de descendre du trône, qui en avoient signé l'acte,

se faire un jeu de leur serment, et retenir la tiare.

Trois souverains pontifes s'élevèrent à la fois dans l'Occident, tous trois attestant qu'ils étoient prêts à sacrifier leur dignité quand leurs rivaux se dépouilleroient de la leur. Apparences trompeuses de modération et de concorde! Leur ambition refusoit d'obtempérer aux moyens de finir les troubles, parce que tous trois étoient d'accord pour conserver ce triumvirat spirituel et mourir papes. La collusion ne frappa que fort tard les yeux de l'Europe aveuglée; elle fut obligée d'assembler un concile général, où les usurpations de l'homme furent enfin séparées des droits de la puissance spirituelle: cependant les parties adverses s'étoient égorgées pour des compétiteurs qui se jouoient de la crédulité de leurs partisans.

La France, pendant ce temps, avoit assemblé un concile national, et s'étoit décidée à ne plus reconnoître de pape. Elle avoit renoncé à l'obédience, et gardoit l'argent qu'elle envoyoit hors du royaume. La fin de ce grand schisme appartient à l'histoire du règne suivant; d'autant plus qu'on découvrira dans la rigueur du concile général qui fit mourir

Jean Hus et Jérôme de Prague, l'origine de la guerre sanglante des Hussites, qui amena de loin les guerres encore plus sanglantes du protestantisme.

---

## DES INVESTITURES.

L'INVESTITURE étoit un signe sensible que le vassal recevoit humblement, le front courbé, des mains du seigneur suzerain, comme une marque de la concession volontaire que celui-ci lui faisoit d'une propriété quelconque. Le seigneur cédoit-il une terre? il lui mettoit en main un morceau de gazon; une forêt? une branche d'arbre; un étang? un poisson, etc.

L'investiture ecclésiastique avoit pour signe la crosse et l'anneau; et les biens ecclésiastiques dérivoient, comme tous les autres, des conquérans des Gaules.

A la mort d'un vassal, le suzerain rentroit immédiatement en possession de ses biens, jusqu'à ce que l'héritier vînt lui demander l'investiture, et prêter le serment accoutumé. Cette obligation s'étendoit, dans son origine,

origine, jusqu'aux ecclésiastiques; mais ils avoient tenté plusieurs fois, sous différens prétextes, de s'y soustraire. Tel étoit l'état indécis de la question, lorsque la querelle s'alluma.

Les papes devenus forts et puissans, avoient solemnellement déclaré que les empereurs n'avoient pas droit de nommer aux charges ecclésiastiques, ni de donner en conséquence l'investiture, parce qu'ils étoient laïques; que les biens de l'église ne pouvoient appartenir qu'à l'église; que ces biens étoient sacrés; et que quiconque osoit y toucher sans l'aveu des pontifes, se rendoit coupable de simonie. Il n'y avoit guère de reproche plus odieux, et qui entraînât de plus dangereuses conséquences. Il fut défendu aux empereurs, aux rois et aux barons, d'exiger le serment des évêques, et à ceux-ci, de consentir à la cérémonie humiliante de l'investiture.

L'ignorance où étoient alors les empereurs, les rois et les barons, ainsi que leur conseil, ne leur permit pas de donner une réponse satisfaisante sur cet objet, et ils étoient fort embarrassés. Ils auroient pu répondre qu'ils avoient toujours nommé les évêques; que le pape Adrien s'étoit agenouillé à Rome, devant Charlemagne; qu'il lui avoit reconnu le pou-

voir de nommer le pape; que le concile de Rome avoit ainsi prononcé en 774, et que, jusqu'au pontificat de Grégoire VII, on n'avoit pas élevé le moindre doute sur cette ancienne prérogative.

Les empereurs, soit par crainte de l'excommunication, soit par ignorance, soit par maladresse, convinrent qu'ils n'avoient pas le droit de nommer aux siéges, mais seulement de disposer des biens temporels qui y étoient attachés. Les papes, très-conséquens dans leur système de domination et de fierté, ordonnèrent sur-le-champ aux évêques d'abandonner ces biens terrestres. Mais on ne renonce pas facilement aux solides avantages que donne l'opulence : les évêques n'obéirent pas entièrement. Ils créèrent d'adroites distinctions; ils voulurent tout-à-la-fois conserver le temporel donné par les rois, et faire cause commune avec le pape, leur chef et pasteur. Dans ce double point de vue, mille troubles s'élevèrent, et ils étoient de nature à fatiguer les empereurs, et les forcer à l'abandon de leurs anciens droits. L'ignorance universelle favorisoit puissamment les nouvelles prétentions des papes, et tout succès devenoit le gage infaillible d'un autre succès.

Les pontifes avoient un intérêt visible à ne point laisser la dignité impériale s'élever au-dessus de la leur ; car le nom de César, ce nom si anciennement révéré, pouvoit rappeler tout-à-coup la possession de Rome et de l'Italie. Les papes, qui tendoient non-seulement à l'indépendance, mais encore à la suprématie, tourmentèrent de tout leur pouvoir la postérité de Charlemagne ; et quand l'Empire changea de maître, leur politique poursuivit jusqu'au fond de l'Allemagne le chef, ou plutôt le rival qu'ils avoient en vue de subordonner à leur autorité.

Ces longs démêlés changèrent d'objet et de nature selon les circonstances ; mais les fastes de l'histoire, pendant un espace de mille années, ramènent constamment le tableau de la lutte opiniâtre du sacerdoce avec le pouvoir temporel des empereurs et des rois.

A l'égard du droit d'investiture, considéré en lui-même, il n'a jamais été pleinement éclairci ; il ne pouvoit l'être ; il se perd, pour ainsi dire, dans les forêts ténébreuses qu'habitoient les Druides. Leur autorité ne pouvoit faire exemple. Les faits connus doivent donc nous tenir lieu du principe ; et plus la querelle fut active, embrouillée, moins il nous

est permis aujourd'hui de juger autrement.

Le sacerdoce possédoit un très-grand avantage. Il étoit seul dépositaire des lumières; il parloit seul à la multitude, seul il donnoit cours aux opinions, et ce fut là son droit incontestable et sa véritable force. Les esprits, d'un bout de l'Europe à l'autre, furent disposés à reconnoître de préférence l'autorité pontificale qui, de plus, enseignoit la morale si nécessaire et si précieuse à tous les peuples. Les armées des princes se brisèrent contre un chef qui n'avoit que la parole; mais cette parole, en prêchant les dogmes sacrés de la religion, sembloit en tout à la voix de Dieu-même.

# CHARLES VI,

## DIT *LE BIEN-AIMÉ.*

Les désavantages de la monarchie, gouvernement d'ailleurs actif et puissant, quand il est tout-à-la-fois éclairé et modéré, se manifestent sur-tout dans les minorités toujours orageuses, et plus encore lorsque cette fatale maladie, qui tue la raison et laisse la vie, vient à frapper la tête d'un souverain. Ce déplorable règne offrit cette double calamité. Quel triste tableau à retracer! Quel cruel exemple des malheurs qu'entraîne l'imperfection du gouvernement! et comme il pèse alors sur la nation qu'il écrase!

Les trésors du feu roi, pillés par le régent du royaume, les peuples poussés au désespoir par les vexations scandaleuses que ce pillage nécessita, un roi tombé en démence et qui régna frénétique pendant trente années, terme bien long pour un royaume qui souffre; les parens, les tuteurs du prince, non moins furieux que lui, et qui en se disputant l'ad-

ministration, déchirèrent la patrie; une reine, épouse coupable, mère dénaturée, voluptueuse et cruelle, qui, pour se venger d'un fils accusateur indiscret de ses déportemens, le proscrit, le persécute, le déshérite, ouvre le royaume à l'étranger, et le lui livre sans honte et sans remords. Quel fatal enchaînement de maux politiques ! Et comment la France, couverte de tant de plaies, a-t-elle pu sortir de ce chaos d'erreurs et de crimes ? C'est que son roi n'eut pas heureusement la puissance de l'ensevelir toute entière sous ses ruines.

Les trois frères de Charles V étoient rangés auprès du monarque agonisant, qui leur recommandoit de soulager les peuples du fardeau des impositions. Dès qu'il eut rendu les derniers soupirs, ils coururent s'assurer de la personne du roi mineur. Le duc d'Anjou se saisit des pierreries, des meubles les plus précieux et de tout l'argent comptant, parce qu'il avoit besoin d'un fonds extraordinaire pour aller s'établir à Naples, où la reine Jeanne l'appeloit. C'étoit un brigand qui alloit rejoindre une femme meurtrière et s'associer à ses forfaits. Non content de l'enlèvement du trésor royal, ayant été informé,

par des officiers de la garde, que le roi avoit déposé un trésor dans le château de Melun, il interroge un des chambellans, confident de Charles V. Ce chambellan, nommé Savoisy, éludoit les demandes et les menaces : le duc d'Anjou fit entrer le bourreau pour l'étrangler, s'il ne révéloit, à l'instant même, le lieu du dépôt. La crainte de la mort l'emporta sur sa fidélité. Il indiqua un gros mur recouvert de boiserie, comme contenant l'objet des ardentes perquisitions du duc. On l'ouvrit ; le trésor consistoit en lingots d'or et d'argent. Il fut enlevé, et le duc se l'appropria.

Ce vol sembloit donner aux autres princes, oncles du roi, le signal du pillage. Ils ne se montrèrent pas plus délicats, et tous oublièrent la patrie, pour saisir avec fureur une portion d'autorité abusive, qui fit naître l'anarchie. Le conseil de régence fut fort tumultueux, et rien ne se décida. Quand l'un n'étoit pas de l'avis des autres, il rompoit le triumvirat, et s'opposoit à l'accomplissement des ordres les plus nécessaires.

Le duc d'Anjou ayant pris tout l'argent à front découvert, il n'y en avoit plus pour entretenir la maison du roi, ni pour payer les

troupes ; ce qui devenoit plus conséquent. Le duc de Bourgogne avoit beau élever la voix dans le conseil, contre cette terrible spoliation, le duc d'Anjou ne l'écoutoit point. On vit dans tout son jour la faute politique de Charles V, qui avoit cru thésauriser pour l'état ; mais le sage roi ne savoit pas que la rapide circulation des espèces est le véritable trésor d'un roi de France, et qu'il ne doit recevoir que pour répandre. Il fallut, dans cette disette, rétablir les impôts anciens, et en imaginer encore de nouveaux ; mais c'étoit réellement abuser de la foi des peuples.

Ils attendoient, avec autant de fondement que d'impatience, l'abolition des subsides ordonnés par le feu roi au lit de mort. Ils devinrent furieux, et s'écrièrent qu'ils ne paieroient plus rien, qu'ils mourroient plutôt mille fois que de souffrir tant d'exactions et d'injures faites à leur liberté.

Le peuple de Paris brûla jusqu'à trois fois les bureaux des fermes, massacra les commis, et pilla les maisons des Juifs, toujours prompts, dans leur avilissement, à se charger du recouvrement des finances.

A Rouen, l'on avoit forcé un gros bourgeois d'accepter le titre de roi. Il eut beau

se défendre de cet honneur dangereux, on le promena en triomphe dans la ville; on le fit asseoir sous un dais; il reçut sur un amphithéâtre l'hommage des habitans, et on lui fit promettre quependant son règne il ne mettroit aucun nouvel impôt. Il promit ce qu'on voulut; mais, plus sage que ceux qui l'avoient couronné, il se sauva pour ne plus reparoître que long-temps après.

L'avarice insatiable des tuteurs de Charles VI avoit occasionné ce soulèvement, et versé le désespoir dans l'ame des sujets. Ils s'armèrent de tous côtés, tendirent des chaînes, et créèrent des officiers auxquels ils commirent la garde des postes.

Le conseil fit marcher des troupes vers la capitale, centre de la révolte. Le jeune Charles s'avançoit avec empressement pour punir les séditieux. Trente mille Parisiens, armés de pied en cap, allèrent au-devant de lui jusqu'à Saint-Denis, pour lui en imposer par le nombre et l'assurance de leur maintien; mais les forces royales leur inspirèrent quelqu'effroi, et cet effroi décida la victoire. Ils n'avoient pas eu le temps d'établir une discipline exacte, et ils furent obligés de céder. On abattit les portes de la

ville; on rasa cent toises de murailles; on ôta les chaînes du coin des rues, et la cour fit noyer secrètement, la nuit même, trois cents des plus mutins, ayant jugé à propos que les exécutions ne fussent pas publiques.

On vit tomber néanmoins la tête de l'avocat général Desmarets, long-temps médiateur entre le peuple et la cour, et qui avoit concilié sagement les plus vives querelles, en emportant l'estime des deux partis. C'étoit un vieillard respectable, dont tout le crime étoit de s'être opposé récemment à la tyrannie des tuteurs. Sa mâle probité n'avoit point fléchi devant leurs exactions. Le nom de cet homme vertueux seroit encore plus célèbre, s'il avoit appartenu à l'histoire romaine. On ne put jamais l'obliger à demander pardon au roi. Il protesta jusqu'à la mort, qu'il l'avoit toujours bien servi. En effet, sa conduite étoit irrépréhensible. La véritable cause de sa mort fut la haine injuste que lui portoient les ducs de Berry et de Bourgogne.

Les Parisiens, quoique supérieurs en nombre, furent désarmés. On porta à l'hôtel-de-ville de quoi armer cent mille hommes. Ils se virent forcés à payer une taxe extraordi-

naire. Rouen, Troyes et Orléans furent punis de même, à proportion de leur richesse. On rachetoit sa vie par des amendes, et la cour consentit à épargner le sang moyennant de l'or. Mais rien n'entra dans les coffres du roi; tout l'argent fut pour ses oncles. On en vit bientôt la preuve. Il s'agissoit de reprendre les armes pour faire la guerre aux Anglois. L'épargne se trouva si vide, qu'on proclama, le fer à la main, de nouvelles impositions. Le sourd rugissement du peuple, quoiqu'étouffé, annonçoit une explosion prochaine.

La première campagne de Charles avoit été contre les Flamands. Ils avoient à leur tête le fils de ce Jacques d'Artevelle, leur conseil, leur appui pendant trente années. Il est assez difficile de deviner pourquoi le conseil fit adopter à un jeune roi la cause inique du comte de Flandre, depuis longtemps odieux à ses peuples. Et quel puissant intérêt avoit le roi de France à l'asservissement de cette nation valeureuse et sage, qui disoit : *Nous n'attaquons pas; mais nous nous défendons, et nous ne serons jamais asservis; car lorsqu'on nous aura tous tués, nos os se rassembleront pour combattre.*

D'ailleurs, un revers étoit capable d'abattre un royaume épuisé. La guerre étoit évidemment ruineuse et de nul profit : mais le duc de Bourgogne le voulut ; et parce qu'il avoit été payé par le comte de Flandre, il exposa au danger d'une bataille son souverain à peine sorti de l'enfance.

Nous nous sommes refusés jusqu'ici à parler de la découverte de la poudre à canon. Nous avons rejeté les récits incertains, et nous voudrions pouvoir reculer la déplorable époque de cette horrible invention. Il faut en parler, malgré le desir qu'on auroit de l'anéantir, s'il étoit possible, par la pensée. Les effets de cette poudre meurtrière qui a tout changé, qui a tué la valeur et assoupi le patriotisme, datent incontestablement de cette guerre, en l'an 1382, au siége d'Oudenarde. Voici le récit de Froissard.

« Les Gantois ouvrirent une bombarde, « laquelle avoit cinquante pieds de long, et « jetoit pierres grosses et pesantes merveil- « leusement ; et quand cette bombarde dé- « cliquoit, on l'oyoit bien de cinq lieues « loing par jour et dix par nuit, et menoit si « grande noise au déclique, qu'il sembloit que « tous les diables d'enfer fussent en chemin. »

Les Flamands furent défaits, malgré ce nouveau tonnerre, à la sanglante bataille de Rosebeck. Philippe d'Artevelle, trop confiant dans ses forces, et qui avoit le courage, mais non la prudence de son père, demeura sur la place. Son corps ayant été reconnu dans la foule des morts, le duc de Bourgogne eut l'indignité de le faire attacher à une potence; vengeance froide et atroce, plus capable d'immortaliser la mémoire du mort que de la déshonorer. 1382.

L'Angleterre, naguère si haute, si orgueilleuse, étoit dégénérée depuis quelques années; elle avoit perdu ses héros. Une étrange confusion la mettoit dans un état de foiblesse. Ce n'étoit plus Edouard qui la gouvernoit; c'étoit Richard II, prince indigne de la royauté. Il irrita un peuple terrible dans sa révolte, et qui ne s'appaise point. Il abdiqua lâchement; et lorsqu'il fut assassiné, on appela sa mort un acte de justice. Le conseil de France se promettant quelques succès dans ces conjonctures, résolut d'attaquer les Anglois : leurs divisions sembloient offrir une conquête aisée.

On ne vit jamais de si grands préparatifs de vaisseaux, d'hommes et de machines; on

loua ou l'on acheta tout ce qui se trouva de navires en Flandre, en Suède et en Danemarck. Cette formidable flotte, appareillée en 1386, offroit douze cent quatre-vingt-sept voiles, dont soixante gros vaisseaux. Au milieu de cette flotte étoit une ville de bois, de trois mille pas de diamètre, avec ses tours et bastions, posée sur des bateaux liés ensemble. On pouvoit monter ou démonter cette espèce de ville en un jour. Cette étonnante et singulière machine étoit destinée à loger les troupes, quand elles auroient mis pied à terre.

Vingt mille cavaliers, vingt mille arbalétriers et vingt mille fantassins armés de haches et de pertuisanes devoient former l'armée de débarquement. Tout ce qu'il y avoit en France de noblesse, se rendit en foule dans les ports de Flandre, pour avoir part à cette glorieuse expédition. Cet immense armement, dont le récit répandoit la terreur, sembloit devoir engloutir l'Angleterre, et l'on regardoit tous les habitans de cette île comme subjugués et pour jamais soumis à leurs vainqueurs : cependant cette redoutable entreprise échoua, au grand étonnement de l'Europe. La lenteur des opérations fit perdre un

temps précieux ; celui de se mettre en mer s'écoula insensiblement, l'opposition des avis empêcha l'unité de la force, et l'on oublia l'instant de la victoire. Quand la flotte sortit enfin, les vents furent contraires, et la tempête la dispersa.

On ne songea plus qu'à regagner les ports ; et les débris de la superbe ville de bois, jouet de l'Océan, furent portés par les courans jusques dans la Tamise. Les heureux destins de l'Angleterre prévalurent. Cette île, qui pressentoit déja l'influence qu'elle auroit un jour en Europe, vit tous les projets de l'ambition et de la vengeance se briser autour d'elle ; et cet armement, qui avoit coûté des sommes immenses, douloureusement exprimées des fortunes particulières, ne fut qu'une vaine parade de puissance et d'ostentation.

Charles, chagrin de cette perte, forma un nouveau conseil, et renonçant à la guerre, à la conquête et à la construction de navires, se consola de ces revers coûteux, au milieu des mascarades, des bals, des chasses, des tournois, des festins, des courses de bagues, où il excelloit. Il étoit né robuste, avoit une adresse incomparable dans tous les exercices de corps. Sa jeunesse servoit d'excuse à la

fougue de son tempérament; il étoit adonné aux plaisirs et à la débauche. Sa physionomie et sa taille prévenoient en sa faveur. Son caractère n'étoit pas encore formé; mais rien n'annonçoit en lui le coup horrible dont il devoit être frappé. On n'avoit jamais remarqué sur son visage, ni dans ses yeux, des marques de la future aliénation de son esprit. Il avoit quelque chose de brusque et d'impétueux dans le geste et dans la parole; mais ce n'étoit que la suite des exercices violens auxquels il se livroit.

Irrité de ce que le duc de Bretagne avoit fait arrêter son connétable qu'il chérissoit, et regardant cet affront comme une insulte faite à sa personne, il avoit résolu de s'en venger; mais son nouveau conseil lui représenta sagement qu'une querelle particulière entre le duc et le connétable n'étoit pas un légitime sujet de guerre. Il renonça à son entreprise, redoublant de tendresse pour Clisson, et lui accordant un crédit encore plus étendu, mais qui ne servit qu'à rendre le favori plus haïssable aux yeux vigilans de ses ennemis.

La faveur dont il jouissoit rompoit l'espèce d'équilibre qui existoit entre les seigneurs. Ses adversaires lui firent un crime de son élévation,

vation, et résolurent de l'en punir. Des assassins gagnés à prix d'argent, attentèrent à la vie du connétable, qui sortoit de chez le roi. De près de cinquante plaies dont il fut couvert, aucune ne se trouva mortelle, et il guérit en moins d'un mois. Les meurtriers s'étoient réfugiés en Bretagne, d'où partoit la conspiration. Le roi se mit en marche pour forcer le duc à les lui livrer, ou pour le punir en cas de refus.

Il traversoit la forêt du Mans, le 5 août sur les deux heures après-midi et par une chaleur excessive, lorsqu'un grand homme hâve et décharné, les cheveux hérissés, le regard affreux, couvert de haillons, s'élance de derrière un arbre, se jette à la bride du cheval du roi, et lui crie d'un ton effrayant: *Arrête roi, où vas-tu? tu es trahi;* puis disparoît en s'enfonçant dans la profondeur du bois.

Deux pages le suivoient: l'un portoit sa lance et l'autre son casque; le premier s'étant endormi, la lance tomba tout-à-coup sur le casque que l'autre tenoit. A ce bruit, à la vue d'une lance baissée, l'apparition du fantôme et ses terribles menaces se représentent à l'esprit du roi; il frémit; son sang s'allume; il entre en fureur, et prenant pour des assas-

sins tous ceux qui s'approchoient de lui, il fond sur eux l'épée à la main : tous se dispersent. Le duc d'Orléans n'échappa à la mort, qu'en prenant la fuite. Il frappe jusqu'à ce que son épée se brise entre ses mains. Il avoit tué quatre ou cinq hommes. Ses forces s'épuisent, il tombe, on le désarme, et on le transporte au Mans, lié sur un chariot.

Un si étrange accident fit naître toutes sortes de conjectures. Dès la veille on avoit remarqué qu'il étoit morne et stupide, qu'il n'avoit pas touché aux mets qui lui furent présentés. Ce n'étoit donc pas l'apparition subite de cet inconnu qui avoit altéré ses organes ; c'étoit encore moins un coup de soleil qui avoit dérangé sa tête; ce fut plutôt l'effet d'un breuvage. Jean Juvenal des Ursins rapporte que tel étoit le bruit du temps, et qu'un filtre amoureux lui avoit été donné par la fille du duc de Milan, femme du duc d'Orléans, frère du roi. La nature de sa maladie et les événemens qui suivirent, l'amour prodigieux du roi pour sa belle-sœur, ne doivent pas faire rejeter cette accusation comme absolument dénuée de fondement. L'ignorance de la saine physique donnoit lieu aux compositions les plus étranges, et mille recettes

bizarres captivoient la confiance des grands, non moins peuple que le reste du royaume.

A ce premier accès de fureur succéda une léthargie qui dura deux jours entiers. Il étoit sans mémoire, sans jugement; il ne reconnoissoit pas même la reine sa femme: il nioit qu'il fût roi : par-tout où il trouvoit l'empreinte de son nom ou de ses armes, il les effaçoit avec une espèce de fureur. La dose, sans doute, avoit été trop forte, et on l'avoit empoisonné, en ne voulant que lui donner de l'amour.

La raison lui revint enfin, et l'on avoit quelqu'espérance d'une guérison, si un nouveau malheur n'eût rappelé son délire.

Le jour des noces d'une fille de la reine, toute la cour étoit assemblée pour un bal; quelques seigneurs avoient fait la partie de danser un ballet, habillés en sauvages. Cela ne ressembloit pas tout-à-fait à nos élégans quadrilles. Le roi s'habilla comme les autres, d'une toile couverte de lin ou d'étoupes attachées à la toile avec de la poix. Cinq de ces masques étoient liés les uns aux autres; le sixième, qui étoit le roi, marchoit devant sans être lié. Le duc d'Orléans, qui ne savoit qui étoient ces masques, et voulant les

connoître, baissa de trop près le flambeau que tenoit un page, ce qui mit le feu à un de leurs habits. En un moment la salle fut en flammes, et retentit des hurlemens des masques. La duchesse de Berri ayant reconnu le roi, l'enveloppa dans la longue queue de sa robe, étouffa le feu et lui sauva la vie. Deux des masques moururent sur-le-champ, les autres languirent jusqu'au lendemain, dans des tourmens épouvantables.

L'horreur de cette aventure troubla tellement ses esprits, qu'il retomba dans sa frénésie. Elle commençoit par un abattement profond, et montoit par degrés jusqu'à l'aliénation. Furieux ou hébété, il pleuroit quelquefois à chaudes larmes, et tantôt il écumoit de rage, criant comme un forcené. Le reste de sa vie ne fut plus qu'une vicissitude de bons et de mauvais intervalles; situation plus affreuse et plus déplorable pour le royaume, qu'une folie continue. Comme il avoit des lueurs de jugement, on concevoit des espérances. La nation ne s'occupa point du projet de le déposer; et quoiqu'absolument incapable de gouverner, son esprit s'affoiblissant de plus en plus, on attendoit sa guérison de quelque cause surnaturelle.

On avoit recours aux empiriques, aux magiciens, aux pélerinages. Deux moines augustins s'étant vantés de le guérir, après lui avoir fait des incisions cruelles à la tête, furent obligés d'avouer leur insuffisance. Ils furent décapités aux halles, parce qu'ils avoient beaucoup fait souffrir le roi, et qu'ils n'avoient entrepris cette cure que pour avoir beaucoup d'argent.

La duchesse d'Orléans étoit la seule personne qui eût pouvoir de lui faire prendre quelque chose. Le roi, dans son bon sens, avoit été enchanté de sa beauté et de son esprit; elle l'avoit conduit, tandis que le duc son époux, de son côté, conduisoit la reine: de sorte qu'ils passoient tous deux pour avoir ensorcelé le couple royal.

Pendant la démence de Charles VI, les ducs de Bourgogne et de Berry reprirent le gouvernement. Ces fiers tuteurs, qui alloient régner sous le nom du monarque, étoient fort intéressés à sa conservation, et soutenoient hautement que sa maladie ne seroit que passagère. On cachoit au peuple le véritable état où se trouvoit sa tête. Louis, duc d'Orléans, prétendit que la régence lui appartenoit; mais il en fut exclu par le duc de

Bourgogne, sous prétexte de son jeune âge. Celui-ci avoit fait entendre au roi, en secret, qu'il couroit risque d'être déposé, si son frère avoit une fois le pouvoir en main. Charles pleuroit à cette seule idée. De-là naquit cette haine immortelle entre la maison d'Orléans et celle de Bourgogne. Les femmes des deux puissans adversaires ne se haïssoient pas moins que les maris; elles rivalisoient en beauté, en ambition, en crédit. Le duc d'Orléans ne se rebuta point; il voulut conquérir, par les charmes de sa femme, l'autorité dont il étoit jaloux: il avoit pour lui la reine. Charles ne put résister aux complaisances de sa belle-sœur et aux prières de sa femme: d'ailleurs, il étoit facile de le faire parler. Tandis que le duc de Bourgogne étoit allé faire un voyage, il déclara que son frère auroit seul la régence.

La haine entre les deux princes monta à son comble. On s'attendoit à voir l'oncle et le neveu disputer, dans une bataille, à qui auroit la conduite de l'état. Le duc de Bourgogne, prince égal au roi, en richesses, en puissance, et le plus grand terrien de son temps, auroit pu l'emporter dans la balance. Il mourut; mais le duc d'Orléans ne gagna

rien à cette mort : son fils, nouvel adversaire, s'éleva. Plus ardent, plus adroit, plus ambitieux que son père, il vouloit enfin commander.

Il affecta d'abord un zèle populaire; il ne parloit que du soulagement des peuples, et s'efforçoit de rendre le duc d'Orléans très-odieux. Il l'étoit déja par la dissipation des deniers publics; il dépensoit la plus grande partie des revenus à donner des fêtes et des présens à la reine. Les reines, jusqu'alors retirées dans l'enceinte du palais, figuroient rarement dans les plaisirs publics. La démence du roi donna à la reine une licencieuse liberté; elle passoit sa vie dans un cercle de divertissemens non interrompus, tandis que Charles VI étoit relégué dans une chambre, gardé à vue par deux ou trois valets qui le traitoient fort rudement, et le lioient sur son fauteuil, sans miséricorde, au moindre accès de folie ou d'humeur. Son épouse le trahit bientôt ouvertement, et oublia sa dignité, ainsi que tous ses devoirs, même envers ses propres enfans : ils manquoient du nécessaire, étoient abandonnés, comme le père, à la valetaille; et le roi, le plus souvent, n'avoit pas de linge.

On doit être étonné du silence absolu des grands dans de telles conjonctures. Que faisoient-ils alors? Ils étoient partagés entre les deux factions régnantes. On les voyoit sous les armes, non pour se battre, mais pour former un corps à part, et s'accommoder, selon leurs divers intérêts, avec les chefs qui divisoient l'état. La nation avoit lieu peut-être de regretter l'ancien maire du palais de la première race, dont la dictature utile faisoit disparoître l'insuffisance et l'imbécillité des rois, et maintenoit une même forme de gouvernement au milieu des erreurs de la nature et du caprice des hasards. Deux règnes sans cesse opposés causoient une véritable anarchie. Et d'où venoit cette langueur de l'état, qui ne savoit point se régénérer? De la chute récente du gouvernement féodal, décomposé par le long malheur de la patrie.

Les François ne surent point alors en créer un nouveau, qui cessât de les exposer à tant de périls étrangers, et aux secousses intestines non moins funestes. Il devoit sortir, politiquement parlant, de ces ruines, une force, ou capable de détruire entièrement la monarchie, ou de remédier efficacement à ses

vues. Les débats furent prolongés, sans amener la liberté, ou du moins l'ordre qui quelquefois la représente.

Les Allemands, plus flegmatiques que les François, s'étoient lassés, dès le douzième siècle, de leurs guerres particulières; et tout le corps de l'Empire étoit convenu que les différends qui naîtroient entre les puissances, seroient jugés dans la diète générale de la nation. Le corps Germanique se trouvoit établi sur deux lois profondément aperçues, dont l'une rendoit l'Empire électif, et l'autre défendoit de le perpétuer dans la même maison. Les François n'opposèrent point aux princes ce double obstacle : leur conduite fut un mélange incertain d'ambition et de respect; ils ne surent ni affermir les priviléges des fiefs, ni se rendre indépendans de la couronne; tantôt ils déployoient l'étendard de la révolte, cédant tour-à-tour, selon les circonstances; et ces demi-démarches ne pouvoient être que fatales et ruineuses.

La différence qu'on mettoit, sous les deux premières races, entre les vainqueurs et les vaincus, avoit totalement disparu sous la troisième. Le tiers-état s'étoit formé, il étoit sorti de l'avilissement injuste où l'orgueil l'en-

chaînoit; et je ne parle pas ici du corps des cultivateurs, mais du corps qui exerçoit les arts, le commerce, et peuploit les cités. Les principales villes du royaume formoient des milices qui les mettoient à l'abri des violences des seigneurs, oppresseurs quand ils pouvoient l'être, parce qu'ils avoient cessé d'être souverains.

Il pouvoit résulter de ce nouvel ordre une forme de gouvernement plus stable, puisque les trois corps qui entrent dans la composition des états bien organisés, étoient bien distincts. Pourquoi donc les guerres civiles furent-elles continuelles, générales, opiniâtres et sanglantes? Elles naquirent de l'inquiétude et de l'avidité prodigieuse de la noblesse, qui, s'étant ruinée par le luxe, le plaisir et la guerre, ne vouloit reconnoître ni la nation, ni le monarque. Egalement opposée à tout ce qui n'étoit pas elle, elle vouloit assommer le paysan, mépriser les bourgeois et désobéir au prince; elle vouloit tout vendre, tantôt aux serfs de ses domaines leur liberté, et tantôt aux rois les priviléges honorifiques dont elle jouissoit. Plus il y eut de plaies à l'état, plus cette noblesse vit de chemins ouverts à la fortune. Ne connoissant ni

l'esprit de soumission, ni l'esprit d'indépendance absolue, elle fatigua tour-à-tour toutes les parties du gouvernement, sans vouloir se fondre avec les lois naissantes. Elle s'isola d'une manière hautaine, amie ou ennemie, selon que son orgueil ou son intérêt l'exigeoit; voulant tous les emplois, toutes les charges, toutes les dignités; dédaignant toutes les idées qu'elle n'avoit pas, et regardant le royaume comme s'il n'étoit véritablement réservé qu'à elle seule. Cet esprit se manifestera sous plus d'un règne.

Au lieu de donner du moins un poids respectable à la magistrature, les nobles se séparèrent d'elle. Et que d'avantages les nobles ne pouvoient-ils pas néanmoins apporter aux François, tout en conservant leurs glorieuses prérogatives! Mais en ne permettant pas aux autres corps d'exister, ils ne connurent qu'un mépris superbe et une avidité sans bornes. On dit qu'ils avoient pris la résolution de concilier toutes leurs affaires, tantôt aux dépens du peuple, tantôt aux dépens du trône.

Au milieu de ce silence universel, où l'on sembloit oublier les intérêts et la gloire de l'état, l'université, corps puissant et considéré, dépôt des lumières, centre de la théo-

logie, science qui présidoit à toutes les affaires, étendit son inspection sur les affaires publiques, et reprocha au duc d'Orléans les vices de son administration; mais ce corps n'avoit pas le pouvoir propre à donner à ses représentations une base respectable. Il est certain que ces remontrances étoient sages, judicieuses, dictées par l'amour du bien public, et qu'elles n'eurent d'autres ridicules que de n'être pas étayées par une autorité qui en imposât. Ce corps s'acquitta d'un devoir qui étoit l'emploi, la charge de la noblesse; mais celle-ci, vendue aux factieux, se trouvoit bien des préparatifs d'une guerre civile.

L'inimitié qui régnoit entre les chefs des deux factions, s'accrut à un tel point, qu'ils manifestoient publiquement les desseins de se perdre l'un l'autre à force ouverte. Le duc d'Orléans étoit détesté des peuples et cher aux grands. Le duc de Bourgogne avoit su captiver l'esprit du tiers-état.

Le dimanche 20 novembre 1407, ils avoient entendu la messe ensemble, communié ensemble, et s'étoient juré une réconciliation parfaite, une bonne et fraternelle amitié. Le mercredi suivant, le duc d'Orléans sortoit

de nuit de chez la reine : il n'eut pas fait cent pas, qu'il fut enveloppé. Raoul d'Ocquetonville lui porta le premier coup. *Je suis le duc d'Orléans*, s'écria le prince. *Tant mieux, c'est ce que nous demandons*, reprirent les meurtriers; et on lui fendit la tête d'un coup de hache d'armes.

Le corps du duc fut transféré dans l'église des Blancs-Manteaux ; ce fut là que les princes allèrent le visiter. On assure que le sang sortit à l'approche du duc de Bourgogne, et que celui-ci soutint l'aspect de sa victime sans pâlir, plaignant le mort, affectant de la douleur, et s'écriant : *Onques on ne perpétra en ce royaume si mauvais ni si traître meurtre*. Il faut que l'ambition compose à ses cruels adorateurs une confiance bien différente de celle des autres hommes. Reconnu bientôt pour l'auteur du crime, il l'avoua audacieusement, prétendit le justifier, et sortit néanmoins de Paris.

Mais il revint huit jours après triomphant, et soutenant qu'il n'avoit rien fait que de légitime ; que la mort du prince étoit nécessaire au bien de l'état. On ne songea qu'à l'appaiser, bien loin de le punir. Le duc de Berry, le duc d'Anjou, roi de Sicile, et le

duc de Bourbon, allèrent jusqu'à Amiens l'inviter, de la part du roi, dont il avoit tué le frère, à reprendre, comme auparavant, les rênes du gouvernement. Il avoit pour lui l'affection entière du peuple ; et c'est ce qui lui inspira cette étrange et incroyable audace. On cria dans toutes les rues de Paris : *Vive le duc de Bourgogne !* On flétrissoit, on détestoit la mémoire du duc d'Orléans, comme celle d'un tyran et d'un adultère, qui n'avoit su que forger des impôts. Le duc de Bourgogne, environné d'acclamations, prit pour orateur un cordelier de réputation, nommé Jean Petit, et docteur en théologie. Il harangua publiquement pour justifier l'assassinat du duc d'Orléans, et avança en chaire que la mort d'un tyran n'étoit qu'une action juste et méritoire.

Le duc laissa trois fils légitimes et un bâtard. Les légitimes furent Charles, duc d'Orléans, père du roi Louis XII ; Philippe, qui mourut sans enfans ; et Jean, comte d'Angoulême, aïeul du roi François Ier. Le bâtard fut le fameux Jean, comte de Dunois, tige de la maison de Longueville.

La duchesse d'Orléans, princesse altière et vindicative, perdit le fruit de ses pour-

suites contre le Bourguignon. Il étoit le maître; il ne paroissoit jamais en public sans élever jusqu'à lui les vœux et les bénédictions du peuple. Il falloit qu'il fût prodigieusement aigri; car il est naturellement porté à donner gain de cause à celui qui succombe. Les fils du duc d'Orléans, qui le croiroit? furent obligés de signer une réconciliation dans la cathédrale de Chartres, sur le maître-autel, en présence du roi; mais la mère, plus sensible, mourut de honte et de fureur, de n'avoir pu venger la mort de son mari. Il n'étoit plaint de personne : tant il étoit haï à cause de son avarice, de son orgueil insupportable, de ses violences. Voilà ce qui explique l'indifférence avec laquelle on reçut la nouvelle de son trépas.

A l'occasion de cette paix, on vit le fou que le duc de Bourgogne avoit à sa suite, selon l'usage de tous les princes de ce temps, prendre *la paix* qui sert aux cérémonies de la grand'messe, la doubler d'hermine, et la faire baiser ainsi à son maître, en lui disant : Tenez, voilà la paix que vous venez de contracter. Il vouloit signifier, selon l'expression vulgaire, *une paix forcée*, c'est-à-dire, feinte et dissimulée.

Le fou avoit lu dans l'avenir : le duc de Bourgogne attira bientôt à soi toute l'autorité, et la maison d'Orléans ne pouvoit voir sans indignation ses manières hautaines et impérieuses. D'ailleurs il usoit bien de son pouvoir, afin de le maintenir. Toujours prompt à soulager le peuple, il respectoit le clergé, et étendoit les droits de la noblesse, pourvu qu'elle fût attachée à son parti. Il confirmoit sur-tout aux villes leurs priviléges, qui représentoient, nous osons le dire, une liberté beaucoup plus grande qu'on ne sauroit l'imaginer aujourd'hui. Il punit quelques financiers pour flatter le peuple, qui oublie ses plaintes quand il voit qu'on châtie ceux auxquels il attribue ses malheurs. Il fit couper la tête au surintendant Montaigu, grand-maître de la maison du roi, et créature de la reine, tant pour se venger d'elle, que pour punir la maison du connétable, dont cet homme de basse naissance avoit épousé la fille, et qui avoit osé se détacher de ses intérêts.

La lutte étoit ouverte. Les François, divisés sous le nom d'Orléanois et de Bourguignons, avoient résolu de s'égorger. Le comte d'Armagnac fut l'ame du dernier parti, et lui

lui donna son nom. Toute la noblesse se trouva comme partagée entre ces deux factions également téméraires. Cette guerre étoit plus horrible et plus funeste qu'une guerre civile; car elle n'avoit aucun objet; elle servoit uniquement de prétexte à la noblesse pour se vendre; et la majesté de la patrie étoit foulée aux pieds, et non moins avilie que le monarque.

L'université, seul corps qui osa élever la voix, fit encore de nouvelles représentations. Son zèle, quoique stérile, ne se démentit point : elle exposa au roi tous les désordres de cette guerre honteuse; elle l'exhorta à choisir de nouveaux ministres, et à exclure tous les princes, à cause de leurs débats sur le gouvernement.

L'expédient fut accepté : c'étoit le seul qui parût convenable. La régence fut déférée à la reine et au dauphin; mais ce dauphin n'avoit que seize ans, étoit fort débauché, et aussi violent qu'étourdi. Il eut la mal-adresse de négocier secrètement avec la faction des Armagnacs, au lieu de se tenir à une égale distance des deux partis. Les Armagnacs lui saisirent quelques villes pour lui faire acheter leur protection. Le duc de Bourgogne alors

se joignit précipitamment aux Anglois, qui armoient par terre et par mer, pour faire à leur tour une descente en France. On fut trop heureux de revenir sur ses pas, et de lui rendre les villes qu'on lui avoit prises.

Les préparatifs des Anglois alarmèrent le conseil. Ils avoient religieusement observé la trève; mais se montrant plus terribles et plus décidés à son expiration, ils annonçoient le projet de reconquérir, en France, tous les pays que leurs ancêtres y avoient possédés.

Ils descendirent en Normandie, par l'embouchure de la Seine, au nombre de six mille hommes d'armes et de vingt-quatre mille archers. Ils assiégèrent Harfleur. La folle conduite des François fit tous leurs succès. La crainte du conseil n'avoit pas su ordonner la défense: les Anglois ne trouvèrent en leur chemin, ni troupes qui les harcelassent, ni armées qui les enveloppassent. Ils passèrent la Somme au gué, sans le moindre obstacle.

Les François, au lieu d'aller au-devant de l'ennemi, l'attendoient imprudemment dans une plaine, près du village d'Azincourt. Quoique maîtres du terrain, ils avoient mal choisi leur champ de bataille; car le sol en

étoit si gras et si détrempé par les pluies, qu'hommes et chevaux y enfonçoient jusqu'à mi-jambe. L'insubordination que l'indiscipline accompagne toujours, nécessita cette fameuse défaite. Il y avoit tant de généraux qu'on ne savoit à qui obéir. Les ducs, les comtes, les chevaliers, presque tous les officiers, voulant combattre à l'avant-garde, faisoient parade d'une bravoure déplacée; et l'ostentation de ce courage fut inutile à la patrie. Les mêmes fautes qui avoient nui aux François soixante et seize ans auparavant, ne les corrigèrent pas, et leur firent perdre la bataille d'Azincourt, le 25 octobre 1415.

La plus grande partie de l'armée françoise, ne voyant de tous côtés que désordre et confusion, n'ayant point de chefs pour la diriger, prit la fuite sans tirer l'épée. Dix mille morts restèrent sur le champ de bataille; mais c'étoit le sang le plus pur de la nation qui avoit coulé. On y comptoit plus de neuf mille chevaliers ou gentilshommes, cent vingt seigneurs bannerets. Les ducs d'Orléans et de Bourbon, les comtes d'Eu et de Vendôme furent faits prisonniers. Le duc d'Orléans, chef de la faction de son nom, conduit en Angleterre, devoit y rester vingt-cinq ans

entiers, et ne recouvrer la liberté que par l'entremise d'un autre duc de Bourgogne, assez bon pour payer sa rançon et pour éteindre, par une réconciliation sincère, les inimitiés mortelles que leurs pères avoient fait naître. Mais n'anticipons point sur les événemens. Le nombre des autres captifs montoit à quatorze mille.

La consternation fut d'autant plus grande, que l'on avoit lieu de craindre que le duc de Bourgogne ne s'alliât avec les Anglois. Il avoit armé à tout événement, et venoit à grandes journées pour se rendre maître de la capitale. Il fallut avoir recours au comte d'Armagnac pour défendre le royaume. C'étoit un parti bien dangereux, et qui prouvoit l'abnégation du gouvernement. On lui proposa, avec la dignité de connétable, la place de premier ministre. Il s'empara du pouvoir suprême, et apporta dans l'administration toute la hauteur et l'inflexibilité de son caractère. Sa faction triompha; mais le peuple ne tarda point à regretter le gouvernement du duc de Bourgogne. Le nouveau chef usa si mal de l'autorité, qu'il se rendit odieux à son propre parti, et qu'il déchaîna contre lui la reine, auteur de son élévation.

La reine, indignée de son ingratitude, cherchoit à détruire son propre ouvrage; ce qui n'est pas rare dans l'agitation intestine des cours, où les intérêts changent si rapidement de face. Le comte d'Armagnac, comblant ses perfidies, voulut la prévenir. Il l'accusa devant le roi, d'entretenir un commerce scandaleux avec Louis Bourdon, grand-maître-d'hôtel de cette princesse. Bourdon, après avoir avoué son crime, vaincu par la frayeur, fut étranglé au Châtelet; la reine fut reléguée à Tours, et rigoureusement surveillée. Cet affront lui fut d'autant plus sensible, que son fils se trouvoit complice de d'Armagnac. Il avoit servi d'espion et de délateur. Il étoit fort jeune, il est vrai, n'en prévoyoit pas toutes les conséquences, et obéissoit à l'ascendant que le comte avoit pris sur son esprit. Cet éclat produisit, entre le fils et la mère outragée, une haine que le temps et les plus étonnantes catastrophes ne purent jamais fléchir; elle songeoit, dès-lors, à le priver à jamais de la couronne.

Depuis l'assassinat du duc d'Orléans, qu'elle n'avoit que trop aimé, elle ne pouvoit entendre parler du duc de Bourgogne sans quelque frémissement; mais l'ardeur de

se venger de l'insolence du connétable et de le déposséder, lui fit surmonter cette antipathie, et la porta à écrire à ce même duc de Bourgogne, dont elle ne pouvoit entendre prononcer le nom. Une aversion plus forte domta la première. Elle imploroit son secours; elle se remettoit à lui; elle le prioit d'embrasser sa querelle. Le duc reçut la lettre avec la plus grande joie, et vit tout d'un coup l'avantage inattendu et considérable qu'il tireroit de son union avec elle.

Il publia sur-le-champ un manifeste, dans lequel il reprochoit aux Armagnacs la mort précipitée des deux dauphins, redemandoit la régence pour la reine, et prioit les villes et les bourgs, c'est-à-dire le tiers-état, de joindre leurs armes aux siennes, pour tirer de captivité le roi et le dauphin. Il mit préalablement la reine en liberté, qui, triomphante, prit aussitôt le nom de régente, et fit défense au dauphin et au connétable d'Armagnac de se mêler désormais du gouvernement. Comme ceux-ci étoient maîtres de Paris, ils bravèrent aisément ses menaces; mais bientôt la scène changea, et la terreur s'empara de leur esprit, quand le duc de Bourgogne, à la tête de soixante mille hom-

mes, fut reçu avec alégresse en Champagne et en Picardie, et vint faire en personne le siége de la capitale.

Le comte d'Armagnac étoit haï du peuple; il devoit donc être le plus foible. Le peuple se déclara pour les Bourguignons; on leur ouvrit les portes de Paris. Le duc de Bourgogne entra, porté sur le même char que la reine. Quel exemple de la variation des idées des grands! Ils furent reçus avec de grandes acclamations. L'ivresse étoit générale; on crioit de toutes parts : *Vive le bon duc de Bourgogne qui abolit tous les impôts!* Le peuple ne voit guère que ce reproche à faire aux gouvernemens. La populace tomba sur les Armagnacs, on les fit prisonniers. Le connétable, qu'on cherchoit, fut pris chez un maçon à qui il avoit demandé un asyle. Le peuple soulevé regretta d'avoir manqué la personne du dauphin, que le prévôt de Paris fit évader fort à propos. Il auroit été mis en prison comme un Armagnac, et peut-être eût-il été traité de même.

Le duc et la reine descendirent ensuite à l'hôtel de Saint-Pol, où ils trouvèrent Charles VI dans un tel état de démence et de stupidité, qu'il les remercia cordialement de

ce qui s'étoit passé, et qu'il leur dit qu'il ne vouloit plus se conduire que par leurs conseils.

1418. Les Armagnacs étoient tous prisonniers. Sur un bruit vague qu'on alloit les mettre en liberté, le peuple, qui les regardoit comme des tyrans insensibles à ses maux, courut en foule à la Conciergerie, força les portes, et massacra dans la cour du palais le connétable et ses partisans. De là, ces furieux allèrent au Châtelet, y assommèrent plusieurs évêques qui tenoient pour le parti vaincu, et firent sauter, du haut des tours, des présidens du parlement, des maîtres des requêtes, des conseillers, qui s'y étoient réfugiés. D'en bas on recevoit leurs corps sur des piques. Le peuple se rassasioit, avec une volupté féroce, du sang qui lui étoit odieux. Le bourreau toucha publiquement dans la main du duc de Bourgogne, qui lui rendit soudain cette marque d'affection, voulant se rendre agréable encore au dernier homme de la plus vile populace. Voilà ce que la politique et l'ambition ordonnent à leurs favoris.

Ces épouvantables désordres étoient poussés trop loin pour que les Anglois n'en pro-

fitassent pas. Ils rentrèrent en France, sûrs que le duc de Bourgogne ne s'opposeroit point à leurs succès; ils achevèrent la conquête de la Normandie. Ces étonnans progrès alarmèrent enfin les deux factions qui désoloient l'état. Les Anglois auroient pu subjuguer tout le royaume. On négocia avec Henri V, roi d'Angleterre. On lui fit de part et d'autre des propositions. Le dauphin qui se disoit régent, malgré la défense du conseil qui lui avoit ordonné de mettre les armes bas, avoit ses envoyés à Londres. La reine, plus habile, fit porter, par un cardinal, au roi conquérant, le portrait de Catherine de France, fille de Charles VI, princesse d'une rare beauté, que Henri avoit recherchée deux ou trois ans auparavant. La reine espéroit que l'amour aideroit à sauver et à pacifier la France.

Henri V, quoiqu'éperdument amoureux, écouta de préférence la gloire de sa nation, et, se combattant lui-même, ne voulut pas sacrifier aux illusions de l'amour les fruits importans de la victoire. Rien ne put l'obliger à se relâcher de ses prétentions. Il disoit: *Dieu m'a conduit ici comme par la main. Il n'y a plus de roi en France, tout y est*

*en confusion. C'est donc à moi d'y régner pour sauver un état qui penche vers sa ruine.* Les demandes de Henri étoient si démesurées, qu'elles effrayoient également le dauphin, la reine et le duc de Bourgogne.

Leur crainte mutuelle leur fit concevoir un projet de réconciliation et un traité de racconmodement. Les deux princes eurent une entrevue, s'embrassèrent à la tête de leurs armées, et promirent de se réunir pour chasser l'ennemi commun. Ils convinrent ensuite d'un second rendez-vous sur le pont de Montereau, pour terminer leurs anciens différends.

Le parti du dauphin étoit le plus foible; il appela la trahison à son secours : mais il se rendit encore plus coupable, en oubliant les véritables intérêts de l'état. Le dauphin n'avoit ménagé cette conférence que pour avoir occasion de venger la mort du duc d'Orléans. Cette vengeance étoit téméraire et absurde dans les circonstances. Elle précipitoit le royaume vers sa ruine ; elle aggravoit les maux des deux partis, et n'en réparoit aucun ; elle ne pouvoit rien changer. Le dauphin n'avoit que dix-huit ans, on l'avoit fait entrer trop facilement dans cette

conspiration, tramée par les gentilshommes attachés au feu prince, et qui tous avoient juré la mort du duc.

Il fut averti de ne point se trouver au rendez-vous; il avoit de la répugnance à y aller; il n'écouta point assez cet avis et ses pressentimens secrets. Il se rendit à l'heure, traversa le pont, et franchit la seconde barrière; dès qu'il l'eut passée, les gens du dauphin la refermèrent précipitamment, ce qui lui fit craindre quelque danger; mais il ne pouvait plus reculer, et il fit bonne contenance.

Sitôt que le duc eut mis un genou en terre pour saluer le dauphin, il fut enveloppé par une bande d'assassins, et tomba percé de coups.

Ce meurtre inspira encore plus d'horreur que celui du duc d'Orléans. On reprocha au dauphin de l'avoir autorisé par son ordre et par sa présence; l'embûche ajoutoit à son atrocité; enfin les paroles de paix le rendoient exécrable. Le duc de Bourgogne fut regretté du peuple, parce qu'il avoit des qualités affables et populaires; et de la noblesse, parce qu'il étoit chef de parti, et qu'il payoit bien. Il fut néanmoins plus courageux qu'habile.

Aussitôt la reine, qui haïssoit mortellement son fils et qui vouloit l'immoler, se répandit en plaintes, prit occasion de cet assassinat, pour persuader à Charles VI qu'il falloit déshériter ce fils dénaturé et sanguinaire, qu'il n'avoit fait que s'essayer à porter plus loin ses téméraires attentats. Il avoit rompu, il est vrai, une paix commencée pour le salut du royaume, et donné lieu aux troubles les plus affreux. Elle le détermina à marier leur fille Catherine à Henri V, roi d'Angleterre, et, en faveur du mariage, à la déclarer leur héritière.

C'étoit pour la seconde fois que la reine voyoit périr, par un assassinat public, l'objet de ses affections. Réconciliée avec le meurtrier du duc d'Orléans, la mort du duc de Bourgogne la remplit d'une fureur nouvelle, qui lui tint lieu de ses autres passions.

Le foible roi recevoit indifféremment toutes les impressions de ceux qui l'approchoient. La reine, étouffant le cri de la nature, lui fit signer une déclaration, par laquelle le monarque ordonnoit à tous ses sujets, sous peine de crime de lèse-majesté, de se retirer du service de son fils Charles, comme infracteur d'une paix consacrée deux fois

par ses propres sermens. Toujours implacable dans sa haine, la reine implora l'alliance des Anglois, et sollicita le fils du duc de Bourgogne d'unir ses ressentimens aux siens.

On offrit solemnellement au roi d'Angleterre la couronne de France, et alors il consentit à épouser la princesse Cathérine. Il fut décidé par un traité, qu'après la mort de son beau-père, la propriété du royaume lui seroit dévolue, et à ses héritiers à perpétuité; qu'en attendant, il présideroit au gouvernement en qualité de régent; et que Charles VI, en lui écrivant, emploieroit cette formule: *A notre très-cher fils Henri, roi d'Angleterre, héritier de France.* Ombre de Charlemagne, chef auguste du gouvernement féodal dans toute sa vigueur et dans toute sa majesté! dis, en sortant du tombeau, aurois-tu pu reconnoître et avouer un tel descendant?

Le fils du duc de Bourgogne demanda justice aux deux rois, du meurtre de son père. Le procès instruit, le prince cité, et n'ayant point comparu, il y eut arrêt rendu par la bouche du chancelier. L'arrêt du conseil portoit: *Que Charles, dauphin de France, seroit banni du royaume à perpétuité, et*

*déclaré indigne de succéder à la couronne, pour avoir fait assassiner Jean, duc de Bourgogne.*

Cet arrêt fulminant avoit reçu la sanction la plus manifeste. Le dauphin en appela à son épée; mais elle ne pouvoit que le servir foiblement. Les événemens les moins prévus cassèrent les actes émanés de l'autorité suprême. La nation se taisoit; Henri V, selon toute apparence, auroit régné sur la France. Il avoit de l'habileté et des forces supérieures, les qualités d'un grand roi, et les vertus de l'honnête homme. Il étoit modéré et vaillant, bon, juste, libéral, équitable. Une fistule empêcha la réunion des deux couronnes, brisa la chaîne des nouveaux événemens, interrompit les plus hautes destinées. Henri V mourut n'ayant pas encore trente-huit ans.

1422. Charles VI ne lui survécut pas deux mois. Sa vie avoit été trop funeste à la France, pour qu'on fût affligé de sa mort. Ce moment terminoit quarante années d'opprobres. Aucun prince de son sang ne parut à ses funérailles. Il fallut que le duc de Bedfort, frère du roi d'Angleterre, qui avoit déja pris le titre de régent, accompagnât le convoi. Point de fonds pour les frais de la pompe

funèbre. Le parlement fut dans la nécessité de faire vendre des meubles du palais, pour procurer la somme nécessaire.

Il y eut une espèce d'interrègne; tant le traité de Troyes, qui excluoit le Dauphin de la couronne, étoit vivant et respecté! Le parlement, pour ne rien donner à la précipitation, et pour observer une exacte neutralité, décida que les lettres de justice seroient dressées sans faire mention du roi, et qu'on se serviroit du scel de la prévôté de Paris.

Les choses demeurèrent en cet état durant les vingt jours qui s'écoulèrent depuis le trépas de Charles, jusqu'à la nomination de Henri, fils de Henri V, encore au berceau, et qui fut proclamé roi de France et d'Angleterre. Le dauphin sembloit absolument déshérité, car tous les corps de l'état avoient déja prêté serment au duc de Bedfort, déclaré, sans opposition, régent de France pendant la minorité de Henri VI.

La femme de Charles VI, Isabeau de Bavière, décéda treize ans après son époux, haïe des François à qui elle avoit causé tant de désastres, et méprisée des Anglois qu'elle avoit tant favorisés. Ceux-ci, qui étoient les

maîtres, voulant épargner les frais de ses funérailles, chargèrent un batelier de transporter son corps à Saint-Denis, par eau. On l'embarqua au petit port Saint-Landry, accompagné d'un seul valet, qui avoit une lettre pour enjoindre à l'abbé de Saint-Denis de le mettre dans le caveau sans aucune cérémonie. Pas un évêque ne se présenta pour faire ses obsèques.

Elle mourut d'un saisissement de colère et de fureur, que lui causèrent les railleries outrageantes des seigneurs anglois, qui prenoient plaisir à lui dire en face que Charles VII n'étoit pas fils de son mari. Dans son testament, elle marqua beaucoup de tendresse pour le duc de Bedfort, qu'elle appeloit son fils; oubliant, même à la mort, celui que la nature lui avoit donné.

Le tombeau qu'on lui dressa dans la suite fut encore un outrage. On mit à ses pieds la figure d'une louve, comme symbole de la dureté de son cœur. Ce simulacre de souverain, dont le nom n'avoit servi qu'à autoriser toutes les injustices particulières, eut aussi un tombeau où le mensonge grava ses caractères.

Ce fut pour amuser ce monarque, que fut inventé

inventé le fameux jeu de cartes. On ne sauroit disconvenir qu'il a contribué, dans son origine, à étendre l'esprit de sociabilité, en rapprochant des états qui, quoique voisins, étoient séparés alors par un orgueil bizarre et mal entendu. L'adoption presqu'universelle de ce jeu mit plus de rapports et d'égalité parmi les citoyens. Ce divertissement donna l'idée d'une société plus libre, plus douce, moins asservie à de gênantes formalités; mais dans la suite, il dégénéra en passion funeste, en fureur épidémique. L'avarice a fait d'un simple amusement une occupation journalière, mais bien fastidieuse pour ceux qui cherchent dans leur récréation quelque sentiment de joie ou de plaisir. Il étoit contre l'ennui des ressources beaucoup plus agréables et plus sensées; elles ont été mises en oubli, et l'amour du gain est venu corrompre encore les doux momens de nos loisirs.

# DES AFFAIRES

## ECCLÉSIASTIQUES.

Le concile qui devoit terminer le grand schisme d'Occident, s'étoit assemblé à Constance, ville de Souabe; on y déposa deux papes, et l'on somma Jean XXII d'abdiquer sa dignité. Il veut fuir; il est arrêté. Des accusations juridiques le chargèrent des attentats les plus énormes, et le concile ordonna une prison perpétuelle, comme la peine due à ses forfaits qui n'étoient que trop prouvés.

Une affaire non moins importante occupa l'assemblée et fixa les yeux de l'Europe. L'autorité immense de la cour de Rome avoit déja fait rêver un Anglois, nommé Wiclef, sur les moyens de l'affoiblir. Il avoit porté ses recherches sur les fondemens de cet étonnant pouvoir. Son imagination s'échauffant, il ne vit plus que des abus, et il conçut l'orgueil téméraire de vouloir briser la chaîne qui assujétissoit le monde chrétien. Il produisoit des opinions hardies et nouvelles, qui

s'enchaînoient l'une à l'autre; et plus il avançoit, plus il manifestoit d'audace. Il avoit eu des partisans nombreux en Angleterre; mais le clergé, pour mieux étouffer cette secte, avoit pris le sage parti du silence. Le réformateur y prêcha, y mourut tranquille, et ce ne fut que dans la suite qu'on donna à ses hérésies une publicité indiscrète, en fouillant son tombeau pour insulter à ses cendres.

Un prêtre de Bohême, révéré pour ses mœurs, admiré pour sa doctrine, placé à la tête de l'université de Prague, adopta les idées de ce réformateur décédé, et lui prêta le crédit imposant de son rang et de son éloquence. Il avoit pour disciple Jérôme de Prague, qui, doué plus que lui du talent de la parole, répandit dans sa patrie ces opinions séduisantes qui ne tendoient pas moins qu'à une prompte réforme des usages les plus anciens et les plus consacrés.

Cités tous deux au concile de Constance, comme ennemis publics de Rome et de la papauté, ils offrirent de venir rendre compte de leur foi, et de développer les motifs de leur nouvelle croyance. Comme les menaces qu'ils entendoient de loin ne laissoient pas que de les intimider, ils demandèrent un sauf-

conduit. L'empereur et le concile le leur avoient accordé, et ils crurent à une sauvegarde qui leur paroissoit inviolable.

On ne peut trop s'étonner de la crédulité de ces hérésiarques, qui connoissoient beaucoup plus les livres que les hommes; ils espéroient triompher dans le concile par la parole, ainsi qu'ils avoient triomphé dans leur patrie; et cette ambition de dominer sur les esprits, qui flatte tant les nouveaux docteurs, les avoit aveuglés sur le péril qu'ils couroient.

A peine arrivés, on les arrête; surpris, ils réclament la foi donnée au nom du sacerdoce et de l'empire. On leur répond qu'*on est dispensé de tenir parole à des hérétiques.* Ils veulent exposer leur doctrine; on ne leur parle que de châtimens. Ils se plaignent; on les charge de chaînes, et l'on sépare ces amis infortunés, qui restent seuls dans des cachots, sans appui et sans consolation.

Le concile ne leur laisse que le choix de renoncer de bouche à leurs sentimens, ou d'être brûlés vifs. Jérôme de Prague intimidé se rétracte. Jean Huss dit qu'il aime mieux mourir que de trahir sa pensée, et le barbare

Sigismond, avilissant la dignité impériale, le fait traîner au bûcher. 1415.

Jérôme apprend la fin intrépide de son ami, il se relève tout-à-coup de son abattement, et le courage de Jean Huss semble avoir passé dans son ame. Les victimes de l'oppression, en soulevant contre la cruauté profonde toute la sensibilité du cœur humain, ne font que de plus ardens prosélytes. Jérôme est animé d'une nouvelle éloquence; il prêche, avec plus de force que jamais, la doctrine à laquelle il n'avoit renoncé que par la crainte des supplices. Il se taxe de lâcheté; et pleurant de regrets et de douleur, il promet de braver la mort la plus cruelle, à l'exemple de son illustre et malheureux ami.

Pris une seconde fois, et traduit devant le tribunal terrible qui avoit allumé le bûcher de Jean Huss, il ne connoît plus l'effroi ni la crainte; il reproche aux pères du concile leur inhumanité. Il oppose à cette violation cruelle du droit des gens, le tableau des vertus douces et indulgentes de son ami; il s'accuse de n'avoir pas osé mêler ses cendres aux siennes; il demande la mort avec instance, pour expiation de sa foiblesse. Il veut périr enfin dans les mêmes tourmens qui ont fini ses jours.

Le synode entier le condamna aux flammes. On auroit pu attribuer l'enthousiasme de ce sectaire au délire de la douleur, à la perte sensible et récente qu'il avoit faite, et, le retenant prisonnier, le sauver du moins de l'horrible supplice. A l'aspect du bûcher, la joie et la sérénité brillèrent sur son visage; il ne laissa pas échapper un seul gémissement, et la fermeté de son ame ne se démentit point au milieu d'un tourment si long et si cruel. L'image de son ami sembloit le dérober à la douleur.

Cette excessive rigueur du conoile n'étoit propre qu'à fixer les regards sur les motifs de cette sanglante catastrophe, et à faire discuter les opinions qui avoient occasionné la mort des réformateurs. Leur doctrine fut donc examinée; elle ne périt point avec eux dans les flammes; elle s'éleva de leur bûcher, et se répandant avec d'autant plus de rapidité qu'on vouloit la contraindre, elle causa la grande révolution que nous ne tarderons pas à voir naître.

Il y avoit des abus sans doute dans l'église romaine. Les institutions les plus sages ne sont pas exemptes du mélange de la foiblesse humaine; mais les persécutions si contraires à

l'esprit de l'Evangile, ne servirent qu'à enfanter ces nombreux sectaires qui s'élevèrent presqu'en même temps. La pitié, l'indulgence auroient pu les ramener dans le sein de l'église; et ils la déchirèrent, parce que la sévérité cruelle produit le fanatisme.

Ce concile reconnut lui-même qu'il y avoit lieu à des réformes urgentes pour l'intérêt de l'église. On limita le despotisme des papes, on créa d'utiles censures pour mettre un frein à la licence du clergé, on l'invita à combattre les novateurs par une connoissance plus exacte des saintes Ecritures. Les hérésies contribuèrent à éclaircir le dogme et à l'établir sur une base plus solide. Le concile ensuite fit élire pape, par les cardinaux, Othon Colonne qui, sous le nom de Martin V, fut reconnu de toute la chrétienté.

Cette élection donna lieu à un étrange spectacle. On vit l'opiniâtre Benoît dépossédé, et retiré en Espagne dans un château fortifié sur le bord de la mer, déclarer qu'il étoit le véritable pape, le représenter dans sa prison, et du haut de son rocher excommunier l'univers qui ne l'entendoit pas.

## CHARLES VII.

Les Anglois, par dérision, ne l'appeloient que le *roi de Bourges*; c'étoit le lieu de sa résidence. On avoit proclamé Henri de Windsor, âgé de dix mois, roi de France et d'Angleterre. Le duc de Bedfort fit porter devant lui l'épée royale. L'alliance de l'Anglois avec le nouveau duc de Bourgogne sembloit devoir assurer le trône à une nouvelle dynastie. La révolution paroissoit enfin certaine, et la majeure partie de la France la regardoit comme inévitable.

Charles avoit des qualités médiocres, peu de génie, une passion effrénée pour les plaisirs, une complaisance aveugle pour ses favoris et ses maîtresses. Dans cette crise si importante pour l'état et pour lui, il ne s'occupoit que de jeux, de fêtes, de festins. Au milieu de semblables préparatifs, il demandoit un jour au brave la Hire ce qu'il en pensoit: *Je pense*, répondit-il, *que l'on ne sauroit perdre son royaume plus gaîment.*

Son heureuse fortune lui tint lieu de mérite. Le zèle de ses capitaines, leur valeur et

leur habileté lui restituèrent la couronne, sans qu'il s'en mêlât.

La France se trouvoit divisée entre les deux rois. Le duc de Bedfort étoit aimé et estimé. Brave et généreux, on eût dit qu'il eût rougi d'accabler un ennemi aussi foible que son compétiteur. Il lui laissa le loisir d'augmenter un parti qui, à la mort de Charles VI, étoit réduit à un si petit nombre, que le prince étoit obligé de se cacher lorsqu'il prenoit ses repas, à raison de leur exiguité.

Mais l'inactivité du duc de Bedfort, qui sauva la France, étoit réellement forcée et ne provenoit pas de sa négligence. Charles acquit peu à peu d'excellens généraux, pleins de bravoure et de capacité. Depuis long-temps la France, par un hasard heureux, n'en avoit eu d'aussi illustres. Ils naquirent au moment où la patrie en avoit le plus grand besoin. Charles paya chèrement leurs services; il leur céda, pour récompense anticipée, une immense partie de ses domaines. Cette facilité, qu'on auroit pu prendre pour du génie ou de la prudence, fut ce qui le maintint sur le trône; et l'on peut dire que toute la noblesse fit sa fortune en même temps que celle de son souverain.

Les efforts de ses partisans furent d'abord incertains ; et Charles étoit perdu sans ressource, si la mésintelligence ne se fût mise à propos entre les généraux anglois et Philippe duc de Bourgogne. Heureusement la guerre languit. Le duc de Bedfort étoit repassé en Angleterre, pour y appaiser des troubles sérieux. On se borna de part et d'autre à des escarmouches, et il n'y eut rien de considérable jusqu'au siége d'Orléans.

ÈRE vulgaire. 142.

Ce siége est mémorable. Il alloit décider du sort de la monarchie entière. La défense fut aussi vigoureuse que l'attaque. Le comte de Dunois, qui a rendu si célèbre le nom de *bâtard d'Orléans*, fit des prodiges de valeur : mais, malgré son bras, les royalistes, découragés par plusieurs revers, alloient rendre la ville; et Charles étoit à la veille de s'enfuir honteusement en Dauphiné, pour y attendre, dans les montagnes, des conjonctures plus favorables, quand un événement d'un caractère absolument neuf dans l'histoire, ranima le courage des François, et attacha la victoire à leurs étendards.

Il parut à la petite cour de Charles, un être vraiment extraordinaire, et que le burin véridique de l'histoire doit venger des ridicules

que la poésie (1), dans sa légéreté plus qu'indiscrète, a tenté de répandre sur des vertus admirées dans un sexe où elles sont un devoir, et qui doivent l'être à plus forte raison, quand elles se trouvent appartenir à une femme.

Elle étoit née dans un rang obscur; mais elle fut le soutien du trône. Princesse et fille de roi, elle auroit pu faire mentir la loi salique. L'enthousiasme de la gloire la dominoit. Cette passion forte, qui caractérise peu d'ames, ne nous paroît si étrange que parce que tout ce qui passe les bornes prescrites, nous semble extravagant et bizarre, tandis que le reproche devroit plutôt s'adresser à notre foiblesse. La brave Jeanne d'Arc, qui sauva son pays et son roi, doit marcher de pair avec les plus illustres héros. Il n'y a que l'ignorance ou la frivolité, qui, dans un siècle dégénéré, puissent sourire à son nom.

Elle fut toujours victorieuse et modeste, intrépide et tranquille, sage dans ses ré-

(1) Le poëme de la Pucelle, de Voltaire, qui, indépendamment des outrages faits à l'honnêteté publique, calomnie des personnages historiques dignes de notre vénération.

ponses comme dans ses exploits, et martyr de la patrie. Sa mort, au défaut d'une vie glorieuse, seroit suffisante pour nous imprimer le respect.

Elle parut avec cette confiance qui persuade. Pleine du sentiment héroïque qui la transporte, elle dit que Dieu lui avoit révélé que les troupes du roi, sous son commandement, feroient lever le siége d'Orléans. Ce n'étoit qu'une forte inspiration, commune aux cerveaux exaltés, et sur-tout au sentiment profond de son courage et des succès qu'il devoit avoir. Elle étonne et par son maintien et par sa noble hardiesse. C'est une simple paysanne, c'est une jeune fille; on se refuse à sa demande, de peur de se rendre ridicule. Elle insiste; elle fait parler un zèle patriotique qui touche, et qui bientôt entraîne. Elle soutient les regards curieux sans audace et sans honte; elle répond à toutes les questions d'une manière simple, précise, et quelquefois sublime.

Le conseil du roi, frappé d'étonnement et d'admiration, ne balance plus à lui donner l'épée qu'elle implore. Elle la saisit avec majesté, et jure, sur cette épée, qu'elle deviendra fatale aux Anglois entre ses mains, et

qu'elle les chassera du royaume, pour le rendre au légitime héritier.

A la tête des troupes françoises, elle accomplit, sans ostentation, ces magnifiques promesses. Elle déploie sa bannière, où flotte l'image du Rédempteur des hommes, et joint les cérémonies religieuses aux cérémonies guerrières. Egalement pénétrée du pouvoir céleste et du pouvoir de la valeur, montée sur un cheval blanc, la première aux plus dangereuses attaques, si son sang coule, si l'on s'en émeut, elle rassure le soldat, et lui crie *que cette blessure est un coup de faveur.* Les Anglois ne tiennent point devant elle, et ses compatriotes la trouvent toujours au-dessus de l'admiration qu'elle inspire.

L'espérance de la nation se relève comme par un miracle. Reims ouvre ses portes; et tandis que les troupes des Anglois sont interdites et fugitives, Charles VII est sacré, et pousse ensuite ses conquêtes jusqu'au bord de la Seine, lui qui étoit prêt à abandonner et la ville d'Orléans et le trône. Le seul récit des faits est ici plus important que toutes les réflexions. Jeanne d'Arc assiste en habit de guerre à cette auguste cérémonie, et y tient l'épée victorieuse.

On a dit que ce n'étoit qu'un stratagême, une ruse de l'invention du comte de Dunois, pour ranimer le parti abattu du monarque : mais il faut convenir que la valeur héroïque de cette illustre Amazone, et le bonheur constant qui accompagna ses armes, n'appartiennent point aux ruses de la politique ordinaire.

D'après ces faits merveilleux, le peuple, conformément à son esprit, répandit qu'elle étoit *inspirée*, *qu'elle avoit eu de longs entretiens avec sainte Catherine*, *saint Michel et saint Gabriel*; mais peut-être elle-même ajouta foi aux visions d'un cerveau enflammé, et qui ne l'étoit que pour la cause la plus honorable, la plus grande et la plus légitime. Ce n'est pas aux froides passions qu'il appartient d'apprécier et de juger de ces passions ardentes et généreuses, qui rétablissent les empires penchans vers leur ruine.

Jeanne d'Arc n'avoit pas vingt ans lorsqu'elle parut sur la scène. La première fois qu'on lui donna un habit d'homme, une cuirasse et un cheval, on fut très-surpris de son adresse à se vêtir et à manier les armes. Ses mœurs étoient sans reproches; elle ne donna

jamais aucun soupçon sur sa vertu. Le nom de *Pucelle* lui en est demeuré. Le respect accompagnoit ses pas, et l'on se prosternoit sur son passage.

Pour récompenser ses importans services, le roi ne lui offrit point de l'or : il l'anoblit, avec toute sa famille et toute leur postérité, tant en ligne masculine que féminine; et la noblesse, si jalouse de sa pureté originelle, ne refusa point l'entrée dans son corps à une servante d'hôtellerie : témoignage incontestable de la juste et intacte célébrité de ses exploits.

Elle avoit demandé la permission de se retirer, parce qu'elle avoit rempli sa double mission; mais on la regardoit comme l'ange tutélaire de la France, et on la pria de ne point abandonner l'armée. Elle se rendit aux vœux de toute la noblesse.

Blessée en défendant Compiegne, qu'assiégeoit le duc de Bourgogne, elle fut prise quelques jours après dans une sortie, et vendue aux Anglois dix mille francs comptant. Ils en firent des feux de joie en France et en Angleterre. Le *Te Deum* fut chanté dans Notre-Dame, pour remercier Dieu de cette conquête. Les réjouissances publiques qui

furent ordonnées, prouvèrent la terreur que son bras avoit répandue. Les Anglois ne la méprisoient donc pas; tout en l'appelant une *hérétique*, une *idolâtre*, une *séditieuse*, ils ne croyoient point à ces injures contradictoires. Ils étoient seulement humiliés d'avoir été battus par une paysanne; et ce peuple, oubliant sa générosité ordinaire, se déshonora, en voulant la punir du revers de ses armes.

On ne pouvoit la traiter que comme prisonnière, ni la juger, du moins, que dans un conseil de guerre. On la livra à des théologiens. Alors elle fut *schismatique*, *sorcière*, *invocatrice des démons*; elle avoit eu *commerce avec le diable* pour battre l'ennemi; on lui fit un crime de s'être habillée en homme, tandis qu'elle étoit louable d'avoir pris l'habit qui ne l'exposoit pas à l'insolence des gens de guerre. Elle prévit son sort, en se voyant entre les mains de pareils juges; et pour se sauver, elle se précipita courageusement du haut de la tour où elle étoit gardée. Sa chûte fut si douloureuse, qu'elle ne put se relever. Ses gardes accoururent à ses cris involontaires, et la renfermèrent plus étroitement.

L'inquisition

L'inquisition n'a point immolé de victime plus innocente et plus respectable. Ce fut un tribunal séculier qui prononça en dernier ressort et qui l'envoya au bûcher. Elle pleura en allant au supplice; mais elle ne se permit que de douces plaintes. Ces foiblesses de la nature la rendent plus intéressante encore. Son supplice fut horrible et long : par un raffinement de barbarie atroce, on avoit fait construire un échafaud de plâtre si élevé, que les flammes ne pouvoient pas d'abord atteindre jusqu'à elle. Dévorée lentement, elle invoqua Dieu jusqu'au dernier soupir; et le bourreau attendri, dit qu'il ne croyoit pas obtenir de Dieu le pardon des tourmens qu'il lui avoit fait souffrir. 1431.

La rage fanatique de ses ennemis n'a pu ternir sa gloire. Sa valeur et ses vertus obtiendront des louanges immortelles. Les Anglois ont honte aujourd'hui de leur ancien forfait. Un secrétaire du roi d'Angleterre prévint cette justice tardive, et s'écria tout haut, après l'exécution : *Nous sommes tous perdus et déshonorés, d'avoir fait cruellement mourir une héroïne.*

Mais ce qui ne laisse point d'étonner et d'indigner les ames reconnoissantes et sen-

sibles, c'est de voir Charles VII, témoin indifférent de son supplice, laisser périr inhumainement celle qui lui avoit mis la couronne sur la tête. N'auroit-il pas dû tout tenter pour l'arracher à une mort ignominieuse et cruelle ? Comment avoit-il oublié tout ce qu'il lui devoit ? il n'avoit donc pas une étincelle de l'enthousiasme vertueux et sublime qui animoit la Pucelle ! Il se contenta seulement de faire revoir le procès, et de réhabiliter la mémoire de Jeanne : réparation que le temps devoit amener sans lui, et d'une manière plus authentique.

Depuis sa mort, la guerre ne fut pas poussée avec vivacité. Charles, peu vigilant, se reposoit sur les services de ses généraux. Son cœur étoit livré à Agnès Sorel, qui se montroit plus jalouse que lui-même de la gloire du monarque. Elle ne put jamais le porter à un héroïsme belliqueux, dont tous les guerriers d'alors lui donnoient l'exemple. Charles paroissoit avoir la fortune à ses commandemens, tant il faisoit peu pour l'intérêt de son trône. Le bâtard d'Orléans, toujours adroit et heureux dans ses entreprises, le servoit très-bien ; mais, malgré les nouveaux avantages de la France, il auroit fallu une longue

suite d'années pour conquérir sur les Anglois ce qu'ils avoient en leur possession. Une révolution heureuse en faveur du roi étoit de détacher de leur parti le duc de Bourgogne; mais comment l'espérer ? Ce prince avoit toujours présente la mort de son père, assassiné sur le pont de Montereau, sous les yeux de Charles.

La plus juste vengeance céda aux intérêts politiques; et la haine n'étoit pas personnelle au cœur du duc de Bourgogne, puisqu'il se rendit, après plusieurs conférences, aux propositions qui lui furent faites; il put s'y résoudre sans foiblesse et sans crime. On lui représenta que tous les meurtriers de son père étoient morts ou bannis; que la grande jeunesse où étoit le roi, lors de ce fatal moment, devoit lui servir d'excuse; qu'après tant de sang versé, il devoit accorder le repos à un royaume dont il étoit le premier feudataire, et qu'il devoit enfin s'unir avec le chef de sa maison, contre l'étranger prêt à tout envahir. Le duc consentit à la paix. Sans le pardon généreux qu'il accorda à Charles, l'Anglois devenoit dominateur absolu. Ce duc étoit un puissant souverain; il sembla se réconcilier avec son vassal, plutôt qu'avec son

égal. Il donna la liberté au duc d'Orléans, prisonnier en Angleterre depuis la bataille d'Azincourt; il paya noblement sa rançon, qui fut d'un prix considérable.

Mais il n'oublia pas en même temps ce qu'il devoit à la mémoire de son père. Les principaux articles du traité d'accommodement furent : que le roi désavoueroit le meurtre du duc de Bourgogne; qu'il déclareroit qu'il en avoit une vraie douleur; qu'il livreroit au duc les complices de ce meurtre, ou les banniroit, ne pouvant pas les lui livrer; qu'il fonderoit une chapelle à Montereau, où se diroit une messe haute pour le repos du défunt; et que sur le même pont où s'étoit commis l'assassinat, on éleveroit une croix, pour servir à perpétuité de témoignage de la réparation authentique faite par le roi.

Par les autres articles du traité, Charles étoit obligé de céder toutes les villes de la rivière de Somme, comme Amiens, Abbeville, S.-Quentin, Péronne : ce qui emportoit toute la Picardie.

Les Bourguignons ne manquèrent pas de publier avec ostentation, que leur duc avoit fait grâce au roi, qu'il lui avoit accordé la paix par pitié, qu'il avoit eu la gloire enfin

de le rétablir dans son royaume, après avoir fait voir qu'il pouvoit le lui ôter entièrement.

Quoique le duc de Bourgogne en parlât avec plus de modestie, il étoit charmé néanmoins d'entendre de tels discours ; et lorsqu'il fit son entrée dans la ville de Gand, il y vit avec plaisir, pour ornement d'un arc de triomphe, un Pompée relevant Tigrane, roi d'Arménie, qui étoit à ses pieds, et lui remettant le diadême sur le front, avec ces paroles de Valère Maxime : *Æquè pulchrum esse judicans et vincere reges et facere.* Cette paix importante fut faite l'an 1435.

Elle porta un coup redoutable au parti des Anglois ; mais ce qui acheva de ruiner la fortune britannique, ce fut la mort imprévue du duc de Bedfort, qui avoit gouverné la France avec tant de sagesse et de modération, qu'il étoit autant aimé des François que de sa nation. Cette paix, dont il apercevoit les conséquences, avoit fait naître dans son cœur un mélange de douleur et de colère, qui fut cause de son trépas. Elle anéantissoit près de deux cents ans de travaux et de victoires. La nation angloise le regretta comme un héros et comme son défenseur.

Ennemi fier, vainqueur modéré, bon citoyen, bon parent, inviolablement attaché au roi son neveu, il auroit voulu pacifier la faction qui empêchoit l'Angleterre d'être maîtresse de la France.

Son corps fut porté à Rouen, comme celui d'un souverain, et déposé dans un tombeau magnifique. Louis XI le regardant un jour avec recueillement, ses courtisans prirent occasion de lui dire qu'il étoit honteux pour la France de souffrir son superbe ennemi dans son sein, et que ce cercueil, qui rappeloit des époques humiliantes, devroit disparoître, ou du moins aller au-delà des mers. Quoique Louis XI ne se piquât pas de générosité, il répondit qu'il seroit indigne de chasser après sa mort un si célèbre capitaine, que toutes les forces de la France n'avoient pu renvoyer de son vivant.

La face des affaires changea rapidement; en vain les Anglois appelèrent-ils en France le roi Henri VI, et le couronnèrent-ils à Paris avec le plus magnifique appareil : le diadême ne fait pas la royauté. Le pouvoir et la force ne consacrèrent point ces prétentions nouvelles; les provinces leur échappèrent de toutes parts. L'étranger fut poussé avec vi-

gueur hors du centre du royaume, par les de Foix, les d'Armagnac, les Montmorency, les la Trimouille, et sur-tout par l'immortel Dunois qui, tandis que son maître retomboit dans la mollesse après quelques efforts passagers, redoubloit de courage, et conduisoit les François à la victoire. Paris revint à son légitime roi, par la conduite peu habile des Anglois qui, trop farouches dans la prospérité, traitoient déja les Parisiens en peuple asservi.

Charles VII se réveilloit néanmoins par intervalles, de sa voluptueuse langueur: l'exemple de ses ancêtres l'enlevoit un instant à ses plaisirs; il étoit honteux alors d'avoir été si long-temps spectateur des exploits de ses généraux. Il gagna en personne la bataille de Formigny, qui lui donna, avec Rouen, toute la belle province dont cette ville est la capitale.

Au midi de ses états, ses succès furent traversés par l'habileté de Talbot, guerrier illustre, qui périt, à quatre-vingts ans, les armes à la main. Mais on peut dire que jamais prince ne fut mieux servi que Charles VII. Ses capitaines lui offroient de continuer la guerre à leurs propres dépens, et pour les

raisons que nous avons déja données. Ses ministres, parfaitement d'accord, avoient tout prévu. Canons, armes, munitions, rien ne manquoit; de vieilles troupes, des généraux blanchis sous le harnois : ces avantages, qu'on ne calcule pas assez, joints à la discorde des Anglois acharnés les uns contre les autres en France comme en Angleterre, à cause de la querelle des maisons d'Yorck et de Lancastre, firent retomber la monarchie entière sous l'heureux Charles VII, qui devoit peu s'y attendre.

A la bien considérer, cette prompte révolution tient du prodige. Jamais torrent ne s'est débordé avec tant d'impétuosité que les armes victorieuses des François en Guienne, en Normandie : ils faisoient perdre à l'Angleterre, et regagnoient à la France ses plus belles et ses plus riches provinces. On peut assurer que la nation s'est sauvée elle-même, et par sa propre énergie. Elle n'eut ni chef, ni conducteur; elle n'eut que la noblesse à sa tête, et jamais elle ne fut plus unie, plus vigoureuse et plus forte.

La discipline exacte que l'on faisoit garder aux troupes, prépara ces grandes scènes qui ont offert le plus intéressant spectacle, sans

moteur unique et absolu; mais comme tout a sa cause invisible et cachée, il faut attribuer ces succès au changement notable qui s'étoit fait dans la milice. L'invention de la poudre et des armes à feu avoit fait déserter les tournois. Il parut inutile de s'exercer avec des armes dont on ne se servoit plus. Le danger imminent où se trouvoit la patrie, fit remettre, sans examen, entre les mains du roi, les compagnies des gendarmes, qui faisoient le gros des armées, et qui appartenoient aux chevaliers bannerets. Les troupes, dès-lors, furent réglées sous le nom de *Compagnies d'ordonnance*. Chaque village s'obligea à fournir un soldat et à l'équiper. Ces milices vivoient chez les bourgeois des petites villes et chez les paysans, sans leur causer aucun dommage. De sages ordonnances avoient prévenu les désordres et la licence. Ces soldats devoient marcher en campagne au premier signal : de-là, la guerre se fit avec suite, avec régularité, et ne dépendit plus de ces anciennes troupes hautaines et indisciplinées, qui ne combattoient que par caprice, et rompoient souvent, par un faux orgueil, les mesures d'un général : il y eut unité de forces; ce qu'on n'avoit pas encore vu en France

depuis la corruption du gouvernement féodal.

Le peuple, qui nourrissoit le soldat, offrit, pour s'en décharger, de payer une taille au roi. Il eût peut-être mieux fait de continuer à le nourrir; le soldat auroit été plus attaché à ses concitoyens, il auroit mieux vu de qui il tient sa subsistance; et de nos jours il
1445. l'a trop oublié. La taille devint donc ordinaire; mais personne ne s'en plaignit alors; elle étoit encore si modique, que les villages disputoient à qui en paieroit davantage.

Charles VII ménagea beaucoup ses peuples; les circonstances l'y forçoient, il est vrai : aussi tout ce qu'on entreprenoit en son nom lui réussissoit-il. La réforme des troupes, opérée du consentement de la noblesse, n'est point l'événement le moins prodigieux de son siècle. Les princes et les seigneurs ne voyant que les Anglois à éloigner, ne prévirent pas les conséquences d'un réglement qui alloit fonder la grandeur de la monarchie aux dépens de la leur. Contens de la propriété de leurs domaines, ils n'aperçurent pas qu'au moyen de l'établissement d'un corps de troupes réglées, entretenues par une imposition perpétuelle, leur union devenoit impossible, et que cette révolution dans le militaire en

produiroit une infaillible dans l'état. C'est à cette seule époque que les monarques françois ont acquis réellement, sur leurs vassaux, un degré de supériorité capable enfin d'anéantir cette féodalité qui tendoit toujours à ressusciter sous divers noms, et qui se reproduisoit, en effet, par les cessions considérables que les rois avoient été obligés de faire toutes les fois qu'ils avoient appelé les seigneurs à la défense de leur trône.

La nature, prodigue sous ce règne, de caractères grands et énergiques, avoit encore donné à Charles VII un ministre non moins étonnant, dans son genre, que Jeanne d'Arc et Dunois, et dont le génie étendu lui avoit facilité, par ses conseils et ses secours pécuniaires, le succès de ses diverses entreprises : il se nommoit *Jacques Cœur.*

Ce n'étoit pas un financier, mais un commerçant; il étoit devenu, par ses soins et son travail, le plus riche particulier non-seulement de la France, mais de l'Europe. Son opulence avoit une source pure; il négocioit en Orient avec les Turcs et les Perses, et en Afrique, avec les Sarrazins. Trois cents facteurs répandus dans l'Europe formoient sa vaste correspondance.

Devenu, par son mérite et son crédit, argentier du roi, c'est-à-dire surintendant de ses finances, il fit circuler l'argent de l'état avec le sien, mais pour le profit du royaume. Il méritoit une entière confiance à raison de ses spéculations sages, nouvelles et hardies. On l'avoit vu prêter deux cent mille écus d'or au roi; et loin de grossir son trésor, ses propres avances envers l'état étoient considérables. Il n'avoit pas eu la crainte servile de séparer ses deniers des deniers publics, les administrant tous pour le bien de la patrie, à laquelle il auroit su tout sacrifier : il s'en étoit fait le tuteur, s'élevant au-dessus des petites considérations qu'auroit pu lui dicter la prudence.

L'envie, qui vouloit partager ses riches dépouilles, lui suscita une persécution dans laquelle Charles VII eut le malheur d'entrer, par la foiblesse indéfinie de son caractère : ingrat envers ce grand homme, qui l'avoit servi avec une affection et une fidélité rares, il le laissa mettre en prison, et consentit qu'on lui fît son procès. On ne put prouver aucune des accusations intentées contre lui; on s'arrêta à deux faits fort étrangers au maniement des finances, et de plus, innocens

en eux-mêmes. Ses ennemis, qui étoient ses débiteurs, parvinrent à le faire condamner, par *arrêt du conseil*, au bannissement, à l'amende honorable, à la confiscation de tous ses biens, et ils obtinrent ainsi leurs quittances.

Cette vexation n'abattit point son courage. Pauvre, il sut recommencer sa fortune avec la même intelligence et le même bonheur. Soixante de ses commis, par reconnoissance des grands biens qu'il leur avoit faits, lui offrirent quatre-vingt-dix mille écus : avec ce fonds, il se retira au royaume de Chypre, et le commerce lui rapporta les mêmes richesses qu'il avoit perdues. Il rembourse les avances de ses facteurs, les combla de présens, fit des fondations utiles, et mourut loin de son ingrate patrie, dans laquelle il ne voulut jamais rentrer, malgré toutes les propositions qui lui furent faites.

Il avoit laissé trois fils, qui, le temps du vertige passé, poursuivirent la justification et le rétablissement de l'honneur de leur père. Un arrêt du parlement déclara Jacques Cœur mal accusé et mal condamné. L'accusateur principal, qui avoit obtenu une partie de la confiscation, fut déclaré criminel de lèse-

majesté; mais la nation avoit perdu sans retour le grand homme et ses services.

Charles, maître du royaume, n'en étoit pas plus tranquille; son fils, quoiqu'il n'eût pas dix-sept ans, s'étoit révolté contre lui: c'étoit le jeune Louis XI, dont le nom est devenu odieux aux bons rois. Il haïssoit son père; il s'ennuyoit déja de ne point régner; il annonçoit l'invincible dureté de ce caractère tyrannique qu'il déploya dans la suite. Il s'étoit cantonné en Dauphiné, son apanage, d'où il menaçoit de se venger un jour de son père et de son roi, à l'occasion de quelques reproches qui lui avoient été faits quand la belle Agnès mourut. Ces reproches, quoique terribles, étoient justes. Tout le monde étoit persuadé qu'on avoit avancé ses jours; les soupçons tombèrent généralement sur le dauphin, à qui les violences coûtoient peu, et qui étoit sorti de la cour à cause d'elle. Il avoit eu la brutalité de lui donner un soufflet.

Après avoir entrepris de surprendre quelques villes voisines du Dauphiné, pendant que son père étoit occupé à la conquête de la Normandie et de la Guienne, il tourna ses perfidies d'un autre côté. Ayant eu un

fils, il osa lui donner le titre de duc de Normandie : ce qui étoit une entreprise manifeste sur l'autorité du roi. Il consultoit avidement des devins, pour savoir quand son père mourroit. Il chercha enfin à soulever le duc de Bourgogne contre lui ; mais ce prince généreux rejeta une aussi indigne proposition. Il le reçut, le traita avec magnificence, mais sans rien accorder à ses desseins criminels. Charles VII disoit au sujet de cette retraite : *Le duc de Bourgogne nourrit un renard qui dans la suite mangera ses poules.*

Charles, malheureux par son père et sa mère, le fut encore plus par son fils. Connoissant le caractère du dauphin, il vivoit dans la crainte habituelle d'être empoisonné par lui. Deux officiers de sa maison l'avoient averti que des gens apostés en vouloient à ses jours. Son imagination se troubla ; il rejeta tous les mets, ne sachant plus de quelle main recevoir ses alimens avec sûreté. Dans ces alarmes cruelles, il s'abstint de manger pendant cinq ou six jours ; et quand, vaincu par les larmes de son second fils, le duc de Berry, il voulut prendre quelque nourriture, il n'étoit plus temps ; tous les conduits

se trouvèrent resserrés et ne purent plus reprendre leur fonction.

1481. La crainte de mourir par le poison le fit donc mourir de faim : et c'étoit son fils qui lui avoit inspiré ce profond effroi ! Ne faut-il pas trembler d'avance sur le règne d'un prince qui s'annonce par de pareils traits !

Quel jugement portera-t-on de Charles VII ? Il eut, pour un roi, une trop grande facilité de caractère : ce qui dans un souverain équivaut à de mauvaises qualités. Il s'abandonna entièrement à ses favoris et à ses maîtresses, il écouta trop des courtisans avides, il les confondit avec de braves guerriers ; enfin, il vit d'un œil tranquille le supplice de la Pucelle et l'exil de Jacques Cœur. Le consentement lâche qu'il donna au meurtre du duc de Bourgogne, annonçoit dès-lors la nullité absolue de son ame. D'ailleurs, il possédoit des qualités aimables, et cette affabilité douce qui représente, mais qui ne remplace pas l'humanité.

Il eut le surnom de victorieux et de restaurateur de la monarchie ; il n'a mérité que le surnom de *bien servi*. Tannegui Duchâtel fit seul tous les frais de ses obsèques ;

sèques; jamais homme ne fut plus dévoué à un autre. Peut-être que la nullité de son caractère, en laissant agir les autres, servit à rétablir ses affaires qu'il auroit pu gâter en prenant ou voulant prendre un parti. Mais, plus habiles, ses généraux auroient dû enlever de préférence Calais aux Anglois, pour leur fermer l'entrée du royaume. Leur valeur fut encore plus impétueuse qu'éclairée.

Peut-être que les conquêtes de Charles VII ne furent pas moins utiles aux Anglois qu'à la nation même, en accoutumant ces fiers insulaires à se renfermer dans leur île. L'ambition qui les transportoit en-deçà de la mer, retardoit les progrès de leur gouvernement; cette puissance devoit s'accroître, s'étendre par des vaisseaux, par des lois républicaines, par d'utiles conquêtes dans le Nouveau-Monde. Il étoit impossible qu'ils dominassent long-temps en France; l'Angleterre seroit devenue une province, et auroit perdu sa future splendeur. L'animosité les trompa, et ne leur permit pas d'apercevoir qu'il est des bornes que la nature semble avoir fixées aux états, et des mœurs nationales que la force et la politique même ne changent point.

Il seroit peut-être curieux d'examiner ici spécialement ce que la France auroit pu devenir entre les mains des Anglois, et la forme de gouvernement qui auroit pu sortir de la réunion de ces deux états, en les supposant fondus ensemble. Mais cette dernière idée n'est plus qu'une chimère : il seroit plus utile et moins extravagant sans doute de considérer ce qui résulteroit aujourd'hui de leur alliance. Les deux peuples de l'Europe les plus éclairés, les plus faits pour s'estimer et se connoître, mariant leurs forces et leurs idées, au lieu de les opposer l'une à l'autre, n'obtiendroient-ils pas des avantages qu'ils ont sacrifiés à une inimitié aveugle ? Si c'est-là un rêve politique, il présente du moins de grands tableaux; mais la nature de cet ouvrage nous interdit les réflexions que les faits n'ont pas devancées.

On se demandera ensuite avec étonnement comment la population s'entretenoit au milieu de tant de débats sanglans. Il falloit bien qu'il y eût, dans la société des hommes, un principe caché de vie qui la soutînt, et que l'intérieur des familles fût plus tranquille et plus heureux que l'histoire, attentive seulement aux désastres, ne semble l'an-

noncer. Il y avoit un grand avantage et rarement interrompu dans ces siècles que nous dédaignons trop, si nous les jugeons, non relativement aux lumières, mais relativement au bonheur. La subsistance de l'homme en général étoit facile, aisée, presqu'assurée. Le peu de communication entre les provinces (vice affreux dans un état qui fait un tout) étoit très-utile au sein de ces guerres civiles et de ces partis opposés. Les richesses d'un sol ne se répandoient pas en un clin-d'œil sur un autre, le transport rencontroit d'heureux obstacles, et les biens de la terre étoient entièrement consommés par ceux qui les avoient vus croître, ou qui avoient fertilisé ces mêmes productions.

La France, riche par ses denrées, ne connoissoit pas l'exportation qui, honorant quelquefois sa cupidité du nom de patriotisme, troque des alimens pour du métal. Cette multitude de priviléges que possédoient les villes, les bourgs et les bourgades, leur conservoit et leur assuroit tout ce qui est nécessaire à la vie; ils veilloient eux-mêmes sur ce qu'ils vouloient garder, sur ce qu'ils devoient céder, et l'administration ne se mêloit pas de ces détails qui roulent d'eux-mêmes.

Les officiers municipaux, qui jouissoient d'une autorité respectée, gouvernoient chaque canton selon les lois et les coutumes qui lui étoient chères. On ne voyoit point tous les rapports de commerce qui subsistent aujourd'hui; mais l'œil des magistrats n'ayant qu'un petit espace à parcourir, réformoit plus promptement les abus; les approvisionnemens n'étoient pas livrés à l'incertitude, et les décrets des cités, quant à ce qui regardoit leur sûreté, ne rencontroient aucune opposition. Régime bien sage, quand il n'y a pas une intelligence capable d'embrasser tous les intérêts respectifs d'un bout du royaume à l'autre.

Il résultoit de ces coutumes vigilantes et protectrices, des mariages nombreux et féconds, qui, cachés sous le chaume des campagnes, réparoient en silence, loin du flambeau de la guerre, les meurtres et les saccagemens. On peut remarquer que ces grandes révolutions se faisoient avec des armées trois fois moins nombreuses que les nôtres; que les trèves étoient fréquentes; que le vainqueur protégeoit long-temps son territoire et lui assuroit l'abondance, et que des mœurs plus simples, conformes à la nature, ex-

posoient les hommes à moins d'infirmités.

Enfin les seigneurs, vivant sur leurs terres, les fertilisoient; et tout ce qui les approchoit se ressentoit de leur magnificence, de leurs fêtes et de leurs plaisirs. Tous les orages politiques, en ébranlant les couronnes qui pouvoient passer indifféremment sur telle ou telle tête, ne détruisoient pas le corps de l'état. Les rustiques habitations de la pauvreté laborieuse étoient à l'abri de ces convulsions qui déchiroient la fortune des grands. Plus la guerre les occupoit, plus cette noblesse perdoit le pouvoir d'opprimer la portion nombreuse.

Ce siècle étoit malheureux, sans doute; mais depuis il s'est vu des siècles beaucoup plus malheureux encore, et marqués par des calamités d'autant plus cruelles, qu'elles sembloient ne devoir pas appartenir à des temps de lumières.

Les faits extraordinaires semblent tellement attachés à ce règne, où le monarque n'a donné que son nom, que l'art de l'imprimerie, qui avoit manqué au génie des anciens et qui devoit changer bientôt la face de l'Europe, fut mis pour la première fois en usage en 1440. Le premier livre qui s'im-

prima, fut une Bible *in-folio*. Les caractères imitoient l'écriture au point que l'on y étoit trompé. Ce n'étoit cependant qu'une planche; les caractères mobiles furent inventés deux années après, et l'art ne tarda pas à marcher vers la perfection. On accusa de magie les premiers imprimeurs, tandis que l'art qu'ils exerçoient, alloit bientôt anéantir ces idées ridicules et toutes celles qui leur ressembloient.

Conformément au plan de Charles V son aïeul, Charles VII avoit travaillé à introduire les sciences, ou plutôt ce qu'on appeloit de ce nom, dans le royaume; mais les idées saines, utiles, raisonnables ne viennent pas plus à l'ordre des rois, qu'elles ne disparoissent devant leurs menaces.

On vit le connétable Richemont vouloir rappeler, pour ainsi dire, l'ancienne autorité de *maire du palais*; car il fit mettre à mort, sans forme de procès et de son plein pouvoir, deux seigneurs dont le roi se laissoit obséder, disant qu'il servoit le monarque en les punissant. Quelque temps après il fit arrêter la Trimouille dans le château de Chinon, quoique le roi y fût.

Le clergé lui étoit plus attaché qu'au pape

même, parce qu'il ne lui demandoit rien et qu'il le protégeoit contre le despotisme de Rome affamée d'argent, sur-tout depuis la translation du Saint-Siége à Avignon.

Charles VII, ou son conseil, fut très-ferme à maintenir la pragmatique-sanction, n'écoutant ni les prières, ni les offres, ni les menaces des papes, qui s'élevèrent contre cette sage ordonnance. Nous allons en détailler les principaux avantages.

## DE LA PRAGMATIQUE-SANCTION.

C'EST un réglement fait à Bourges le 7 juillet 1438, dans une assemblée générale du clergé et de la noblesse, représentant l'église de France, et qui tendoit à rétablir la discipline ecclésiastique. Cette loi, que l'on a nommée le rempart de l'église gallicane, essayoit de rappeler le gouvernement ancien des apôtres, de détruire ce despotisme inconnu dans les siècles du christianisme, et de suivre les traces sacrées de la primitive église. En conséquence on établissoit la su-

périorité des conciles sur le pape. On lui ôtoit le pouvoir qu'il s'étoit attribué de conférer les bénéfices et de juger seul les causes ecclésiastiques. On retranchoit l'abus des appellations en cour de Rome sans passer par les tribunaux inférieurs; on abolissoit les annates, réserves et mandats, les expectatives, comme des droits onéreux au royaume. Le pape fut toujours reconnu le chef de l'église, mais non le seigneur du monde entier dans les choses temporelles. Cette fameuse ordonnance, fondement de la liberté de l'église gallicane, n'étoit qu'un extrait des principaux décrets du concile de Bâle. La Pragmatique fut enregistrée au parlement, et observée jusqu'au temps du concordat, sous François Ier.

Mais les papes qui ont suivi l'époque de cette déclaration, ont tous regardé avec horreur la Pragmatique-Sanction, et l'ont condamnée comme si elle avoit contenu les plus détestables hérésies. Ils ont aussi fulminé contre le concile de Bâle, comme une assemblée pernicieuse de *schismatiques* et d'*hérésies*.

# LOUIS XI.

L'HABITUDE où sont les hommes de confondre incessamment le caractère avec l'esprit, a fait attribuer à ce roi, qui n'étoit que rusé et timide, une politique fine et profonde; et cette idée fausse a prévalu. On s'est égaré jusqu'à donner des louanges à sa sévérité qui fut presque toujours barbare; et quelques écrivains apercevant les maux occasionnés par la foiblesse des rois, ont consacré, pour ainsi dire, les rigueurs de Louis XI, qui dégénérèrent en cruautés, parce qu'il ne sut jamais garder un juste milieu, et qu'il terrassa les grands, sans faire un bien réel aux peuples.

Nous frapperions d'un double coup la tyrannie, si nous parvenions à prouver par les faits, que la vraie politique est dans la droiture, la sagesse et la fermeté, et si nous démontrions que ce prince fut incapable d'un plan médité et suivi; qu'il fut dupe par présomption, étourdi par impatience; qu'il ne

sut que peser violemment sur la nation, au lieu de la régir avec habileté; qu'il eut souvent pour lui la fortune, mais que, même avec ses faveurs, il ne fit rien de grand, rien de vraiment utile; et en général, qu'il commit beaucoup plus de fautes qu'il ne sut en réparer.

On eût dit qu'il avoit deviné par instinct le système du machiavélisme: il sut tirer sa couronne des mains d'une foule d'aristocrates qui lui en disputoient les fleurons isolés: mais cette révolution dans le gouvernement n'attribua au peuple aucun degré de liberté; il n'eut que la consolation de voir les grands, naguère si hautains, humiliés et comme lui et avec lui.

Quoique né dissimulé, Louis XI ne put déguiser l'indigne joie que lui causa la mort de son père; mais, comme il comptoit pour ennemis la plupart de ceux qui se trouvoient à la tête du gouvernement, il trembloit des bruits qu'on avoit semés, que le feu roi avant sa mort avoit tout disposé pour élever en son absence son frère Charles sur le trône.

Il avoit une conscience qui l'avertissoit de la haine qu'il avoit inspirée. Il pria le duc de Bourgogne, son bienfaiteur et son défenseur,

de l'accompagner jusqu'à Reims (car cette cérémonie sembloit encore d'une nécessité absolue) et de l'escorter ensuite jusqu'à Paris. Il fit son entrée au milieu de quinze à dix-huit mille hommes; puis il congédia l'armée protectrice, parce que, soupçonneux et défiant à l'excès, il redoutoit le duc, homme bon et droit, qui n'avoit agi qu'avec cordialité et franchise.

En même temps qu'il l'accabloit d'égards et de déférence étudiées, le nouveau monarque méditoit de dépouiller un vassal qui avoit été son appui, son hôte, son soutien dans l'adversité.

Les princes du sang, les seigneurs, la noblesse toute entière sous les armes avoient, sous le dernier règne, soustrait la France au joug honteux des Anglois, joug qui la fatiguoit depuis les beaux jours de Charlemagne. Ils étoient les véritables restaurateurs de la patrie; ils ne songeoient ni à troubler le règne de Louis XI, ni à diminuer sa puissance légitime. Cette nouvelle autorité dont le monarque jouissoit, étoit assurément due à leur valeur, à leurs travaux. Louis, en arrivant en France s'y gouverna comme dans un pays de conquête. Ennemi de tous ceux qui

ne s'humilioient point en esclaves, il destitua les officiers de justice, de guerre et de finances, leva des troupes sans besoin, fatigua la noblesse par des recherches importunes, augmenta de moitié les impôts qu'il trouva établis; en mit de nouveaux sans consulter les états du royaume, contre la coutume qui avoit été observée de tous temps par ses prédécesseurs. Il fit sortir du château de Loches le duc d'Alençon, et lui pardonna, non par clémence, mais parce qu'il avoit conspiré contre son père. Il n'y avoit pas un mois qu'il gouvernoit, et déja il avoit jeté dans tous les esprits le germe d'un mécontentement universel.

Il disoit lui-même que tout son conseil étoit *dans sa tête.* Ce mot, excellent dans la bouche d'un homme supérieur, n'étoit que présomptueux et ridicule dans la sienne. On vit abolir la Pragmatique-Sanction, cette ordonnance si utile à l'état. Il ne vit pas que le pape étoit bien plus intéressé que lui à cette suppression, puisqu'elle donnoit au Saint-Siége une autorité illimitée. Il est vrai qu'il crut par ce moyen rétablir et favoriser les droits de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples; mais il n'obtint du pape qu'une épée bénite

et une lettre remplie des remercîmens les plus vifs et des éloges les plus outrés.

Honteux d'avoir été joué, lui qui s'estimoit le plus fin des hommes, il fut obligé de recourir au zèle des tribunaux supérieurs de son royaume, qu'il avoit d'abord traités avec dédain, pour maintenir, comme loi fondamentale, cette même Pragmatique-Sanction abolie si précipitamment. Il fallut qu'ils réparassent avec beaucoup de peines, et au milieu des débats les plus fatigans, la faute qu'il avoit faite avec tout son conseil, c'est-à-dire avec sa tête. Le corps intéressé ne pardonna point aux tribunaux supérieurs cet acte de patriotisme.

Le monarque devoit de la reconnoissance au duc de Bourgogne et à son fils, non moins généreux, qui lui avoient donné retraite contre la juste indignation d'un père. Il projeta d'abaisser cette maison, dont la puissance commençoit à lui faire ombrage; mais il choisissoit mal son ennemi. Il auroit dû plutôt fixer ses regards et réunir ses forces contre l'Angleterre, à moitié humiliée, mais qui possédoit encore Calais, passage toujours ouvert aux descentes qu'elle vouloit faire. Il auroit eu pour lui, et les vœux de la nation,

et les bras de ses vassaux qui avoient tous le même intérêt. Il oublia ces discordes antiques, si fatales à la France, mais qui n'étoient pas totalement assoupies. Il ne sut pas profiter du moment favorable pour accabler une puissance rivale; il ne voulut voir qu'un adversaire limitrophe, tandis que celui-ci ne songeoit qu'à la paix. Ses vues ne se portèrent pas plus loin; elles furent étroites, puisqu'il appela la guerre dans le centre de son royaume, tandis qu'il auroit pu l'écarter au loin, agir par ses vassaux mêmes, suivre le plan de son père: et ce plan, plus noble et plus sûr, auroit achevé sans doute de délivrer le royaume de l'Anglois; point important et déja entamé avec tant de succès.

Opposé tout-à-la-fois au duc de Bourgogne et au duc de Bretagne, affectant de mépriser celui-ci, il échoua néanmoins dans tout ce qu'il entreprit contre eux. Il avoit mal-adroitement projeté de se saisir en même temps du père et du fils, du duc de Bourgogne à Hesdin, et du comte de Charolois à la Haye. Ses émissaires, devenus suspects, furent pris. La violation du territoire, l'audace du projet, l'ingratitude de l'action le rendirent odieux; et il fut forcé de désavouer

honteusement son entreprise, sans toutefois pouvoir effacer des esprits l'opinion qu'ils en avoient conçue.

Cependant le comte de Charolois, fils du duc de Bourgogne, son ancien ami, poussé à bout par cette trahison, le brava, et dit à l'oreille de l'ambassadeur du roi, l'archevêque de Narbonne : *Dites, je vous prie, au roi, de ma part, qu'il a parlé avec beaucoup de hauteur par son chancelier, mais que je l'en ferai bien repentir avant qu'il soit un an :* paroles qui furent rapportées fidèlement à Louis XI.

Quoique bien averti, il crut que cette menace n'étoit qu'une bravade imprudente; il ne sentit pas, qu'après avoir aigri et révolté les esprits de tous ses voisins, il ne devoit pas du moins renoncer aux inquiétudes et aux soupçons qui lui étoient si familiers.

Le comte de Charolois, pour tenir la parole qu'il avoit donnée au roi, se lia avec tous les princes et les seigneurs mécontens, qui étoient en grand nombre, et gagna facilement Charles, duc de Berry, frère unique du roi, alors âgé de vingt-huit ans. Le jeune prince étoit irrité de ce que Louis XI lui avoit retranché une partie des pensions que le feu

roi lui avoit accordées pour son entretien. Il se rendit auprès du duc de Bourgogne; les seigneurs ligués l'y suivirent; un manifeste foudroyant parut. On y déclaroit que les amis, les serviteurs, les sauveurs de la patrie, ayant inutilement averti le roi de ses erreurs multipliées et des maux qui en résultoient pour le gouvernement, s'étoient enfin unis pour remédier à de tels désordres, et qu'ils prenoient les armes pour la cause générale : ce qui fit donner à leur parti le nom de *ligue du bien public*.

ÈRE vulgaire. 1465.

Ce roi, qu'on nous a peint comme le plus prévoyant et le plus défiant des hommes, ignoroit encore une conjuration formée contre lui, quoiqu'elle fût composée de l'élite de la nation. Les vieux officiers qui avoient servi sous Charles VII, s'étoient jetés dans ce formidable parti. La ligue étoit capable de le renverser du trône, et pendant ce temps il se repaissoit de petites ruses; il défendoit au duc de Bretagne de se dire duc *par la grâce de Dieu*; il écrivoit au pape, au lieu d'agir. Les ambassadeurs de ce duc l'avoient amusé par des espérances, des promesses et des respects, lorsque l'orage vint à éclater de toutes parts. La trame fut si bien conduite,

duite, que le danger seul avertit le monarque.

Il fut long-temps à démêler qui étoit le chef de la conspiration; il regardoit autour de lui, et ne soupçonnoit personne. Enfin il apprit, avec un étonnement mêlé d'effroi, que son frère qu'il avoit aliéné de ses intérêts, en étoit l'ame. Où étoit donc cette sagacité profonde, si vantée par les historiens qui se sont copiés les uns les autres?

Cette brave noblesse qui, sous le règne de Charles VII, avoit donné l'exemple du plus grand héroïsme, s'étoit soulevée contre lui. De tous côtés il s'élevoit des cris d'indignation contre ce prince; et ces cris sembloient être la voix gémissante du patriotisme. Si les alliés se fussent entendus, qu'ils eussent mis moins de précipitation dans le soulèvement, et plus de discipline parmi les troupes, il étoit impossible que le roi se soutînt, tant il étoit haï.

Louis, avare et hautain quand il croyoit n'avoir rien à redouter, devenoit souple et prodigue au moindre sujet de crainte. Il écrivit aux grandes villes des lettres humbles et caressantes; mais l'orage qu'il vouloit détourner alloit grossissant. Pressé par le danger, il offrit une double paye aux soldats et

aux officiers. Ce moyen lui réussit mieux ; il eut bientôt sur pied une armée considérable.

Il faut observer que les fidèles serviteurs de son père, le comte d'Armagnac même, à qui il avoit pardonné, en un mot, tous les grands sans exception, se déclarèrent pour la ligue contre le roi : eux qui avoient été si soumis, si attachés à Charles VII, qui l'avoient servi avec une générosité dont les règnes précédens offroient peu d'exemples. Charles VII avoit eu pour eux ce respect qui est dû à un corps qui sert l'état, sans se vendre servilement au trône, et sans opprimer le peuple. Ce furent là les beaux jours de la noblesse françoise.

Les confédérés se virent une armée de cent mille hommes. Les vœux de la nation entière étoient pour leur triomphe. Ils étoient donc assez forts pour redresser les griefs dont ils se plaignoient, pour obtenir tout ce qu'ils demandoient : mais leur force même fit leur foiblesse ; la multitude de leurs généraux fut cause qu'ils n'en eurent aucun. Les batailles ne décidèrent rien ; la perte d'hommes fut égale de part et d'autre, et chaque parti s'attribua la victoire.

Après la bataille de Montlhéry, où l'épouvante fut si grande qu'il y eut des fuyards des deux armées qui firent plus de quarante lieues sans se reposer, annonçant sur leur route que tout étoit perdu, le roi alla en Normandie, pour empêcher, par sa présence, le soulèvement de cette importante province; mais Paris étoit sur le point de se rendre au duc de Berry, qui prenoit déja le nom de régent du royaume. 1465.

Le roi accourut, mais si découragé, et si peu assuré de la fidélité des Parisiens, qu'il n'osoit espérer d'être reçu dans sa capitale. Il avoit résolu, en cas qu'on lui en fermât les portes, ce qui étoit vraisemblable, de sortir du royaume, et de se retirer en Italie, vers le duc de Milan. Philippe de Comines assure, dans ses mémoires, avoir appris cette particularité de la bouche du roi même.

Les bons Parisiens ouvrirent leurs portes, parce que Louis leur promit qu'à l'avenir il se gouverneroit par le conseil de dix-huit personnes que la ville devoit nommer. On n'avoit jamais hasardé une telle proposition sous le règne de Charles v, dans des troubles civils à peu près semblables; cette précaution ne parut point déplacée envers Louis XI.

Il eut recours à la négociation, sentant bien qu'il alloit succomber, s'il n'appeloit la perfidie à son secours : il se retrancha dans l'asyle des promesses, des protestations et des sermens, mais comptant bien dans le fond de son cœur annuller par l'artifice tous les traités qu'il signeroit ; en effet il n'en refusa aucun. On auroit dû s'alarmer de sa facilité. Son principal but étoit de faire la paix, à quelque prix que ce fût; il ne pensa qu'à rompre l'union. On le vit tout accorder, parce qu'il ne vouloit que du temps, et qu'il savoit bien pouvoir les opprimer dans la suite, quand une fois ils seroient séparés.

Comme la négociation traînoit en longueur, il prit l'étonnante résolution d'aller en personne trouver les princes assemblés à Conflans. Il les harangua pour les disposer à la paix qu'il desiroit plus que personne. On avoit peine à comprendre comment un roi aussi soupçonneux osoit rendre à ses ennemis des visites dangereuses et fréquentes. Leur générosité fit son salut : ils crurent qu'il n'étoit pas de leur dignité d'arrêter un prince qui s'offroit à eux avec cette rare confiance ; ils obéirent à l'honneur, mais Louis n'avoit point mesuré sa démarche. Elle étoit exces-

sivement imprudente. Il accepta toutes les conditions. Il avoit si grande envie de signer, qu'il accorda à quelques-uns plus même qu'ils n'avoient demandé.

Par ce traité de Conflans, son frère eut pour apanage le riche duché de Normandie. Le duc de Bretagne fut dédommagé des frais de la guerre, et eut, dans toute sa plénitude, le droit de se dire duc *par la grâce de Dieu.* Le comte de Charolois obtint en propriété le Ponthieu et le Boulonnois. Son favori fut fait connétable de France. Les autres mécontens rentrèrent dans les terres, charges et emplois dont on les avoit dépouillés.

Il fut stipulé ensuite que douze prélats, douze chevaliers et douze hommes du tiers-état, qui seroient nommés par le clergé, la noblesse et le peuple, s'assembleroient pour pourvoir au gouvernement, et que le roi seroit obligé de déférer à leurs avis.

Le roi signa cet article, et le calme fut rétabli. Il pouvoit durer. Ce conseil s'accordoit avec la constitution usitée sous les deux premières races, et même sous la troisième. On avoit vu de nombreux exemples de la réclamation solemnelle de la patrie qui sortoit tout-à-coup d'un sommeil apparent. Les

variations que cette constitution avoit éprouvées, n'avoient point altéré son fondement réel et inébranlable; elle reparoissoit sous différentes formes dans les cas extrêmes et difficiles. L'ancien esprit enfin paroissoit incorruptible et immortel. Le François savoit mieux, il est vrai, défendre la patrie par les armes, que la protéger par les lois; mais la perfection des lois politiques n'appartient pas toujours aux siècles les plus éclairés.

Louis XI, impatient de rompre ces traités onéreux à son orgueil, à sa soif de la domination, n'attendoit que le moment de violer la foi promise et jurée. Il attaque d'abord le plus foible, celui qu'il pouvoit surprendre le plus aisément. Il entre à main armée dans la Normandie, dont il dépouille son frère qui, la fureur et la vengeance dans l'ame, se retira en Bretagne. Il ne pardonna pas à cette province l'amour et le respect qu'elle témoignoit pour son duc, le regret qu'elle avoit de sa douce et prudente administration; il en coûta la vie à un grand nombre de personnes.

Pour colorer ces vexations publiques, le roi convoqua les états à Tours. Les états assemblés ne voyant alors que les conséquen-

ces de l'aliénation de la Normandie, et n'écoutant que l'intérêt national, prononcèrent en faveur du roi. En déclarant la Normandie inséparable de la couronne, ils agirent en sages conservateurs du royaume, dont la force réside dans l'unité : mais le monarque, par son gouvernement dur, bizarre et despotique, avoit appelé et sollicité les troubles. Il avoit cru les appaiser ensuite par de nouvelles perfidies. Il put donc réussir dans ses demandes, parce que la politique les justifioit, sans être déclaré irréprochable au tribunal de l'honneur et de la probité.

On peut assurer que, dès qu'il étoit livré à lui-même, sa politique inquiète retomboit sur lui, et contribuoit à son humiliation. Sa fourberie lui fut toujours funeste. Le duc de Bourgogne étant mort, révéré de toutes les puissances par ses vertus grandes et magnanimes, Louis XI se prépara à de nouvelles hostilités contre son fils, c'est-à-dire à de sourdes machinations; car il les préféra constamment aux batailles, qu'il ne livroit qu'à regret. Mais au milieu de ces trahisons multipliées, de ces trames ténébreuses, il ne sut pas démêler le visage d'un traître qu'il employoit avec une sécurité profonde. Il vou-

loit absolument perdre le nouveau duc de Bourgogne, qu'il haïssoit mortellement, parce qu'il savoit en être connu; et il donna dans le premier piége qui lui fut tendu.

Le cardinal de la Balue, son confident, son conseil, son agent, lui indiqua une démarche si imprudente et si extraordinaire, que l'avis seul auroit dû l'éclairer: tant l'avis portoit le caractère de l'extravagance ou de la perfidie. Il osa lui conseiller de s'aboucher avec le prince ennemi, au moment même que le roi soulevoit les Liégeois contre le duc leur souverain. C'étoit le comble de l'imprudence, en ne supposant l'avis que mal-adroit. Le roi prêta l'oreille à ce conseil déraisonnable sous tous les points de vue; il alla trouver son ennemi à Péronne, sans escorte, sans garde, et se jeta tête baissée dans un péril évident et sans nécessité.

Il auroit dû au moins s'entendre et s'accorder avec les Liégeois sur l'époque précise du soulèvement; mais à peine fut-il arrivé, que leur révolte éclata. Ces malheureux n'avoient été avertis de rien; ils restèrent en proie à la vengeance de leur duc. A cette nouvelle, il ne put maîtriser sa fureur; maître de la personne du roi, il ne parloit que de se

venger. Sa première idée fut de le tuer; la seconde, d'assembler les grands de France pour le faire déposer. La dernière réflexion fut moins violente, et plus utile, en apparence, à ses intérêts; car le mépris parut succéder à la colère. Il fut résolu, dans le conseil du duc, de le tenir en prison jusqu'à ce qu'il eût exécuté les traités de Conflans et d'Arras. Louis XI passa trois jours dans des transes mortelles, croyant voir à chaque instant le glaive descendre sur sa tête. Son ennemi, qui lui fit grâce (on peut se servir de ce terme), l'obligea à signer un traité encore plus honteux que les précédens, et à marcher contre les Liégeois ses alliés, victimes infortunées de leur crédulité.

La Balue, qui avoit ourdi cette trame, étoit fils d'un tailleur. Le roi, par caprice, l'avoit fait évêque, ministre et cardinal. Il cherchoit ses favoris dans les gens de la plus basse extraction; non que les talens ministériels ne puissent appartenir à des hommes d'une naissance obscure, mais ceux qu'il admettoit à son intime confiance, n'avoient ni talens, ni vertus. Bizarre dans ses choix, son médecin fut quelque temps son chancelier; un de ses valets-de-chambre, appelé *Olivier*

*le Diable* (nom qui convenoit parfaitement à ses mœurs), fut employé aux plus importantes ambassades; et le roi s'applaudissoit du choix de ses créatures.

Son indigne favori, d'une avidité insatiable, et qui avoit acheté la pourpre romaine, quoiqu'il dût au roi toute son existence, n'en étoit pas moins attaché aux ducs de Bretagne et de Bourgogne; soit qu'il n'eût jamais pu estimer son maître, soit qu'il attendît de ces ducs quelques bienfaits particuliers, soit qu'il voulût se ménager un asyle, en cas que le roi, qui étoit changeant, vînt à le disgracier. Louis adopta son avis bizarre; comme s'il l'eût imaginé, comptant y rencontrer un modèle d'adresse et un raffinement de dextérité.

Après cette honteuse aventure, qui exposoit le roi à la risée des Parisiens, ce peuple se livra, selon son caractère indélébile, aux vaudevilles et aux pasquinades. On avoit appris aux pies et aux perroquets à dire *Péronne, Péronne*. Louis XI porta la ridicule ordonnance qui proscrivit ces oiseaux jaseurs; et malheur au maître dont la pie eût frappé son oreille, en passant, du malheureux nom de *Péronne!* Les bourgeois s'enfermoient dans leurs caves, pour avoir le plaisir de faire

répéter à leur aise ce mot à leurs perroquets; ce qui les divertissoit beaucoup, et ne disposoit pas le peuple à un grand respect pour son souverain. En écrivant l'histoire des hommes, nous ne devons pas passer sous silence ces petites particularités qui servent à les peindre.

Le duc de Bourgogne fut enfin obligé d'avertir Louis XI qu'il étoit la dupe de ses ministres; tant son aveuglement étoit profond! Il s'imaginoit encore que la prudence et la finesse avoient présidé à sa démarche, mais que la fortune avoit été contre lui. Le cardinal de la Balue fut enfermé dans une cage de fer; et on ne le plaignit pas, car ce supplice étoit de son invention.

Le roi se trouvoit obligé, par le traité de Péronne, de mettre son frère en possession des comtés de Champagne et de Brie. Il lui persuada, avec assez d'adresse pour cette fois, de prendre en place le duché de Guienne, parce qu'il craignoit de donner à ce prince un pays trop voisin des états du duc de Bourgogne. Les débats qui en résultèrent furent violens. L'empoisonnement du frère du roi arriva dans ces circonstances, et Louis XI fut soupçonné. On dit qu'un moine Bénédictin

empoisonna une pêche superbe, et la présenta au prince, qui en mangea la moitié, et donna l'autre à la veuve du seigneur d'Amboise, qu'il aimoit extrêmement. La belle veuve ne put résister à la violence du poison, et mourut trois jours après. Le prince, d'un tempérament robuste, languit pendant six mois, et, comme elle, il finit ses jours dans des convulsions horribles.

Le roi, averti des progrès de la maladie, s'étoit approché de la Guienne; il y entra à point nommé avec des troupes, et la réduisit toute entière en peu de jours. Le seigneur de Lescun, attaché au feu duc de Guienne, s'étoit saisi du moine; et pour que son procès fût fait avec plus de sûreté, il l'avoit conduit en Bretagne; mais comme Louis XI souhaitoit vivement que les preuves du crime périssent avec le criminel, le moine fut trouvé mort dans son cachot, le visage meurtri, la langue hors de la bouche et le corps tout noir. On publia, pour appaiser le peuple, que le diable avoit prévenu la justice, en l'étranglant.

Il n'y eut que le duc de Bourgogne qui entreprît de venger cette mort précipitée. Il entra en France, la torche et le fer à la main,

saccageant les villes, sacrifiant sans miséricorde aux mânes de son ami tant d'innocentes et déplorables victimes, punies pour le forfait de leur roi.

Louis, protégé dans ses états par les troubles civils de l'Angleterre, avoit toujours ménagé cette puissance; mais il n'auroit pas dû la regarder comme un ennemi plongé dans ses désastres, et séparé à jamais de la France. Les Anglois possédoient encore Calais, dernier monument de leur ancien pouvoir, et qui pouvoit menacer la patrie. Louis XI auroit affoibli l'Angleterre, et pour des siècles, en faisant d'abord une ligue contr'elle avec les grands vassaux de la couronne, en appuyant leur dessein commencé, en leur offrant cette conquête propre à flatter leur courage et à seconder leur inimitié naturelle; on ne pouvoit choisir des circonstances plus favorables. Il falloit achever les victoires du règne de Charles VII; mais la haine de Louis pour la mémoire de son père, présidoit encore à sa politique, et la dénaturoit. Par une étrange contradiction, il aima mieux employer toutes ses forces contre le duc de Bourgogne, et contraindre, pour ainsi dire, tous ses voisins à prendre les Anglois pour

alliés. C'est qu'il étoit plus jaloux de son pouvoir que de la splendeur et de la liberté nationale; c'est qu'il vouloit figurer en despote, et non en roi. Il ne s'en cachoit pas, et disoit quelquefois aux grands, *qu'il ne croiroit pas être monarque, tant qu'ils seroient en état de lui résister.* C'étoit une double imprudence de leur faire une guerre ouverte, et de ne pas cacher ses funestes desseins.

Mais pouvoit-il facilement ployer un corps valeureux qui venoit de sauver l'état, et qui étoit encore dans toute sa vigueur? Ne se mettoit-il pas dans la cruelle nécessité d'appeler à son secours la perfidie, le parjure et la cruauté, qui, à la longue, nuisent toujours à ceux qui les emploient? Pouvoit-il se flatter d'appesantir son bras sans faire couler le sang, et n'étoit-ce pas alors avilir la nation et lui ôter ses vertus belliqueuses? Elle les perdit; elle tomba dans une espèce de stupeur; elle connut la crainte qui réprime; mais c'est l'honneur qui donne des ailes, et qui seul opère les grandes choses.

Les temps précédens avoient inspiré des mœurs fières; on avoit vu l'héroïsme enflammer tous les esprits sous le règne de Charles VII; on comptoit alors des Dunois, des la Tri-

mouille, des Richemont, des Xaintraille, des la Hire, une foule de héros. Sous le règne de Louis XI, on ne nomma pas un grand homme: ce caractère précieux d'un peuple guerrier disparut, et pouvoit être à jamais effacé. On vit des délateurs, des espions, des bourreaux, et pour la première fois peut-être, ces vils courtisans qui s'étudient à corrompre leur maître, et à le rendre encore plus méchant qu'eux. Le trône fut environné d'hommes nés pour dresser des échafauds. Les chaînes, les cachots, les supplices remplacèrent la marche triomphante et les étendards de la victoire. Jamais monarque françois n'abusa davantage de son autorité, et la tête hideuse du despotisme vint effrayer les regards.

Louis en fut puni lui-même; il fut haï, méprisé et livré aux terreurs qui accompagnent ces sentimens. Il ne pesa d'un côté que pour céder lâchement de l'autre. Il fallut qu'il négociât avec les Anglois, au lieu de les combattre. Il parut trembler à son tour devant cette puissance. Sa politique paroissoit fine, parce qu'elle fut heureuse; mais si l'on veut consulter les époques, on verra que la fortune a presque toujours réparé ses fautes immenses, et que s'il s'est tiré des conjonc-

tures les plus périlleuses, son salut ne sauroit être attribué à sa pénétration, à ses astuces, mais plutôt à ce destin tout-puissant, à ce destin rigoureux, qui fut pour moitié dans l'asservissement de la France, et qui le servit en le débarrassant successivement de tous ses ennemis. La coupe des empoisonneurs et le fer des bourreaux achevèrent le reste.

Il craignit, avec raison, de rallumer le génie guerrier d'Edouard, prince que l'Angleterre met au rang de ses plus grands rois, et qui s'étoit établi sur le trône l'épée à la main. Comment vaincre et congédier cet ennemi terrible, qui venoit de descendre en France à la prière du duc de Bourgogne, tandis qu'il lui auroit été si facile dans l'origine, de suivre le système du règne dernier, qu'il ne falloit qu'achever pour porter le dernier coup à l'Angleterre, et élever la France au terme de sa grandeur?

Il détourna l'orage par des trèves et des bassesses. Il réussit, il faut l'avouer, en semant la défiance entre le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne. Il avoit une certaine habileté pour ourdir ces trames ténébreuses; mais qui ne voit que, sans les circonstances, il étoit perdu? La mollesse d'Edouard qui s'endormit

s'endormit trop tôt, qui, après avoir commencé sa carrière en héros, la finit en Sardanapale, préserva heureusement la France d'une catastrophe horrible. Cette trève, dans le temps même, mérita le vil surnom de marchande. Edouard parut dans ce traité, aux yeux de l'Europe, comme un vendeur de la paix, et Louis XI comme un acheteur impatient de conclure le marché. Sans l'impétuosité indiscrète du duc de Bourgogne qui révéla ses projets de vengeance et d'ambition, sans l'amour des plaisirs qui avoit amolli Edouard jusqu'à le rendre méconnoissable, tous les efforts généreux du règne précédent étoient à jamais anéantis, et la prétendue habileté de Louis XI livroit le royaume à l'étranger. Le vulgaire juge par les succès. Celui qui scrute l'histoire, qui examine les faits, gémit quelquefois, même en apercevant un triomphe.

L'audacieux Bourguignon ne parut point renoncer à ses vastes desseins. Quoiqu'abandonné par son allié, il se jugeoit assez fort contre un roi qui combattoit sa propre nation. L'inimitié donnoit à sa politique une chaleur active et durable; il voulut, tout-à-la-fois, acheter la Provence et s'emparer de

la Lorraine, afin qu'en joignant ces provinces à ses états, il pût, sans demander passage, aller d'une mer à l'autre. Le projet avoit de la grandeur, de la noblesse, et il avoit assez d'audace pour l'exécuter. Mais justement surnommé Charles le Téméraire, il attaqua trop imprudemment les Suisses qui étoient dans toute la force d'une liberté naissante, dont ils goûtoient les charmes, et dont ils devoient être souverainement jaloux, après toutes les atrocités du despotisme. Il crut n'avoir à combattre que des paysans, et il rencontra des héros. Son ambition plus ardente qu'éclairée alla se briser contre cet écueil, que tout autre n'auroit peut-être pas alors mieux aperçu que lui.

Les Suisses avoient recouvré leur liberté dès l'an 1308, et repoussé avec succès les efforts de la maison d'Autriche, pour les asservir de nouveau. Un trait remarquable de la politique de Louis XI, fut d'avoir réconcilié les Suisses avec l'empereur Sigismond, et brouillé le duc de Bourgogne avec ces nouveaux républicains. Ce duc perdit contre eux, dans la même année 1476, les batailles de Grandson et de Morat. Il tourna ensuite ses armes contre René, duc de Lorraine,

qui avoit aidé les Suisses à le vaincre, et s'étoit trouvé en personne à la bataille de Morat. Il fut tué, par la trahison d'un officier italien, dans une bataille sous les murs de Nancy qu'il assiégeoit; et son corps ayant été trouvé parmi les morts et présenté à René, celui-ci se revêtit, à la manière des anciens preux, et lui adressa cette singulière oraison funèbre : *Beau chier cousin, Dieu ait votre ame, vous nous avez fait moult maux.*

Il ne laissoit d'enfans qu'une fille âgée de dix-neuf ans. Cette riche héritière desiroit avec passion d'épouser le dauphin de France, quoiqu'il n'eût guère que sept ans, ou du moins quelque prince du même sang. Ses peuples ne le souhaitoient pas moins, pour voir étouffer le germe des discordes publiques. Les députés allèrent au roi pour lui en faire la proposition. C'étoit, après tant de débats, le moyen le plus honnête, le plus sûr et le plus aisé pour posséder en paix les états de la maison de Bourgogne et les unir à la couronne. La fortune ramène bien rarement des circonstances aussi avantageuses. Louis XI, par un caprice inconcevable, échoua où le prince le moins habile n'auroit pas fait un

faux pas; il conçut le singulier et pénible dessein d'avoir par stratagême, et de conquérir par ruse, ce qu'on lui offroit sans obstacle, sans peine et sans frais; ce qu'il y eut de plus étonnant dans cette conduite, c'est qu'il renonçoit au projet que lui-même avoit formé pendant la vie du père, et qu'il alloit contre l'attente universelle. On lui avoit entendu dire qu'il vouloit donner à cette riche héritière quelque jeune seigneur de son royaume, *pour tenir elle et ses sujets en amitié et recouvrer sans débats ce qu'il prétendoit être sien.* Ainsi s'explique Comines, qui nous a transmis ce fait.

Après cette conduite vraiment extraordinaire, quoiqu'il fût avare, il répandit l'or avec profusion, pour s'emparer du duché de Bourgogne et des autres terres qui en dépendoient: moyen lent, difficultueux, insuffisant, qui exposoit son projet à d'infaillibles revers. La jeune duchesse vouloit bien se donner, mais non être vendue; elle se hâta donc de choisir un défenseur, en prenant un époux. Elle offrit sa main à Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III. Le père et le fils étoient si pauvres, que le futur époux n'auroit pu venir d'Alle-

magne, si on ne lui eût envoyé de quoi faire les frais du voyage; mais son nom 14
avoit un poids dans l'Europe.

Louis laissa passer tranquillement tout le reste de ce grand fief dans la maison d'Autriche, tandis qu'il auroit été si important pour la monarchie, que la princesse Marie eût épousé Charles d'Angoulême; non-seulement parce que son fils monta sur le trône, ce que Louis XI ne pouvoit pas prévoir, il est vrai, mais parce qu'il étoit de la politique de nos rois que les grands fiefs de la couronne fussent possédés par des princes de leur maison. Ces princes devoient être des ennemis moins dangereux que des étrangers; non pas que les liens du sang ne soient souvent bien foibles, mais par le droit qu'ils conservent au trône où la loi de succession les appelle.

Par une ignorance profonde de ses véritables intérêts, Louis avoit donc renoncé à l'avantage d'éteindre une guerre malheureuse, pour seconder follement l'ambition des successeurs d'Edouard III. Sa haine, qu'il ne sut point domter, l'aveugla; et plus de deux siècles de guerres et de destructions furent le fruit de cette faute irréparable.

Comment ne vit-il pas que l'époux de l'héritière de Bourgogne devenoit nécessairement l'ennemi de la France?

Maximilien le fit bien voir. A peine marié, il prit les armes. Louis eut recours à sa ressource ordinaire : il temporisa, fit des offres insidieuses, sollicita une trève de plusieurs années, qui suspendit les hostilités; mais le germe des discordes futures, pour être assoupi, n'étoit pas éteint.

On le répète, si l'indolent Edouard, enchaîné par l'amour des voluptés, avoit pu sortir de sa léthargie ou de son enchantement, les Flamands et les Anglois, réunissant tout-à-coup leurs forces, auroient accablé un monarque qui, n'ayant agi que par des voies obliques et détournées, étoit d'autant plus foible que les perfidies n'ont qu'un terme, et que ses infirmités affoiblissoient encore en lui l'art qu'il avoit eu de tromper et d'abuser les esprits.

L'inconstance et la bizarrerie de son humeur lui dictoient de ces changemens qui nuisent toujours à l'exécution; il aspiroit à rendre le pouvoir suprême indépendant de toute loi, et son administration extérieure n'avoit qu'un caractère de pusillanimité,

Toujours mendiant la paix, il étoit redoutable à ses sujets; mais il ne l'étoit pas à ses voisins.

De trompeuses négociations, sur-tout quand elles sont multipliées, n'ont ni la majesté, ni le poids des armes. La prorogation de la trève avec les Pays-Bas, ne produisit qu'une nouvelle ligue contre la France, parce qu'on avoit révélé le secret de sa foiblesse. Edouard mourut subitement, tandis qu'il hâtoit les préparatifs d'une guerre qui eût été dangereuse. Il vouloit se venger, et de l'affront fait à sa fille, et de la trahison du roi. Cette mort fut une nouvelle faveur de la fortune. L'Angleterre se vit replongée dans les guerres civiles. La duchesse de Bourgogne mourut aussi d'une chute de cheval en courant le cerf; ce qui limita la puissance de l'archiduc.

Par un de ces changemens étranges que la politique amène lorsque l'on y songe le moins, sa fille, âgée de trois ans, fut promise au dauphin; et les circonstances les plus imprévues, toujours favorables à Louis, ôtèrent subitement à la maison de Bourgogne ses principales ressources. Mais peut-on attribuer à sa dextérité, ou à la profondeur de son génie, le pur ouvrage du hasard?

Ce hasard seul avoit abattu tous ses ennemis, en les plongeant tour-à-tour au tombeau; il voulut encore que tout fût pacifié, lorsque Louis XI tomba dans un état presque semblable à celui de Charles VI. Il y avoit un an ou deux, qu'il avoit des accès d'épilepsie; et plus il vieillissoit, plus les attaques étoient fréquentes. Un soir, il lui prit à table une convulsion si forte, qu'il fut une semaine entière sans voir, entendre, ni parler.

La terreur de la mort s'empara de l'ame de ce despote. Plus il se sentoit affoibli, plus il redoutoit le moment inévitable; il ne voyoit plus autour de lui que des mains vengeresses, qui alloient lui arracher un reste de vie. Quel tableau de l'inquiétude dévorante qui tourmente un tyran, et de l'empire qu'a sur lui la crainte de la mort, parce qu'il n'ose s'envisager lui-même, que les faits suivans attestés par les contemporains!

Louis XI se dérobe à tous les regards, comme s'il ne devoit plus rencontrer que des assassins. Il se condamne par frayeur à une prison perpétuelle dans le château du Plessis-lès-Tours. Il ne sort presque pas de sa chambre, et regarde sans cesse, par les lucarnes de sa forteresse, ceux qui passent

dans les environs. La nuit, il frissonne au moindre bruit; et jusqu'à la voix des élémens, qui résonne à son oreille, lui semble un signal de révolte. Descend-il dans le jardin pour y respirer un air plus pur, il tient dans sa main une hallebarde, ou un épieu, dans l'intention de percer le premier inconnu qui osera se présenter sur son passage.

Quatre cents archers dans des guérites de fer, sentinelles assidues, veillent autour de cette effrayante prison, trois fois par heure leurs voix terribles répondent l'une à l'autre, pour avertir l'infortuné monarque de leur fidélité, et redoubler sa terreur par les précautions mêmes que l'on prend pour la calmer; dix-huit mille chausse trappe sont semées dans la campagne, pour en interdire l'accès à la cavalerie. Dans l'intérieur de la cour, de grosses chaînes de fer, terminées par un boulet de canon, sont les liens qui captivent ses malheureux serviteurs, à la moindre négligence qu'ils commettent; des gibets sont dressés aux environs et dans toutes les avenues. Son satellite, le prévôt Tristan, exécuteur infatigable, erre de tous côtés pour découvrir des victimes qui puissent diminuer ses soupçons et ses craintes. Plus il voit de

fourches patibulaires, plus son ame se rassure.

Tandis que des ordres sanguinaires répandent l'effroi de toutes parts, le despote est soumis comme un esclave à son médecin. Il l'invoque avec tremblement; il le supplie de le faire vivre. Il pleure dès que celui-ci menace de l'abandonner. Sa crédulité puérile le fait s'abreuver de tout ce que sa main lui offre, et de tout ce qu'ordonne ce médecin. Ses ordonnances, comme s'il eût voulu plaire à cette ame farouche, ses ordonnances étoient, dit une ancienne chronique, *de terribles et merveilleuses médecines.* Faut-il retracer de quel épouvantable remède on usoit, et à quel point affreux Esculape outrageoit à la fois la saine physique et l'humanité? *Humano sanguine, quem ex aliquot infantibus sumptum hausit, salutem comparare vehementer optabat.* Gaguin, chap. 33. Mais il crut vainement régénérer son sang aduste, par cet exécrable moyen.

Les remèdes étant tous inefficaces, il s'environna de reliques. Il en fit une barrière autour de son lit; il en demandoit dans tous les pays, et même à l'empereur des Turcs. Il appelle ensuite des hermites, et ordonne par

tout le royaume des prières, des processions, des vœux, des pélerinages. Enfin, il desira de se faire frotter tout le corps avec l'huile de la Sainte-Ampoule; ce qui l'en empêcha, c'est qu'il n'y en avoit pas assez pour l'oindre des pieds à la tête.

Il avoit toujours été négligé et mal-propre dans ses vêtemens, même dans les cérémonies: moribond, pour déguiser son état, il cache son horrible maigreur sous des habits superbes, et il envoie dans toutes les cours acheter, à grand prix, mille superfluités orgueilleuses, qu'il ne regarde pas lorsqu'elles sont arrivées. Agonisant aux pieds de son médecin, qu'il honoroit comme un dieu sauveur, il vouloit qu'on le crût en pleine santé dans le reste de l'Europe.

Rongé par l'ennui, autant que par la maladie, on rassemble, pour l'amuser, les bergers et les bergères du Poitou, qui chantent et dansent au son des instrumens: ce qui formoit un étrange contraste avec les gibets, les carcans, les prisons, les moines, les hermites, les religieuses qui levoient les yeux au ciel et récitoient des prières, et les satellites armés qui rôdoient autour de cette formidable enceinte.

Jamais criminel ne se troubla autant aux approches de la mort, ne fit plus de vœux pour l'écarter. Il expira dans les angoisses de la terreur et de la superstition, le 30 août 1483. Le surnom de roi Très-Chrétien, affecté particulièrement à sa personne, a passé depuis à ses successeurs. Il paroît aussi avoir été le premier roi de France que les étrangers et ses sujets aient traité de majesté; on appeloit ses prédécesseurs votre altesse. Il ne fut point enterré à Saint-Denis.

Nous n'avons point parlé de l'inhumanité de Louis XI, et de tous ceux qu'il fit mettre à mort, parce que ces actes de tyrannie sont connus, et que nous nous sommes attachés de préférence à démontrer son peu de talent pour l'art de gouverner, lorsque son royaume étoit devenu florissant par la défection des Anglois. Nous nous bornerons à un seul fait, pour peindre cette ame cruelle que la crainte a saisie, au défaut des remords. Quand il prononça l'arrêt contre le duc de Nemours, il ordonna que ses jeunes enfans seroient placés sous l'échafaud, pour recevoir sur eux le sang de leur père. Ce raffinement de cruauté, cette barbarie froide dispense d'en dire davantage.

Il n'aimoit pas seulement à faire tomber les

premières têtes de l'état, ce que la fureur du pouvoir arbitraire auroit pu lui commander; il étoit également cruel envers tous ses sujets. Ce n'étoit donc pas l'orgueil de sa couronne qui le portoit à ces terribles exécutions, pour dominer seul au-dessus de tous les corps de l'état. Il étendoit son despotisme sanglant jusque sur des hommes vulgaires, au gré de ses soupçons et de ses terreurs. S'il n'avoit voulu qu'humilier les grands, il auroit respecté le sang du peuple, qui, dans la poussière, ne songeoit pas à limiter son pouvoir; mais il regardoit la clémence comme une foiblesse, et n'apercevoit la justice qu'entourée de bourreaux. Séjournoit-il en quelqu'endroit? son passage étoit marqué par des potences subitement dressées. Son fidèle Tristan étoit lui seul et le plus souvent témoin, juge et exécuteur.

Passionné pour la chasse, il défendit aux gentilshommes de chasser, même sur leurs terres; et c'est sous son règne que le paysan a créé cet adage, *qu'il y a souvent moins de risque pour lui à tuer un homme qu'un sanglier.*

En pesant sur cette portion de l'état qui approche du trône, il ne put fouler du même poids la plus nombreuse partie de la nation. La justice pour le petit peuple sortit de la dureté

du pouvoir arbitraire, et une certaine tranquillité naquit de l'abus même de son autorité : mais l'effroi n'est point la justice. On eut peur de ses lois ; elles protégèrent, il faut l'avouer, cette classe d'hommes qui dans les campagnes étoient foulés par la noblesse. Il ne songeoit pas pour cela à délivrer ses sujets de cette insolente tyrannie, mais à la terrasser pour son propre intérêt. Le joug qu'on lui imposa, fit qu'elle pesa moins sur le peuple ; mais il ne le déroba pas, par de sages institutions, à ces lois échappées des débris antiques du gouvernement féodal : formes qui ne convenoient plus à la naissance d'une monarchie. Il ne fit donc rien pour la liberté publique ; il ordonna un repos absolu et semblable au calme des tombeaux, afin que le despotisme régnât plus tranquillement dans sa cour. Il eut le titre de *sévère justicier :* cette dénomination prouve qu'il étoit attentif à un certain ordre. Plusieurs ont refusé, par cette raison, de le ranger parmi les mauvais rois ; mais l'œil qui embrasse l'ensemble, ne peut lui pardonner tout le mal qu'il a fait, en faveur de quelque bien, quand on songe sur-tout que sa politique fut constamment fausse, capricieuse, bizarre et dangereuse à l'état.

Sous ce dernier point de vue, il est inexcusable. Sa conduite inégale prouve qu'il étoit sans amitié, sans amour; qu'il ne connut jamais aucun de ces liens sacrés chez les hommes, que la nature leur a donnés pour être les fondemens de la société.

Mauvais père, mauvais fils, mauvais mari, mauvais parent, il seroit extraordinaire qu'il eût été bon roi. Il n'aima que lui. Plutôt fourbe que dissimulé, il ne vouloit que des succès qui fussent à lui; il auroit rejeté l'éclat d'une action utile qu'il auroit partagée avec ses ministres : opinion la plus fausse et la plus déraisonnable qui puisse entrer dans la tête d'un souverain. Il fut lui-même son grand ennemi. Il se perdit dans le labyrinthe de ses ruses trop subtiles et trop déliées. S'il fut généreux, ou plutôt libéral par nécessité, on le vit ingrat par tempérament, perfide par intérêt, soupçonneux parce qu'il étoit naturellement vicieux. Enfin, il avoit le génie beaucoup plus rusé qu'étendu, et plus intrigant dans le danger qu'habile à le prévoir et à l'éviter (1).

(1) Voyez la pièce historique intitulée : *la Mort de Louis XI.* Neuchatel, 1783.

# DE QUELQUES FAITS

## RELATIFS AU RÈGNE DE LOUIS XI.

LOUIS XI vouloit bien violer la justice pour ses intérêts; mais il l'exigeoit, dit-on, pour ses peuples. Au milieu de tant d'actions injustes, il s'étoit proposé de faire rassembler toutes les lois et coutumes, afin d'en composer un code fixe : ouvrage attendu depuis si long-temps, et qui manque encore à notre siècle.

On lui doit cette fameuse déclaration qui porte qu'on ne donnera aucun office, s'il n'est vacant par mort, résignation ou forfaiture. Il vouloit donner aux ministres des lois, une existence aussi inébranlable qu'elles, afin qu'ils pussent servir l'équité et la patrie, sans trembler incessamment pour leur état. Le temple de la justice avoit besoin de cette base solide; car il doit être respecté par les passions humaines, toujours prêtes à le renverser. Cet édit célèbre, devenu si cher aux magistrats, les a fait entrer dans le corps politique,

politique, et l'ancienne constitution à cette époque fut totalement changée. La robe fut séparée de l'épée : ce qui n'étoit pas encore.

Il sut écouter quelquefois les remontrances les plus sévères et les plus hardies. On lui reprocha en face que tout se faisoit à sa volonté; que lui-même étoit la *loi*, le *juge*, le *parlement*; qu'on se voyoit au moment qu'il s'en faudroit peu *que toutes choses à un seul appartinssent*; qu'il falloit demander le commun jugement des François et l'assemblée des trois états, afin de remédier aux vices de l'administration; que vraiment Louis étoit leur roi, mais *qu'à leur dignité appartenoit de l'exhorter et de l'admonester*. En 1482, les membres du parlement lui rapportèrent des édits qu'ils jugeoient contraires au bien public, et lui dirent : *Nous demandons la perte de nos charges, ou même la mort, plutôt que de trahir nos consciences*. Louis XI fut frappé, et retira ses édits.

Il établit les postes, pour favoriser la course de ses espions dans toutes les cours, et être promptement informé des choses même les plus indifférentes. Il ne prévoyoit pas combien cet établissement deviendroit par la suite utile aux particuliers et à l'état. L'univer-

sité, centre des lumières qui régnoient alors, en donna la première idée.

Il fut, qui le croiroit ! le protecteur de l'imprimerie et de la librairie. On avoit confisqué plusieurs livres à un facteur de Mayence; il les lui fit rendre, les regardant d'abord comme marchandises, et ne voulant pas ensuite qu'on mît des entraves à un art dont l'utilité lui paroissoit beaucoup plus étendue que les abus légers qui l'accompagnent. Ainsi tous les despotes, malgré l'opinion commune, n'ont pas été également ennemis des lumières; plusieurs les ont fait servir à leurs vues, et s'en sont bien trouvés.

Les écoles étoient divisées par la dispute extravagante des réalistes et des nominaux. On demandoit si la logique avoit pour objet les choses ou les mots; on sollicitoit les puissances dans cette grave querelle. Le roi se déclara pour les réalistes. Comme toutes les notions étoient obscures, que la saine philosophie n'avoit pas débrouillé le chaos des idées, on croyoit que ces rapsodies intéressoient la religion et l'état; et le gouvernement, dans les règnes suivans, n'a que trop tombé dans la même erreur.

On seroit bien étonné sans doute qu'un

tel prince n'eût point augmenté la taille. En effet, les peuples se virent surchargés de trois millions. Cet impôt entroit dans son double plan d'avarice et de prodigalité. Comme il estimoit peu les hommes en général, et qu'il se plaisoit à les avilir, il avoit fait de l'argent le moteur unique de toutes les affaires. Un habile politique sait au contraire les mener par leur amour-propre. Ce ressort bien manié vaut bien l'autre; et il est dispensé alors du triste emploi de corrompre : ce qui détruit la vertu de l'homme et met un premier obstacle aux grandes choses qu'il médite.

Il étoit jaloux de la population de la capitale, il ne cherchoit qu'à l'enfler. Il devinoit, peut-être par instinct, que de grosses cités seroient favorables à ses principes. C'étoit un plaisir pour lui que de voir l'espèce humaine s'engouffrer dans ces prisons, et affoiblir sa force en la portant sur un point unique. Une peste ayant moissonné en 1466 près de quarante mille personnes pendant les mois d'août et de septembre, à la suite d'excessives chaleurs, il ouvrit les portes de Paris à tous les bannis qu'il rappela, à tous les gens perdus de dettes, notés d'infamie

et chargés de crimes ; c'est qu'il vouloit des sujets, et non des citoyens. Les criminels de lèse-majesté furent seuls exceptés du droit de cité et de bourgeoisie. Le Parisien frémit en recevant dans ses murs cette masse de corruption, et le repos de ce bon peuple en souffrit long-temps. On sentit la nécessité des lois municipales; mais Louis XI ne protégeoit que les lois émanées de sa propre autorité.

Comme rien ne l'intéressoit plus que la conservation de ses jours, et qu'on n'osoit pas même prononcer en sa présence le nom de mort, un moine crut avancer dans sa confiance, en accusant plusieurs bourgeois d'avoir conspiré contre sa personne sacrée. Le moine fut convaincu d'imposture, et puni du dernier supplice. L'idée de flatter un prince par de pareilles délations ne pouvoit appartenir qu'à un règne tyrannique.

FIN DU SECOND VOLUME.

# TABLE.


| | |
|---|---|
| Les Croisades. | Pages 1 |
| Louis VI, dit *le Gros.* | 10 |
| Louis VII, dit *le Jeune.* | 21 |
| Philippe II, dit *Auguste.* | 51 |
| Suite des événemens remarquables du règne de Philippe Auguste. | 44 |
| Louis VIII, dit *Cœur de lion.* | 65 |
| La Chevalerie et les Tournois. | 73 |
| Louis IX, dit *S. Louis.* | 79 |
| Vie privée de Louis IX. | 115 |
| De l'influence des Croisades. | 120 |
| Philippe le Hardi. | 130 |
| Du Tiers-Etat. | 145 |
| Philippe IV, dit *le Bel.* | 149 |
| Louis X, surnommé *le Hutin.* | 184 |
| Philippe V, dit *le Long.* | 192 |
| Charles IV, dit *le Bel.* | 198 |
| Philippe VI, dit *de Valois.* | 203 |
| Jean II. | 222 |
| Charles V, dit *le Sage.* | 242 |
| Du Schisme d'Occident. | 257 |
| Des Investitures. | 260 |
| Charles VI, dit le *Bien-Aimé.* | 265 |

Des Affaires ecclésiastiques. Pages 310
Charles VII. 316
De la Pragmatique-Sanction. 347
Louis XI. 349
De quelques faits relatifs au règne de Louis XI. 388

FIN DE LA TABLE.

VAI 153666

141.9.
33